

Jean-François Trape Youssouph Mané

Guide des serpents d'Afrique occidentale

Savane et désert

Guide des serpents
d'Afrique
occidentale
Savane et désert

Jean-François Trape
Youssouph Mané

Guide des serpents d'Afrique occidentale Savane et désert

IRD Éditions
Institut de recherche pour le développement

Paris, 2006

Photo de couverture

© J.-F. Trape – *Cerastes vipera*, désert du Ténéré (Niger)

Préparation éditoriale et coordination

Marie-Odile Charvet Richter

Infographie

Capsud Création Graphique

Mise en page

Capsud Création Graphique

Correction

Yolande Cavallazzi

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

Sommaire

Avant-propos	6
Introduction	8
Partie 1 - Les morsures de serpents	13
Partie 2 - Cadre géographique	25
Partie 3 - L'identification des serpents	31
Clé de détermination des familles de serpents	39
Clé de détermination des Typhlopidés	40
Clé de détermination des Leptotyphlopidés	40
Clé de détermination des Boidés	41
Clé de détermination des Colubridés	42
Clé de détermination des Atractaspididés	45
Clé de détermination des Élapidés	46
Clé de détermination des Vipéridés	47
Tableau comparatif des principales caractéristiques de l'écaillure	48
Tableau comparatif des longueurs	51
Partie 4 - Présentation des espèces	53
Famille Typhlopidae	54
Famille Leptotyphlopidae	60
Famille Boidae	76
Famille Colubridae	84
Famille Atractaspididae	170
Famille Elapidae	186
Famille Viperidae	204
Bibliographie	217
Index	225

Avant-propos

Les serpents constituent en Afrique une importante cause de mortalité pour l'homme. Ainsi, dans plusieurs régions de savane d'Afrique de l'Ouest, l'incidence annuelle des décès par morsure de serpents dépasse 10 pour 100 000 habitants, ce qui est supérieur à la mortalité occasionnée en Afrique et en Europe par les accidents de la route. Pour cette raison, les serpents sont toujours très craints par les populations et sont chaque fois que possible systématiquement tués en cas de rencontre. Pourtant, beaucoup d'espèces de serpents sont totalement inoffensives ou sans danger important pour l'homme et seul un petit nombre d'espèces est responsable d'envenimations mortelles.

L'objectif de ce guide est de permettre à chacun d'identifier facilement les différents serpents rencontrés dans les six pays de l'Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne et saharienne : le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Toutes les espèces actuellement connues dans chacun de ces pays sont illustrées photographiquement et leurs principales caractéristiques sont présentées. Pour cela, nous nous sommes en premier lieu appuyés sur l'importante collection de serpents – plus de 13 000 spécimens – que nous avons constituée entre 1988 et 2005 et qui est conservée au Laboratoire de paludologie et zoologie médicale de l'Institut de recherche pour le développement (IRD, anciennement Orstom) à Dakar. Ces serpents proviennent principalement du Sénégal et du Mali, mais aussi de Mauritanie, du Niger et de Guinée. Nous avons aussi examiné l'importante collection qui a été réalisée au Burkina Faso à la fin des années 1960 par Benigno Roman et qui est toujours conservée au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) à Ouagadougou. D'autres collections nous ont été très utiles, notamment celle de l'Institut fondamental de l'Afrique noire (Ifan) à Dakar, réalisée par André Villiers et Michel Condamin, et celle du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, que Rolande Roux-Estève puis Ivan Ineich ont mis à notre disposition. Nous avons aussi largement utilisé les travaux publiés par les nombreux auteurs qui se sont intéressés aux serpents de cette partie de l'Afrique. Nous mentionnerons tout particulièrement les travaux anciens de G. A. Boulenger et Fernand Angel et ceux plus récents d'André Villiers, Benigno Roman, Barry Hughes, Rolande Roux-Estève, Wolfgang Böhme, Ulrich Joger, Jens Rasmussen et Jean-Philippe Chippaux.

Pour la réalisation de cet ouvrage, nous avons bénéficié de l'aide de plusieurs collègues et nous sommes particulièrement redevables à Olivier Pauwels, Laurent Chirio, Barry Hughes, Philippe Geniez, Ivan Ineich, Rolande Roux-Estève, Cellou Balde, Georges Diatta et Roland Ruffine. Nous remercions aussi Jean-Louis Frézil qui le premier nous a encouragés à entreprendre des travaux sur les serpents dans le cadre de nos activités de recherche à l'Orstom puis à l'IRD.

Des cartes de répartition par degrés carrés sont présentées pour chaque espèce de serpent. À l'évidence, ces cartes provisoires sont encore très incomplètes, notamment en ce qui concerne de vastes régions de Mauritanie, du Niger et du nord du Mali qui sont restées peu étudiées jusqu'à présent. Nous espérons que cet ouvrage, en stimulant de nouvelles observations, aidera à mieux connaître les limites de répartition des nombreuses espèces de serpents rencontrés dans cette partie de l'Afrique.

Nous espérons aussi que ce travail sera utile à tous ceux qui sont confrontés au grave problème des morsures de serpents. Beaucoup de morsures sont occasionnées par des espèces non venimeuses ou incapables d'inoculer leur venin. Savoir les reconnaître permet de rassurer immédiatement la personne mordue et d'éviter des traitements inutiles et souvent dangereux ou coûteux. Inversement, reconnaître immédiatement que la morsure a été provoquée par une espèce potentiellement mortelle devrait permettre d'aider la victime à bénéficier de la meilleure prise en charge possible.

Introduction

Espèces retenues

Toutes les espèces dont nous considérons que la présence est actuellement établie au Sénégal, en Gambie, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso et au Niger sont présentées et illustrées dans cet ouvrage. Au total, 81 espèces sont retenues. Par rapport à l'ouvrage le plus récent traitant des serpents de cette région de l'Afrique (CHIPPAUX, 2001), 20 espèces supplémentaires sont présentées. Il s'agit de trois espèces de Typhlopidés, huit espèces de Leptotyphlopidés, sept espèces de Colubridés, une espèce d'Atractaspididés et une espèce d'Élapidés. Les Typhlopidés et les Leptotyphlopidés étaient exclus du travail de Jean-Philippe Chippaux et seulement trois des huit espèces de Leptotyphlopidés étaient précédemment mentionnées dans celui de A. VILLIERS (1975) sur les serpents de l'Ouest africain.

Les espèces suivantes sont nouvellement incluses dans la région traitée par ce livre :

- *Leptotyphlops adleri* Hahn et Wallach, 1998, espèce décrite du Tchad, que nous avons retrouvée au Sénégal (TRAPE, 2002) et au Burkina Faso (TRAPE, 2005).
- *Leptotyphlops albiventer* Hallermann et Rödel, 1995, espèce décrite de Côte d'Ivoire, que nous avons retrouvée au Mali (TRAPE et MANÉ, en préparation).
- *Leptotyphlops algeriensis* (Jacquet, 1896), espèce décrite d'Algérie puis placée à tort dans la synonymie de *Leptotyphlops macrorhynchus*. Nous l'avons rétablie comme espèce valide et retrouvée au Niger (TRAPE, 2002) et en Mauritanie (TRAPE et MANÉ, en préparation).
- *Leptotyphlops cairi* (Duméril et Bibron, 1844). Ainsi qu'indiqué précédemment (TRAPE, 2002), nous attribuons à cette espèce décrite d'Égypte la série de spécimens de Bilma à partir de laquelle ANGEL (1936) avait décrit la sous-espèce *Leptotyphlops macrorhynchus bilmaensis*.
- *Leptotyphlops rouxestevae* Trape et Mané, 2004, que nous venons de décrire du Sénégal et de retrouver au Mali (TRAPE et MANÉ, en préparation).

- *Dasypeltis sahelensis* Trape et Mané, 2006, espèce largement répandue en zone sahélienne qui était confondue avec *D. scabra*.

- *Dasypeltis confusa* Trape et Mané, 2006, espèce de savane boisée guinéenne qui était également confondue avec *D. scabra*.

- *Dasypeltis gansi* Trape et Mané, 2006, espèce de savane soudanienne qui était confondue avec *D. fasciata*.

- *Mehelya gabouensis* Trape et Mané, 2005, que nous venons de décrire de haute Casamance.

- *Prosymna greigerti* Mocquard, 1906, qui est rétablie comme espèce à part entière avec deux sous-espèces dans la région considérée : *Prosymna g. greigerti* de la Casamance au sud-ouest du Burkina Faso et *Prosymna g. collaris* Sternfeld, 1908, également rétablie, qui est largement répandue dans la majeure partie du Burkina Faso ainsi que dans les régions sahéliennes du Sénégal, du Mali et du Niger (CHIRIO, INEICH et TRAPE, en préparation).

- *Psammophis sudanensis leucogaster* Spawls, 1983. Nous suivons HUGHES (1999) pour rapprocher de *P. sudanensis* Werner, 1919, le type de *Psammophis leucogaster* qui est de Wa au Ghana. Toutefois, l'examen d'une série de spécimens du Sénégal, du Burkina Faso et du Niger (TRAPE 2005 ; TRAPE et MANÉ, en préparation) montre des différences avec les populations d'Afrique de l'Est qui nous semblent justifier, au moins provisoirement, d'attribuer un statut de sous-espèce aux populations d'Afrique de l'Ouest.

- *Psammophis aegyptius* Marx, 1958, espèce décrite d'Égypte. Nous attribuons à cette espèce le spécimen d'Agadez (Niger) n° 47-4-45 de la collection de l'Ifan, que VILLIERS (1950 a, 1950 b) avait attribué à *Psammophis schokari*, ainsi que trois autres spécimens du Niger (TRAPE et MANÉ, en préparation).

- *Atractaspis watsoni* Boulenger, 1908, espèce décrite du Nigeria puis placée à tort dans la synonymie de *Atractaspis microlepidota*. L'examen de plus de 150 spécimens de divers pays d'Afrique de ce complexe d'espèces nous a conduit à rétablir *Atractaspis watsoni*

comme espèce valide et à restreindre à la partie la plus occidentale de l'Afrique de l'Ouest l'aire de répartition connue de *Atractaspis microlepidota* (TRAPE *et al.*, 2006).

- *Naja nubiae* Wüster et Broadley, 2003. Nous suivons ces auteurs pour attribuer à cette espèce nouvellement décrite du nord-est de l'Afrique les deux spécimens de l'Air (Niger) Ifan n° 47-4-41 et 42 que VILLIERS (1950 a, 1950 b) avait attribués à *Naja nigricollis* et HUGHES (1983) à *Naja pallida*.

Deux sous-espèces en cours de description sont également nouvellement reconnues :

- *Philothamnus semivariiegatus* ssp., dont la distribution s'étend du Sénégal au Cameroun.

- *Naja haje* ssp., qui est présent au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Espèces non retenues

Quinze espèces précédemment mentionnées dans les pays couverts par cet ouvrage ne sont pas traitées car nous considérons leur statut ou leur présence comme incertains :

- *Aparallactus modestus* (Günther, 1859) est indiqué par erreur de deux localités du Burkina Faso sur la carte de distribution de CHIPPAUX (2001). Il s'agit d'une confusion avec *Aparallactus lunulatus nigrocollaris* Chabanaud, 1916, à la suite d'une erreur de détermination de ROMAN (1984).

- *Chamaelycus fasciatus* (Günther, 1858) a été signalé de Casamance par CONDAMIN et VILLIERS (1962) à partir d'un seul spécimen que nous attribuons à *Lycophidion albomaculatum*.

- *Dasypeltis fasciata* Smith, 1849, est une espèce strictement forestière qui était confondue en zone de savane avec *D. gansi*.

- *Dasypeltis scabra* (Linné, 1758) est absent d'Afrique de l'Ouest où il était confondu avec *D. confusa* et *D. sahelensis*.

- *Echis jogeri* Cherlin, 1990, est une espèce décrite de Tombouctou (Mali) dont le type nous semble avoir été transporté accidentellement. Ce nom pourrait s'appliquer aux populations du Sénégal et de l'ouest du Mali à faible nombre de ventrales que nous continuons de rattacher à *Echis ocellatus* du fait de l'existence d'un cline ouest-est dans le nombre de ventrales de cette espèce. Des analyses génétiques en cours devraient clarifier le statut de ce taxon.

- *Hapsidophrys smaragdina* (Schlegel, 1837) est considéré comme fréquent dans la petite forêt galerie d'Abuko en Gambie par HAKANSSON (1981) et par GRUSCHWITZ *et al.* (1991) à par-

tir d'observations visuelles. Cette présence n'a pas été confirmée par la suite (BARNETT *et al.* 2001) et n'est pas étayée par des spécimens de collection. Nous pensons qu'il s'agit probablement d'une confusion avec *Philothamnus irregularis* et *P. semivariiegatus*.

- *Lamprophis virgatus* (Hallowell, 1856) est mentionné de Fajara en Gambie par HAKANSSON (1981) à partir d'un spécimen dont la détermination nous semble incertaine et qui n'a pas été conservé en collection.

- *Leptotyphlops natatrix* Andersson, 1937, a été décrit sur un seul spécimen de Mac Carthy Island en Gambie. Capturé en train de nager, il présentait la particularité remarquable de posséder une queue aplatie à la façon des serpents marins. Le type, qui est en mauvais état et dont la description était inexacte, a été réexaminé par WALLACH (2003) qui le rapproche d'une série d'espèces proches de *L. macrorhynchus*. Il est actuellement impossible de se prononcer sur le statut de ce taxon.

- *Lycophidion taylori* Broadley et Hughes, 1993, est une espèce d'Afrique de l'Est dont la présence en Afrique de l'Ouest est basée sur un seul spécimen dont l'origine présumée est les environs de Kaffrine au Sénégal. D'autres collectes nous semblent nécessaires pour confirmer la présence de cette espèce en Afrique de l'Ouest.

- *Natriciteres fuliginoides* (Günther, 1858) a été mentionné du Burkina Faso par ROMAN (1980) à partir d'un seul spécimen que nous attribuons à *Natriciteres olivacea*.

- *Philothamnus angolensis* Bocage, 1882, est une espèce d'Afrique centrale dont deux spécimens de collection sont enregistrés comme provenant du Sénégal (HUGHES, 1983). Cette espèce n'est pas représentée dans notre collection du Sénégal et n'est pas signalée dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Une erreur de provenance nous semble probable.

- *Psammophis rukwae* Broadley, 1966, est une espèce décrite de Tanzanie. Sans argument convaincant, ce nom a successivement été utilisé pour nommer les spécimens d'Afrique de l'Ouest désormais attribués à *Psammophis sudanensis leucogaster* puis pour désigner ceux jusqu'alors rattachés à *Psammophis sibilans*. Nous suivons VILLIERS (1975) et HUGHES (1999) pour continuer à désigner sous l'appellation de *Psammophis sibilans* le plus abondant des serpents des savanes d'Afrique de l'Ouest malgré l'incertitude qui persiste sur sa répartition géographique, le type étant originaire d'Égypte. Des analyses génétiques devraient pouvoir à l'avenir clarifier définitivement le statut des populations ouest-africaines.

- *Rhamphiophis maradiensis* Chirio et Ineich, 1991, est une espèce décrite du Niger. Le matériel nouveau que nous avons collecté dans ce pays nous conduit à la considérer comme synonyme de *Malpolon moilensis*.

- *Telescopus obtusus* (Reuss, 1834), dont le type provient d'Égypte, a plusieurs fois été signalé en Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne et saharienne. Toutefois, tous les spécimens que nous avons examinés ou dont le compte d'écaillés a été publié possèdent moins de 230 ventrales, ce qui nous conduit à suivre ROMAN (1977) qui les rattache à *Telescopus tripolitanus* (Werner, 1909). Les spécimens d'Afrique de l'Ouest nous semblent en effet indistinguables de ceux du Maghreb et de Libye. Nous ne sommes pas convaincus par les arguments de BÖHME *et al.* (1989) qui considèrent comme *nomen dubium* l'espèce de Werner. De plus, au cas où cela serait justifié, c'est à *Telescopus guidimakaensis* (Chabanaud, 1916), nom qui deviendrait disponible, qu'il faudrait alors rattacher ces spécimens qui diffèrent nettement des types de *Telescopus obtusus* (Reuss, 1834) et de *Telescopus dhara* (Forsskal, 1775).

- *Thelotornis kirtlandi* est mentionné au Sénégal par DUPUY (1975) à partir d'un spécimen qui aurait été observé dans le Parc national de basse Casamance. Cette observation non étayée par un spécimen en collection nous semble devoir être confirmée.

Caractères de l'écaillure

Les données présentées pour la description et l'identification des espèces de serpents proviennent en premier lieu de plus de 10 000 spécimens des six pays concernés pour lesquels nous avons procédé à un décompte complet des écaillés utilisées en systématique. Nous avons aussi beaucoup utilisées les comptes d'écaillés publiés par ROMAN (1973, 1974, 1976, 1977) et, chaque fois que disponibles, ceux publiés par d'autres auteurs sur des spécimens collectés dans notre région d'étude. Quand moins de cent spécimens étaient disponibles pour une espèce donnée ou qu'ils représentaient mal l'ensemble des pays concernés, nous avons aussi pris en compte les données publiées sur des spécimens provenant d'autres régions d'Afrique, préférentiellement les pays riverains du golfe de Guinée et ceux d'Afrique centrale et d'Afrique du Nord.

Pour le compte des ventrales, nous avons utilisé la méthode classique (de la première écaillé élargie en arrière des gulaïres jusqu'à l'écaillé

qui précède l'anale) et non la méthode de DOWLING (1951), car la première nous paraît plus naturelle et nous partageons l'avis de LARGEN et RASMUSSEN (1993) qu'il est important de continuer à utiliser directement la littérature ancienne. Pour le décompte des sous-caudales, la dernière écaillé en pointe à l'extrémité de la queue a été exclue et nous avons systématiquement éliminé les mesures pour lesquelles il existait un doute sur l'intégrité de la queue. Concernant l'écaillure de la tête, les anomalies rares du nombre ou de l'aspect de certaines plaques ou écaillés céphaliques ne sont mentionnées que lorsqu'elles risquent d'induire en erreur pour la détermination de l'espèce, notamment quand on utilise les clés de détermination proposées dans cet ouvrage. La longueur habituelle des serpents que nous mentionnons est celle qui correspond au moins aux trois quarts des spécimens que nous avons examinés ; la longueur maximale indiquée est celle de la littérature quand elle est supérieure à celle que nous avons observée et quand il n'existe pas de doute sur la détermination de l'espèce concernée.

Cartes de répartition

Les cartes de répartition par degré carré ont été établies en prenant initialement en compte les seuls spécimens dont nous avons personnellement vérifié la détermination. La presque totalité des degrés carrés mentionnés pour la Sénégalie, le Mali et la Guinée et plus des trois quarts de ceux mentionnés pour la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger correspondent ainsi à des déterminations que nous avons vérifiées. Dans le cas du Burkina Faso, nous avons également en grande partie repris les cartes de répartition publiées par ROMAN (1980). Pour les espèces dont la systématique est délicate ou a évolué depuis les travaux de cet auteur, notamment dans les genres *Typhlops*, *Leptotyphlops*, *Dasypeltis*, *Goni-notophis*, *Lycophidion*, *Mehelya*, *Meizodon*, *Natriciteres*, *Philothamnus*, *Prosymna*, *Psammophis*, *Rhamphiophis*, *Atractaspis*, *Polemon* et *Elapsoidea*, nous avons systématiquement contrôlé les spécimens toujours conservés au CNRST à Ouagadougou. Pour chaque donnée de la littérature, les localités des spécimens que nous n'avons pas vérifiés et pour lesquels les comptes d'écaillés n'étaient pas publiés n'ont été prises en compte que si elles s'inscrivaient à l'intérieur des limites connues de la répartition géographique de chaque espèce. Chaque fois qu'un doute subsistait, notamment pour les espèces dont la

détermination est délicate, nous avons préféré ne pas retenir le degré carré correspondant. Nos cartes de répartition sont donc ainsi très incomplètes. Pour faciliter une mise à jour des cartes de répartition lors d'une réédition ultérieure de cet ouvrage, nous encourageons vivement nos lecteurs à nous contacter pour nous faire part de leurs observations ou à pub-

lier directement leurs observations dans des revues spécialisées*. On trouvera en fin d'ouvrage les références des publications qui nous ont été les plus utiles pour la réalisation de ce travail.

* Adresse des auteurs : Institut de recherche pour le développement (IRD), BP 1386, Dakar, Sénégal. E-mail : trape@ird.sn, maney@ird.sn.



© J.-F. Trape

***Echis leucogaster*.**
Environs de Niamey (Niger).



Partie 1

Les morsures de serpents

Photo : © J.-F. Trape
Malpolon moilensis.
Environs d'Ayoûn el Atroûs (Mauritanie).

Contexte général

Sur les 81 espèces de serpents rencontrées dans la région considérée par ce guide, moins d'une vingtaine présentent un danger important pour l'homme. Les plus redoutables appartiennent à deux familles, les Vipéridés et les Élapidés, qui sont responsables de la presque totalité des envenimations mortelles. Les autres familles sont soit totalement inoffensives car ne mordant jamais (Typhlopidés et Leptotyphlopidés), soit rarement responsables d'accidents graves (Atractaspidés, Boidés, Colubridés).

En zone soudano-sahélienne, l'incidence des décès attribuables à des morsures de serpents varie en zone rurale d'environ 2 à 15 pour 100 000 personnes par an selon les régions. L'incidence des décès est au moins dix fois plus faible en zone urbaine et reste mal connue en zone saharienne. Le danger potentiel d'une morsure de serpent repose en premier lieu sur le risque d'inoculation de venin. Beaucoup de venins de serpents sont très actifs et potentiellement mortels pour l'homme. Toutefois, même en cas de morsure par une espèce non venimeuse, des complications septiques ne sont pas rares, en particulier si la plaie n'est pas désinfectée et si un emplâtre traditionnel est appliqué. Enfin, exceptionnellement, l'homme peut être la proie d'un python de grande taille.

Beaucoup de morsures de serpents sont sans gravité, soit qu'elles aient été occasionnées par des espèces non ou peu venimeuses, soit qu'il n'y ait pas eu inoculation de venin. Même sans traitement, la majorité des morsures par des espèces hautement venimeuses n'occasionne pas la mort. Ainsi, dans le sud-est du Sénégal, le tiers des personnes âgées de plus de 48 ans a été mordu au moins une fois dans sa vie par un serpent. Les résultats des études les plus approfondies réalisées en Afrique soudano-sahélienne suggèrent qu'en moyenne seulement 2 % à 6 % des morsures de serpents occasionnent le décès de la victime.

Les morsures de Vipéridés

Ce sont elles qui sont responsables du plus grand nombre de décès. Cinq espèces sont hautement dangereuses.

La vipère heurtante

Bitis arietans présente une vaste répartition. Cette vipère de grande taille et de forme massive – son diamètre atteint celui du bras d'un homme adulte – possède des crochets venimeux dont la longueur peut dépasser 4 cm. Elle se



Gouttes de venin à l'extrémité des crochets d'une *Bitis arietans*.

© J.-F. Trape



© J.-F. Trape

***Echis ocellatus*. Cette petite vipère très abondante en zone de savane soudanienne est responsable d'un grand nombre de décès. Ici un spécimen de San (Mali).**

déplace lentement et n'attire guère l'attention en raison de sa coloration dorsale aux motifs complexes qui constitue un bon camouflage au milieu des herbes sèches et des amas de feuilles mortes. C'est en lui marchant dessus que surviennent la plupart des accidents. L'espacement de plusieurs centimètres entre la marque des deux crochets permet d'identifier la morsure si elle est intervenue la nuit et qu'elle n'a pu être observée. Le décès peut survenir en quelques heures et les complications locales de la morsure sont souvent importantes.

L'échide ocellé

Echis ocellatus est une petite vipère rencontrée dans le sud-est du Sénégal, dans la moitié sud du Mali, dans la presque totalité du Burkina Faso et dans le sud-ouest du Niger. Elle est souvent très abondante localement. Dans la journée, cette vipère reste cachée sous des pierres ou des débris végétaux. C'est en les soulevant que surviennent les cas de morsure. La nuit, elle sort de son abri et risque de mordre quand on marche à proximité sans la voir. En zone de savane soudanienne, elle est probablement responsable à elle seule de plus de décès que toutes les autres espèces de serpents réunies.

L'échide à ventre blanc

Echis leucogaster remplace l'espèce précédente en zone sahélienne et dans les oasis du

Sahara. De mœurs similaires, elle s'abrite pendant la journée sous les pierres, sous les amas végétaux ou dans les terriers de rongeurs. Comme avec l'espèce précédente et d'autres Vipéridés, il est fréquent que le décès survienne plusieurs jours après la morsure.

La vipère à cornes et la vipère des sables

Cerastes cerastes et *Cerastes vipera* sont deux petites vipères sahariennes dont la pre-

© J.-F. Trape



La vipère à cornes *Cerastes cerastes* est très commune dans la plupart des biotopes sahariens. Ce spécimen des environs de Zouérate était embusqué au pied d'un buisson.



© J.-F. Trape

La vipère des sables, *Cerastes vipera*, est rencontrée en zone saharienne seulement dans les zones sablonneuses. Ce spécimen du Ténéré, en bordure de l'Air, était totalement enfoui dans le sable. C'est l'interruption de ses traces au pied d'un buisson qui a permis de le localiser.

mière est rencontrée dans une grande diversité de milieux et la seconde est associée aux zones fortement sablonneuses. Elles hibernent généralement de décembre à février et sont surtout actives la nuit les autres mois de l'année. Elles se dissimulent souvent à proximité d'une touffe d'herbe ou d'un buisson où elles chassent leurs proies. La vipère des sables enfouit totalement son corps dans le sable et devient ainsi pratiquement indétectable. Pour ces deux espèces de petite taille, la plupart des morsures intéressent le pied ou la cheville et peuvent être évitées par le port de chaussures montantes. En cas de morsure, le risque de décès semble nettement plus faible qu'avec les espèces précédentes.

L'envenimation par morsure de Vipéridés

Elle provoque toujours d'importants signes locaux d'apparition très rapide. Chez certaines espèces peu venimeuses, comme *Causus maculatus*, seul un œdème, parfois très important, accompagnera la douleur. Chez les

espèces les plus dangereuses, le tableau clinique, outre l'œdème et la douleur, est vite dominé par la double action hémorragique et nécrosante des enzymes et des toxines protéiques qui constituent le venin.

Le syndrome hémorragique

Il résulte d'une part de l'altération diffuse de la paroi des vaisseaux sanguins, d'autre part de l'altération des mécanismes biochimiques qui permettent au sang de coaguler. On observe ainsi une persistance du saignement au point de morsure, des saignements des muqueuses – notamment des gencives et du nez – et des hémorragies internes. Outre la perte volumétrique, le sang est altéré dans sa capacité à assurer le transport de l'oxygène et l'épuration du gaz carbonique. La tension artérielle diminue, le pouls s'accélère puis devient faible et un état de choc s'installe progressivement. La mort peut survenir en quelques heures ou quelques jours, parfois plus d'une semaine après la morsure quand une insuffisance rénale s'installe progressivement et empêche l'épuration des substances toxiques

issues de la destruction des cellules et des tissus. L'action nécrosante du venin est surtout locale. Dans un premier temps, c'est l'œdème qui domine. Il est souvent intense, dépassant en quelques heures une première puis une deuxième articulation et gagnant jusqu'à la racine du membre mordu. Des phlyctènes (cloques cutanées remplies de sérosités sanglantes) peuvent apparaître dès le premier jour près du site de la morsure et seront suivies d'une nécrose humide et suintante les jours suivants. Souvent associée à une gangrène, la nécrose aboutit à des pertes tissulaires parfois considérables qui pourront conduire – notamment dans le cas d'une morsure par *Bitis arietans* – à l'amputation d'une partie du membre mordu ou à des séquelles fonctionnelles particulièrement importantes.

Le diagnostic d'envenimation

Le diagnostic d'envenimation vipérine est basé sur la rapidité et l'importance de l'œdème, l'intensité de la douleur, puis éventuellement l'apparition d'un syndrome hémorragique et d'un état de choc. Comme un délai de plusieurs jours entre la morsure et le décès est fréquent, notamment avec *Echis ocellatus* et *Echis leucogaster*, l'apparition de signes de gravité doit conduire à l'évacuation même tardive du

malade vers la structure sanitaire la plus adaptée à la mise en route d'un traitement approprié, notamment des perfusions, une sérothérapie et si nécessaire une épuration extra-rénale.

Les morsures d'Élapidés

Les Élapidés constituent une famille de serpents dont deux genres sont particulièrement redoutables dans la région considérée par cet ouvrage : les mambas et les najas.

Le mamba noir

Dendroaspis polylepis est un serpent de très grande taille : les juvéniles dépassent rapidement 1,5 mètre et les adultes peuvent mesurer plus de 3 mètres. Contrairement à son nom, sa couleur n'est pas noire mais gris clair. Connus surtout du sud et de l'est du continent africain, c'est le plus rare des serpents venimeux des savanes d'Afrique de l'Ouest. Il chasse le jour et est extrêmement rapide. Du fait de sa vivacité et de sa grande taille, il est extrêmement dangereux d'essayer de le tuer ou de le capturer : le premier cas connu de morsure mortelle au Burkina Faso est survenu dans ces circonstances.



Le mamba vert *Dendroaspis viridis* est abondant dans les forêts de basse Casamance.



© J.-F. Trape

Attitude caractéristique d'un naja en position d'attaque. Ce *Naja haja* de grande taille a été capturé en savane dans les environs de Tahoua au Niger.

Le mamba vert

Dendroaspis viridis est limité à quelques secteurs de Casamance et de Gambie. Il affectionne les grands arbres où il chasse pendant la journée. Très vif et volontiers emporté par son élan, il lui arrive de tomber sur le sol à quelques pas d'un piéton ou d'un cycliste, d'où sa réputation usurpée de serpent agressif. En fait, même pour les professions les plus exposées – récolteur de vin de palme par exemple –, les accidents dus à cette espèce sont rares dans la région considérée par cet ouvrage. Par ailleurs, du fait de l'abondance des couleuvres arboricoles vertes du genre *Philothamnus*, c'est bien souvent par erreur qu'on croit l'observer. Le meilleur caractère distinctif est la couleur jaune d'or avec une trame noire de sa queue. Sa morsure est souvent mortelle.

Le naja cracheur à cou noir

Naja nigricollis est le plus remarquable des cinq espèces de najas (ou cobras) de la région couverte par cet ouvrage. Ce grand serpent est entièrement noir avec quelques écailles blanchâtres, roses ou rouge vif sur la partie antérieure de la face ventrale. Lorsqu'il est inquiet,

il se dresse et fait face en aplatissant son cou en forme de coiffe. L'orifice du canal d'évacuation de ses glandes venimeuses étant situé sur le devant de ses deux dents antérieures en forme de crochet, il est capable de projeter son venin vers l'avant à plusieurs mètres de distance. Il vise les yeux de la personne qui lui fait face avec une précision étonnante. L'action du venin est fortement irritante pour les yeux et un lavage prolongé à l'eau suivi de l'application d'un collyre antiseptique est nécessaire pour éviter le risque d'altération de la cornée. Les cas de morsures ne sont pas rares et c'est probablement l'Élapidé le plus souvent responsable d'envenimations graves en zone de savane d'Afrique de l'Ouest.

Le naja cracheur de Kati

Naja katiensis est un petit naja cracheur qui est resté longtemps confondu avec l'espèce précédente malgré sa description dès 1922 par Angel. Redécouvert par Roman en 1968, il reste encore assez mal connu bien qu'il soit souvent le plus abondant des Élapidés en zone de savane soudanienne. Sa couleur est habituellement brun rougeâtre, avec un collier noir plus ou moins nettement distinct. Son

venin est très actif mais la fréquence et la gravité habituelle de sa morsure restent mal connues.

Le naja d'Égypte

Naja haje possède une large distribution en Afrique. Il déploie sa coiffe pour faire face à un agresseur potentiel mais est incapable de projeter son venin à distance. C'est le naja favori des charmeurs de serpents. Sa morsure est très dangereuse et de nombreux cas mortels ont été rapportés. Au Sénégal, un charmeur de serpent bien connu du Sine-Saloum est ainsi décédé au début des années 1990 de la morsure d'un des spécimens qu'il gardait en captivité. On le reconnaît à sa grande taille et à sa coloration brunâtre ou jaunâtre. S'il est tué ou capturé, les petites écailles sous-oculaires qui séparent l'œil des labiales supérieures permettent de le distinguer de toutes les autres espèces de najas d'Afrique de l'Ouest.

Le naja noir et blanc

Naja melanoleuca est étroitement associé, en zone de savane, aux rivières et plans d'eau permanents. Comme l'espèce précédente, il déploie sa coiffe mais est incapable de projeter son venin à distance. De couleur dominante noire, il est facilement identifiable aux larges parties blanches de la moitié antérieure de sa face ventrale, à ses labiales supérieures blanches bordées de noir et aux larges anneaux éclaircis qu'il présente habituellement sur sa face dorsale. Bien que sa morsure soit potentiellement mortelle et que plusieurs décès aient été rapportés, ce naja n'est pas agressif et il semble qu'assez fréquemment sa morsure ne soit pas accompagnée d'inoculation de venin.

Le naja cracheur de Nubie

Naja nubiae est le plus récemment découvert (2003) des najas africains. Dans la région couverte par cet ouvrage, il semble limité au Sahara nigérien où il était jusqu'à présent confondu avec *Naja nigricollis*. Il n'existe pas de cas connu de morsure de l'homme par cette espèce, mais cela doit se produire occasionnellement. Le seul cas connu de projection de venin dans les yeux a été sans gravité.

L'envenimation par morsure d'Élapidé

Cette envenimation est habituellement peu douloureuse et les signes locaux sont souvent absents ou mineurs. En quelques dizaines de

minutes le tableau clinique est dominé par l'action neurologique paralysante du venin. Celui-ci bloque la transmission de l'influx nerveux au niveau des muscles, empêchant la commande musculaire. La paralysie progressive qui s'installe est d'abord très apparente au niveau des paupières qui ont tendance à tomber : c'est la ptôse palpébrale bilatérale. Plus tard, en deux à huit heures, la paralysie des muscles respiratoires aboutira à la mort. Les autres symptômes souvent rencontrés sont des picotements autour du point de morsure, des contractions intermittentes du membre mordu, une contracture de la bouche, des nausées et vomissements, des bourdonnements d'oreille, des points lumineux devant les yeux, une sensation de soif et de sécheresse des muqueuses, ou au contraire des larmoiements, une hypersalivation et une hypersudation. Le pouls s'accélère puis devient faible, un état de choc s'installe mais le cœur continuera longtemps à battre après l'arrêt respiratoire. Si le malade passe le cap de la première demi-journée, il guérira normalement sans séquelle. Dans le cas de *Naja nigricollis*, dont le venin est également nécosant, des séquelles locales parfois importantes sont fréquentes.

Le diagnostic

Le diagnostic d'envenimation par Élapidé est basé sur la discrétion des signes locaux contrastant avec la rapidité d'installation de signes généraux neurologiques et tout particulièrement l'apparition d'une ptôse palpébrale et de difficultés respiratoires. L'urgence est de permettre l'accès très rapide à une réanimation respiratoire, qui est seule capable d'éviter la mort par asphyxie si un sérum antivenimeux n'est pas disponible. Un bouche-à-bouche pendant l'évacuation vers une structure hospitalière disposant d'oxygène peut permettre de sauver la vie de la victime.

© J.-F. Trape



Le long crochet latéral de *Atractaspis aterrima*.

Les morsures d'Atractaspidés, de Colubridés et de Boidés

Les Atractaspidés

Ils constituent une famille de serpents fousisseurs longtemps rattachée aux Colubridés. À l'intérieur de cette famille, seules les espèces du genre *Atractaspis* présentent un danger pour l'homme. Elles possèdent un très long crochet venimeux implanté à l'avant de la bouche et dirigé vers l'arrière. Du fait de la longueur de ce crochet, les *Atractaspis* sont incapables d'inoculer leur venin directement par morsure. En revanche, ils peuvent piquer latéralement par torsion et mouvement latéral de la tête, un de leurs deux crochets faisant alors saillie au niveau de la commissure de la bouche. Ce type de piqûre intervient parfois quand ce serpent est surpris, par exemple lors du déplacement d'un objet posé sur le sol. Surtout, il risque de se produire quand on manipule l'animal. Les *Atractaspis* sont ainsi les seuls serpents qu'il ne faut jamais tenir par

l'arrière de la tête, car ils n'ont aucune difficulté à piquer latéralement le pouce ou le doigt qui les maintiennent. Leur venin, proche de celui des Vipéridés, est très nécrosant et le risque est grand de perdre le doigt piqué. Le risque de décès est faible mais possible.

Les Colubridés

Ils constituent une famille de serpents dont plusieurs genres possèdent des glandes venimeuses et des dents canaliculées, situées à l'arrière du maxillaire, susceptibles d'inoculer le venin (Colubridés opisthoglyphes). Théoriquement dangereuse en cas de morsure impliquant ces dents postérieures, la morsure de colubridé opisthoglyphe est en pratique toujours bénigne, à l'exception de celle occasionnée par deux espèces : *Dispholidus typus* et, dans une moindre mesure, *Toxicodryas blandingi*. Dans le cas de *Dispholidus typus*, dont les dents venimeuses postérieures sont très avancées, la probabilité d'inoculation de venin est importante. Le venin est hémotoxique et présente un risque élevé d'évolution fatale. Dans le cas de *Toxicodryas blandingi*, la grande taille de ce serpent augmente le risque de morsure profonde. Son venin est neurotoxique avec risque de collapsus cardio-vasculaire.



© J.-F. Trape

La plupart des Colubridés sont sans danger pour l'homme même lorsqu'ils possèdent des glandes venimeuses. La principale exception est *Dispholidus typus* dont la morsure peut être mortelle.



© J.-F. Trape

La morsure des Boidés n'est pas venimeuse mais un python de Séba de grande taille peut infliger de graves blessures s'il est menacé.



© J.-F. Trape

Les Leptotyphlopides, qui sont bien connus des populations rurales, sont toujours très craints malgré leur petite taille.

Ils sont totalement inoffensifs.

Les Boidés

Ces serpents ne présentent pas de dents venimeuses. Menacés, ils sont rarement agressifs, sauf le python de Séba qui présente en outre la particularité d'être le seul serpent africain susceptible – exceptionnellement – d'attaquer un enfant, voire un adulte, pour se nourrir.

Conduite à tenir devant une morsure de serpent

Toute morsure animale, même non venimeuse, peut être fatale pour l'homme si la plaie n'est pas désinfectée et sert de porte d'entrée à une infection. En cas de morsure de serpent, ce risque est d'autant plus grand que la cavité buccale est souvent riche en germes infectieux, dont ceux responsables de gangrène, et que les traitements traditionnels appliqués sur

le siège de la morsure constituent volontiers une source supplémentaire de contamination. Par ailleurs, un garrot trop serré laissé en place de nombreuses heures est capable de provoquer une ischémie redoutable qui nécessitera l'amputation du membre mordu même si le serpent responsable de la morsure n'est pas venimeux.

Quelques principes simples doivent guider la conduite à tenir en cas de morsure

1. Garder à l'esprit que la proportion de morsures mortelles est faible. Même en cas de morsure par une espèce hautement venimeuse, la probabilité de guérir sans traitement reste plus grande que celle de mourir. Beaucoup de paramètres imprévisibles ou encore mal compris entrent dans la gravité d'une morsure de serpent. En particulier, pour une même espèce, la quantité de venin inoculée varie considérablement d'un serpent à l'autre.
2. Chaque fois que possible, chercher à identifier le serpent responsable de la morsure : le

retrouver s'il a été tué ou si la végétation n'est pas trop dense, obtenir de la victime une description la plus précise possible du serpent et des circonstances de la morsure, examiner attentivement la trace de la morsure et notamment l'espacement entre les dents.

3. S'il existe une certitude ou une suspicion de morsure par *Echis*, *Bitis*, *Cerastes*, *Naja*, *Dendroaspis*, *Atractaspis* ou *Dispholidus*, mettre en place un bandage compressif léger de l'ensemble du membre mordu laissant apparaître le siège de la morsure. A défaut de bande de crêpe ou de tissu disponible, utiliser des vêtements. Ensuite, immobiliser avec une attelle le membre mordu et désinfecter la plaie avec un antiseptique, de l'alcool ou du savon.

4. Évacuer le blessé en véhicule ou en charrette vers la meilleure structure sanitaire joignable rapidement. Pendant cette évacuation, on peut utiliser les petits moyens classiques visant à réduire localement la quantité de venin : pierre noire de préférence, éventuellement aspiration instrumentale (Aspivenin®, Extractor®, Venom-Ex®) ou succion de la plaie. Il est déconseillé de pratiquer une incision. Si une paralysie respiratoire s'installe pendant l'évacuation, entreprendre un bouche-à-bouche. Si un œdème trop important survient, il faudra progressivement desserrer le bandage compressif au niveau de l'œdème.

5. À l'arrivée dans cette structure sanitaire, faire un bilan clinique précis de l'état du blessé et organiser la suite de sa prise en charge.

Le bilan clinique

Celui-ci visera d'une part à confirmer ou à infirmer l'envenimation et d'autre part à rechercher des signes de gravité. Il comportera au moins quatre gestes clés : (a) la recherche d'un œdème local extensif par examen visuel du site de la morsure ; (b) la recherche d'une hypotension ou d'un état de choc par la prise de la tension artérielle ; (c) la recherche d'un début de paralysie par l'examen des paupières et en faisant souffler la victime ; (d) la recherche d'un syndrome hémorragique par l'examen des gencives et de la salive.

La suite de la prise en charge sera fonction de la présence ou de l'absence de signes d'envenimation et de gravité, et des délais prévisibles pour l'accès à des transfusions, à une réanimation respiratoire et à un sérum antivenimeux.

1. Si l'examen clinique est normal (œdème léger et stabilisé, tension artérielle supérieure à 11, pas de saignement, pas de troubles neurologiques), on complétera cet examen par la réalisation d'un test de coagulation sur tube

sec (résultat normal : temps de coagulation inférieur à 30 minutes) et on mettra en observation le blessé pendant une douzaine d'heures.

2. Une menace d'état de choc (tension artérielle inférieure à 9) et un syndrome hémorragique doivent conduire à placer immédiatement une perfusion, ce qui est généralement possible dans beaucoup de dispensaires de brousse.

3. Un début de paralysie respiratoire peut longtemps être compensé par un bouche-à-bouche, ceci en attendant qu'une intubation avec oxygénothérapie soit possible.

4. Un syndrome hémorragique nécessite une prise en charge rapide. De plus, il est souvent accompagné de complications tardives, après plusieurs jours, qui sont du ressort d'un service de réanimation équipé, notamment en cas d'insuffisance rénale secondaire.

5. Dans beaucoup de cas d'envenimation grave (tension artérielle inférieure à 7, saignements diffus ou installation rapide d'une paralysie respiratoire), la seule chance de survie de la victime est l'injection intraveineuse d'une quantité souvent importante de sérum antivenimeux (jusqu'à 120 ml peuvent être nécessaires).

6. L'organisation de la prise en charge d'une morsure de serpent est désormais facilitée par le développement des communications (télécentres dans de nombreux villages, réseau de téléphonie portable couvrant un nombre croissant de localités et d'axes routiers, apparition des téléphones satellites). Il est essentiel de prendre contact le plus rapidement possible avec la structure sanitaire vers laquelle on évacue la victime.

Le sérum antivenimeux

Trop peu de personnes peuvent y avoir accès en Afrique. Pendant longtemps le sérum antivenimeux polyvalent IPSEAF produit par Pasteur Vaccins a été la référence pour le traitement des envenimations en Afrique tropicale. Malgré des problèmes de conservation à la chaleur et un risque limité de réactions allergiques, il a rendu d'immenses services. Ce sérum a malheureusement été retiré du commerce à la fin des années 1990 par Aventis Pasteur et aucun sérum équivalent à coût comparable n'est actuellement disponible dans les pays concernés par cet ouvrage.

Le nouveau sérum Favafrique® du même laboratoire est constitué de fragments purifiés d'immunoglobulines équines antivenimeuses de dix serpents africains, dont les huit les plus

dangereux des savanes d'Afrique de l'Ouest : *Echis ocellatus*, *Echis leucogaster*, *Bitis arietans*, *Naja haje*, *Naja melanoleuca*, *Naja nigricollis*, *Dendroaspis polylepis* et *Dendroaspis viridis*. Sa purification par chauffage et chromatographie supprime pratiquement tout risque infectieux secondaire, mais son coût est prohibitif pour les populations qui en ont le plus besoin : 65 000 CFA (99 €) l'ampoule de 10 ml, soit 390 000 CFA (595 €) le coût minimum du traitement d'une envenimation grave (au moins 60 ml répartis en trois injections intraveineuses lentes de 20 ml). La durée de conservation est de 3 ans à une température comprise entre 2 °C et 8 °C. Du fait de son prix bien trop élevé (12 fois supérieur à celui de l'ancien IPSER Afrique), Favafrique® est très peu distribué en Afrique et est presque toujours introuvable dans les pharmacies, les dispensaires et les hôpitaux. Connaître sa disponibilité auprès du fabricant relève du parcours du combattant. Il est conseillé de contacter le représentant d'Avantis Pasteur à Dakar (tél. : 00 221 822 83 12, 00 221 638 10 46 ou 00 221 839 92 00), la Cophase à Dakar (tél. : 00 221 849 32 80) la DEP ou Laborex à Bamako (tél. : 00 223 673 68 11, 00 229 07 90),

la Cophadis à Ouagadougou (tél : 00 226 50 43 54 98) et la Copharni à Niamey (tél : 00 227 97 70 91).

Avantis Pasteur n'ayant pas demandé d'autorisation de mise sur le marché hors d'Afrique, il est impossible de se procurer ce sérum en France ou ailleurs en Europe. Il n'est pas immédiatement disponible non plus dans les centres antipoisons : en cas de rapatriement sanitaire, les délais d'obtention d'une Autorisation temporaire d'utilisation (ATU) impliquent que ce sérum risque d'être obtenu trop tard. Il en est de même de Favirept®, du même fabricant, qui est adapté aux régions sahariennes (sérum polyvalent contre les morsures de *Bitis arietans*, *Echis leucogaster*, *Naja haje*, *Naja nigricollis*, *Cerastes cerastes* et *Macrovipera deserti*).

Face à des pratiques commerciales éthiquement inacceptables, il est urgent que soit trouvée une solution permettant de nouveau l'accès des populations d'Afrique de l'Ouest à une sérothérapie antivenimeuse. En collaboration avec l'IRD, un laboratoire mexicain a récemment débuté le développement d'un nouveau sérum destiné à l'Afrique subsaharienne. Il pourrait être assez rapidement disponible.



© J.-F. Trape

Traitement d'une morsure de serpent dans le Tagant (Mauritanie). Un emplâtre de bouse de vache recouvre la jambe de la victime afin de lutter contre l'œdème. À l'emplacement de la morsure, qui est situé derrière le talon, la pierre noire est appliquée pour aspirer le venin. L'accident s'est produit à l'intérieur de la tente de la victime, la veille de la prise de cette photographie, en soulevant une natte sous laquelle était dissimulé un *Echis leucogaster* de taille adulte qui a été tué et conservé. Toute la nuit les proches ont veillé la jeune femme, l'obligeant à parler dans le but de l'empêcher de perdre conscience. Elle a survécu à la morsure.



Partie 2

Cadre géographique

**Photo : © J.-F. Trape
Monts Hombori, Mali.**

Relief

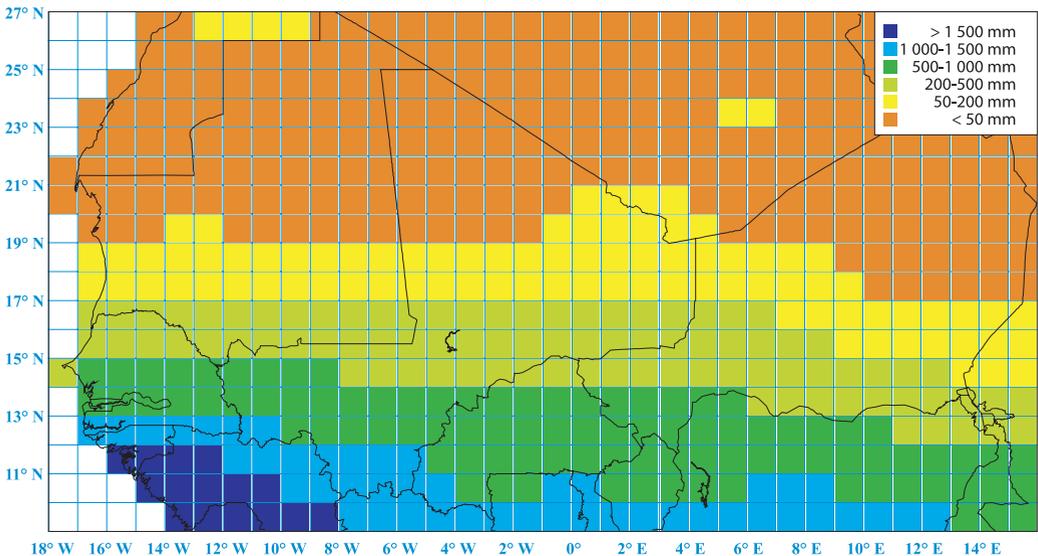
Les six pays qui constituent l'Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne et saharienne totalisent plus de 4 millions de kilomètres carrés. Malgré cette étendue considérable, l'altitude est presque toujours inférieure à 500 m et les principaux reliefs ne sont jamais très élevés. La colline la plus haute de Gambie n'atteint que 153 m. La plus grande partie du Sénégal est située à moins de 100 m au-dessus du niveau de la mer et le point culminant du pays, le mont Sambagalou, situé sur les contreforts du Fouta Djallon à la frontière de la Guinée, atteint seulement 581 m. En Mauritanie, le Kediet ej-jill, relief isolé près de Zouérate, culmine à 915 m. Une partie seulement des plateaux gréseux du Zemmour, de l'Adrar et du Tagant dépasse 500 m. Le Mali est formé majoritairement de plaines d'altitude inférieure à 350 m. La plus haute des buttes du Hombori atteint 1 155 m tandis que le plateau Mandingue, le plateau Dogon et l'Adrar des Ifoghas ont une altitude généralement comprise entre 400 m et 800 m. La majeure partie du Burkina Faso est constituée de plaines, entre 200 m et 400 m, les plateaux gréseux du sud-ouest du pays culminant à 749 m au pic de Nakourou. C'est au Niger, dans l'Air, que se trouvent les plus hauts sommets de l'Afrique de l'Ouest, avec notamment les monts Bagzane qui atteignent 2 020 m. Sauf dans l'Air et le nord-est du pays, l'altitude est habituellement inférieure à 500 m.

Climat et hydrographie

Le climat est caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche, débutant en octobre ou en novembre et finissant entre mai et juillet selon les régions, et d'une saison des pluies dont la durée est d'autant plus courte que l'on remonte vers le nord. La pluviométrie annuelle moyenne varie ainsi selon un gradient nord-sud de moins de 50 mm dans le nord de la Mauritanie, du Mali et du Niger à environ 1 100-1 300 mm dans le sud du Sénégal, du Mali et du Burkina Faso.

Du fait de la persistance de la sécheresse depuis le début des années 1970, qui a occasionné une diminution de la pluviométrie moyenne de 15 % à 40 % selon les régions, il s'est produit une descente générale vers le sud des isohyètes. Cela a fortement affecté la disponibilité en eaux de surface : l'étendue des lacs, mares et marais permanents, comme le lac Tchad ou la mare d'Oursi, a considérablement régressé, l'importance et la durée de mise en eau des mares temporaires ont diminué et de nombreux cours d'eau saisonniers ne coulent plus qu'épisodiquement. Dans le cas du Burkina Faso, la création de milliers de petits barrages pour lutter contre les conséquences de la sécheresse a au contraire permis d'augmenter le nombre de collections d'eau permanentes.

Trois fleuves principaux traversent les pays étudiés, tous ayant leur source dans le Fouta



Pluviométrie annuelle moyenne pendant la période 1970-2000.

Djalon en Guinée : le fleuve Gambie qui traverse le sud-est du Sénégal puis toute la longueur de la Gambie, le fleuve Sénégal qui naît de la jonction du Bakoye et du Bafing dans

l'ouest du Mali et sépare ensuite la Mauritanie du Sénégal, et le fleuve Niger qui présente un immense delta intérieur dans le centre du Mali avant d'atteindre les sables du Sahara puis



© J.-F. Trape

23° 00' N, 12° 00' W (Mauritanie)



© J.-F. Trape

20° 15' N, 13° 05' W (Mauritanie)



© J.-F. Trape

19° 01' N, 01° 50' E (Mali)



© J.-F. Trape

18° 55' N, 08° 33' E (Niger)



© J.-F. Trape

16° 26' N, 10° 19' W (Mauritanie)



© J.-F. Trape

16° 04' N, 03° 57' W (Mali)



© J.-F. Trape

15° 28' N, 16° 21' W (Sénégal)



© J.-F. Trape

15° 14' N, 01° 49' W (Mali)

orienter son cours vers l'ouest du Niger, descendre au sud vers le Nigeria et finalement se jeter dans le golfe de Guinée. Outre ces trois fleuves, quelques grands cours d'eau plus ou

moins permanents traversent plusieurs régions du sud de ces pays, notamment la Volta Noire au Burkina Faso, le Baoulé au Mali et la Falémé entre le Sénégal et le Mali.



14° 00' N, 00° 01' W (Burkina Faso)

© J.-F. Trape



13° 56' N, 10° 23' E (Niger)

© J.-F. Trape



13° 23' N, 16° 39' W (Gambie)

© J.-F. Trape



13° 10' N, 10° 38' W (Mali)

© J.-F. Trape



12° 53' N, 11° 34' W (Sénégal)

© J.-F. Trape



12° 30' N, 02° 25' E (Niger)

© J.-F. Trape



12° 22' N, 12° 20' W (Sénégal)

© J.-F. Trape



11° 14' N, 07° 46' W (Mali)

© J.-F. Trape

Végétation

Du fait de l'absence de relief significatif et de l'importance du gradient pluviométrique nord-sud, la végétation naturelle de cette partie de l'Afrique de l'Ouest est distribuée en quatre grandes bandes parallèles est-ouest étagées en latitude selon l'importance de la pluviométrie.

Au nord, le désert absolu occupe l'essentiel des régions où la pluviométrie est inférieure à 50 mm. Là où elle existe, la végétation est très discontinue, limitée à quelques plantes pérennes éparses quand la nature du sol le permet, et les oasis sont rares. Les pluies sporadiques permettent occasionnellement le développement d'une végétation éphémère.

Dans les régions où la pluviométrie est comprise entre 50 mm et 200 mm, la végétation dominante dans les vastes zones sableuses est une steppe herbeuse semi-désertique. La densité des arbustes et buissons, qui est largement déterminée par les conditions locales, est habituellement très faible, à l'exception notable des lits des oueds. Les arbustes ne dépassent pas 5 m de hauteur et mesurent souvent moins de 2 m. Les principaux reliefs – Adrar mauritanien, Tagant, Adrar des Ifoghas, Aïr – restituent ou conservent une partie des précipitations reçues sous forme de petites sources ou de gueltas autour desquelles la végétation est souvent dense, en particulier quand la nappe phréatique est proche. Outre les palmiers plantés par l'homme, on peut y trouver de grands tamarix et acacias.

Les régions où la pluviométrie est comprise entre 200 mm et 500 mm correspondent au cœur de la zone sahéenne. Les sols sont le plus souvent sablonneux et la végétation type est une formation herbeuse boisée, souvent à *Acacia raddiana*. Cet arbre buissonnant peut atteindre 8 m de haut dans la partie méridionale de son aire de répartition, mais ne dépasse guère 4 m ailleurs. C'est à cette espèce qu'appartenait l'arbre du Ténére, le seul arbre au monde indiqué sur les cartes routières. La densité des arbres et arbustes est très variable, principalement en fonction des apports d'eau, de la nature du sol et de plus en plus de l'intervention de l'homme. La graminée dominante est *Cenchrus biflorus*, plus connue et redoutée sous le nom de « cram-cram ». On considère volontiers que là où le cram-cram s'arrête, vers le nord commence le Sahara, vers le sud commence la savane soudanienne.

C'est dans les régions où la pluviométrie actuelle moyenne est comprise entre 500 mm

et 1 000 mm que s'étendent la savane et la forêt claire soudanienne. Plus ou moins transformées depuis longtemps par l'action de l'homme et soumises chaque année aux feux de brousse, elles ont subi ces trente dernières années le double assaut de la sécheresse et d'une déforestation massive consécutive à l'explosion démographique de ces régions à forte potentialité agricole. Rares sont les espaces protégés qui correspondent encore à la description classique de la savane arborée ou de la forêt claire soudanienne aux grands arbres à cimes plus ou moins jointives. Les paysages dominants dans les zones cultivées évoquent de grands parcs arborés, les seuls arbres épargnés étant ceux considérés comme utiles, essentiellement ceux présentant une importance économique. Dans les zones moins densément peuplées où les jachères sont plus longues, c'est la forêt claire ou la savane buissonnante à différents stades de régénération qui prédomine. Les forêts classées, souvent mal protégées, et les parcs nationaux constituent les seules reliques de la belle végétation naturelle de ces régions.

Dans le sud du Sénégal, du Mali et du Burkina Faso, la pluviométrie moyenne atteint 1 000 mm et dépassait encore récemment 1 300 mm. Ces régions appartiennent pour l'essentiel au domaine de transition soudano-guinéen. Les arbres sont surtout des espèces soudanaises qui atteignent ici une grande taille, tandis que les espèces sahéennes disparaissent totalement et que plusieurs espèces guinéennes commencent à apparaître. Les grandes forêts claires originelles de ces régions ont généralement disparu, remplacées par des cultures. Toutefois, il subsiste encore des zones plus ou moins préservées là où la pression démographique est moins forte, notamment en Casamance, malgré les coupes massives des charbonniers. Les rivières permanentes de ces régions sont bordées de forêts galeries dont les grands arbres permettent souvent un important développement des plantes qui recherchent l'ombre et l'humidité.

C'est la basse Casamance, entre Ziguinchor et le cap Skirring, qui constitue la région la plus arrosée des six pays étudiés. Bien que la pluviométrie soit désormais inférieure à 1 500 mm et que la mangrove domine, l'influence guinéenne est nette dans les rares îlots forestiers préservés. Sur le plan faunistique, plusieurs espèces de serpents de la forêt dense guinéenne remontent jusque dans cette partie de la Casamance.



Partie 3

L'identification des serpents

Photo : © J.-F. Trape
Grayia smithi.
Rivière Diani, Guinée.

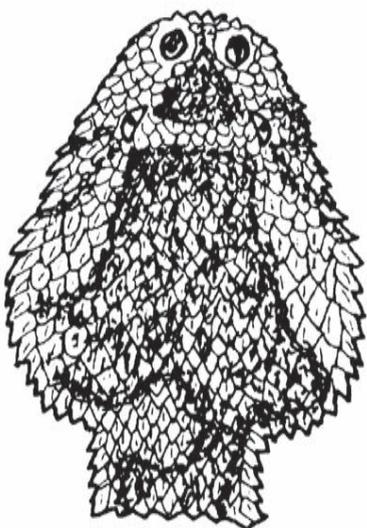


Figure 2 – Écaillure de la tête d'un Vipéridé.

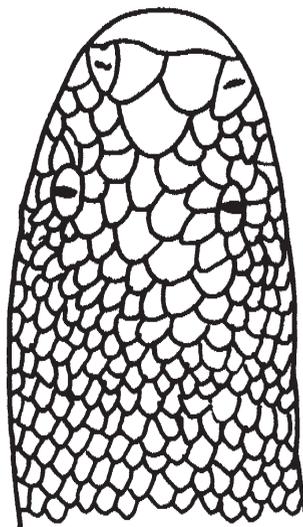


Figure 3 – Écaillure de la tête d'un Boïdé.

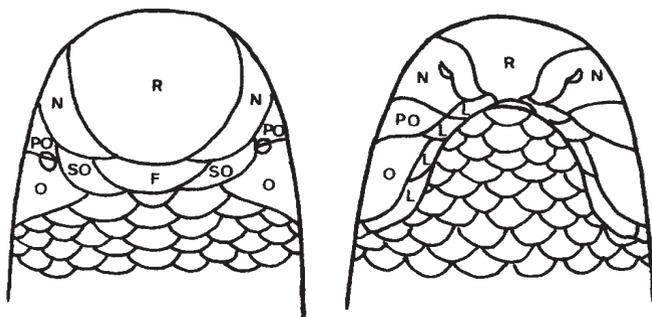
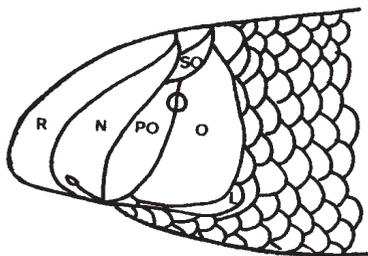


Figure 4
Écaillure de la tête d'un Typhlopidé. F : Frontale ; L : Labiale ; N : Nasale ; O : Oculaire ; PO : Préoculaire ; R : Rostrale ; SO : Supraoculaire.

Les préfrontales viennent en arrière des internasales. Ces deux plaques symétriques sont également fusionnées dans le genre *Prosymma*.

La frontale est une plaque médiane située entre les deux yeux dont elle est séparée par les supraoculaires.

Les supraoculaires sont deux plaques symétriques situées entre la frontale et l'œil.

Les pariétales sont deux plaques symétriques, souvent de grande taille, situées en arrière de la frontale et des supraoculaires.

Les nasales sont situées de chaque côté de la tête en arrière de la rostrale. Chacune est percée par l'orifice de la narine. Selon la forme de

cet orifice, elles peuvent être entières, semi-divisées ou divisées.

Les loréales sont des petites plaques symétriques sur le côté de la tête. Elles sont situées entre la nasale vers l'avant, les préoculaires vers l'arrière, la préfrontale vers le haut et les labiales supérieures vers le bas. Il n'y a pas de loréale chez les Élapidés, les Atractaspidés et les Colubridés du genre *Dasypeltis*.

Les préoculaires sont situées en avant de l'œil, habituellement au nombre d'une ou deux de chaque côté de la tête. Au moins une préoculaire est en contact avec la loréale (si elle existe) ou la nasale vers l'avant, la supraoculaire ou l'internasale vers le haut et une ou deux labiales supérieures vers le bas.

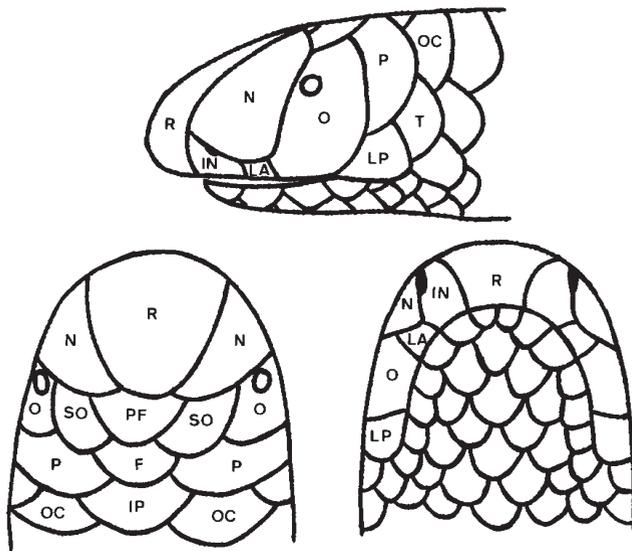


Figure 5
Écaillure de la tête d'un
Leptotyphlopidé. F : Frontale ;
IN : Infranasale ; IP : Interpariétale ;
LA : Labiale antérieure ;
LP : Labiale postérieure ;
N : Nasale ; O : Oculaire ;
OC : Occipitale ; P : Pariétale ;
PF : Préfrontale ; R : Rostrale ;
SO : Supraoculaire ; T : Temporale.

Les labiales supérieures (ou supralabiales) sont les plaques qui bordent les lèvres supérieures, depuis la rostrale jusqu'à l'arrière de la bouche. Vers le haut, elles sont habituellement en contact avec la nasale, la loréale, une préoculaire, l'œil, une postoculaire, une temporale antérieure et une temporale postérieure. Elles sont parfois séparées de l'œil par une ou plusieurs sous-oculaires.

Les sous-oculaires sont observées chez quelques espèces seulement. Elles séparent l'œil des labiales supérieures.

Les postoculaires sont situées en arrière de l'œil qu'elles séparent des temporales. Habituellement au nombre de un à trois, elles sont généralement en contact avec la supraoculaire et la pariétale vers le haut, une ou plusieurs temporales antérieures vers l'arrière, une ou deux labiales supérieures vers le bas, et une sous-oculaire chez certaines espèces.

Les temporales sont situées en arrière des postoculaires, entre les pariétales en haut et les labiales supérieures en bas. Elles sont souvent disposées sur deux rangs, parfois trois. Les temporales antérieures sont celles du premier rang qui touche les postoculaires. La formule temporale indique le nombre de temporales dans chaque rang. Ainsi, une formule 1 + 2 indique la présence d'une temporale antérieure et de deux temporales postérieures.

Les occipitales sont différenciées en plaques chez certaines espèces seulement. Elles sont situées à la partie postérieure du crâne, derrière les pariétales.

Sous la tête

La symphysiale est la plaque médiane située à l'extrémité antérieure du dessous de la tête.

Les labiales inférieures (ou infralabiales) bordent les lèvres inférieures de chaque côté de la symphysiale jusqu'à l'arrière de la bouche.

Les mentonnières sont situées en arrière de la symphysiale et souvent de la première paire de labiales inférieures. Ce sont de grandes plaques disposées habituellement sur un ou deux rangs entre les labiales inférieures.

Les gulaires sont les petites écailles situées en arrière des mentonnières. Elles sont limitées latéralement par les labiales inférieures et postérieurement par les premières ventrales.

Écaillures dorsale et ventrale

L'examen rapide de la face dorsale et de la face ventrale d'un serpent permet de préciser immédiatement si les écailles du dos et du ventre ont une forme identique ou si les écailles ventrales sont élargies.

Les Typhlopidés et les Leptotyphlopidés

Chez ces familles, toutes les écailles du corps sont similaires. En particulier, il n'existe pas

d'écailles ventrales individualisées. Pour distinguer ces deux familles et les espèces qui les composent, il est utile de compter le nombre de rangs d'écailles au milieu du corps. Ce décompte est difficile sans loupe chez les Leptotyphlopidés, en raison de leur très petite taille et de l'absence de repère lorsqu'on fait tourner le corps de l'animal pour le décompte. Chez les spécimens morts, il sera utile de transpercer auparavant le corps de l'animal avec une aiguille très fine pour faciliter ce décompte. Avec un peu d'expérience, on reconnaîtra un Leptotyphlopidé à son aspect général, le seul risque de confusion étant avec *Ramphotyphlops braminus* et certains Amphisbènes (reptiles apodes intermédiaires entre les lézards et les serpents ; leur corps annelé permet de les distinguer des Typhlopidés et des Leptotyphlopidés). L'identification de l'espèce chez les Leptotyphlopidés de la région considérée par cet ouvrage sera généralement possible, que le spécimen soit vivant ou mort, à partir de quelques caractères simples : la forme du museau en vue latérale, la coloration dorsale et ventrale, le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue, le rapport entre le diamètre du corps et la longueur totale. Si on dispose d'une bonne loupe, on pourra confirmer cette détermination

en comptant le nombre d'écailles longitudinales depuis l'arrière de la frontale jusqu'à l'extrémité de la queue et le nombre d'écailles sous-caudales entre l'orifice cloacal et l'extrémité de la queue.

Les Boidés, les Colubridés, les Atractaspidés, les Élapidés et les Vipéridés

Chez ces familles, les écailles du dessus et du dessous du corps sont différentes.

Les écailles dorsales sont disposées en plusieurs rangées sur le dessus et le côté du corps. Elles peuvent être lisses ou carénées, et disposées en rangs droits ou obliques (fig. 6 et 7). Une carène est une petite crête qui partage l'écaille en deux dans le sens de la longueur. Un rang est droit quand les deux côtés latéraux de chaque écaille sont grossièrement égaux et symétriques. Quand un rang est oblique, le recouvrement asymétrique de chaque écaille fait que ses côtés deviennent nettement inégaux.

Les écailles ventrales sont nettement élargies latéralement et disposées sur une seule rangée depuis le cou de l'animal jusqu'à la plaque anale qui recouvre l'orifice cloacal.

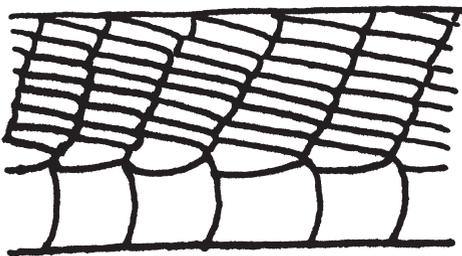


Figure 6
Rangs dorsaux obliques, écailles dorsales lisses.

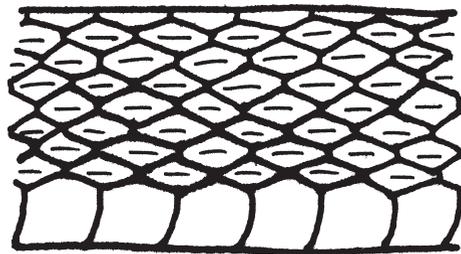


Figure 7
Rangs dorsaux droits, écailles dorsales carénées.

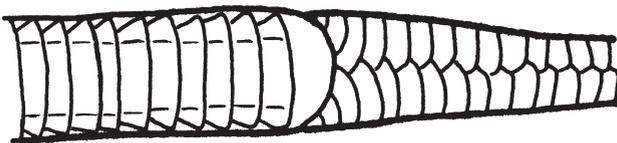


Figure 8
Écailles ventrales carénées, anale simple, sous-caudales divisées.

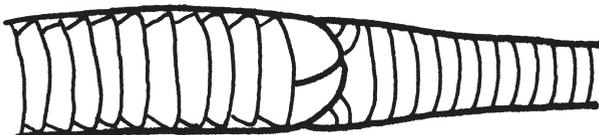


Figure 9
Écailles ventrales lisses, anale divisée, sous-caudales simples.

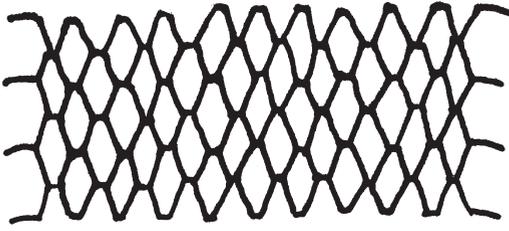


Figure 10
Rang vertébral élargi et bicaréné, écailles dorsales carénées disposées sur 15 rangs droits.

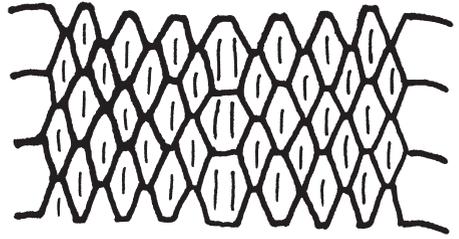


Figure 11
Rang vertébral non élargi, écailles dorsales lisses disposées sur 19 rangs droits.

Elles peuvent être lisses ou carénées latéralement (fig. 8 et 9). Elles sont habituellement comptées depuis la première écaille plus large que longue en arrière des gulaires jusqu'à l'écaille qui précède celle qui recouvre l'orifice cloacal. Dans la méthode de DOWLING (1951), la première ventrale correspond au premier rang dorsal, ce qui réduit habituellement d'une à trois écailles le décompte des ventrales.

La plaque anale est l'écaille qui recouvre l'orifice cloacal où débute la queue. Elle est simple ou divisée (fig. 8 et 9).

Les écailles sous-caudales sont situées sous la queue, entre l'orifice cloacal et la petite écaille simple et effilée qui est située à l'extrémité de la queue lorsque celle-ci est complète. Elles peuvent être simples ou entièrement ou partiellement divisées (fig. 8 et 9) et carénées ou non.

Le rang vertébral est le rang central d'écailles dorsales, au milieu du dos. Il est parfois élargi et peut être lisse ou comporter une carène simple, double ou triple (fig. 10 et 11).

Détermination du sexe

L'appareil génital du mâle comprend deux hémipénis situés à la base de la queue. Ils ne sont apparents que lors de l'érection et un seul est utilisé lors de la copulation.

La détermination du sexe est possible chez un serpent fixé dans l'alcool ou le formol en pratiquant une incision médiane de quelques centimètres de long à la base de la queue, en arrière de l'orifice cloacal. Les hémipénis apparaîtront comme deux longs cordons blancs bien individualisés de chaque côté de l'incision.

Chez un spécimen fraîchement tué, il est possible de deviner les hémipénis par pression sur la base de la queue ou par injection de liquide à l'intérieur de celle-ci.

Capter un serpent vivant

La plupart des espèces de serpents sont totalement inoffensives. Comme toutes les espèces animales, elles sont utiles à l'équilibre écologique et peuvent rendre service à l'homme – par exemple en limitant la multiplication de rongeurs qui ravagent les cultures, prolifèrent dans les greniers ou constituent des réservoirs de maladies transmissibles à l'homme.

Savoir identifier un serpent permet d'une part de ne pas prendre peur inutilement devant une espèce inoffensive, ce qui est le cas de la majorité des serpents rencontrés, et d'autre part de reconnaître immédiatement quand il y a danger. Capturer un serpent vivant afin de l'identifier avec certitude puis le relâcher est assez facile, en particulier la nuit (beaucoup d'espèces ne fuient pas lorsqu'elles sont éclairées avec une lampe torche) et après une forte pluie (beaucoup de serpents entrent en activité et les espèces fousseuses et terrestres sont chassées de leurs abris par l'eau). Cela peut se faire sans risque à condition de respecter quelques principes simples :

1. Ne jamais chercher à capturer vivant un serpent susceptible d'appartenir à une espèce dangereuse. L'appréhension va augmenter considérablement les risques de maladroites – qui pourront être fatales. De plus, les serpents en captivité sont les champions de l'évasion. Aussi, avant de chercher à capturer un serpent, il faudra l'observer suffisamment longtemps pour s'assurer avec certitude qu'il n'appartient pas aux genres suivants : *Echis*, *Bitis*, *Cerastes*, *Atractaspis*, *Dendroaspis*, *Naja* et *Dispholidus*. Si ces quatre premiers genres sont facilement identifiables car ils se déplacent lentement ou restent immobiles quand on les découvre, le risque de confusion est grand pour les trois autres genres, ce qui expose à une morsure fatale.

2. A moins de connaître déjà parfaitement les serpents de sa région, ne chercher à capturer que des spécimens de petite taille, moins d'un mètre par exemple. Les serpents de plus grande taille ont souvent bien plus de force et de vivacité que prévu, ce qui expose au risque de morsure.

3. Immobiliser le serpent avec un bâton en le plaçant le plus près possible de sa tête. Appuyez ensuite fermement un deuxième bâton sur sa tête (à défaut d'un deuxième bâton, on peut rapprocher progressivement le premier bâton du dessus de la tête, mais l'opération est parfois délicate).

4. Quand la tête du serpent est immobilisée, vérifier de nouveau qu'il ne s'agit pas d'un *Atractaspis* (tête petite dans le prolongement du corps, sans cou marqué, et corps uniformément noir ou brun foncé). On pourra alors saisir le serpent au niveau du cou. Une fois celui-ci fermement saisi, vérifier une nouvelle fois qu'il est sans danger en contrôlant d'abord l'absence de petites écailles sur le dessus de la tête (ce qui exclut un Vipéridé dangereux) puis la présence d'une loréale (ce qui exclut un Élapidé et un Atractaspididé). Si les écailles dorsales sont obliques, on s'assurera

qu'il ne s'agit pas de *Dispholidus typus*, dont la coloration est très variable (verte, brune ou noirâtre) mais dont les écailles fortement carénées, le rang vertébral élargi et l'œil de grande taille facilitent l'identification, ni de *Toxicodryas blandingi* qui présente lui aussi le rang vertébral élargi. On vérifiera aussi l'absence de sous-oculaires, car, sauf en zone saharienne, il s'agirait de *Causus maculatus*, dont la morsure n'est pas mortelle mais très douloureuse. Une fois ces vérifications faites, le serpent pourra être manipulé, notamment pour compter le nombre de rangs d'écailles dorsales, celui de ventrales et de sous-caudales, et vérifier les autres caractères utilisés dans les clés de détermination. On pourra ensuite le relâcher.

Conserver un serpent mort

La répartition géographique précise de la plupart des espèces de serpents rencontrés en Afrique de l'Ouest reste encore très mal



© J.-F. Trape

Capture d'un *Rhamphiophis oxyrhynchus* près de Simiri (Niger). De nombreuses espèces de serpents peuvent être saisies derrière la tête sans danger. Les espèces du genre *Atractaspis* constituent une exception redoutable : les maintenir ainsi derrière la tête occasionne systématiquement une piqûre du pouce ou de l'index, qui peut être mortelle, en raison de l'existence de deux longs crochets latéraux que ces serpents hautement venimeux font sortir vers l'arrière de la commissure de la bouche.

connue, ainsi que leur abondance relative dans différents milieux écologiques. De plus, il est probable que plusieurs espèces encore inconnues restent à découvrir. Ainsi, sur les 81 espèces traitées dans cet ouvrage, sept ont été découvertes depuis moins de dix ans. Ces découvertes reposent le plus souvent sur l'examen de séries importantes de spécimens : une particularité de l'écaillure qui était passée inaperçue ou considérée comme une anomalie rare au sein d'une espèce connue se révèle être le caractère distinctif d'une espèce non encore décrite. Par ailleurs, apprendre à reconnaître les différentes espèces de serpents est très facilité quand on a accès à des spécimens conservés en collection. Pour toutes ces raisons, il est toujours utile de conserver dans un récipient hermétiquement fermé contenant de l'alcool ou du formol un serpent qui a été tué. Le formol présente l'avantage d'être un excellent fixateur, permettant une conservation optimale de l'animal. On l'utilisera plus ou moins fortement dilué. Pour un volume du formol du commerce – qui est en général déjà dilué à 40 % – on ajoutera classiquement 9 volumes d'eau pour la conservation d'un seul spécimen dans un

grand bocal. On ajoutera seulement 4 ou 5 volumes d'eau si beaucoup de spécimens doivent être fixés et conservés dans le même récipient (cas d'un bidon laissé de nombreux mois dans un village). Il est cependant souvent difficile de se procurer du formol et peu agréable d'examiner un spécimen ainsi conservé. Aussi, le plus souvent on utilisera de l'alcool à 70°, qui est disponible partout dans les dispensaires et les pharmacies, et qui convient parfaitement. On peut aussi utiliser l'alcool à brûler du commerce, de préférence en le diluant légèrement afin de ramener son taux d'alcool aux environs de 70°. Là encore, il faudra utiliser des dilutions plus faibles ou renouveler fréquemment l'alcool au début de la conservation si plusieurs spécimens doivent être conservés dans un même récipient. Sauf pour les petits spécimens, il est important de pratiquer plusieurs incisions dans l'abdomen du serpent afin de faciliter la pénétration du liquide. Dans le récipient, on introduira une étiquette cartonnée sur laquelle sera mentionné au crayon le nom de la localité de capture du serpent.



Typhlopidé (*Typhlops lineolatus*)



Leptotyphlopidé (*Leptotyphlops albiventer*)



Écailles ventrales élargies (vue ventrale de *Lycophidion albomaculatum*)



Boidé (*Python regius*)

Clé de détermination des familles de serpents

- A – Ressemble à un ver de terre, notamment les petits spécimens. Tête et queue peu distincts même chez les grands spécimens. Écailles ventrales et dorsales identiques. .
Longueur comprise entre 3 cm et 66 cm *Aller en B*
– Aspect classique d'un serpent. Queue effilée facilement distinguable de la tête.
Écailles ventrales élargies. Longueur comprise entre moins de 10 cm et plusieurs
mètres *Aller en C*
- B – 14 ou 16 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Queue moyenne à
minuscule, le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris
entre 6 et 37 Famille des **Leptotyphlopidés** (clé page 43)
– De 20 à 34 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Queue minuscule,
le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 28 et 69 ...
..... Famille des **Typhlopidés** (clé page 40)
- C – De 37 à 96 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps
..... Famille des **Boïdés** (clé page 40)
– De 13 à 37 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps *Aller en D*
- D – Présence d'un grand nombre de petites écailles sur le dessus de la tête,
leur dimension et leur forme étant similaires à celles des écailles situées sur la nuque
et le dos. En vue dorsale, de 6 à 20 écailles séparent les deux yeux
..... Famille des **Vipéridés** (sauf genre **Causus**) (clé page 41)
– Écailles du dessus de la tête différenciées en plaques céphaliques dont la surface
des plus grandes est au moins le triple de celle des écailles situées sur la nuque
et le dos. En vue dorsale, 3 plaques séparent les deux yeux *Aller en E*
- E – Présence d'une ou plusieurs loréales *Aller en F*
– Absence de loréale *Aller en G*
- F – Moins de 27 sous-caudales avec présence de sous-oculaires
..... Famille des **Vipéridés**, genre **Causus** (clé page 47)
– Plus de 30 sous-caudales ou absence de sous-oculaires
..... Famille des **Colubridés** (sauf genre **Dasypeltis**) (clé page 43)
- G – Écailles dorsales carénées
..... Famille des **Colubridés**, genre **Dasypeltis** (clé page 43)
– Écailles dorsales lisses *Aller en H*
- H – Une seule postoculaire Famille des **Atractaspidés** (clé page 45)
– Au moins deux postoculaires Famille des **Élapidés** (clé page 46)

Clé de détermination des Typhlopidés

- 1 – 20 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps. Dessus du corps uniformément noir ***Ramphotyphlops braminus*** (page 54)
 - De 24 à 34 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps. Dessus du corps jamais uniformément noir 2

- 2 – De 24 à 28 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue supérieur à 50 ***Typhlops lineolatus*** (page 56)
 - De 30 à 34 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue inférieur à 50 ***Typhlops punctatus*** (page 58)

Clé de détermination des Leptotyphlopidés

- 1 – Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue supérieur à 18.
 - De 14 à 16 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps 2
 - Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue inférieur à 18. Toujours 14 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps 3

- 2 – 16 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps. Plus de 400 écaillés longitudinales. Museau pointu. Dessus du corps de couleur ocre ***Rhinoleptus koniagui*** (page 74)
 - 14 rangs d'écaillés transversales au milieu du corps. Moins de 300 écaillés longitudinales. Museau arrondi. Dessus du corps brun foncé ***Leptotyphlops bicolor*** (page 66)

- 3 – Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue inférieur à 9 4
 - Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue supérieur à 9,5 5

- 4 – Plus de 300 écaillés longitudinales. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps supérieur à 70 ***Leptotyphlops adleri*** (page 60)
 - Moins de 230 écaillés longitudinales. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps inférieur à 60 ***Leptotyphlops albiventer*** (page 62)

- 5 – Moins de 380 écailles longitudinales. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps compris entre 52 et 105. Museau arrondi ou proéminent, jamais crochu 6
- Plus de 450 écailles longitudinales. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps compris entre 99 et 196. Museau crochu
..... ***Leptotyphlops algeriensis*** (page 64)
- 6 – Plus de 287 écailles longitudinales. Dessus du corps rosâtre. Museau proéminent 7
- De 260 à 299 écailles longitudinales. Dessus du corps brun foncé. Museau arrondi ...
..... ***Leptotyphlops rouxestevae*** (page 72)
- 7 – Moins de 320 écailles longitudinales. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 10,2 et 13,9. Zone sahélo-soudanienne
..... ***Leptotyphlops boueti*** (page 68)
- Plus de 325 écailles longitudinales. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 12,7 et 17,5. Sahara ***Leptotyphlops cairi*** (page 70)

Clé de détermination des Boïdés

- 1 – Écailles sous-caudales simples 2
- Écailles sous-caudales doubles (en totalité ou en majorité) 3
- 2 – De 9 à 12 écailles entre les yeux ***Gongylophis colubrinus*** (page 76)
- 5 écailles entre les yeux ***Gongylophis muelleri*** (page 78)
- 3 – 4 grandes fossettes sensorielles entre le museau et l'œil. De 51 à 63 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. De 191 à 207 ventrales. De 28 à 37 sous-caudales
..... ***Python regius*** (page 80)
- 2 grandes fossettes sensorielles entre le museau et l'œil. De 81 à 96 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. De 265 à 294 ventrales. De 55 à 80 sous-caudales
..... ***Python sebae*** (page 82)



© J.-F. Trape

Vipéridé (*Echis leucogaster*)



© J.-F. Trape

Colubridé (*Rhamphiophis oxyrhynchus*)



© J.-F. Trape

Atractaspididé (*Atractaspis watsoni*)



© J.-F. Trape

Élapidé (*Dendroaspis viridis*)

Clé de détermination des Colubridés

- | | |
|--|---|
| 1 – Écailles dorsales carénées | 2 |
| – Écailles dorsales lisses | 12 |
| 2 – 15 à 19 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps | 3 |
| – 21 à 29 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps | 8 |
| 3 – Moins de 205 ventrales | 4 |
| – Plus de 210 ventrales | <i>Mehelya crossi</i> (page 128) |
| 4 – Écailles dorsales droites | 5 |
| – Écailles dorsales obliques | 7 |
| 5 – 15 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. Rang vertébral élargi | 6 |
| – 19 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. Rang vertébral non élargi | |
| | <i>Crotaphopeltis hotamboeia</i> (page 88) |
| 6 – Plus de 55 sous-caudales, ventrales lisses | <i>Gonionotophis granti</i> (page 102) |
| – Moins de 50 sous-caudales, ventrales carénées .. | <i>Mehelya gabouensis</i> (page 130) |
| 7 – Rang vertébral élargi. Troisième et quatrième labiales supérieures en contact avec l'œil. 19 rangs d'écailles dorsales | <i>Dispholidus typus</i> (page 96) |
| – Rang vertébral non élargi. Quatrième et cinquième labiales supérieures en contact avec l'œil. 15 rangs d'écailles dorsales | <i>Thrasops occidentalis</i> (page 66) |

8 – Moins de 160 ventrales	<i>Afronatrix anoscopus</i> (page 84)	9
– Au moins 190 ventrales		
9 – Écailles dorsales droites. Présence de plusieurs loréales et de sous-oculaires. De 10 à 13 labiales supérieures sans contact avec l'œil	<i>Spalerosophis cliffordi</i> (page 160)	
– Écailles dorsales obliques. Absence de loréale et de sous-oculaires. 7 labiales supérieures, la troisième et la quatrième en contact avec l'œil		10
10 – Coloration beige clair uniforme ou présence de taches sombres médianes et latérales alternées. Zone sahélienne et soudanienne		11
– Taches médianes et latérales alignées et très contrastées, toutes partiellement brun foncé et noir. Casamance et zone soudano-guinéenne	<i>Dasypeltis confusa</i> (page 90)	
11 – Coloration jamais uniformément beige clair. De 207 à 221 ventrales et de 56 à 67 sous-caudales chez les mâles (rapport LT/LQ < 6,5), de 214 à 237 ventrales et de 45 à 57 sous-caudales chez les femelles (rapport LT/LQ > 6,5)	<i>Dasypeltis sahelensis</i> (page 94)	
– Coloration soit uniformément beige clair, soit rosâtre avec des taches médianes et latérales brun-rouge. De 219 à 242 ventrales et de 66 à 86 sous-caudales chez les mâles (rapport LT/LQ < 6,5), de 234 à 262 ventrales et de 59 à 73 sous-caudales chez les femelles (rapport LT/LQ > 6,5)	<i>Dasypeltis gansi</i> (page 92)	
12 – 15 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps		13
– 17 à 33 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps		19
13 – Une seule internasale et une seule préfrontale		14
– Deux internasales et deux préfrontales		15
14 – De 136 à 151 ventrales et de 29 à 36 sous-caudales (mâles) ou de 153 à 168 ventrales et de 17 à 23 sous-caudales (femelles)	<i>Prosymna meleagris</i> (page 144)	
– De 149 à 165 ventrales et de 32 à 39 sous-caudales (mâles) ou de 166 à 187 ventrales et de 19 à 27 sous-caudales (femelles)	<i>Prosymna greigerti</i> (page 142)	
15 – Moins de 152 ventrales		16
– Plus de 155 ventrales		17
16 – Deux temporales antérieures. Plus de 100 sous-caudales quand la queue est intacte	<i>Grayia tholloni</i> (page 106)	
– Une seule temporale antérieure. De 60 à 80 sous-caudales quand la queue est intacte	<i>Natriciteres variegata</i> (page 136)	
17 – Écailles dorsales droites. Coloration brun clair avec des barres et lignes noires	<i>Dromophis praeornatus</i> (page 100)	
– Écailles dorsales obliques. Coloration verte		18
18 – De 187 à 209 ventrales. De 130 à 158 sous-caudales fortement carénées. Intérieur de la bouche clair. Une ou deux temporales antérieures	<i>Philothamnus semivariegatus</i> (page 140)	
– De 158 à 186 ventrales. De 93 à 137 sous-caudales non carénées. Intérieur de la bouche noir. Une seule temporale antérieure	<i>Philothamnus irregularis</i> (page 138)	
19 – 17 ou 19 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps		20
– 21 à 33 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps		38

20 – Rostrale fortement développée et protubérante, anguleuse ou en forme de bec ou de bouclier	21
– Rostrale arrondie et non protubérante	23
21 – Rostrale protubérante en forme de bouclier. 19 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. De 33 à 47 sous-caudales. Sahara <i>Lytorhynchus diadema</i> (page 124)	
– Rostrale de forme différente. 17 ou 19 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps	22
22 – Rostrale anguleuse. Moins de 75 sous-caudales .. <i>Malpolon moilensis</i> (page 126)	
– Rostrale en forme de bec. Plus de 75 sous-caudales	
..... <i>Rhamphiphis oxyrhynchus</i> (page 158)	
23 – Frontale traversée en son milieu par une ligne médiane claire partant du museau. Présence d'une large bande vertébrale claire	
..... <i>Psammophis sudanensis leucogaster</i> (page 156)	
– Frontale non traversée en son milieu par une ligne médiane claire partant du museau	24
24 – Une seule temporale antérieure	25
– Deux ou trois temporales antérieures	32
25 – Moins de 60 sous-caudales	26
– Plus de 60 sous-caudales	29
26 – 19 rangs d'écailles dorsales	<i>Crotaphopeltis hippocrepis</i> (page 90)
– 17 rangs d'écailles dorsales	27
27 – Mentonnières antérieures deux fois plus longues que les postérieures	
..... <i>Lycophidion irroratum</i> (page 120)	
– Mentonnières antérieures et postérieures sensiblement de même taille	28
28 – Coloration noire avec des bandes transversales blanches	
..... <i>Lycophidion semicinctum</i> (page 122)	
– Coloration noire uniforme ou avec de grandes taches orangées	
..... <i>Lycophidion albomaculatum</i> (page 118)	
29 – 19 rangs d'écailles dorsales (rarement 17)	30
– 17 rangs d'écailles dorsales	31
30 – Labiales supérieures claires bordées de noir. De 139 à 150 ventrales	
..... <i>Natriciteres olivacea</i> (page 134)	
– Labiales supérieures sans bordure noire. De 165 à 190 ventrales	
..... <i>Meizodon coronatus</i> (page 132)	
31 – Internasales de 2 à 3 fois plus courtes que les préfrontales. De 138 à 159 ventrales. De 89 à 107 sous-caudales	<i>Dromophis lineatus</i> (page 98)
– Internasales à peine plus courtes que les préfrontales. De 151 à 179 ventrales. De 65 à 95 sous-caudales	<i>Hemirhagerrhis nototaenia</i> (page 112)
32 – Écailles dorsales droites. Milieux aquatiques en zone soudanienne.	<i>Grayia smithi</i> (page 108)
– Écailles dorsales obliques	33
33 – Pupille verticale. De 55 à 73 sous-caudales <i>Telescopus variegatus</i> (page 164)	
– Pupille ronde. Au moins 90 sous-caudales	34

34 – Anale simple. Coloration dorsale brunâtre uniforme. Quatre labiales inférieures en contact avec les mentonnières antérieures. Basse Casamance	
..... <i>Psammophis phillipsi</i> (page 150)	
– Anale divisée	35
35 – Plus de 184 ventrales	36
– Moins de 184 ventrales	37
36 – Plus de 140 sous-caudales. Zone soudano-sahélienne	
..... <i>Psammophis elegans</i> (page 148)	
– Moins de 130 sous-caudales. Zone saharienne	
..... <i>Psammophis aegyptius</i> (page 146)	
37 – Huit labiales supérieures, la quatrième et la cinquième en contact avec l'œil	
..... <i>Psammophis sibilans</i> (page 154)	
– Neuf labiales supérieures, la cinquième et la sixième en contact avec l'œil. Zone saharienne.	
..... <i>Psammophis schokari</i> (page 152)	
38 – De 21 à 25 rangs d'écailles dorsales	39
– De 29 à 33 rangs d'écailles dorsales	41
39 – Pupille ronde. Écailles dorsales droites. De 83 à 117 sous-caudales. Zone saharienne	
..... <i>Haemorrhois algirus</i> (page 108)	
– Pupille verticale. Écailles dorsales obliques	40
40 – De 205 à 230 ventrales. De 55 à 83 sous-caudales. Zone sahélienne et saharienne	
..... <i>Telescopus tripolitanus</i> (page 162)	
– De 240 à 289 ventrales. De 120 à 147 sous-caudales. Casamance	
..... <i>Toxicodryas blandingi</i> (page 168)	
41 – Pupille ronde. Deux ou trois temporales antérieures. De 75 à 90 sous-caudales	
..... <i>Haemorrhois dorri</i> (page 110)	
– Pupille verticale. Une seule temporale antérieure. Moins de 73 sous-caudales	42
42 – Coloration dorsale noirâtre. Pas de ligne claire sur le côté de la tête	
..... <i>Lamprophis fuliginosus</i> (page 114)	
– Coloration dorsale marron. Deux lignes claires sur le côté de la tête	
..... <i>Lamprophis lineatus</i> (page 116)	

Clé de détermination des Atractaspididés

1 – De 15 à 17 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. Pas de temporale antérieure	2
– 19 à 35 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps. Une ou deux temporales antérieures	4
2 – Pas de préoculaire. De 165 à 214 ventrales. De 19 à 41 sous-caudales	
..... <i>Amblyodipsas unicolor</i> (page 170)	
– Une préoculaire. Moins de 178 ou plus de 218 ventrales. Moins de 22 ou plus de 40 sous-caudales	3

- 3 – Sous-caudales simples. De 140 à 177 ventrales. De 41 à 65 sous-caudales.
Six labiales supérieures ***Aparallactus lunulatus nigrocollaris*** (page 172)
– Sous-caudales divisées. De 219 à 261 ventrales. De 11 à 21 sous-caudales.
Six ou sept labiales supérieures ***Polemon neuwiedi*** (page 184)
- 4 – De 19 à 21 rangs d'écaillés dorsales au milieu du corps. De 244 à 300 ventrales
..... ***Atractaspis aterrima*** (page 174)
– De 25 à 35 rangs d'écaillés dorsales au milieu du corps. Moins de 252 ventrales 5
- 5 – Une seule grande temporale antérieure. Cinq labiales supérieures
..... ***Atractaspis dahomeyensis*** (page 176)
– Deux temporales antérieures. Six labiales supérieures 6
- 6 – De 25 à 27 rangs d'écaillés dorsales au milieu du corps. Sept gulaires en contact avec
les mentonnières ***Atractaspis micropholis*** (page 180)
– De 27 à 35 rangs d'écaillés dorsales au milieu du corps. Cinq gulaires en contact avec
les mentonnières 7
- 7 – De 198 à 218 ventrales. La troisième et la quatrième labiale supérieure largement
en contact avec l'œil. Grande frontale, sa longueur de 3,2 à 4,2 fois plus grande que
la jonction médiane des pariétales ***Atractaspis microlepidota*** (page 178)
– De 213 à 242 ventrales. La quatrième labiale supérieure seule en contact avec l'œil,
ou parfois également contact ponctuel de la troisième labiale supérieure.
Petite frontale, sa longueur de 2,3 à 3,5 fois plus grande que la jonction médiane
des pariétales ***Atractaspis watsoni*** (page 182)

Clé de détermination des Élapidés

- 1 – 13 rangs d'écaillés dorsales au milieu du corps 2
– 19 à 27 rangs d'écaillés dorsales au milieu du corps. Plus de 40 sous-caudales 4
- 2 – Plus de 100 sous-caudales. Grand serpent vert ... ***Dendroaspis viridis*** (page 188)
– Moins de 30 sous-caudales Coloration dorsale noirâtre avec souvent des anneaux
clairs 3
- 3 – Six labiales supérieures. Abdomen sombre ***Elapsoidea trapei*** (page 192)
– Sept labiales supérieures. Abdomen clair
..... ***Elapsoidea semiannulata moebiusi*** (page 190)
- 4 – Plus de 240 ventrales. Plus de 120 sous-caudales. Anale divisée
..... ***Dendroaspis polylepis*** (page 186)
– Moins de 230 ventrales. Moins de 80 sous-caudales. Anale simple 5

- 5 – Labiales supérieures séparées de l'œil par des sous-oculaires *Naja haje* (page 194)
– Au moins une labiale supérieure en contact avec l'œil 6
- 6 – Écailles dorsales sur 19 rangs. Labiales supérieures postérieures claires bordées
de noir *Naja melanoleuca* (page 198)
– Au moins 21 rangs d'écailles dorsales. Pas de rebord noir sur les labiales supérieures
..... 7
- 7 – Moins de 188 ventrales. Coloration dorsale brun-rouge *Naja katiensis* (page 196)
– Plus de 188 ventrales 8
- 8 – Écailles dorsales sur 21 rangs (rarement 23). Tête et corps en majeure partie noirâtres
..... *Naja nigricollis* (page 200)
– Écailles dorsales sur 23 à 27 rangs. Tête et corps en majeure partie brunâtres.
Une tache noire sous l'œil. Sahara nigérien *Naja nubiae* (page 202)

Clé de détermination des Vipéridés

- 1 – Présence d'un grand nombre de petites écailles sur le dessus de la tête, leur dimension
et leur forme étant similaires à celles des écailles situées sur la nuque et le dessus du dos.
En vue dorsale, de 6 à 20 écailles séparent les deux yeux 2
– Les écailles du dessus de la tête sont différenciées en forme de plaques céphaliques,
la surface des plus grandes plaques étant au moins le triple de celle des écailles
situées sur la nuque et le dessus du dos. En vue dorsale, 3 plaques séparent les deux
yeux. Présence de sous-oculaires. Sous-caudales divisées
..... *Causus maculatus* (page 206)
- 2 – Écailles sous-caudales simples 3
– Écailles sous-caudales divisées 4
- 3 – De 121 à 167 ventrales blanches à points sombres. De 17 à 30 sous-caudales.
Moins de 26 sous-caudales chez les spécimens à plus de 157 ventrales
..... *Echis ocellatus* (page 214)
– De 158 à 189 ventrales uniformément blanches. De 25 à 39 sous-caudales.
Plus de 30 sous-caudales chez les spécimens à moins de 168 ventrales
..... *Echis leucogaster* (page 212)
- 4 – De 99 à 128 ventrales. De 23 à 27 rangs d'écailles dorsales. De 16 à 26 sous-caudales.
Jamais de cornes sur le dessus de la tête. Zones sablonneuses du Sahara uniquement
..... *Cerastes vipera* (page 210)
– Plus de 129 ventrales. De 27 à 37 rangs d'écailles dorsales 5
- 5 – Sahara et zone sahélienne limitrophe. Habituellement deux grandes cornes sur
le dessus de la tête. De 130 à 165 ventrales. De 25 à 42 sous-caudales.
Écailles sur les flancs avec des carènes présentant de minuscules dents de scie
..... *Cerastes cerastes* (page 208)
– Zones soudanienne et sahélienne, milieux humides du Sahara. Jamais de corne sur
le dessus de la tête. De 132 à 150 ventrales. De 15 à 30 sous-caudales.
Carènes ne présentant jamais des dents de scie *Bitis arietans* (page 204)

Tableaux comparatifs des principales caractéristiques de l'écaillure

Ces tableaux récapitulent les principales caractéristiques de l'écaillure de chaque espèce, cela afin de faciliter l'identification rapide d'un spécimen sans avoir recours aux clés de détermination. La légende des abréviations utilisées est indiquée en fin de tableau.

TYPHLOPIDÉS et LEPTOTYPHLOPIDÉS

Écailles du dessus et du dessous du corps identiques

Espèces	ET	LT/LQ	LT/DC	EL	SC	Remarques
<i>Leptotyphlops albiventer</i>	14	6,1-8,8	34-51	165-216	26-40	
<i>Leptotyphlops adleri</i>	14	6,6-8,7	77-93	303-316	41-50	
<i>Leptotyphlops rouxestevae</i>	14	9,7-11,9	66-96	260-299	31-36	
<i>Leptotyphlops boueti</i>	14	10,2-13,9	55-105	288-319	30-34	
<i>Leptotyphlops caïri</i>	14	12,7-17,5	52-94	325-370	30-36	
<i>Leptotyphlops algeriensis</i>	14	13,7-17,5	99-196	490-569	41-47	museau crochu
<i>Leptotyphlops bicolor</i>	14	23,0-36,8	31-69	247-288	9-16	
<i>Rhinoleptus koniagui</i>	16	19,6-26,3	79-160	428-546	22-30	museau pointu
<i>Ramphotyphlops braminus</i>	20	28-45	40-73	306-348	11-13	
<i>Typhlops lineolatus</i>	24-28	56-69	21-40	295-431	6-11	
<i>Typhlops punctatus</i>	30-34	37-49	19-42	352-465	6-11	

BOÏDÉS

Écailles ventrales élargies

Au moins 37 rangs d'écailles dorsales au milieu du corps

Espèces	D	aD	dD	V	A	SC	aSC	Remarques
<i>Gongylophis muelleri</i>	37-48	lisse	dr	172-188	s	14-24	s	nY : 5
<i>Gongylophis colubrinus</i>	44-59	caréné	dr	162-205	s	19-28	s	nY : 9-12
<i>Python regius</i>	51-63	lisse	dr	191-207	s	28-37	div	4 fossettes
<i>Python sebae</i>	81-96	lisse	dr	265-294	s	55-80	s/div	2 fossettes

VIPÉRIDÉS

Écailles ventrales élargies

Petites écailles sur le dessus de la tête similaires à celles du dos (sauf *Causus maculatus*)

Espèces	D	aD	dD	V	A	SC	aSC	Remarques
<i>Causus maculatus</i>	17-21	lisse	dr/obl	118-147	s	14-26	div	SO
<i>Cerastes vipera</i>	23-27	caréné	dr/obl	99-128	s	16-26	div	
<i>Echis ocellatus</i>	23-33	caréné	dr	121-167	s	17-30	s	
<i>Echis leucogaster</i>	25-33	caréné	dr	158-189	s	25-39	s	
<i>Cerastes cerastes</i>	27-35	caréné	dr/obl	130-165	s	25-42	div	Cornes
<i>Bitis arietans</i>	28-37	caréné	dr/obl	132-150	s	15-30	div	

COLUBRIDÉS

Écailles ventrales élargies

Plaques du dessus de la tête nettement plus grandes que les écailles du dos

Présence d'une loréale (sauf les espèces du genre *Dasypeltis*)

Espèces	D	aD	dD	V	A	SC	aSC	Remarques
<i>Natriciteres variegata</i>	15	lisse	dr	124-143	div	60-80	div	
<i>Prosymna meleagrís</i>	15	lisse	dr	136-168	s	17-36	div	I = 1, PF = 1
<i>Grayia tholloni</i>	15	lisse	dr	130-149	div	110-135	div	
<i>Prosymna greigerti</i>	15	lisse	dr	149-187	s	19-39	div	I = 1, PF = 1
<i>Philothamnus irregularis</i>	15	lisse	obl	158-186	div	93-137	div	SC lisses
<i>Dromomphis praeornatus</i>	15	lisse	dr	161-191	div	107-133	div	
<i>Gonionotophis granti</i>	15	caréné	dr	162-178	s	59-82	div	RVé, V lisses
<i>Mehelya gabouensis</i>	15	caréné	dr	172-176	s	< 50	div	RVé, V carénées
<i>Philothamnus semivariiegatus</i>	15	lisse	obl	187-209	div	130-158	div	SC carénées
<i>Thrasops occidentalis</i>	15	caréné	obl	172-187	div	119-140	div	
<i>Dromomphis lineatus</i>	17	lisse	dr	138-159	div	89-107	div	T = 1+2
<i>Psammomphis s. leucogaster</i>	17	lisse	obl	148-180	div	90-129	div	LI = 10(4)
<i>Hemirhagerhís nototaenia</i>	17	lisse	dr	151-179	div	65-95	div	
<i>Psammomphis schokari</i>	17	lisse	obl	167-181	div	104-121	div	LS = 9(5-6)
<i>Psammomphis sibilans</i>	17	lisse	obl	159-183	div	97-120	div	LS = 8(4-5)
<i>Psammomphis phillipsi</i>	17	lisse	obl	164-185	s	93-108	div	LI = 9-10(4)
<i>Rhamphiophis oxyrhynchus</i>	17	lisse	dr	164-195	div	80-108	div	
<i>Lycophidion albomaculatum</i>	17	lisse	dr	180-210	s	33-53	div	Taches
<i>Lycophidion semicinctum</i>	17	lisse	dr	182-208	s	35-57	div	Barres
<i>Lycophidion irroratum</i>	17	lisse	dr	158-193	s	30-54	div	
<i>Psammomphis elegans</i>	17	lisse	obl	186-211	div	142-172	div	
<i>Mehelya crossi</i>	17	caréné	dr	220-240	s	53-68	div	RVé
<i>Natriciteres olivacea</i>	17-19	lisse	dr	139-150	div	70-90	div	
<i>Malpolon moilensis</i>	17-19	lisse	dr	139-188	div	48-73	div	
<i>Grayia smithi</i>	17-19	lisse	dr	145-168	div	84-106	div	
<i>Psammomphis aegyptius</i>	17-19	lisse	obl	185-199	div	111-123	div	LS = 9(5-6)
<i>Lytorhynchus diadema</i>	19	lisse	dr	155-195	div	33-47	div	
<i>Crotaphopeltis hotamboeia</i>	19	caréné	dr	157-182	s	31-47	div	
<i>Dispholidus typus</i>	19	caréné	obl	164-201	div	95-131	div	RVé
<i>Meizodon coronatus</i>	19	lisse	dr	165-190	div	61-75	div	
<i>Crotaphopeltis hippocrepis</i>	19	lisse	dr	163-187	s	38-58	div	
<i>Telescopus variegatus</i>	19	lisse	obl	198-233	div	55-73	div	
<i>Afronatrix anoscopus</i>	21-27	caréné	dr	134-159	div	56-75	div	SO
<i>Telescopus tripolitanus</i>	21-23	lisse	obl	205-230	div	55-83	div	
<i>Dasypeltis sahelensis</i>	21-23	caréné	obl	207-237	s	45-67	div	L = 0
<i>Dasypeltis gansi</i>	21-25	caréné	obl	219-262	s	59-86	div	L = 0
<i>Toxicodryas blandingi</i>	21-25	lisse	obl	240-289	div	120-147	div	RVé
<i>Dasypeltis confusa</i>	23-26	caréné	obl	213-242	s	53-73	div	L = 0
<i>Haemorrhóis algirus</i>	23-25	lisse	dr	205-240	s/div	83-117	div	
<i>Spalerosophis cliffordi</i>	25-29	caréné	dr	208-248	s	62-81	div	SO
<i>Haemorrhóis dorri</i>	29-31	lisse	dr	228-260	div	75-90	div	
<i>Lamprophis fuliginosus</i>	29-33	lisse	dr	201-243	s	47-72	div	Noir
<i>Lamprophis lineatus</i>	29-31	lisse	dr	208-241	s	47-71	div	Brun

ATRACTASPIDIDÉS

Écailles ventrales élargies

Plaques sur le dessus de la tête nettement plus grandes que les écailles du dos

Absence de loréale

Une seule postoculaire

Espèces	D	aD	dD	V	A	SC	aSC	Remarques
<i>Aparallactus l. nigrocollaris</i>	15	lisse	dr	140-177	s	41-65	s	TA = 0
<i>Polemon newwiedi</i>	15	lisse	dr	219-261	div	11-21	div	TA = 0
<i>Amblydipsas unicolor</i>	15-17	lisse	dr	165-214	div	19-41	div	PrO = 0, TA = 0
<i>Atractaspis aterrima</i>	19-21	lisse	dr	244-300	s	17-25	s	TA = 1
<i>Atractaspis micropholis</i>	25-27	lisse	dr	211-230	s	26-32	s/div	TA = 2, G = 7
<i>Atractaspis watsoni</i>	27-35	lisse	dr	213-242	s	21-30	s/div	TA = 2, G = 5
<i>Atractaspis microlepidota</i>	29-31	lisse	dr	198-218	s	21-26	s/div	TA = 2, G = 5
<i>Atractaspis dahomeyensis</i>	29-35	lisse	dr	210-250	s	22-30	s/div	TA=1

ÉLAPIDÉS

Écailles ventrales élargies

Plaques sur le dessus de la tête nettement plus grandes que les écailles du dos

Absence de loréale

Au moins deux postoculaires

Espèces	D	aD	dD	V	A	SC	aSC	Remarques
<i>Elapsoidea s. moebiusi</i>	13	lisse	obl	145-167	s	15-28	div	LS = 7(3-4)
<i>Elapsoidea trapei</i>	13	lisse	obl	155-170	s	18-27	div	LS = 6(2-3)
<i>Dendroaspis viridis</i>	13	lisse	obl	211-225	div	111-125	div	
<i>Naja melanoleuca</i>	19	lisse	obl	211-228	s	65-76	div	
<i>Naja haje</i>	19-23	lisse	obl	199-226	s	53-70	s/div	SO
<i>Naja nigricollis</i>	21	lisse	obl	189-216	s	55-72	div	
<i>Naja katiensis</i>	23-25	lisse	obl	160-186	s	42-59	div	
<i>Dendroaspis polylepis</i>	23-25	lisse	obl	251-266	div	122-131	div	
<i>Naja nubiae</i>	23-27	lisse	obl	207-226	s	56-69	div	

Légende des abréviations

ET : Nombre de rangs d'écailles transversales au milieu du corps

LT/LQ : Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue

LT/DC : Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps

EL : Nombre d'écailles longitudinales entre la rostrale et l'extrémité de la queue

SC : Nombre de sous-caudales

D : Nombre de rangs d'écailles dorsales au milieu du corps

aD : Aspect des dorsales (lisse ou caréné)

dD : Disposition des dorsales (droites : dr ; obliques : obl)

V : Nombre de ventrales

A : Aspect de l'anale (simple : s ; divisé : div)

aSC : Aspect des sous-caudales (simple : s ; divisé : div ; partiellement simple et divisé : s/div)

I : Internasale. G : Gulaires antérieures. L : Loréale. LS : Labiales supérieures. PF : Préfrontale

PrO : Préoculaire. RVé : Rang vertébral élargi. SO : Sous-oculaires présentes. TA : Temporale antérieure

nY : Nombre d'écailles entre les yeux.

Tableau comparatif des longueurs

Ce tableau indique la longueur maximale connue pour chaque espèce. Pour faciliter l'identification d'un serpent qui a été simplement aperçu, il est ainsi possible d'écarter les espèces dont la longueur maximum est inférieure. Il est à noter que la longueur d'un serpent est habituellement très inférieure au maximum connu pour son espèce.

Espèces	Maximum (cm)	Espèces	Maximum (cm)
<i>Leptotyphlops albiventer</i>	13*	<i>Echis leucogaster</i>	83
<i>Leptotyphlops adleri</i>	14*	<i>Telescopus tripolitanus</i>	84
<i>Ramphotyphlops braminus</i>	17	<i>Gongylophis colubrinus</i>	90
<i>Leptotyphlops rouxestevae</i>	18	<i>Telescopus variegatus</i>	90
<i>Leptotyphlops bicolor</i>	19	<i>Atractaspis micropholis</i>	91
<i>Leptotyphlops boueti</i>	21	<i>Dasypeltis confusa</i>	97
<i>Leptotyphlops cairi</i>	25	<i>Haemorrhois dorri</i>	100
<i>Leptotyphlops algeriensis</i>	29	<i>Dasypeltis gansi</i>	102
<i>Polemon newwiedi</i>	35	<i>Naja katiensis</i>	107
<i>Prosymna greigerti</i>	36	<i>Lamprophis fuliginosus</i>	110
<i>Mehelya gabouensis</i>	37*	<i>Amblyodipsas unicolor</i>	114
<i>Natriciteres variegata</i>	40	<i>Philothamnus irregularis</i>	115
<i>Prosymna meleagris</i>	40	<i>Lamprophis lineatus</i>	120
<i>Rhinoleptus koniagui</i>	41	<i>Grayia tholloni</i>	120
<i>Lytorhynchus diadema</i>	45	<i>Dromophis lineatus</i>	121
<i>Lycophidion irroratum</i>	45	<i>Mehelya crossi</i>	125
<i>Hemirhagerrhis nototaenia</i>	50	<i>Malpolon moilensis</i>	135
<i>Aparallactus l. nigrocollaris</i>	52	<i>Psammophis s. leucogaster</i>	137
<i>Gonionotophis granti</i>	53	<i>Philothamnus semivariegatus</i>	140
<i>Cerastes vipera</i>	53	<i>Haemorrhois algirus</i>	140
<i>Echis ocellatus</i>	55	<i>Psammophis schokari</i>	148
<i>Atractaspis dahomeyensis</i>	56	<i>Naja nubiae</i>	148
<i>Natriciteres olivacea</i>	60	<i>Python regius</i>	150
<i>Lycophidion albomaculatum</i>	62	<i>Psammophis aegyptius</i>	150
<i>Typhlops lineolatus</i>	64	<i>Rhamphiophis oxyrhynchus</i>	159
<i>Dasypeltis sahelensis</i>	64	<i>Spalerosophis cliffordi</i>	165
<i>Meizodon coronatus</i>	65	<i>Psammophis sibilans</i>	175
<i>Atractaspis aterrima</i>	65	<i>Psammophis elegans</i>	175
<i>Typhlops punctatus</i>	66	<i>Psammophis phillipsi</i>	180
<i>Atractaspis microlepidota</i>	67	<i>Dispholidus typus</i>	182
<i>Elapsoidea s. moebiusi</i>	67	<i>Bitis arietans</i>	190
<i>Elapsoidea trapei</i>	68	<i>Naja nigricollis</i>	225
<i>Atractaspis watsoni</i>	70	<i>Dendroaspis viridis</i>	239
<i>Causus maculatus</i>	70	<i>Thrasops occidentalis</i>	245
<i>Crotaphopeltis hippocrepis</i>	75	<i>Grayia smithi</i>	255
<i>Lycophidion semicinctum</i>	75	<i>Naja haje</i>	260
<i>Afronatrix anoscopus</i>	75	<i>Naja melanoleuca</i>	270
<i>Dromophis praeornatus</i>	79	<i>Toxicodryas blandingi</i>	274
<i>Cerastes cerastes</i>	80	<i>Dendroaspis polylepis</i>	425
<i>Gongylophis muelleri</i>	80	<i>Python sebae</i>	980
<i>Crotaphopeltis hotamboeia</i>	81		

*Données sur un petit nombre de spécimens. La longueur maximale est probablement supérieure.



Partie 4

Présentation des espèces

Photo : © J.-F. Trape
Cerastes vipera, Ténéré (Niger).

Famille
Typhlopidae

Famille
Leptotyphlopidae

Famille
Boidae

Famille
Colubridae

Famille
Atractaspididae

Famille
Elapidae

Famille
Viperidae

espèce

Ramphotyphlops braminus (Daudin, 1803)

noms communs

Ramphotyphlops brame*Flower-pot Blind Snake*

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Coloration noirâtre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 20 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Queue très petite, le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 28 et 45. Présent en zone côtière seulement.

Dimensions

Longueur habituelle entre 6 cm et 15 cm, maximum 17 cm. Diamètre du corps : 1,5 à 4 mm.

Répartition et habitat

Bandes côtières de l'Afrique tropicale et du sud de l'Asie, îles de l'océan Indien et du Pacifique, Antilles, ouest de l'Amérique du Sud. Dans la zone considérée, connu seulement de la région de Dakar et de la ville de Nouakchott. Ailleurs en Afrique de l'Ouest, connu des environs d'Abidjan, Lomé et Cotonou. Associé aux milieux sablonneux et sols légers littoraux.

Description

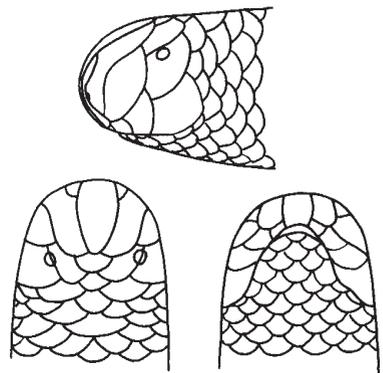
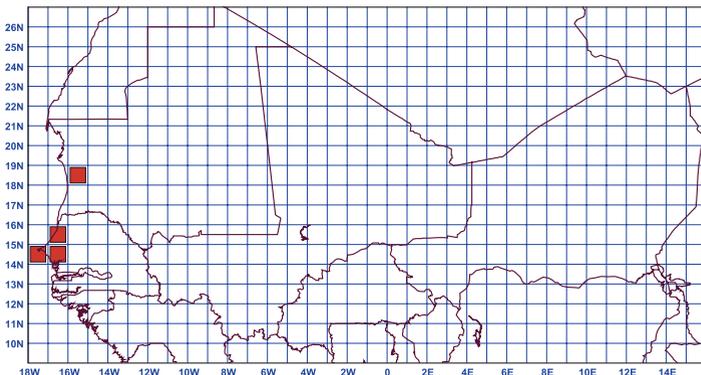
Le museau est arrondi. Les yeux sont bien visibles. La rostrale est étroite dorsalement ; ventralement elle occupe dans sa partie la plus large moins du tiers de la largeur de la tête. Il existe toujours 20 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Le nombre d'écailles longitudinales varie de 306 à 348. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre

du corps est compris entre 40 et 73. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 28 et 45. Le nombre de sous-caudales varie de 11 à 13 (Sénégal).

La coloration est noirâtre ou brun foncé sur le dos et un peu plus claire sur le ventre. Le dessous du museau et la région anale sont souvent dépourvus de pigmentation, parfois aussi le bout de la queue.

Histoire naturelle

C'est la seule espèce de serpent qui soit parthénogénétique. Tous les individus sont des femelles triploïdes (chacune possède trois exemplaires de chaque chromosome) dont les œufs sont fertiles sans qu'une fécondation soit nécessaire. Dissimulés entre les racines des plantes transportées par l'homme partout dans le monde à travers l'histoire, des spécimens solitaires ont ainsi pu coloniser de nombreuses régions tropicales du globe et en particulier un grand nombre d'îles. Ce serpent fouisseur se nourrit de fourmis et de termites. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape

Ramphotyphlops braminus.
Dakar (Sénégal).



© J.-F. Trape

Ramphotyphlops braminus.
Dakar (Sénégal).

espèce

Typhlops lineolatus Jan, 1863

famille
Typhlopidae

noms communs

Typhlops ligné

Lineolate Blind Snake

identification rapide

Corps cylindrique, avec tête et queue peu distinctes. Écailles dorsales et ventrales identiques. De 24 à 28 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Aspect quadrillé, chaque écaille présentant une bordure brun foncé.

Dimensions

Longueur habituelle entre 15 cm et 40 cm, maximum 64 cm.

Répartition et habitat

Espèce de savane soudano-guinéenne et guinéenne à large distribution géographique, depuis le Sénégal jusqu'à l'Afrique orientale et l'Angola.

Description

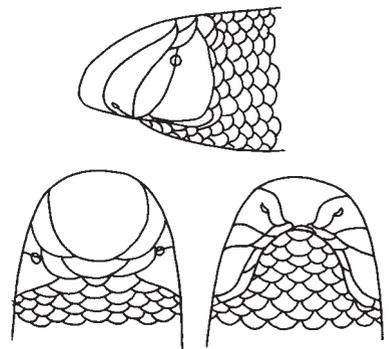
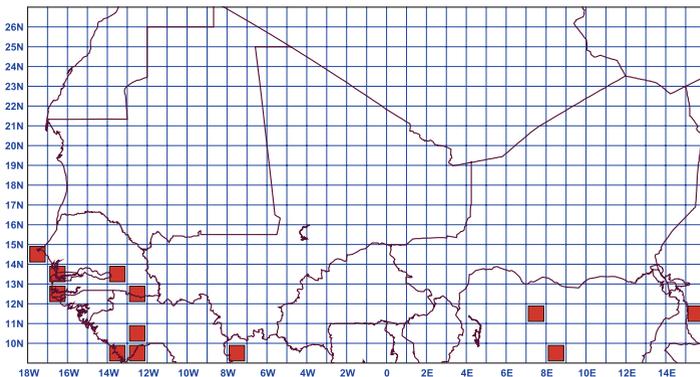
Le museau est arrondi et proéminent. Les yeux sont bien visibles. La nasale est semi-divisée avec une base large qui est généralement en contact seulement avec la première labiale, parfois aussi avec une petite partie de la deuxième labiale. Il existe habituellement 26 ou 28 rangs d'écailles transversales au milieu du corps (minimum 24, maximum 28 en Afrique de l'Ouest et 32 en Afrique de l'Est). Le nombre d'écailles longitudinales varie entre 295 et 431 ; il est en moyenne plus faible chez les mâles que chez les femelles. Le nombre de sous-caudales varie de 6 à 11. Le rap-

port entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 21 et 40. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 56 et 69.

La coloration est très particulière, avec sur chaque écaille un demi-cercle convexe vers l'avant, de teinte brune ou noirâtre, délimitant une zone claire. L'aspect d'ensemble est celui d'un quadrillage régulier du corps de l'animal. Sur la face ventrale, ce quadrillage est moins marqué mais il n'existe pas de limite nette entre la coloration dorsale et ventrale. Dans la zone considérée, peut être confondu seulement avec *T. punctatus*.

Histoire naturelle

C'est un serpent fouisseur que l'on trouve dans les amas de feuilles, les bois morts en décomposition, les terriers et les termitières. Il est souvent rencontré sur le sol après une forte pluie. Il se nourrit exclusivement de petits invertébrés, surtout de fourmis et de termites. Comme tous les Typhlopides, il est strictement inoffensif pour l'homme.





©J.-F. Trape

Typhlops lineolatus.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Typhlops lineolatus.
Médina Djikoye (Saloum, Sénégal).

espèce

Typhlops punctatus (Leach, 1819)

famille
Typhlopidae

noms communs

Typhlops ponctué

Spotted Blind Snake

identification rapide

Corps cylindrique, avec tête et queue peu distinctes. Écailles dorsales et ventrales identiques. De 30 à 34 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Aspect quadrillé, les écailles dorsales présentant une bordure brun foncé (savane soudanienne) ou aspect tacheté noir et blanc (zone guinéenne).

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 50 cm, maximum 66 cm.

Répartition et habitat

Depuis le Sénégal jusqu'à l'Ouganda. Savane et forêt claire, mais pénètre aussi en zone de forêt dense dégradée en bordure du bloc forestier guinéo-congolais.

Description

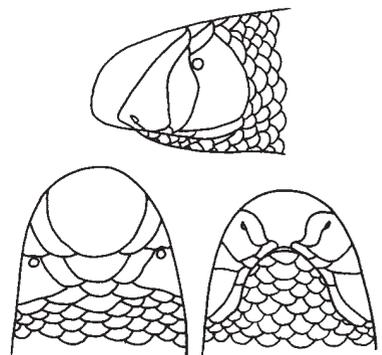
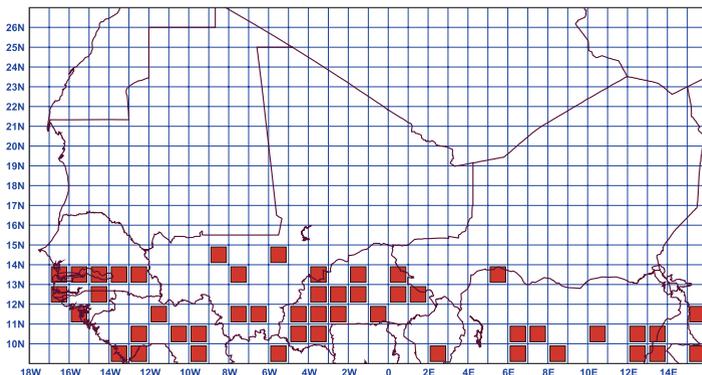
Le museau est arrondi et proéminent. Les yeux sont bien visibles. La nasale est semi-divisée avec une base large qui borde entièrement la première et la deuxième labiale. Il existe de 30 à 34 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Le nombre d'écailles longitudinales varie de 352 à 465 ; il est en moyenne plus faible chez les mâles (352 à 417) que chez les femelles (384 à 465). Le nombre de sous-caudales varie de 6 à 11. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 19 et 42. Le rap-

port entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 37 et 49.

La coloration habituelle en zone de savane d'Afrique de l'Ouest ressemble à celle de l'espèce précédente, chaque écaille dorsale étant bordée de sombre. Sur la face ventrale, cette trame sombre disparaît en général totalement, et il existe ainsi une limite irrégulière mais très nette entre la coloration dorsale et ventrale. Les spécimens des zones plus humides – basse Casamance et sud du Mali – présentent souvent un type différent de coloration avec une trame atténuée et des amas d'écailles noires disposés de façon irrégulière sur le corps de l'animal. Le statut de cette forme tachetée est incertain.

Histoire naturelle

Proche du précédent, ce typhlops vit dans les amas de végétaux morts, les terriers et les termitières. Il est souvent rencontré sur le sol après une forte pluie. Il se nourrit également de petits invertébrés. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape

Typhlops punctatus (forme rayée, savane).
Environs de Garango (Burkina Faso).



© J.-F. Trape

Typhlops punctatus (forme tachetée, forêt).
Djibonker (Casamance, Sénégal).

espèce

Leptotyphlops adleri Hahn et Wallach, 1998

noms communs

Leptotyphlops d'Adler*Adler's Worm Snake*

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écaillés au milieu du corps. Museau proéminent. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue inférieur à 9. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps supérieur à 70. À la loupe binoculaire : plus de 300 écailles longitudinales, de 41 à 50 sous-caudales.

Dimensions

Connu par un petit nombre d'exemplaires dont le plus grand mesure 13,5 cm de long pour une largeur de 1,5 mm.

Répartition et habitat

Connu des environs de Kédougou et de Haute Casamance au Sénégal, de Tonkuy au Burkina Faso, de Bongor au Tchad, du nord du Cameroun et de Birao en République centrafricaine. Distribution probablement très étendue en zone de savane soudanienne d'Afrique de l'Ouest.

Description

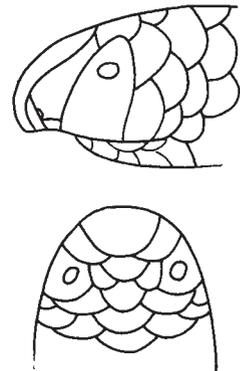
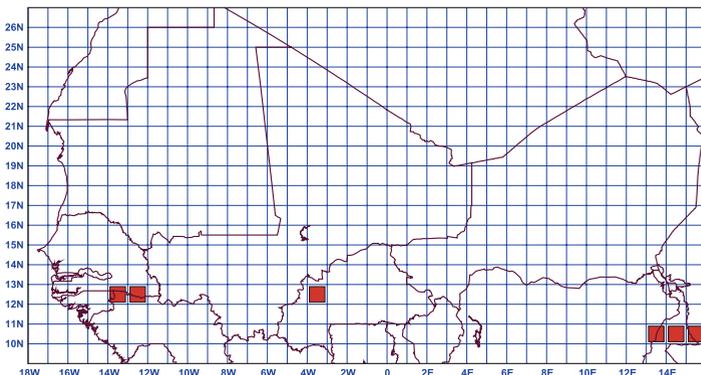
Le museau est allongé et recourbé vers le bas, avec une nette concavité préorale. Les yeux sont bien visibles. Il existe une seule supra-labiale antérieure de petite taille. La supra-labiale postérieure atteint presque le niveau inférieur de l'œil. La nasale est entièrement divisée. La largeur de la nasale et celle de l'oculaire sont à peu près égales. La pariétale et l'occipitale ne sont pas divisées et cette dernière est nettement plus petite que la pre-

mière. En vue dorsale, l'arrière de la rostrale n'atteint pas le niveau du bord antérieur des yeux. La rostrale est séparée des supraoculaires par une préfrontale. L'interpariétale est plus grande que la frontale et la préfrontale. Le nombre d'écailles longitudinales est compris entre 303 et 316. Le nombre de sous-caudales est compris entre 41 et 50. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 10 au milieu de la queue. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 77 et 93. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 6,6 et 8,7.

La coloration dorsale est brunâtre. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

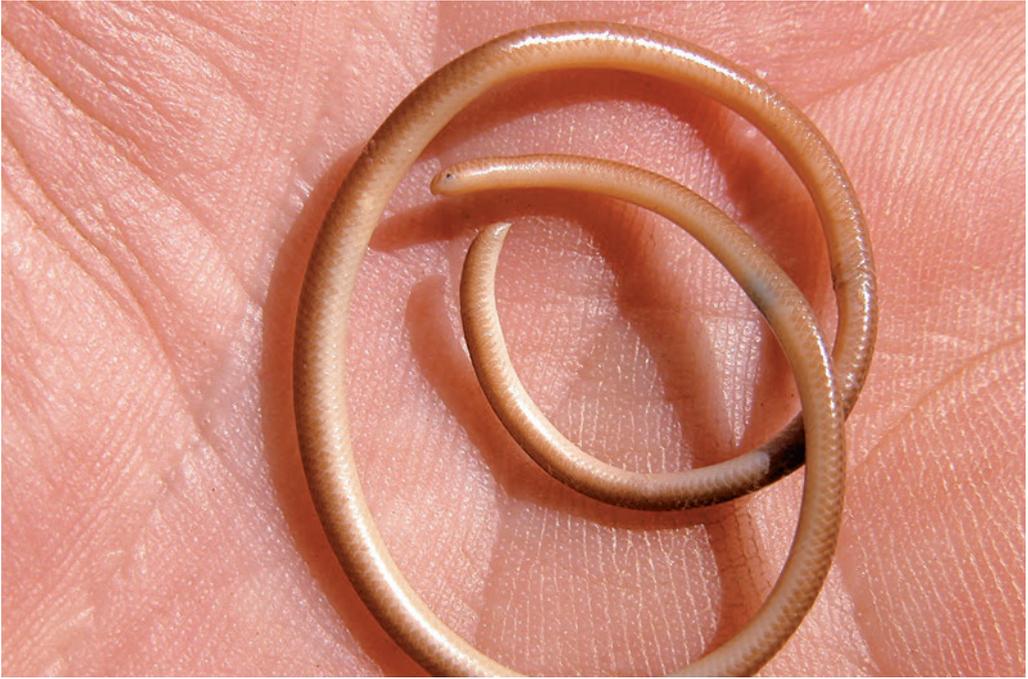
Cette espèce découverte récemment est mal connue. Elle partage certainement les principales caractéristiques des autres Leptotyphlopidés : mode de vie fouisseur, nourriture à base de petits invertébrés, sans danger pour l'homme.





© J.-F. Trape et M. Dukhan

Leptotyphlops adleri.
Ibel (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Leptotyphlops adleri.
Tonkuy (Burkina Faso).

espèce

Leptotyphlops albiventer

Hallermann et Rödel, 1995

famille

Leptotyphlopidae

noms communs

Leptotyphlops à ventre blanc

White-bellied Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écailles au milieu du corps. Coloration brunâtre sur le dessus du corps, blanchâtre sur la face ventrale. Museau arrondi. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue inférieur à 9. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps inférieur à 60. À la loupe binoculaire : moins de 230 écailles longitudinales, de 26 à 40 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 6 cm et 12 cm, maximum 13 cm. Diamètre du corps : 1 à 2 mm.

Répartition et habitat

Connu jusqu'à présent du sud du Mali (Doussoudiana), du nord de la Côte d'Ivoire (Ferkessedougou et Parc national de la Comoé) et de Guinée-Bissau en zone de savane soudano-guinéenne.

Description

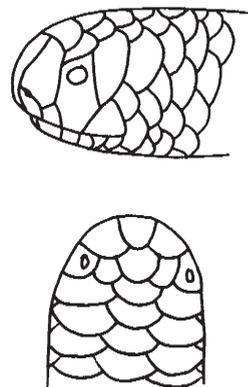
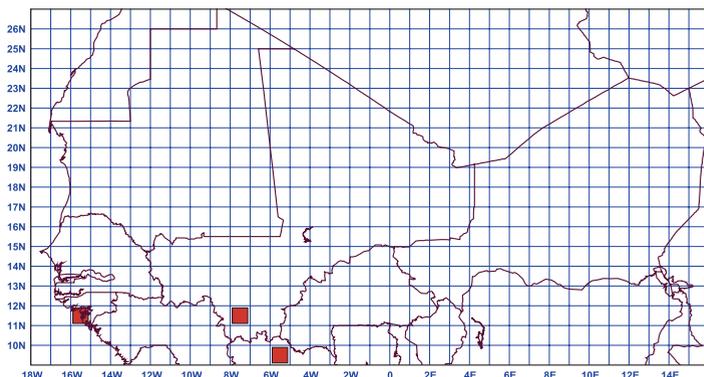
Le museau est arrondi. Il n'y a pas de concavité préorale. Les yeux sont bien visibles. La préfrontale est présente et sépare la rostrale des supraoculaires. L'oculaire est en contact avec la marge de la lèvre. Il existe une labiale supérieure antérieure entre l'oculaire et l'infranasale et une labiale supérieure postérieure à l'oculaire. Le nombre d'écailles longitudi-

nales est compris entre 165 et 216. Le nombre de sous-caudales est de 40 chez un spécimen mâle du Mali et de 26 à 30 chez les spécimens du Parc national de la Comoé. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 10 au milieu de la queue. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 34 et 51. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 6,1 et 8,8.

La coloration dorsale est brun sombre ; la face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Comme la précédente, cette espèce découverte récemment reste mal connue. Elle partage certainement les principales caractéristiques des autres Leptotyphlopidae : mode de vie fousseur, nourriture à base de petits invertébrés, sans danger pour l'homme.





© J.-F. Trape

Leptotyphlops albiventer.
Environs de Doussoudiana (Mali).



© J.-F. Trape

Leptotyphlops albiventer (face ventrale).
Environs de Doussoudiana (Mali).

espèce

Leptotyphlops algeriensis (Jacquet, 1896)

famille
Leptotyphlopidae

noms communs

Leptotyphlops d'Algérie

Algeria Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écailles au milieu du corps. Coloration rosâtre. Museau en forme de bec crochu. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 13,7 et 17,5. Corps très fin, le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps compris entre 99 et 196. À la loupe binoculaire : plus de 450 écailles longitudinales, de 41 à 47 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 19 cm et 27 cm, maximum 28,5 cm. Diamètre du corps : moins de 2 mm.

Répartition et habitat

Du Maroc et de la Mauritanie à l'Algérie et au Niger. Oasis et lits des oueds en zone saharienne.

Description

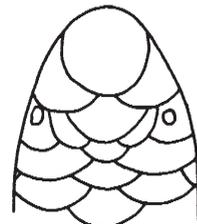
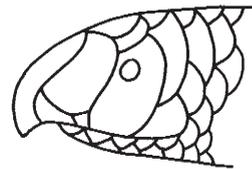
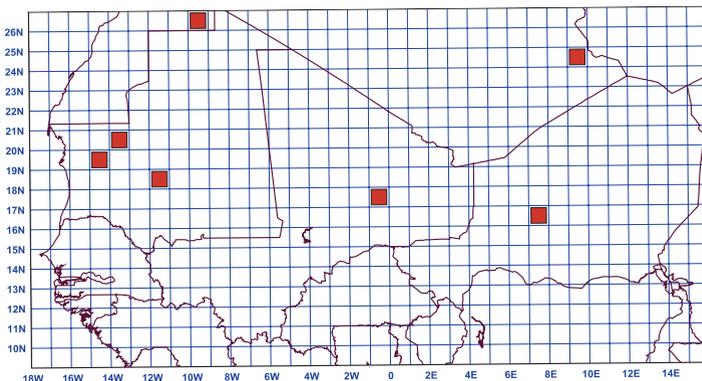
Le museau est allongé et fortement recourbé vers le bas en forme de bec. Il existe une large concavité préorale. Les yeux sont bien visibles. L'oculaire présente une base large qui borde la bouche. Il existe une seule supralabiale antérieure de petite taille. La supralabiale postérieure n'atteint pas le niveau inférieur de l'œil. La nasale est entièrement divisée. La largeur de la nasale et celle de l'oculaire sont à peu près égales. En vue dorsale, l'arrière de la rostrale ne dépasse pas le niveau du bord antérieur des yeux. La rostrale est séparée des

supraoculaires par une préfrontale. La préfrontale est plus grande que la frontale et l'interpariétale. Le nombre d'écailles longitudinales est compris entre 490 et 569. Le nombre de sous-caudales est compris entre 41 et 47. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 10 au milieu de la queue. Le corps est long et particulièrement fin. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 99 et 196. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 13,7 et 17,5.

La coloration des spécimens vivants est entièrement rosâtre.

Histoire naturelle

Le leptotyphlops d'Algérie est strictement saharien. Il se nourrit principalement de larves de fourmis. Son museau est particulièrement adapté à son mode de vie fouisseur. La nuit, on peut le rencontrer dans les palmeraies se déplaçant sur le sable.





© J.-F. Trape et M. Dukhan

Leptotyphlops algeriensis.
Beni Abbès (Algérie).



© J.-F. Trape

Leptotyphlops algeriensis.
Rachid (Mauritanie).

espèce

Leptotyphlops bicolor (Jan, 1860)

famille
Leptotyphlopidae

noms communs

Leptotyphlops bicolor

Bicolor Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écailles au milieu du corps. Coloration brun foncé. Museau arrondi. Queue très courte, le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 23,0 et 36,8. À la loupe binoculaire : moins de 300 écailles longitudinales, de 9 à 16 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 10 cm et 16 cm, maximum 18,5 cm. Diamètre du corps : 2 à 3 mm.

Répartition et habitat

Du Mali au Niger et de la Guinée au Tchad. Savanes en zone soudanienne et guinéenne.

Description

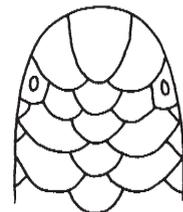
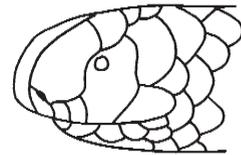
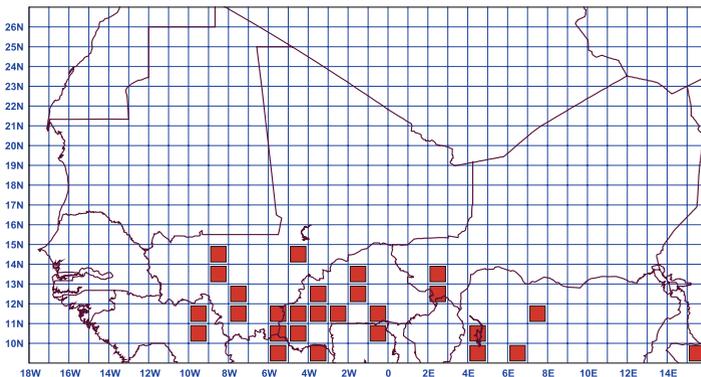
Le museau est arrondi, sans concavité pré-orale. Les yeux sont bien visibles. La préfrontale est présente et sépare la rostrale des supraoculaires. L'oculaire est en contact avec la marge de la lèvre. Il existe une ou deux labiales supérieures antérieures entre l'oculaire et l'infranasale et une labiale supérieure postérieure à l'oculaire. Le nombre d'écailles longitudinales est compris entre 247 et 288.

Le nombre de sous-caudales est compris entre 9 et 16. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 12 au milieu de la queue. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 31 et 69. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 23,0 et 36,8.

La coloration dorsale est brun foncé. La face ventrale est un peu plus claire.

Histoire naturelle

Cette espèce fouisseuse assez commune dans sa zone de répartition est surtout trouvée sous des amas de feuilles mortes et d'autres débris végétaux. Elle se nourrit de fourmis et de termites. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





©J.-F. Trape

Leptotyphlops bicolor.
Environs de Doussoudiana (Mali).



©J.-F. Trape

Leptotyphlops bicolor (face ventrale).
Environs de Doussoudiana (Mali).

espèce

Leptotyphlops boueti Chabanaud, 1917

famille
Leptotyphlopidae

noms communs

Leptotyphlops de Bouet

Bouet's Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écailles au milieu du corps. Coloration rose violacé. Museau proéminent. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 10,2 et 13,9. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps compris entre 55 et 105. À la loupe binoculaire : de 288 à 319 écailles longitudinales, de 30 à 34 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 14 cm et 18 cm, maximum 20,5 cm. Diamètre du corps : 2 à 3 mm.

Répartition et habitat

Du Sénégal et du sud de la Mauritanie au Tchad. Zone sahélienne et soudano-sahélienne. Souvent commun en zone urbaine.

Description

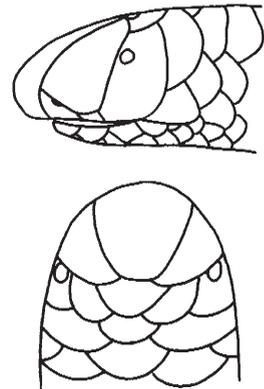
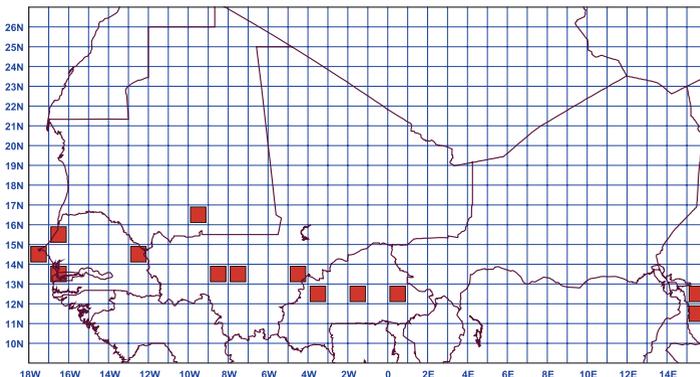
Le museau est arrondi et proéminent, avec une nette concavité préorale. Les yeux sont bien visibles. La préfrontale est présente et sépare la rostrale des supraoculaires. L'oculaire est en contact avec la marge de la lèvre. Il existe une labiale supérieure antérieure entre l'oculaire et l'infranasale et une labiale supérieure postérieure à l'oculaire. En vue dorsale, la rostrale atteint ou dépasse généralement le niveau du bord antérieur des yeux. Le nombre

d'écailles longitudinales est compris entre 288 et 319. Le nombre de sous-caudales est compris entre 30 et 34. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 10 au milieu de la queue. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 55 et 105. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 10,2 et 13,9.

La coloration dorsale est rose violacé. La face ventrale est plus claire.

Histoire naturelle

Cette espèce fousseuse est généralement trouvée en soulevant des pierres, des objets et des matériaux divers posés sur le sol. Elle est volontiers commune dans les cours des maisons et pénètre parfois à l'intérieur des habitations. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





© J.-F. Trape

Leptotyphlops boueti.
Dakar (Sénégal).



© J.-F. Trape

Leptotyphlops boueti.
Dakar (Sénégal).

espèce

Leptotyphlops cairi (Duméril et Bibron, 1844)

famille
Leptotyphlopidae

noms communs

Leptotyphlops du Caire

Cairo Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Coloration rosâtre. Museau proéminent. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 12,7 et 17,5. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps compris entre 52 et 94. À la loupe binoculaire : plus de 325 écailles longitudinales, de 30 à 36 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 15 cm et 20 cm, maximum 25 cm. Diamètre du corps : 2 à 4 mm.

Répartition et habitat

Du Niger (Bilma) à l'Égypte et à l'Érythrée. Oasis et autres zones humides en région saharienne.

Description

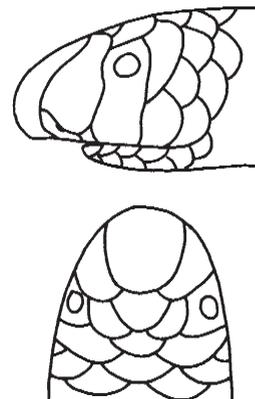
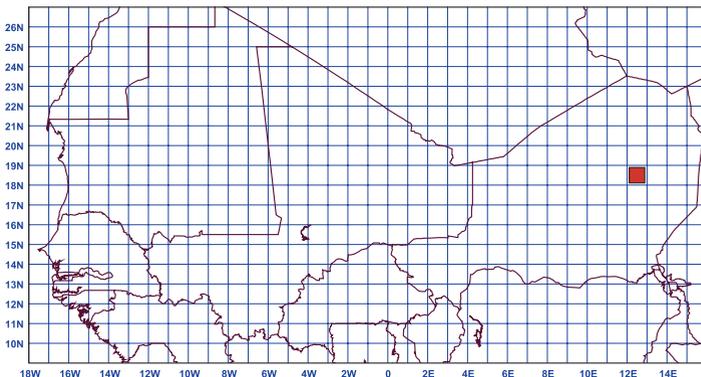
Le museau est arrondi et proéminent, avec une concavité préorale. Les yeux sont bien visibles. L'oculaire présente une base large qui borde la bouche. La nasale est entièrement divisée. Il existe une seule supralabiale antérieure qui est nettement plus petite que l'infranasale. La supralabiale postérieure n'atteint pas le niveau inférieur de l'œil. En vue dorsale, la rostrale atteint presque ou dépasse le niveau du bord antérieur des yeux. La rostrale est séparée des supraoculaires par une pré-frontale. L'occipitale est divisée chez la majo-

rité des spécimens. Le nombre d'écailles longitudinales est compris entre 325 et 370. Le nombre de sous-caudales est compris entre 30 et 36. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 10 au milieu de la queue. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 52 et 94. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 12,7 et 17,5.

La coloration dorsale des spécimens vivants est rosâtre. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Le leptotyphlops du Caire, bien que présent seulement dans des régions au climat aride, est connu pour aimer l'eau et bien nager. Il est volontiers trouvé dans les jardins près des maisons et dans les zones de cultures irriguées. Fouisseur, il est rencontré sur le sol seulement pendant la nuit. Il se nourrit de petits insectes. Comme tous les leptotyphlops, il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape et B. Geoffroy

Leptotyphlops cairi.
Bilma (Niger).



© J.-F. Trape et B. Geoffroy

Leptotyphlops cairi.
Bilma (Niger).

espèce

Leptotyphlops rouxestevae

Trape et Mané, 2004

famille
Leptotyphlopidae

noms communs

Leptotyphlops de Roux-Estève

Roux-Estève's Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 14 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Dessus du corps brun sombre. Museau arrondi. Rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps compris entre 66 et 96. Rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 9,7 et 11,9. À la loupe binoculaire : de 260 à 299 écailles longitudinales, de 31 à 36 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 12 cm et 16 cm, maximum 18 cm. Diamètre du corps : 1 à 2 mm.

Répartition et habitat

Nouvellement décrit, ce leptotyphlops est actuellement connu seulement du Sénégal oriental, de Casamance et du sud du Mali, mais sa distribution géographique est probablement plus vaste en zone soudanienne.

Description

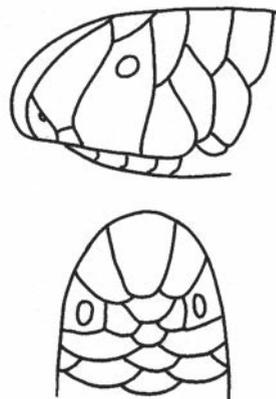
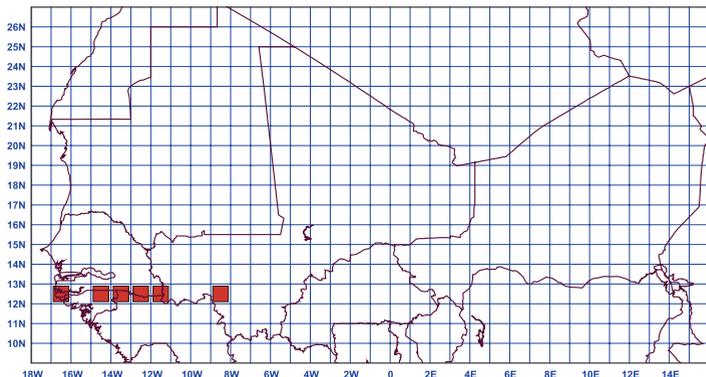
Le museau est arrondi, sans concavité pré-orale. Les yeux sont bien visibles. La préfrontale est présente et sépare la rostrale des supraoculaires. L'oculaire est en contact avec la marge de la lèvre. Il existe une labiale supérieure antérieure entre l'oculaire et l'infra-nasale et une labiale supérieure postérieure à l'oculaire. Le nombre d'écailles longitudinales est compris entre 260 et 299. Le nombre de

sous-caudales est compris entre 31 et 36. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 14 au milieu du corps et de 10 au milieu de la queue. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 66 et 96. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 9,7 et 11,9.

La coloration dorsale est brun foncé ; la face ventrale est plus claire.

Histoire naturelle

En haute Casamance et au Sénégal oriental, où ce petit serpent fouisseur nouvellement découvert est abondant et bien connu des agriculteurs, c'est surtout en début de saison des pluies, lors des labours, qu'il est fréquemment observé. Comme les autres leptotyphlops, il se nourrit probablement principalement de fourmis et de termites. Il est strictement inoffensif pour homme.





© J.-F. Trape et B. Geoffroy

Leptotyphlops rouxestevae.
Massa Massa (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Leptotyphlops rouxestevae.
Massa Massa (Sénégal oriental).

espèce

Rhinoleptus koniagui (Villiers, 1956)

famille
Leptotyphlopidae

noms communs

Rhinolepte des Koniagui

Villiers' Worm Snake

identification rapide

Aspect général d'un ver de terre. Écailles dorsales et ventrales identiques. 16 rangs d'écailles transversales au milieu du corps. Coloration ocre. Museau pointu en avant. Queue très courte, le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue compris entre 19,6 et 26,3. Plus de 400 écailles longitudinales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 24 cm et 32 cm, maximum 41 cm. Diamètre du corps : 2 à 4 mm.

Répartition et habitat

De la Casamance à la Guinée et au sud du Mali, en zone de savane soudanienne.

Description

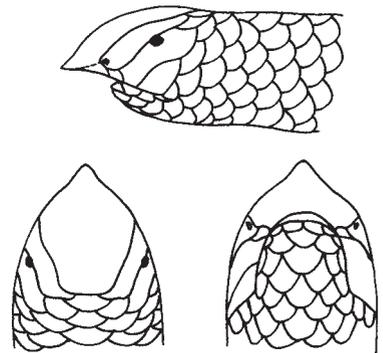
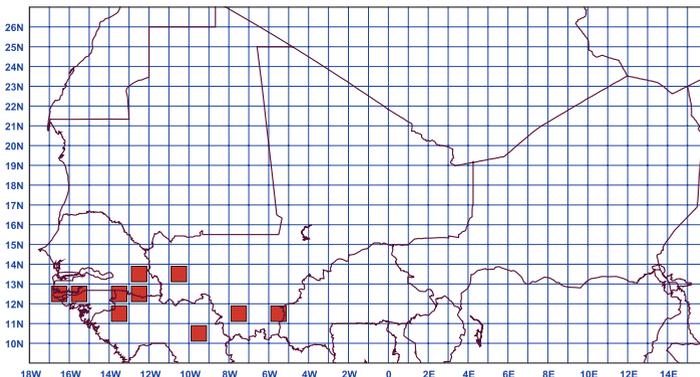
Le museau est pointu en avant. Les yeux existent mais sont très petits et parfois non apparents ou difficilement distinguables par transparence sous l'oculaire. La nasale est entière, sans trace de division. Il n'y a pas d'occipitale ni de pariétale. Le nombre d'écailles longitudinales est compris entre 428 et 546. Le nombre

de sous-caudales est compris entre 22 et 30. Le nombre de rangs d'écailles transversales est de 16 au milieu du corps. Le rapport entre la longueur totale et le diamètre du corps est compris entre 79 et 160. Le rapport entre la longueur totale et la longueur de la queue est compris entre 19,6 et 26,3.

La coloration est entièrement marron avec des reflets jaune-orangé.

Histoire naturelle

Nocturne, cette espèce fouisseuse est localement abondante et souvent observée lors des travaux des champs ou après une forte pluie. Elle se nourrit de petits invertébrés. Elle est sans danger pour l'homme.





© J.-F. Trape

Rhinoleptus koniagui.
Nathia (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Rhinoleptus koniagui.
Nathia (Sénégal oriental).

espèce

Gongylophis colubrinus (Linné, 1758)

noms communs

Boa des sables d'Égypte*Theban Sand Boa***identification rapide**

Corps épais et cylindrique. Coloration caractéristique, avec des grandes taches sombres sur fond clair. De 9 à 12 écailles entre les yeux. De 44 à 59 rangs d'écailles dorsales carénées à l'arrière du corps. De 19 à 28 sous-caudales simples.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 60 cm, maximum 90 cm.

Répartition et habitat

Du Niger (Aïr et Ténéré) à l'Égypte et à l'Afrique de l'Est. Zones arides et savanes sèches, oasis.

Description

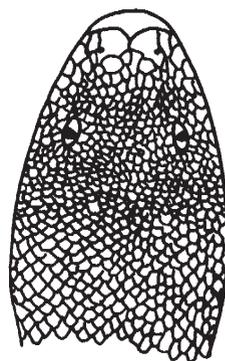
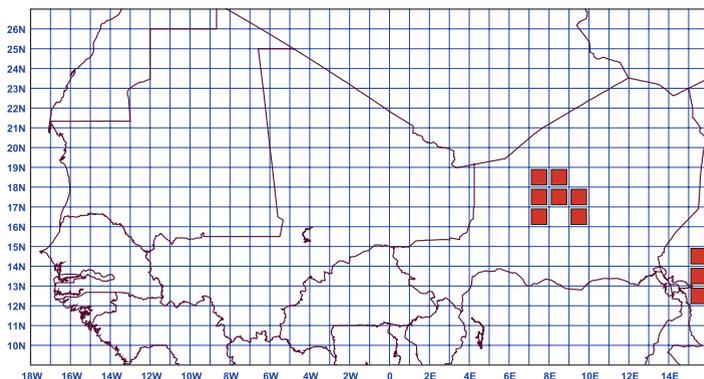
La tête est peu distincte du corps. Les écailles céphaliques sont très petites et peu différenciées. Les yeux sont petits avec une pupille verticale. Ils sont séparés par 9 à 12 écailles. De 12 à 15 écailles entourent chaque œil. Il existe 12 ou 13 labiales supérieures, sans contact avec l'œil. Les écailles dorsales sont fortement carénées sur la queue et l'arrière du corps, mais lisses ou faiblement carénées vers l'avant. Elles sont disposées sur 44 à 59 rangs droits au milieu du corps. Les ventrales sont étroites et leur nombre est compris entre 162 et 205. L'anale est simple. La queue est courte,

moins de 10 % de la longueur de l'animal. Les sous-caudales sont simples et leur nombre est compris entre 19 et 28.

La coloration dorsale est habituellement jaunâtre, grisâtre ou orangée, avec de grandes taches brun foncé ou noirâtres plus ou moins circulaires et souvent confluentes. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Le boa des sables d'Égypte est un serpent fouisseur, qui vit dans des terriers, sous des rochers, entre les racines des buissons ou enfoui dans le sable, mais qui peut sortir pour se chauffer au soleil, notamment en début de matinée. Il chasse en embuscade, émergeant brutalement du sable quand une proie passe à sa portée. Les jeunes se nourrissent surtout de lézards, les adultes mangent également des rongeurs et parfois des oiseaux. Bien qu'habituellement de tempérament placide, certains individus peuvent mordre violemment, mais la morsure n'est pas venimeuse.





© S. Spawls

Gongylophis colubrinus.
Nord de la Tanzanie.



© S. Spawls

Gongylophis colubrinus.
Awash (Éthiopie).

espèce

Congylophis muelleri Boulenger, 1892

famille
Boidae

noms communs

Boa des sables de Müller

Müller's Sand Boa

identification rapide

Corps épais et cylindrique, queue très courte. Coloration claire, avec des grandes taches brun foncé ou noirâtres. Cinq écailles entre les yeux. De 37 à 48 rangs d'écailles dorsales lisses. De 14 à 24 sous-caudales simples.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 60 cm, maximum 80 cm.

Répartition et habitat

Depuis la Mauritanie et le Sénégal jusqu'au Soudan. Zones sahéenne et soudanienne. Généralement associé aux sols sablonneux.

Description

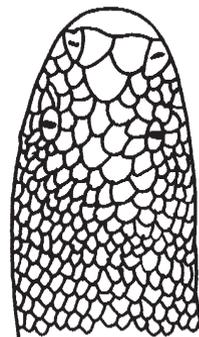
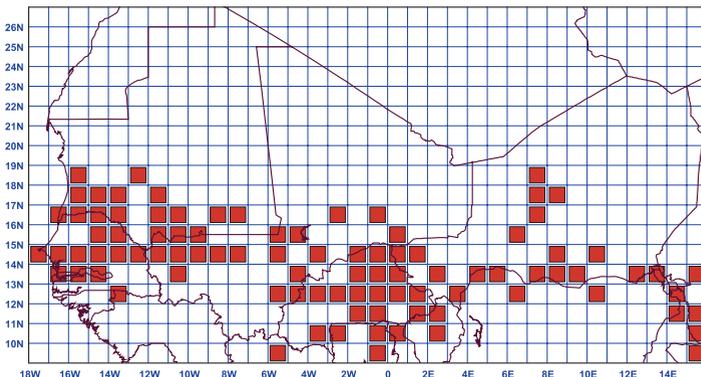
La tête est peu distincte du corps. Les yeux sont petits avec une pupille verticale. En vue dorsale, ils sont séparés par 5 écailles. De 8 à 11 écailles entourent chaque œil. Il existe de 8 à 10 labiales supérieures, sans contact avec l'œil. Les écailles dorsales sont lisses sur la totalité du corps. Elles sont disposées sur 37 à 48 rangs droits au milieu du corps. Le nombre de ventrales est compris entre 172 et 188. L'anale est simple. Les sous-caudales sont

simples et leur nombre est compris entre 14 et 24. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel net.

La coloration de fond est jaune pâle, orangée ou crème, avec sur le dessus et le côté du corps et de la queue de grandes taches brun foncé ou noirâtres plus ou moins circulaires et réunies entre-elles.

Histoire naturelle

Le boa des sables de Müller est un serpent fouisseur particulièrement bien adapté à la vie dans le sable bien qu'il n'y soit pas strictement inféodé. Il est nocturne. Lent dans ses déplacements, il chasse à l'affût les petits rongeurs en se tenant en partie enfoui dans le sable. Dans les zones moins sablonneuses, on le trouve dans les terriers. Il tue ses victimes par constriction. Il est sans danger pour l'homme mais peut se défendre en donnant des coups de tête lorsqu'il est manipulé.





© J.-F. Trape

Gongylophis muelleri.
Environs de Maradi (Niger).



© J.-F. Trape

Gongylophis muelleri.
Environs de Maradi (Niger).

espèce

Python regius (Shaw, 1802)

famille
Boidae

noms communs

Python royal

Royal Python

identification rapide

Forme massive. Coloration sombre avec de grands motifs jaunâtres. Quatre fossettes sensorielles entre le museau et l'œil. De 51 à 63 rangées d'écailles dorsales. De 28 à 37 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 40 cm et 120 cm, maximum 150 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Soudan et à l'Ouganda. Zone soudanienne et guinéenne, mais absent en forêt dense.

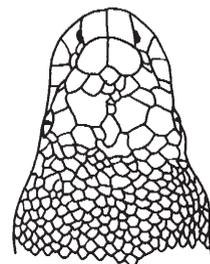
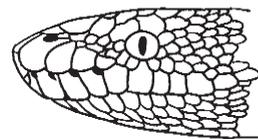
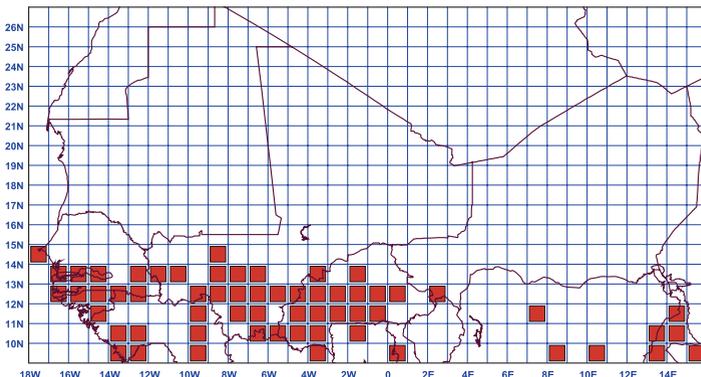
Description

La tête, triangulaire et bien distincte du cou, est petite par rapport au plus grand diamètre du corps. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit et la pupille est verticale. L'écailleure de la tête comprend de grandes plaques et de nombreuses petites écailles supplémentaires. Il existe plusieurs loréales, 2 à 4 préoculaires et 3 à 4 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Le nombre de labiales supérieures est de 9 à 12, avec souvent la sixième ou la cinquième et sixième bordant l'œil, parfois aucune. Les quatre premières labiales supérieures présentent une grande fossette senso-

rielle. Il existe de 3 à 5 temporales antérieures, toutes de petite taille. Les dorsales sont lisses et disposées sur 51 à 63 rangs droits au milieu du corps. Le nombre de ventrales varie de 191 à 207. L'anale est généralement simple. Le nombre de sous-caudales est compris entre 28 et 37. Elles sont divisées. La coloration dorsale est noirâtre ou brun foncé avec de grandes taches jaunâtres arrondies ou ovales souvent centrées de noir. Le dessus de la tête est brun foncé avec de chaque côté une bande jaunâtre partant de la rostrale, allant au contact de l'œil et s'arrêtant à la base de la tête.

Histoire naturelle

Le python royal est une espèce nocturne qui se nourrit principalement de petits rongeurs. De tempérament placide, il se déplace toujours lentement et se roule en boule lorsqu'il est menacé. Il ne manifeste jamais d'agressivité lorsqu'il est manipulé. Pour cette raison, ce serpent est très apprécié des terrariophiles. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape

Python regius.
Ibel (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Python regius.
Ibel (Sénégal oriental).

espèce

Python sebae (Gmelin, 1788)

famille
Boidae

noms communs

Python de Séba

Central African Rock Python

identification rapide

Grand serpent de forme massive. Coloration olivâtre avec des dessins brun foncé. Deux fossettes sensorielles entre le museau et l'œil. De 81 à 96 rangs d'écailles dorsales. De 55 à 80 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 3 et 4 mètres. Le maximum connu est de 9,80 mètres mais les spécimens dépassant 6 mètres sont devenus très rares. Les jeunes à la naissance mesurent environ 60 cm.

Répartition et habitat

Toute l'Afrique tropicale, depuis les franges du Sahara jusqu'à l'Afrique australe. Étroitement associé aux zones marécageuses et cours d'eau permanents en zone sahélienne et soudanienne.

Description

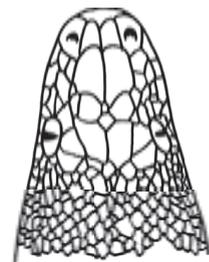
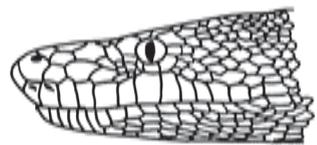
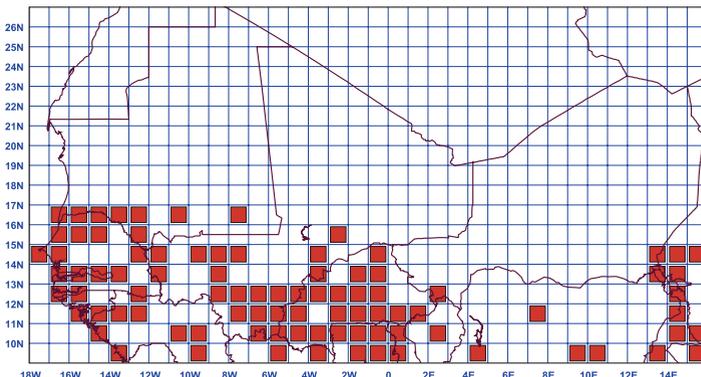
La tête est triangulaire et bien distincte du cou. L'œil est petit et la pupille est verticale. L'écaillure de la tête comprend de grandes plaques et des petites écailles supplémentaires. Il existe plusieurs loréales, 2 à 4 pré-oculaires, une sous-oculaire et 3 à 4 postoculaires. Le nombre de labiales supérieures varie de 11 à 15, sans contact avec l'œil, et les deux premières présentent une fossette sensorielle. Il existe de 3 à 5 temporales antérieures. Les dorsales sont lisses et disposées sur 81 à 96 rangs droits au milieu du corps. Le nombre

de ventrales varie de 265 à 294. L'anale est généralement simple. Le nombre de sous-caudales est compris entre 55 et 80. Elles sont divisées en totalité ou en partie.

La coloration dorsale présente une alternance de zones brun foncé ramifiées entre elles, de forme variable, et de zones plus claires, marron ou olivâtre, parfois bordées de jaunâtre. Le dessus de la tête est brun foncé avec de chaque côté une bande jaunâtre rectiligne partant de la rostrale, passant au dessus de l'œil et s'arrêtant à la base de la tête.

Histoire naturelle

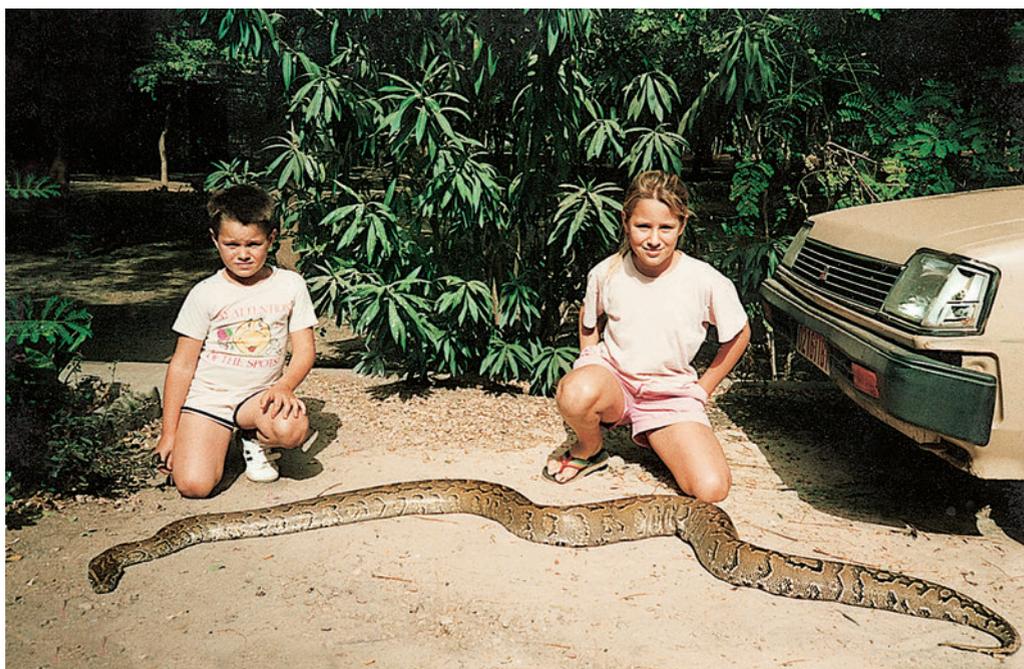
Le plus grand serpent d'Afrique est une espèce surtout nocturne, nageant très bien mais aussi grimpant dans les arbres et capable de se déplacer très rapidement, y compris les grands spécimens. Cerné, il se défend en donnant de grands coups de tête et peut infliger de graves blessures. Il se nourrit de mammifères et d'oiseaux. Le bétail et d'autres animaux domestiques constituent une proie occasionnelle. Quelques cas exceptionnels sont connus où des enfants et parfois des adultes ont été la proie de pythons de grande taille. La morsure de ce serpent n'est pas venimeuse.





© J.-F. Trape

Python sebae.
Dakar, zone des Niayes (Sénégal).



© J.-F. Trape

Python sebae.
Dakar, zone des Niayes (Sénégal).

espèce

Afronatrix anoscopus* (Cope, 1861)*noms communs****Couleuvre des ruisseaux***Brown Water Snake***identification rapide**

Milieu aquatique. Coloration dorsale brun foncé ou brun rougeâtre, avec ou sans taches sombres sur les flancs. Dorsales carénées disposées sur 23 ou 25 rangs. De 134 à 159 ventrales. De 56 à 75 sous-caudales

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 60 cm, maximum 75 cm.

Répartition et habitat

Du sud-est du Sénégal au sud-ouest du Cameroun. Très localisé en zone soudanienne, surtout distribué en zone guinéenne. Associé aux petits cours d'eau et autres milieux aquatiques.

Description

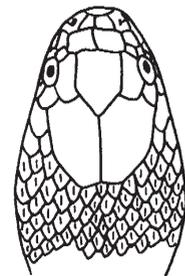
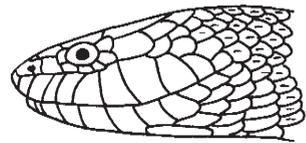
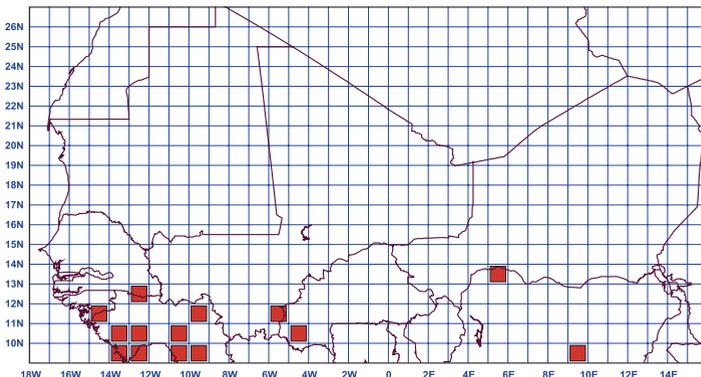
La tête est ovale et le cou moyennement marqué. Le corps est allongé avec une queue assez courte. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 2 préoculaires, 1 à 3 sous-oculaires et 2 postoculaires. Les labiales supérieures sont généralement au nombre de 9, sans aucun contact avec l'œil. La formule temporelle habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont fortement

carénées et disposées sur 23 ou 25 rangs droits, exceptionnellement 21 ou 27. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 134 à 159, sans différence marquée entre les mâles et les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 56 à 75, sans dimorphisme sexuel important.

La coloration dorsale habituelle est brun rougeâtre ou brun foncé. Il existe souvent chez les jeunes spécimens des taches sombres sur les flancs qui deviennent indistinctes chez les adultes. La face ventrale est jaunâtre ou orangé, avec ou sans taches sombres latérales ou une bordure noire.

Histoire naturelle

Cette couleuvre aquatique est active le jour. Elle se nourrit de petits poissons et occasionnellement de batraciens. Non venimeuse, elle n'est pas dangereuse pour l'homme.





©J.-F. Trape

Afonatrix anoscopus.
Dindefello (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Afonatrix anoscopus.
Dindefello (Sénégal oriental).

espèce

Crotaphopeltis hippocrepis (Reinhardt, 1843)

famille
Colubridae

noms communs

Hétérure fer à cheval

Western Herald Snake

identification rapide

Coloration dorsale brun foncé. Chez les juvéniles, souvent une tache claire en forme de fer à cheval sur le dessus de la tête. Dorsales lisses disposées sur 19 rangs. De 163 à 187 ventrales. De 38 à 58 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 65 cm, maximum 75 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée à la République centrafricaine. Savanes et forêts claires soudaniennes et guinéennes.

Description

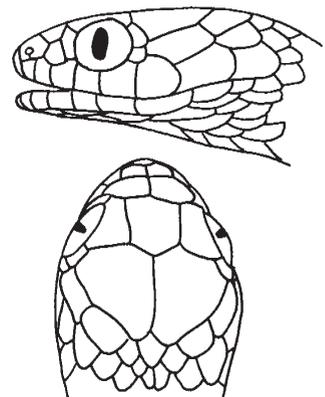
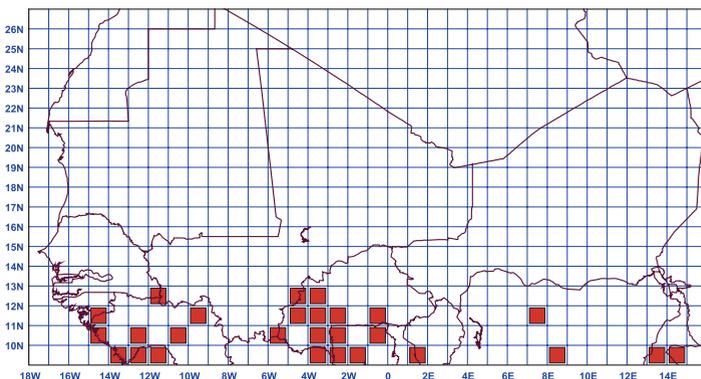
La tête est large avec un cou bien marqué. Le corps est allongé. L'œil est grand avec une pupille verticale. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont habituellement au nombre de 8, la troisième, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporelle habituelle est 1 + 2, rarement 1 + 1. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 163 à 181 chez les mâles et

de 166 à 187 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 44 à 58 chez les mâles et de 38 à 54 chez les femelles.

La coloration dorsale est brun foncé, avec le centre de chaque écaille légèrement éclairci. Le dessous du corps est blanchâtre. La partie postéro-latérale de la tête est noirâtre. Sur le dessus de la tête, il existe deux zones blanchâtres confluentes très distinctes chez les juvéniles qui disparaissent progressivement avec l'âge.

Histoire naturelle

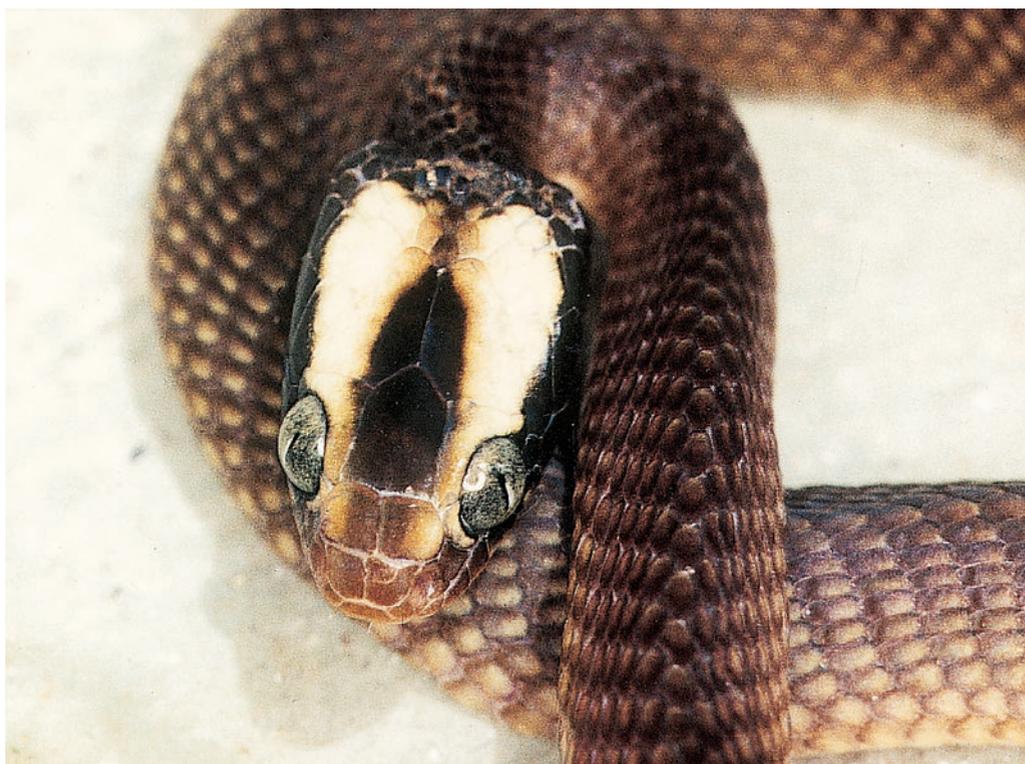
Cette espèce longtemps oubliée après sa description initiale par Reinhardt a été redécouverte en 1974 par Roman au Burkina Faso sous le nom de *Crotaphopeltis acarina*. Nocturne, elle se nourrit de batraciens. Elle est opisthoglyphe mais son venin est peu actif et sa morsure ne présente pas de risque d'envenimation pour l'homme.





© J.-F. Trape

Crotaphopeltis hippocrepis.
Kindia (Guinée).



© L. Chirio

Crotaphopeltis hippocrepis (juvénile).
Kouki (République centrafricaine).

espèce

Crotaphopeltis hotamboeia (Laurenti, 1768)

famille
Colubridae

noms communs

Hétérure commune

Common Herald Snake

identification rapide

Coloration dorsale brun foncé. Labiales blanches, partie postéro-latérale de la tête noirâtre. Dorsales disposées sur 19 rangs. De 157 à 182 ventrales. De 31 à 47 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 70 cm, maximum 81 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud. Très commun dans la majeure partie de son aire de répartition mais rare en zone sahélienne en dehors des milieux humides.

Description

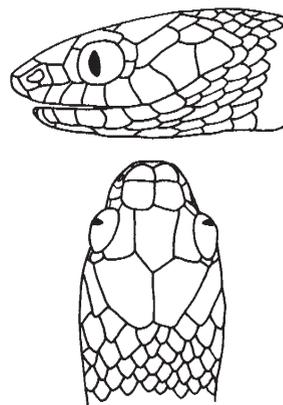
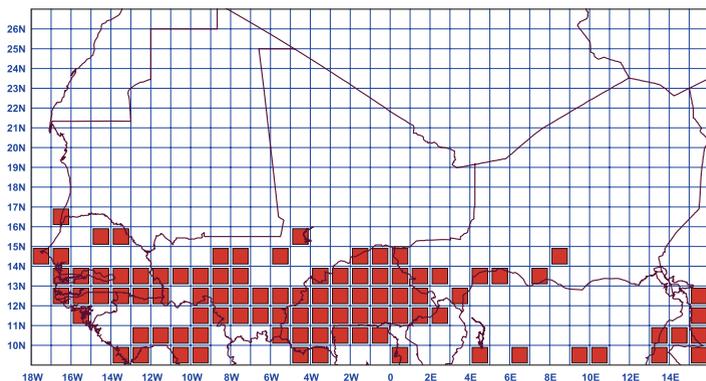
La tête est large et le cou bien marqué. Le corps est allongé. L'œil est grand avec une pupille verticale. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont habituellement au nombre de 8, la troisième, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont généralement lisses à l'avant du corps et faiblement carénées vers l'arrière. Elles sont disposées sur 19 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 158 à 178 chez

les mâles et de 157 à 182 chez les femelles (Afrique de l'Ouest). L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 35 à 47 chez les mâles et de 31 à 41 chez les femelles.

La coloration dorsale est brun foncé ou gris-noir. On distingue souvent des lignes transversales de petits points clairs. Le dessous du corps est blanchâtre. Les labiales supérieures sont blanches, contrastant fortement avec la partie antérieure du dessus de la tête qui est brun foncé et la partie postéro-latérale de la tête qui est noire.

Histoire naturelle

Ce petit serpent terrestre est actif la nuit. Il est volontiers trouvé dans les cours des maisons et dans les zones de maraîchage. Il peut nager et fréquente les marais encombrés de végétation. Il se nourrit principalement de batraciens qu'il étouffe par constriction. Menacé, il se dresse, gonfle sa tête et cherchera à mordre. Opisthoglyphe, son venin est sans danger pour l'homme et sa morsure n'est pas douloureuse.





©J.-F. Trape

Crotaphopeltis hotamboeia.
Dakar (Sénégal).



©J.-F. Trape

Crotaphopeltis hotamboeia.
Environs de Labé (Guinée).

espèce

Dasypeltis confusa Trape et Mané, 2006

famille
Colubridae

noms communs

Mangeur d'œufs confondant

Confusing Egg-Eater

identification rapide

Brun-gris clair, avec des taches brun noirâtre médianes et latérales alignées transversalement. Loréale absente. Dorsales carénées disposées sur 23 à 26 rangs obliques. De 213 à 242 ventrales. De 53 à 73 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 40 cm et 70 cm, maximum 97 cm.

Répartition et habitat

De la Casamance au Congo, en zone de savane guinéenne et en forêt secondaire. Rare en zone soudanienne et absent en zone sahélienne.

Description

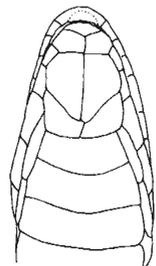
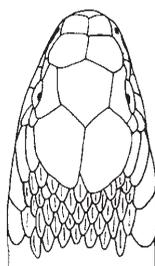
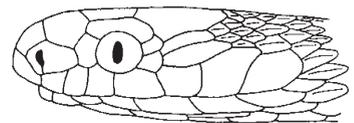
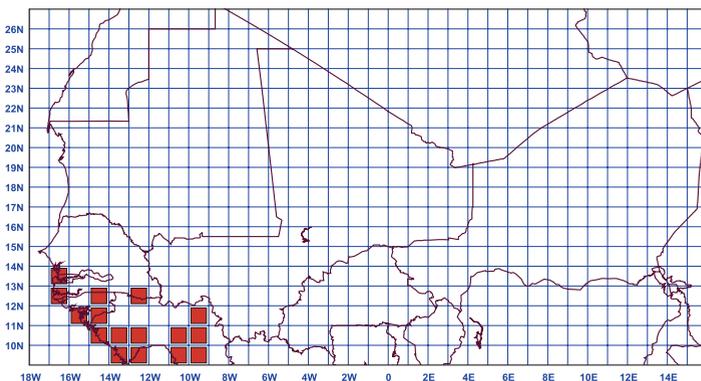
La tête est petite et le cou peu marqué. Le corps est allongé. La queue est courte. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont carénées et disposées sur 23 à 26 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 213 à 227 chez les mâles et de 224 à 242 chez les femelles. L'anale est toujours simple. Les sous-caudales

sont divisées et leur nombre varie de 66 à 73 chez les mâles et de 53 à 67 chez les femelles.

Le dessus du corps et de la queue est brun clair avec plus de quatre-vingt taches médianes très contrastées, partiellement brun foncé et noirâtres. De chaque côté du corps, on observe un nombre équivalent de motifs allongés perpendiculairement de même couleur que les taches médianes. Ils sont alignés au niveau de la partie centrale des taches médianes dont ils sont généralement séparés par une écaille seulement. Sur le dessus de la tête et du cou, on observe des chevrons noirâtres dont la pointe est dirigée vers l'avant. Au niveau des motifs brun-noirâtres, la coloration noire intéresse une partie de la surface des écailles ainsi que la peau interstitielle entre les écailles.

Histoire naturelle

Ce serpent nocturne se nourrit exclusivement d'œufs d'oiseaux qu'il recherche dans les nids situés au sol, dans les buissons et dans les arbres. Il est inoffensif.





© J.-F. Trape

Dasypeltis confusa.
Niandouba (Casamance, Sénégal).



© J.-F. Trape

Dasypeltis confusa.
Bourrofaye (Casamance, Sénégal).

espèce

Dasypeltis gansi Trape et Mané, 2006

famille
Colubridae

noms communs

Mangeur d'œufs de Gans

Gans' Egg-Eater

identification rapide

Coloration beige clair ou rosâtre, uniforme ou avec une ligne médiane de taches brun-rouge séparées par des taches blanches. Loréale absente. Dorsales carénées disposées sur 21 à 24 rangs obliques. De 219 à 262 ventrales. De 59 à 86 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 45 cm et 85 cm, maximum 102 cm.

Répartition et habitat

Espèce de savane soudanienne qui remonte dans la zone côtière des Niayes au Sénégal. La sous-espèce avec les taches brun-rouge semble associée aux zones latéritiques.

Description

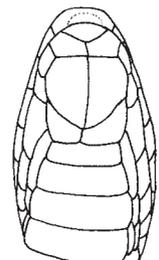
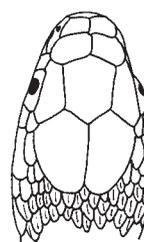
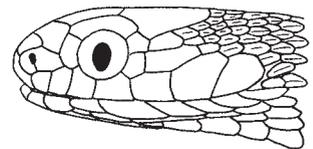
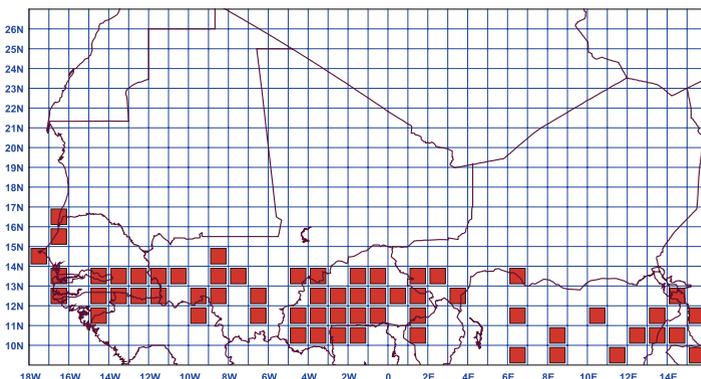
La tête est petite et le cou peu marqué. Le corps est allongé. La queue est courte. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une ou deux postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporelle habituelle est 2 + 3, parfois 2 + 2 ou 2 + 4. Les dorsales sont carénées et disposées sur 21 à 24 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 219 à 242 chez les mâles et de 234 à 262 chez les femelles. L'anale est toujours simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre

varie de 66 à 86 chez les mâles et de 59 à 73 chez les femelles.

Le dessus du corps et de la queue est beige clair ou rosâtre. Dans le cas de la forme beige clair, la plupart des adultes sont uniformes tandis que chez les juvéniles on distingue plus ou moins difficilement une ligne de taches médianes légèrement plus sombres. Dans le cas de la forme rosâtre, on observe une ligne médiane de taches brun-rouge très contrastées séparées par des taches blanches de la largeur d'une écaille. À l'avant du corps, les taches médianes brun-rouge se prolongent latéralement sous forme de chevrons dont la peau intersticielle est noire. Sur le reste du corps, les marques latérales sombres sont situées en regard des taches médianes blanches qu'elles bordent latéralement. La face ventrale est toujours uniformément claire.

Histoire naturelle

Ce serpent nocturne est aussi bien rencontré au sol que dans les buissons et les arbres. Il se nourrit exclusivement d'œufs d'oiseaux. Habituellement, il se laisse assez facilement capturer sans chercher à mordre. Non venimeux, il est sans danger pour l'homme.





© J.-F. Trape

Dasypeltis gansi gansi
Dielmo (Saloum, Sénégal).



© J.-F. Trape

Dasypeltis gansi laterici a.
Bandafassi (Sénégal oriental).

espèce

Dasypeltis sahelensis Trape et Mané, 2006

famille
Colubridae

noms communs

Mangeur d'œufs du Sahel

Sahel Egg-Eater

identification rapide

Brun clair, avec des taches médianes et latérales brun foncé alternées. Loréale absente. Dorsales carénées disposées sur 21 à 23 rangs obliques. De 207 à 237 ventrales. De 45 à 67 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 55 cm, maximum 62 cm.

Répartition et habitat

Zone sahélienne et lits d'oueds avec végétation arbustive en zone saharienne.

Description

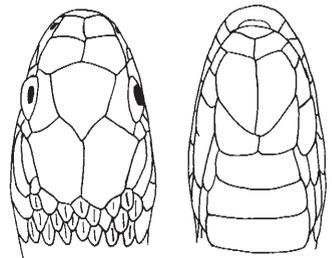
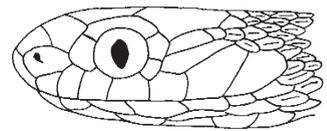
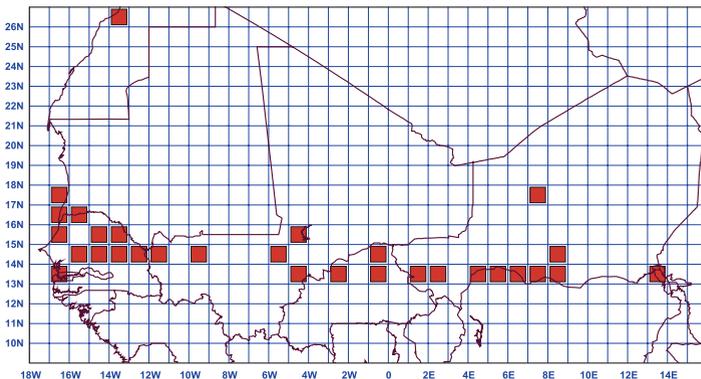
La tête est petite et le cou peu marqué. Le corps est allongé. La queue est courte. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporelle habituelle est 2 + 2, 2 + 3 ou 2 + 4. Les dorsales sont carénées et disposées sur 21 à 23 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 207 à 221 chez les mâles et de 214 à 237 chez les

femelles. L'anale est toujours simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 59 à 67 chez les mâles et de 45 à 57 chez les femelles.

Le dessus du corps et de la queue est habituellement brun clair avec une soixantaine de taches médianes rectangulaires brun foncé alternant avec des zones blanchâtres. De chaque côté du corps, on observe un nombre équivalent de taches sombres de même couleur que celles médianes mais plus petites. Elles sont situées au niveau des taches centrales claires qu'elles bordent latéralement. Sur le dessus de la tête et du cou, on observe des chevrons brun foncé dont la pointe est dirigée vers l'avant. Le dessous du corps est entièrement blanchâtre.

Histoire naturelle

Ce petit serpent nocturne se nourrit exclusivement d'œufs d'oiseaux qu'il recherche au sol, dans les buissons et dans les arbres.





©J.-F. Trape

Dasypeltis sahelensis.
Korri Solomi (Aïr, Niger).



©J.-F. Trape

Dasypeltis sahelensis.
Korri Solomi (Aïr, Niger).

espèce

Dispholidus typus (Smith, 1829)

famille
Colubridae

noms communs

Boomslang

Boomslang

identification rapide

Dorsales fortement carénées disposées sur 19 rangs obliques. De 164 à 201 ventrales. De 95 à 131 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 100 cm et 150 cm, maximum 182 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud. Zones de savane arborée et forêts claires.

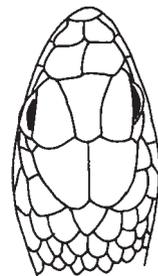
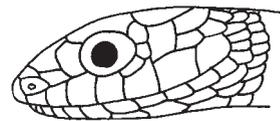
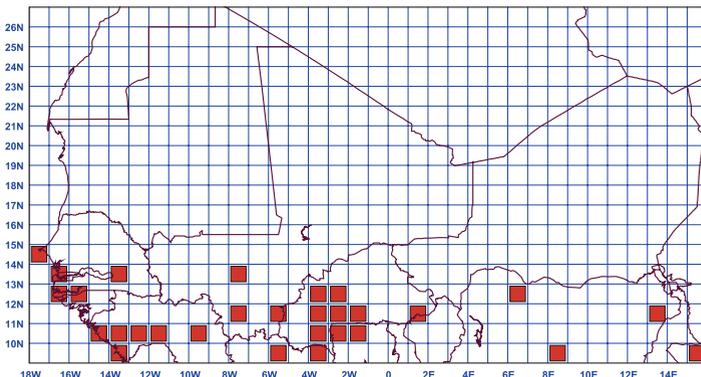
Description

La tête est petite et le cou est bien marqué. Le corps est allongé avec une queue longue et fine. L'œil est très grand avec une pupille ronde. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 ou 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, parfois 8, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont obliques, fortement carénées et disposées sur 19 rangs. Le rang vertébral est élargi. Le nombre de ventrales varie de 164 à 192 chez les mâles et de 168 à 201 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 105 à 131 chez les mâles et de 95 à 126 chez les femelles.

La coloration dorsale est particulièrement variable, bien plus que pour toute autre espèce de serpent africain. Elle est souvent verte avec les écailles plus ou moins bordées de noir chez les mâles et brun clair ou grisâtre chez les femelles. Certains spécimens sont entièrement verts, d'autres sont noirâtres.

Histoire naturelle

Ce serpent arboricole est actif le jour. Il se déplace rapidement et chasse surtout les lézards arboricoles comme les caméléons, les agames et les tarentes. Il n'est pas agressif et cherchera à fuir quand il est dérangé. Acculé, il fera face en gonflant le cou et la partie antérieure du corps. Ses morsures sont exceptionnelles mais potentiellement très dangereuses car, bien qu'opisthoglyphe, ce serpent possède des dents venimeuses assez avancées et son venin peut provoquer des troubles de la coagulation mortels. Tous les accidents qui ont été signalés concernaient des personnes qui manipulaient ce serpent qui est connu pour s'approivoiser facilement.





© J.-F. Trape

Dispholidus typus.
Kindia (Guinée).



© L. Chirio.

Dispholidus typus.
Bamessing (Cameroun).

espèce

Dromophis lineatus

(Duméril, Bibron et Duméril, 1854)

famille
Colubridae

noms communs

Dromophide rayé

Striped Olympic Snake

identification rapide

Bandes longitudinales brun foncé et brun clair sur le dessus et le côté du corps et de la queue. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs droits. De 138 à 159 ventrales. De 89 à 107 sous-caudales. Une seule temporale antérieure.

Dimensions

Longueur habituelle entre 40 cm et 110 cm, maximum 121 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Angola. En savane soudanienne, strictement inféodé aux marais et autres zones très humides. Abondant et largement réparti en savane guinéenne et en forêt secondaire.

Description

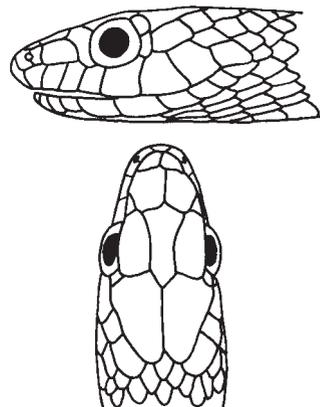
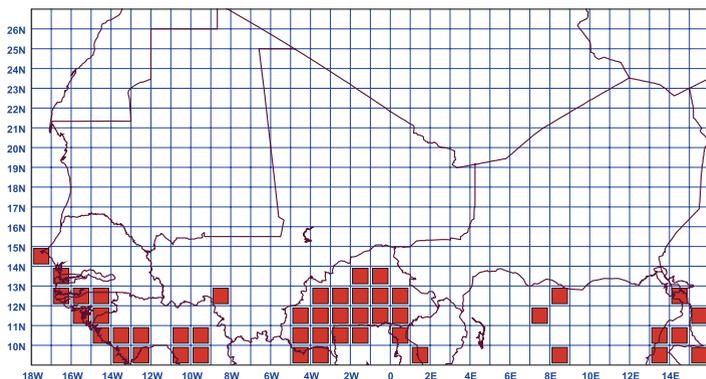
La tête est allongée et le cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est grand et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral

n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 138 à 151 chez les mâles et de 143 à 159 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 89 à 107, sans différence claire entre les sexes.

Il existe plusieurs séries de bandes longitudinales brun foncé et brun clair sur le dessus du corps et de la queue ainsi que des lignes d'écailles partiellement bordées de noir. La coloration ventrale est souvent vert clair.

Histoire naturelle

Cette couleuvre opisthoglyphe fréquente les zones marécageuses et lacustres où elle chasse les amphibiens dans la végétation et dans l'eau. Elle est active de jour. Très vive, elle s'échappe rapidement quand elle est menacée. L'extrémité de sa queue est souvent amputée, ce qui suggère qu'elle est la proie d'oiseaux aquatiques ou de poissons carnassiers. Les cas de morsure sont exceptionnels et sans risque d'envenimation pour l'homme.





© J.-F. Trape

Dromophis lineatus.
Médina Djikoye (Saloum, Sénégal).



© J.-F. Trape

Dromophis lineatus.
Kindia (Guinée).

espèce

Dromophis praeornatus (Schlegel, 1837)

famille
Colubridae

noms communs

Dromophide paré

Ornate Olympic Snake

identification rapide

Bandes transversales noires sur la tête et la nuque, bandes longitudinales latérales noires sur le corps et la queue. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs droits. De 161 à 191 ventrales. De 107 à 133 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 70 cm, maximum 79 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine, en zone de savane soudano-sahélienne et soudano-guinéenne.

Description

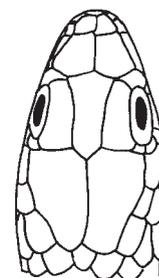
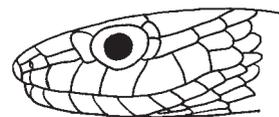
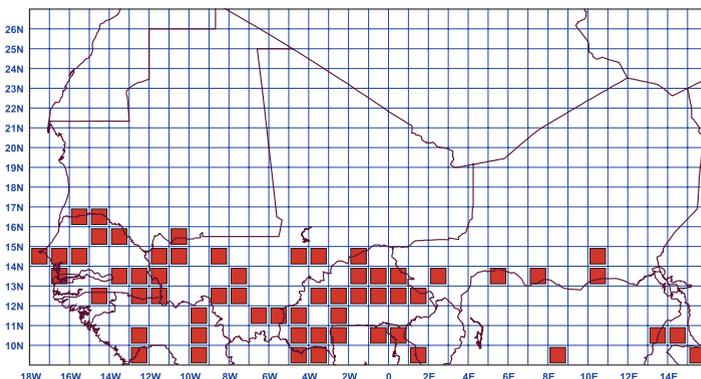
La tête est allongée et le cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est grand et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 161 à 180 chez les mâles et de 176 à 191 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et

leur nombre varie de 107 à 133, sans différence très marquée entre les sexes.

La coloration remarquable de cette espèce permet de l'identifier facilement. La présence de barres transversales noires sur le dessus de la tête, du cou et de l'extrémité antérieure du corps contraste fortement avec la coloration dominante marron et crème de l'animal. Au niveau du quart antérieur du corps débute une large bande dorsale marron qui est peu marquée au début puis s'assombrit et se rétrécit progressivement, se transformant en une étroite ligne vertébrale noire sur l'arrière du corps et de la queue. De chaque côté du corps il existe aussi une étroite bande longitudinale noire.

Histoire naturelle

Il s'agit d'une espèce diurne qui chasse au sol, dans les buissons et dans les arbres, les lézards qui constituent sa nourriture habituelle. Elle s'enfuit rapidement quand elle est menacée. Couleuvre opisthoglyphe, son venin est peu actif et sa morsure, qui n'est pas douloureuse, est sans danger pour l'homme.





© J.-F. Trape

Dromophis praeornatus.
Bandafassi (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Dromophis praeornatus.
Dakar (Sénégal).

espèce

Gonionotophis granti (Günther, 1863)

famille
Colubridae

noms communs

Serpent-lime de Grant

Savanna Lesser File Snake

identification rapide

Coloration dorsale brun foncé, ventre blanchâtre. Rang vertébral fortement élargi avec double carène. Dorsales carénées disposées sur 15 rangs droits. De 162 à 178 ventrales lisses. De 59 à 82 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 52 cm, maximum 53 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine, en zone de savane soudanienne et guinéenne. Marais et autres milieux humides.

Description

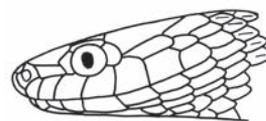
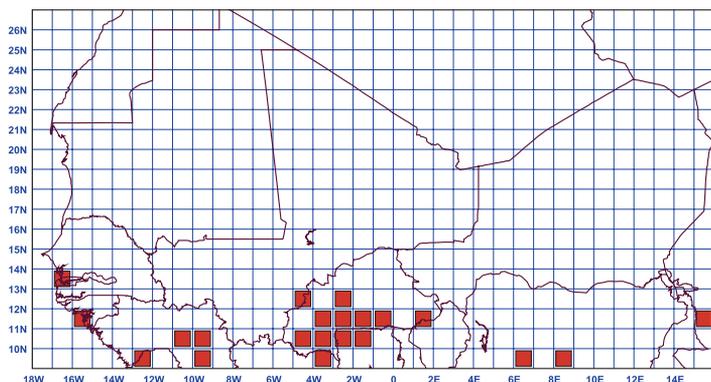
La tête est aplatie. Le corps est allongé. L'œil est petit. La pupille est arrondie, légèrement elliptique verticalement. La loréale est présente. Il existe une seule préoculaire et une seule postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 2. Rarement, la temporale antérieure est légèrement séparée de la postoculaire par la cin-

quième labiale supérieure qui entre en contact avec la pariétale. Les dorsales, fortement carénées, sont disposées sur 15 rangs droits. Le rang vertébral est fortement élargi et présente une double carène. Le nombre de ventrales varie de 162 à 178, sans différence marquée entre les deux sexes. Les ventrales sont lisses. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 59 à 82, les valeurs les plus faibles étant habituellement rencontrées chez les femelles.

La coloration dorsale est brun foncé. Le dessous du corps est jaunâtre et la limite avec la coloration dorsale est très nette. Les labiales supérieures et le dessous de la tête ont la même couleur que le dessous du corps.

Histoire naturelle

Cette espèce nocturne affectionne les lieux humides où elle se nourrit de petits batraciens. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





© J.-F. Trape

Gonionotophis granti.
Environs de Dielmo (Saloum, Sénégal).



© J.-F. Trape

Gonionotophis granti.
Boromossi (Burkina Faso).

espèce

Grayia smithi (Leach, 1818)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre aquatique de Smith

Smith's Water Snake

identification rapide

Proximité d'une rivière. Grand serpent de couleur brunâtre, souvent avec des anneaux noirs plus ou moins distincts. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs. De 145 à 168 ventrales. De 84 à 106 sous-caudales. Labiales supérieures au nombre de 7, la quatrième bordant l'œil.

Dimensions

Longueur habituelle entre 100 cm et 150 cm, maximum 255 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Angola. Marais, lacs, rivières et ruisseaux permanents ou avec persistance de mares résiduelles en saison sèche. Parfois très abondant localement.

Description

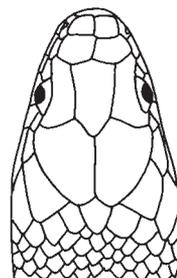
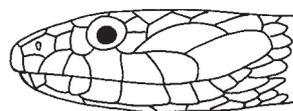
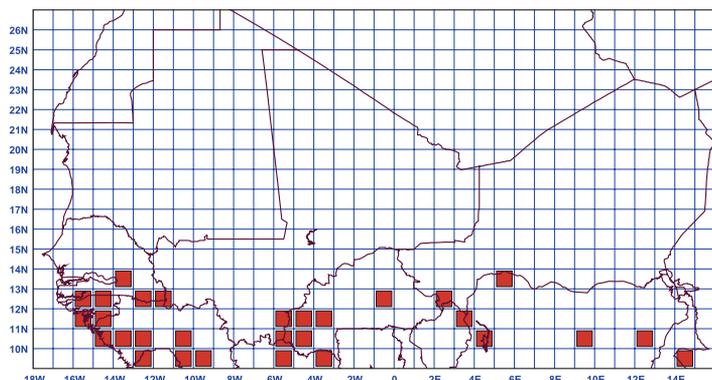
C'est un serpent grand et robuste. La queue est proportionnellement longue mais son extrémité est souvent amputée. L'œil est petit et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7 et seule la quatrième borde l'œil. La formule temporale est 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs droits, rarement 19. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 145 à 168, habituellement

moins de 160 chez les mâles et plus de 155 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 90 à 106 chez les mâles et de 84 à 98 chez les femelles.

La coloration dorsale est brunâtre avec des bandes transversales noires. Avec l'âge, le dessus du corps devient plus foncé et les bandes transversales noires deviennent ainsi de moins en moins distinctes, sauf en général sur le côté du corps.

Histoire naturelle

C'est une espèce semi-aquatique diurne qui se nourrit de petits poissons et, dans une moindre mesure, de batraciens. Les jeunes comme les adultes passent la majeure partie de leur temps dans l'eau et ne s'éloignent jamais loin des berges. Cette espèce est généralement bien connue des pêcheurs qui, involontairement, la capturent souvent dans leurs nasses ou leurs filets. Menacée, elle cherche habituellement à fuir et se montre rarement agressive. Non venimeuse, elle n'est pas dangereuse pour l'homme.





© J.-F. Trape

Grayia smithi.
Kolda (Casamance, Sénégal).



© J.-F. Trape

Grayia smithi.
Ndébou (Sénégal oriental).

espèce

Grayia tholloni Mocquard, 1897

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre aquatique de Thollon

Thollon's Water Snake

identification rapide

Proximité d'une rivière ou d'un marais. Coloration brun foncé avec ou sans bandes transversales claires. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs. De 130 à 149 ventrales. Labiales supérieures au nombre de 8, la quatrième bordant l'œil.

Dimensions

Longueur habituelle entre 70 cm et 90 cm, maximum 120 cm.

Répartition et habitat

Connu de l'ouest du Sénégal (zone des Niayes, Néma et Djikoye) et des environs de Banjul en Gambie. Nouvellement découvert en Guinée. Ailleurs en Afrique, largement répandu depuis le Nigeria jusqu'au Kenya et à l'Angola. Marais, lacs, rivières et ruisseaux permanents.

Description

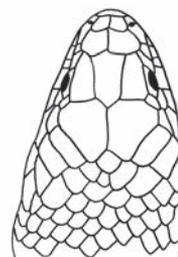
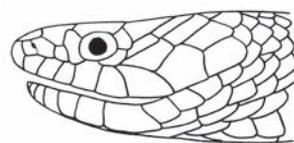
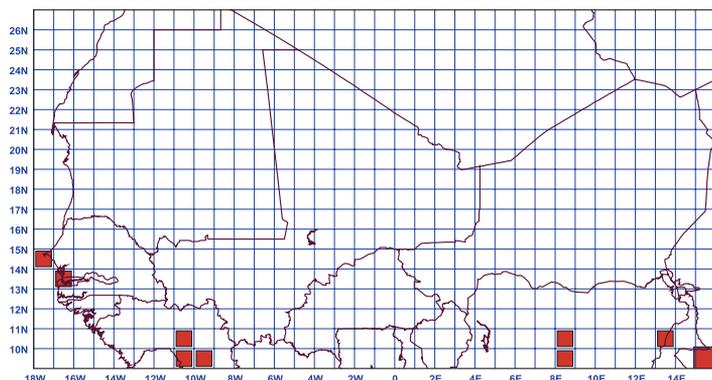
La tête est peu distincte du cou. La queue est normalement très longue mais son extrémité est le plus souvent amputée. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 post-oculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8 et seule la quatrième borde l'œil. La formule temporale est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs droits. Le rang

vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 130 à 140 chez les mâles et de 138 à 149 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 110 à 135 lorsque la queue est intacte, ce qui est assez rarement le cas.

La coloration dorsale est brun foncé avec des bandes transversales claires chez les juvéniles mais qui foncent chez les adultes et deviennent très peu distinctes. Les écailles ventrales et les labiales supérieures sont blanches avec le bord postérieur noir.

Histoire naturelle

Ce serpent semi-aquatique passe la majeure partie de son temps dans l'eau où il se nourrit de petits poissons et de têtards. Sa queue très souvent amputée montre qu'il est lui-même volontiers la proie de prédateurs, probablement surtout des oiseaux aquatiques et des poissons carnassiers. Menacé, il cherche à fuir sans essayer de mordre. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape

Grayia tholloni.
Rivière Djikoye (Saloum, Sénégal).



© J.-F. Trape

Grayia tholloni.
Rivière Djikoye (Saloum, Sénégal).

espèce

Haemorrhois algirus (Jan, 1863)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre algire

Algerian Whip Snake

identification rapide

Sahara. Coloration claire avec des barres et taches sombres régulièrement espacées. Dorsales lisses disposées sur 23 ou 25 rangs. De 205 à 240 ventrales. De 83 à 117 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 60 cm et 100 cm, maximum 140 cm.

Répartition et habitat

Du Maroc et de la Mauritanie à la Libye. Zones rocheuses sahariennes avec un peu de végétation.

Description

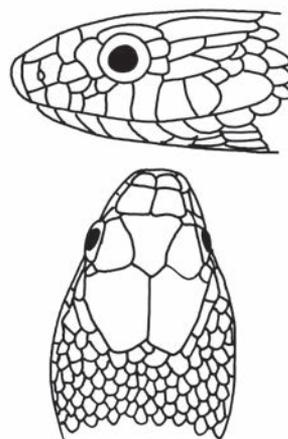
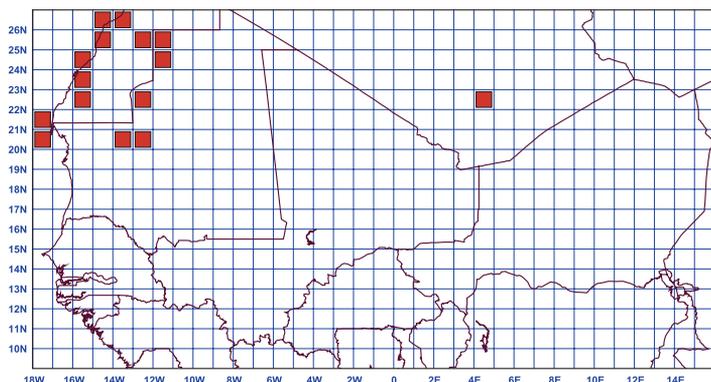
La tête est large et le cou est bien marqué. Le corps est allongé. L'œil est moyen et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 à 3 préoculaires et souvent une ou deux écailles supplémentaires à leur contact et celui des labiales supérieures. Il existe 2 ou 3 postoculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 9 ou 10, la cinquième et souvent la sixième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et

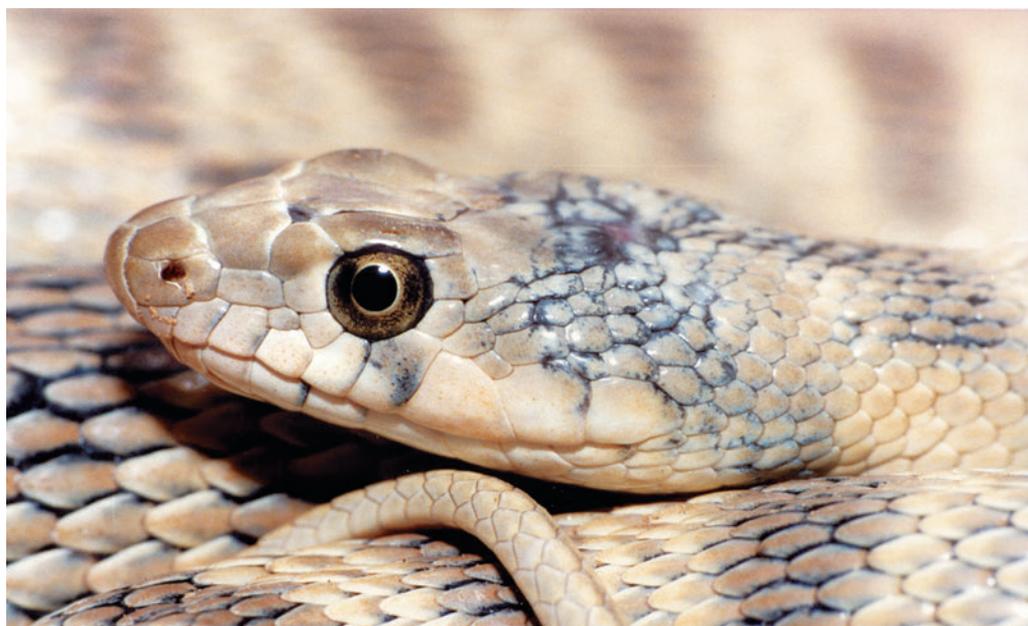
disposées sur 23 ou 25 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 205 à 240. L'anale est simple ou divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 83 à 117. Les mâles ont moins de ventrales et plus de sous-caudales que les femelles.

La coloration est beige, gris clair ou brun clair, avec des bandes transversales brun foncé ou noirâtres sur le dos et des taches de même couleur sur les flancs. La face ventrale est claire avec des taches sombres.

Histoire naturelle

Cette couleuvre s'expose longuement au soleil le matin. Rapide, elle chasse activement pendant la journée les lézards et les rongeurs. Elle consomme aussi occasionnellement des oiseaux, d'autres serpents et des insectes. Elle cherche à mordre lorsqu'on la capture. Non venimeuse, elle n'est pas dangereuse pour l'homme.





© M. Geniez

Haemorrhois algirus.
Environs de Dakhla (Sahara occidental, Maroc).



© J.-F. Trape

Haemorrhois algirus.
Terjit (Adrar, Mauritanie).

espèce

Haemorrhois dorri (Lataste, 1888)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre de Dorr

Dorr's Racer

identification rapide

Coloration dorsale caractéristique avec des dessins sombres en forme de X. Dorsales lisses disposées sur 29 ou 31 rangs. De 228 à 260 ventrales. De 75 à 90 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 80 cm, maximum 100 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Bénin et de la Mauritanie à la Guinée. Associé aux massifs rocheux en zone de savane soudano-sahélienne et guinéenne.

Description

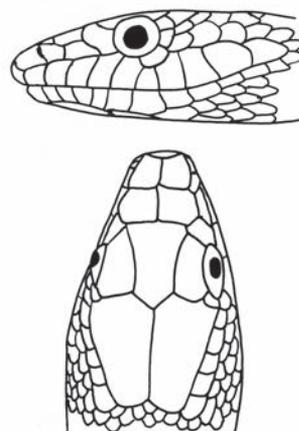
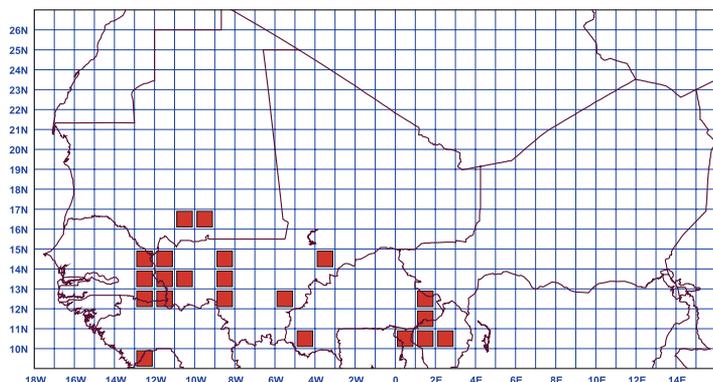
La tête est large et le cou est bien marqué. Le corps est allongé. L'œil est petit et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 10, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 29 ou 31 rangs droits, le plus souvent 29 chez les mâles et 31 chez les femelles. Le rang

vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 228 à 241 chez les mâles et de 243 à 260 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 78 à 90 chez les mâles et de 75 à 87 chez les femelles.

La coloration dorsale est beige ou grisâtre avec une cinquantaine de dessins brun foncé en forme de X sur le dessus du corps et de la queue. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Cette couleuvre très vive est active le jour en saison fraîche mais sort au crépuscule et la nuit en période de forte chaleur quand le sol exposé aux rayons du soleil est brûlant. Elle fréquente les falaises, les éboulis et les plateaux rocheux où elle est volontiers localement abondante. Elle se nourrit de petits rongeurs et de lézards. Non venimeuse, elle n'est pas dangereuse pour l'homme.





©J.-F. Trape

Haemorrhois dorri.
Environs de Tintâne (Afollé, Mauritanie).



©J.-F. Trape

Haemorrhois dorri.
Environs de Tintâne (Afollé, Mauritanie).

espèce

Hemirhagerrhis nototaenia (Günther, 1864)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre écorce

Southeastern Bark Snake

identification rapide

Coloration grisâtre ou brunâtre avec des dessins sombres en forme de losanges sur la partie antérieure de la ligne vertébrale. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs. De 151 à 179 ventrales. De 65 à 95 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 40 cm, maximum 50 cm.

Répartition et habitat

Du Burkina Faso à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud. Rare en Afrique de l'Ouest. Savane soudano-sahélienne.

Description

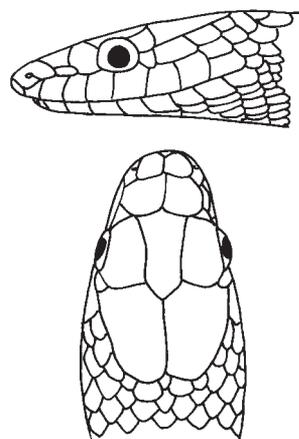
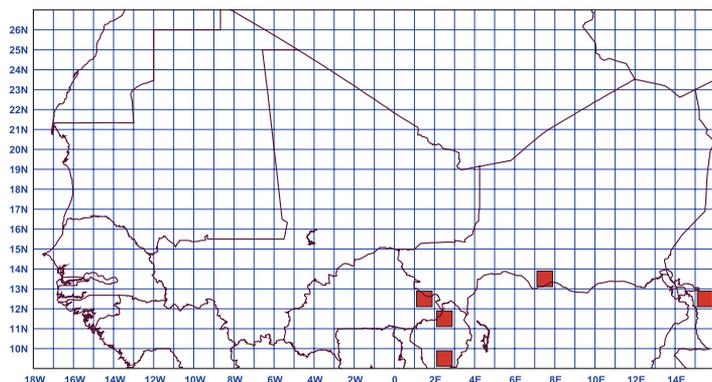
La tête est bien distincte du cou. Le corps est allongé. L'œil est petit et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 151 à 166 chez les mâles et de 156 à 179 chez les

femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 65 à 95 chez les mâles et de 67 à 93 chez les femelles.

La coloration dorsale est grisâtre ou brunâtre, assez claire, avec des dessins sombres en forme de losanges ou de triangles alternés de part et d'autre de la ligne vertébrale. Ces motifs débent dès le dessus de la tête. Ils sont parfois présents seulement à l'avant du corps ou remplacés par une bande vertébrale rectiligne à peine plus sombre que le reste du dessus du corps. La face ventrale est gris clair avec de petites taches sombres.

Histoire naturelle

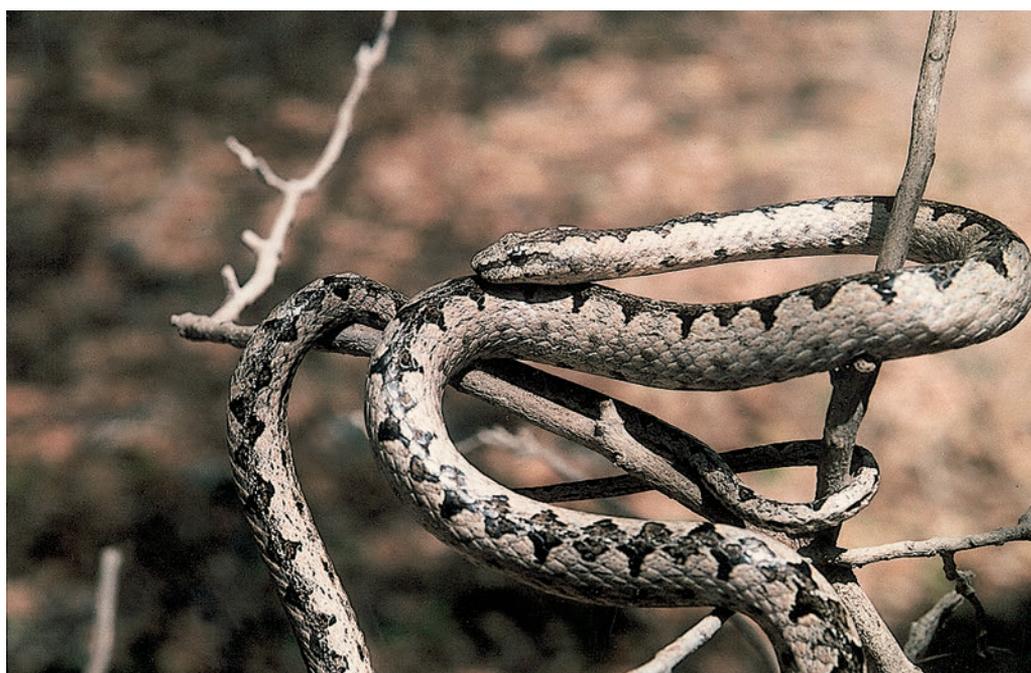
Cette petite couleuvre diurne est arboricole. Elle se confond facilement avec l'écorce des arbres où elle recherche les geckos dont elle se nourrit. Elle n'est pas agressive et ne cherche pas à mordre lorsqu'on la capture. Non venimeuse, elle est strictement inoffensive pour l'homme.





© L. Chirio

Hemirhagerrhis nototaenia.
Maradi (Niger).



© S. Spawls

Hemirhagerrhis nototaenia.
Watamu (Kenya).

espèce

Lamprophis fuliginosus (Boie, 1827)

famille
Colubridae

noms communs

Lamprophis des maisons

Black House Snake

identification rapide

Coloration noirâtre ou gris foncé uniforme. Dorsales lisses disposées sur 29 à 33 rangs. De 201 à 243 ventrales. De 47 à 72 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 80 cm, maximum 110 cm.

Répartition et habitat

Du sud du Maroc à l'Afrique du Sud. Remonte très au nord en zone sahélienne mais absent du Sahara. Abondant dans l'ensemble de son aire de répartition, aussi bien en savane qu'en forêt. Pénètre volontiers dans les habitations.

Description

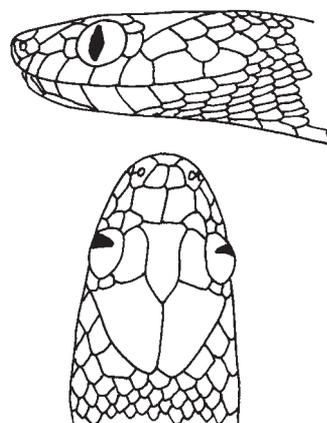
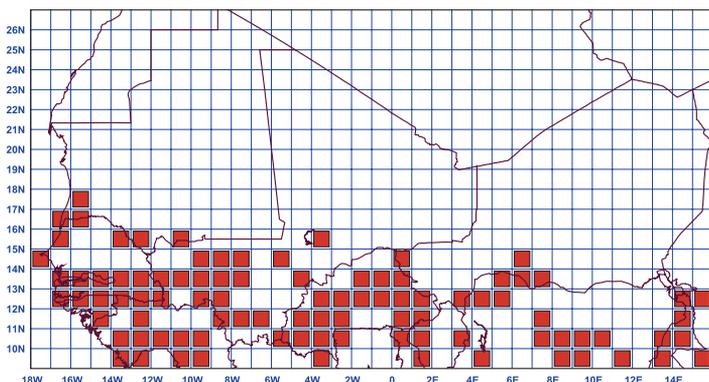
La tête est arrondie et distincte du cou. L'œil est de taille moyenne et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe habituellement une seule préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, rarement 9, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporelle habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 29 à

33 rangs droits au milieu du corps, habituellement 31. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 201 à 229 chez les mâles et de 209 à 243 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 55 à 72 chez les mâles et de 47 à 58 chez les femelles.

La coloration dorsale est uniformément noirâtre ou gris foncé. La coloration ventrale est plus claire. Il n'existe pas de ligne claire de chaque côté de la tête.

Histoire naturelle

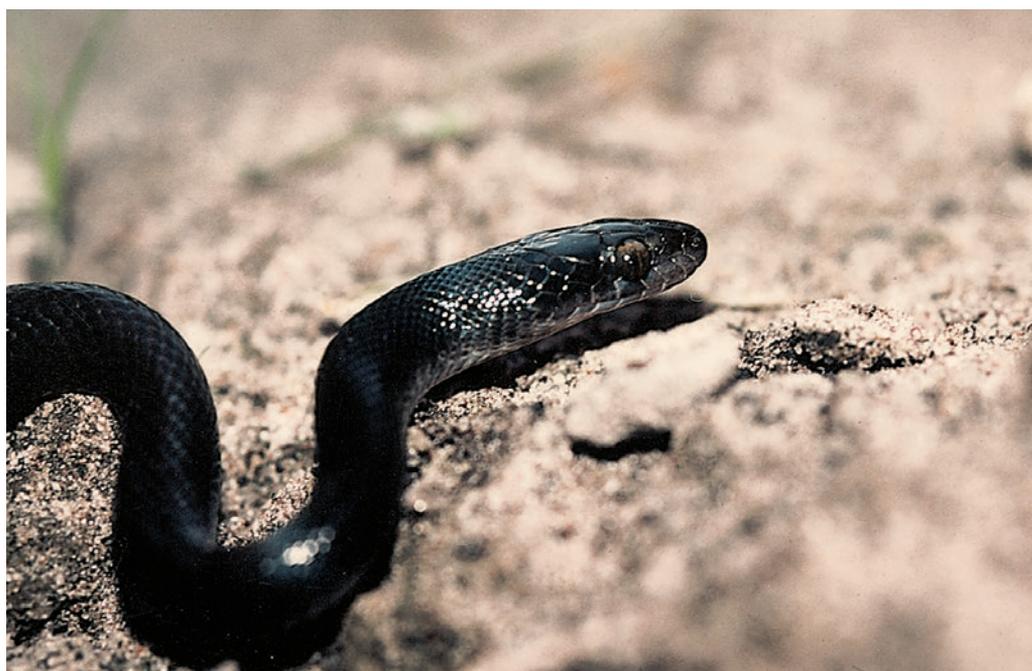
Cette petite couleuvre très commune est active surtout à partir de la tombée de la nuit. Elle se nourrit principalement de rongeurs et de musaraignes. Elle chasse sur le sol, à l'affût, et étouffe ses proies par constriction. De tempérament placide, elle se laisse facilement capturer et manipuler. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





© J.-F. Trape

Lamprophis fuliginosus.
Kédougou (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Lamprophis fuliginosus.
Dielmo (Saloum, Sénégal).

espèce

Lamprophis lineatus

(Duméril, Bibron et Duméril, 1854)

famille
Colubridae

noms communs

Lamprophis ligné

Striped House Snake

identification rapide

Coloration marron sur le dessus du corps. Deux lignes blanches de chaque côté de la tête. Dorsales lisses disposées sur 29 à 31 rangs. De 208 à 241 ventrales. De 47 à 71 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 90 cm, maximum 120 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique australe. Abondant en zone soudanienne, peu fréquent en zone sahélienne.

Description

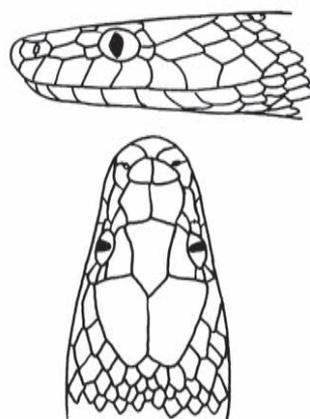
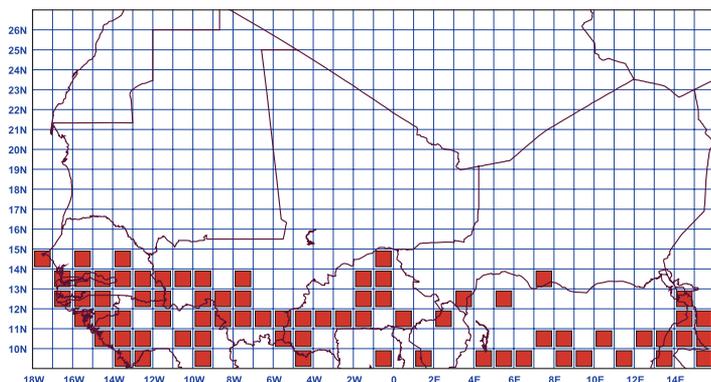
La tête est arrondie et distincte du cou. L'œil est de taille moyenne et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe habituellement une seule préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, rarement 9, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 29 à 31 rangs droits au milieu du corps, le plus souvent 31. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de

208 à 224 chez les mâles et de 222 à 241 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 60 à 71 chez les mâles et de 47 à 61 chez les femelles.

La coloration dorsale est marron. La coloration ventrale est blanchâtre. Il existe deux lignes blanches ou jaunâtres sur le côté de la tête, en arrière de l'œil. Ces lignes claires se prolongent parfois plus ou moins longuement sur le côté du corps.

Histoire naturelle

Proche de l'espèce précédente, cette couleuvre est également active surtout à partir de la tombée de la nuit. Elle se nourrit aussi principalement de rongeurs et de musaraignes qu'elle chasse au sol, à l'affût, et étouffe par constriction. Elle pénètre volontiers dans les habitations. Elle se laisse facilement capturer et manipuler, sans chercher à mordre. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





© J.-F. Trape

Lamprophis lineatus.
Naréna (Mali).



© J.-F. Trape

Lamprophis lineatus.
Bandafassi (Sénégal oriental).

espèce

Lycophidion albomaculatum Steindachner, 1870

famille
Colubridae

noms communs

Lycophidion tacheté

Spotted Wolf Snake

identification rapide

Coloration souvent remarquable, noirâtre avec une quarantaine de taches de couleur orange sur le dessus du corps et de la queue. Parfois uniformément brun foncé. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs droits. De 180 à 210 ventrales. De 33 à 53 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 60 cm, maximum 62 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la Guinée et au Mali. Savanes et forêts claires sahélo-soudaniennes et soudano-guinéennes où il est volontiers commun.

Description

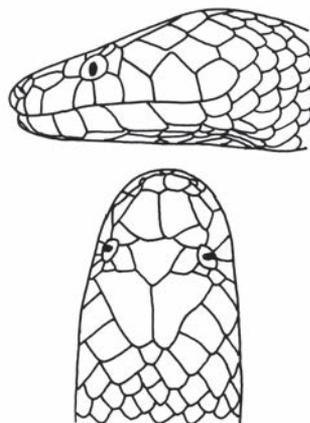
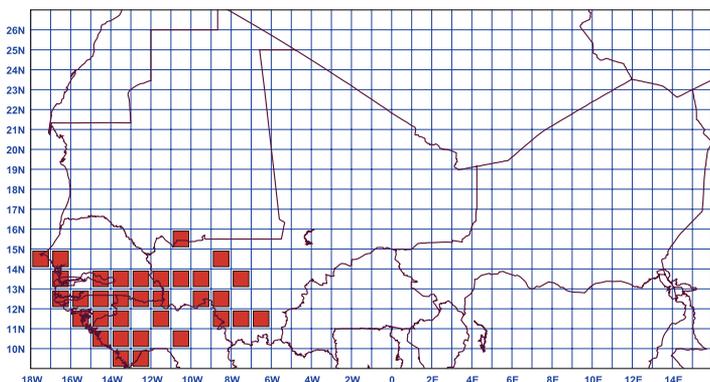
La tête est aplatie vers l'avant. Le corps est allongé. La queue est courte. L'œil est petit et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la troisième, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les mentonnières antérieures et postérieures sont de taille similaire. Les dorsales sont lisses. Elles sont disposées sur 17 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 180 à 198 chez les mâles et de 195 à 210 chez les femelles.

L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 33 à 38 chez les femelles et de 42 à 53 chez les mâles.

La coloration dorsale est typiquement caractérisée par une quarantaine de taches plus ou moins quadrangulaires, de teinte orange vif sur une couleur de fond noirâtre, régulièrement disposées le long du corps et de la queue. Ces taches sont observées chez la plupart des spécimens des régions littorales du Sénégal, de Gambie, de Guinée-Bissau et de Guinée-Conakry. Dans les régions les plus continentales de ces mêmes pays et au Mali, beaucoup de spécimens sont uniformément noirâtres ou brun foncé, tandis que d'autres présentent des taches plus ou moins claires, souvent peu distinctes. La face ventrale est toujours noirâtre.

Histoire naturelle

Ce serpent nocturne se nourrit de petits lézards qu'il chasse sur le sol et sous les débris végétaux. Découvert, il ne cherche pas à fuir ni à mordre et se laisse capturer sans difficulté. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape

Lycophidion albomaculatum (livrée tachetée).
Kabrousse (Casamance, Sénégal).



© J.-F. Trape

Lycophidion albomaculatum (livrée uniforme).
Bandafassi (Sénégal oriental).

espèce

Lycophidion irroratum (Leach, 1819)

famille
Colubridae

noms communs

Lycophidion humecté

Pale Wolf Snake

identification rapide

Petit serpent noirâtre finement ponctué de blanc avec sur le côté de la tête un dessin blanchâtre caractéristique. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs droits. De 158 à 193 ventrales. De 30 à 54 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 15 cm et 35 cm, maximum 45 cm.

Répartition et habitat

De la Gambie à la République centrafricaine. Savanes et forêts claires guinéennes et soudano-guinéennes.

Description

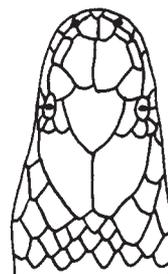
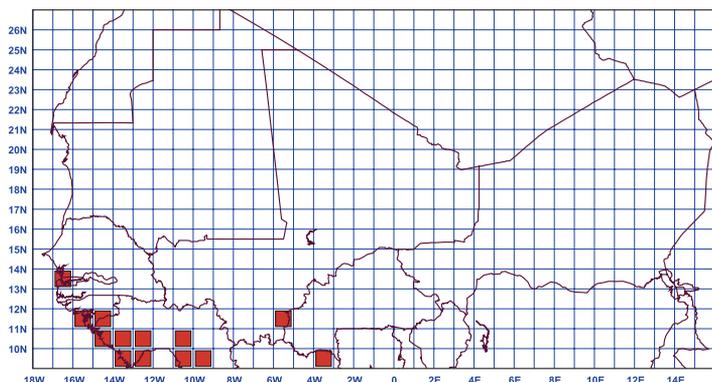
La tête est aplatie vers l'avant. Le corps est allongé. La queue est courte. L'œil est petit et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe une préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, parfois 7, la troisième, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les mentonnières antérieures sont deux fois plus longues que les postérieures. Les dorsales sont lisses. Elles sont disposées sur 17 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de

ventrales varie de 158 à 193. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 30 à 54.

La coloration dorsale est gris-noir, avec chaque écaille finement ponctuée de blanc. Chez les juvéniles, il existe des petites taches noires latérales disposées sur deux rangées alternées qui s'estompent chez les adultes. La tête est brunâtre, finement pointillée de blanc, avec un museau blanchâtre prolongé de chaque côté jusqu'à l'œil par un motif irrégulier de même couleur. En arrière de l'œil, il existe une ligne blanchâtre bien marquée. Le dessous du corps et noirâtre.

Histoire naturelle

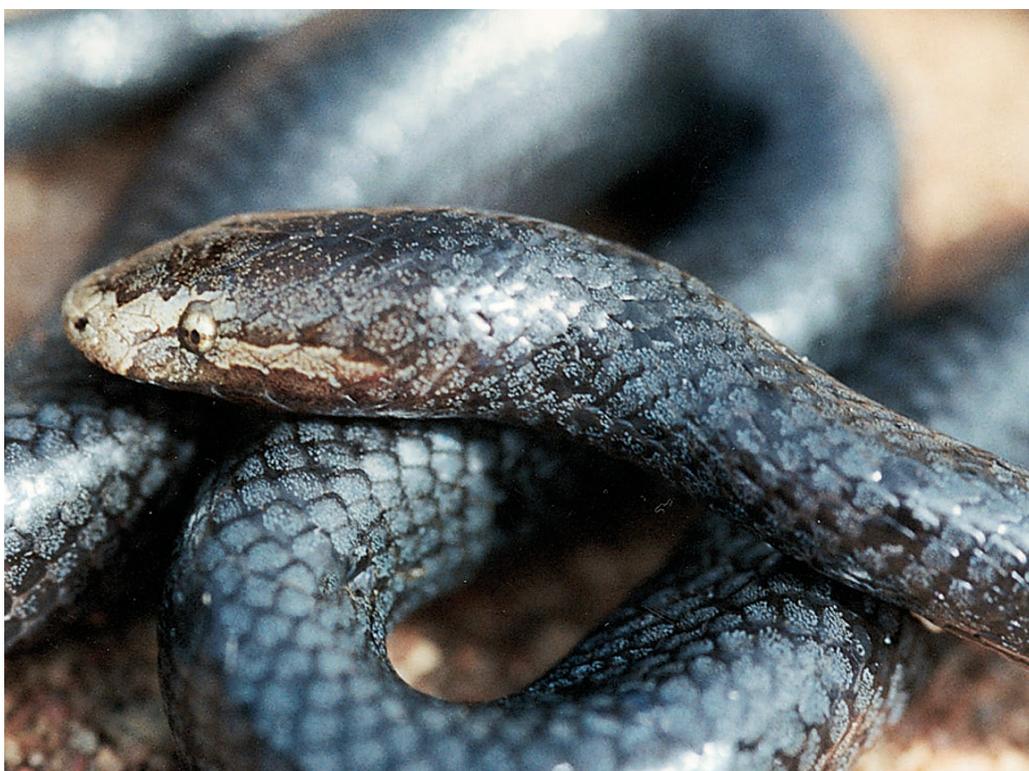
Ce petit serpent nocturne est rare et discret. Il se nourrit de lézards qu'il chasse sur le sol et sous les débris végétaux. Menacé, il ne cherche pas à mordre et tente de s'échapper en procédant par petits bonds en se resserrant puis se détendant à la façon d'un ressort. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





© J.-F. Trape

Lycophidion irroratum.
Kindia (Guinée).



© J.-F. Trape

Lycophidion irroratum.
Kindia (Guinée).

espèce

Lycophidion semicinctum

Duméril, Bibron et Duméril, 1854

famille
Colubridae

noms communs

Lycophidion semi-annelé

Semi-annulated Wolf Snake

identification rapide

Coloration noire ou brun foncé, avec des anneaux blancs plus ou moins marqués. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs. De 182 à 208 ventrales. De 35 à 57 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 50 cm, maximum 75 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée et du Mali à la République centrafricaine. Zones de savane soudanienne et guinéenne.

Description

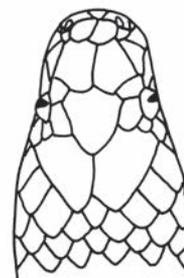
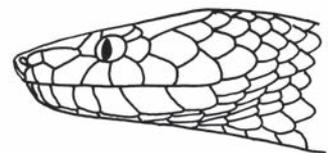
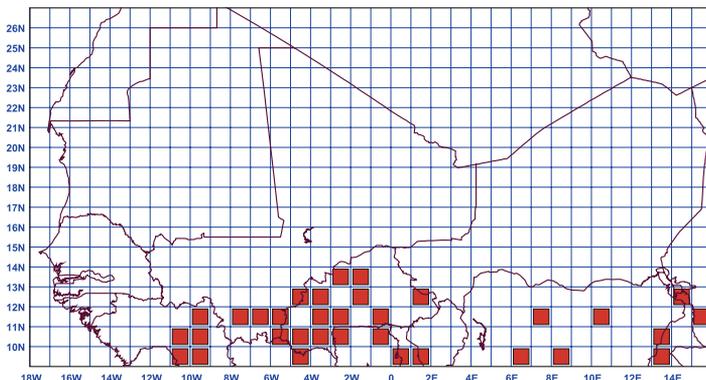
La tête est aplatie vers l'avant. Le corps est allongé. La queue est courte. L'œil est petit et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe une seule préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la troisième, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les mentonnières antérieures et postérieures sont de taille similaire. Les dorsales sont lisses. Elles sont disposées sur 17 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales

varie de 182 à 199 chez les mâles et de 199 à 208 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 35 à 43 chez les femelles et de 47 à 57 chez les mâles.

La coloration dorsale est noire ou brun foncé. Il existe habituellement des rangées transversales d'écaillés blanchâtres sur le dessus du corps et de la queue, d'où un aspect annelé particulièrement marqué chez les jeunes spécimens. La face ventrale est sombre.

Histoire naturelle

Il s'agit d'une espèce nocturne qui recherche sur le sol et sous les débris végétaux les petits lézards dont elle se nourrit. Comme les autres espèces du genre *Lycophidion*, elle possède des dents longues et recourbées vers l'arrière qui lui permettent d'immobiliser ses proies en l'absence de venin. Elle est inoffensive pour l'homme. Menacée, elle ne cherche pas à fuir mais se déplace par bonds en s'enroulant puis se déroulant brutalement.





©J.-F. Trape

Lycophidion semicinatum.
Lanta (Bénin).



©J.-F. Trape

Lycophidion semicinatum.
Lanta (Bénin).

espèce

Lytorhynchus diadema (Duméril, Bibron et Duméril, 1854)

famille
Colubridae

noms communs

Lytorhynque-diadème

Diademed Sand-snake

identification rapide

Sahara. Coloration jaunâtre avec des taches sombres régulièrement disposées le long du corps. Rostrale très développée se projetant en avant. Dorsales lisses disposées sur 19 rangs. De 155 à 195 ventrales. De 33 à 47 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 40 cm, maximum 45 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie et du Maroc au Soudan et à Israël. Régions sahariennes.

Description

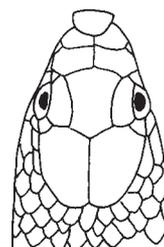
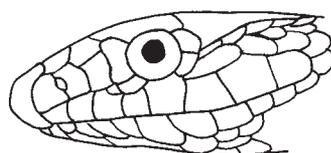
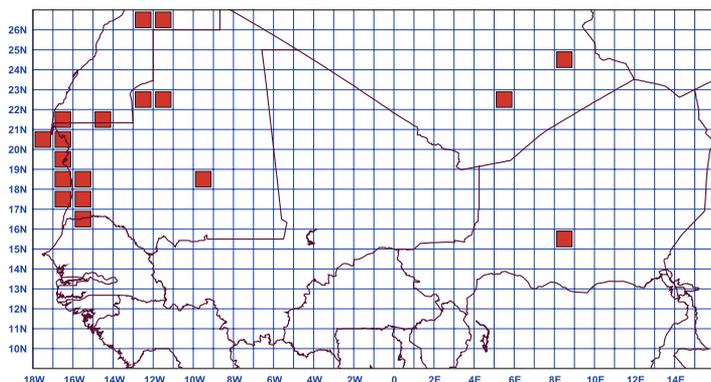
La tête est ovale. L'œil est de taille moyenne. La pupille est ronde. La rostrale est fortement développée, se projetant nettement vers l'avant. La loréale est présente. Il existe 1 ou 2 préoculaires, deux postoculaires et parfois une ou deux petites écailles supplémentaires en avant de l'œil. Les labiales supérieures sont au nombre de 7 ou de 8, la cinquième ou la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2, 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral

n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 155 à 195. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 33 à 47.

La coloration dorsale est de couleur sable, jaunâtre ou ocre, avec une série médiane d'une cinquantaine de taches brun foncé. Sur chaque flanc, il existe également une série de petites taches brun foncé qui s'intercalent entre celles de la ligne vertébrale. Le dessus de la tête porte un dessin sombre qui est à l'origine du nom donné à ce serpent. Le dessous du corps est entièrement blanchâtre.

Histoire naturelle

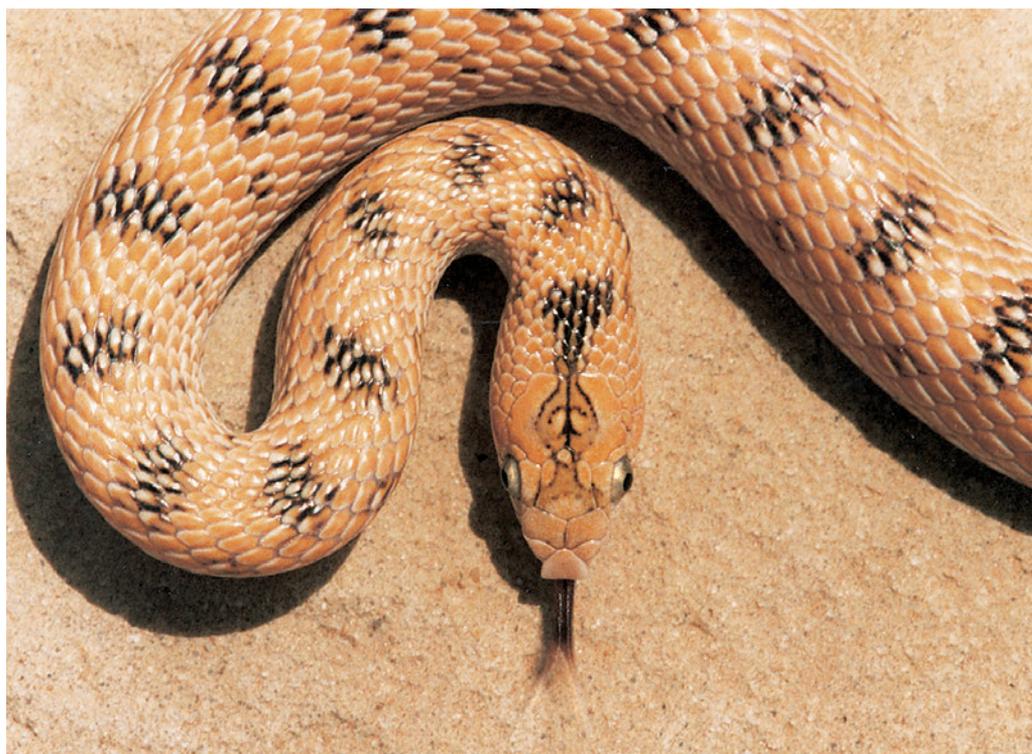
Surtout nocturne, ce petit serpent est adapté à la fonction fouisseuse et se nourrit principalement de petits lézards et d'arthropodes qui vivent dans le sable. Bien qu'assez rapide, il se laisse capturer sans difficulté et ne cherche pas à mordre lorsqu'il est manipulé. Il est strictement inoffensif pour l'homme.





©J.-F. Trape

Lytorhynchus diadema.
Environs de Nouakchott (Mauritanie).



©J.-F. Trape

Lytorhynchus diadema.
Environs de Nouakchott (Mauritanie).

espèce

Malpolon moilensis (Reuss, 1834)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre de Moïla

Moila Snake

identification rapide

Sahara et zone sahélienne. Museau anguleux. Concavité nette entre l'œil et la narine. Dorsales lisses disposées sur 17 ou 19 rangs droits. De 139 à 188 ventrales. De 48 à 73 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 60 cm et 100 cm, maximum 135 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie à l'Iran. Régions arides seulement, mais absente des regs et des ergs.

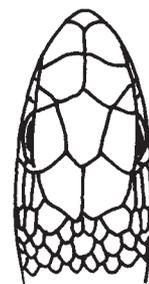
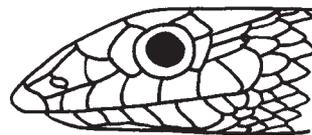
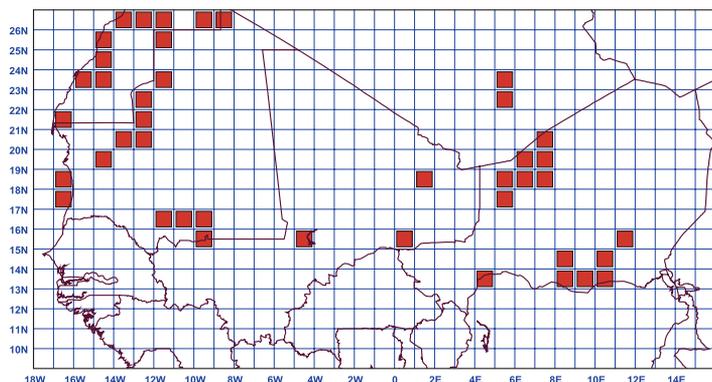
Description

La tête est peu distincte du cou. Le corps est allongé. Le museau est anguleux, avec une mâchoire supérieure nettement plus longue que la mâchoire inférieure et il existe une nette concavité entre l'œil et la narine. L'œil est grand. La pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7 ou 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 ou 19 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 139 à 188. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 48 à 73.

La coloration dorsale est couleur sable, ocre ou jaunâtre, avec de nombreuses petites taches brunâtres régulièrement disposées sur le dos et les flancs. À l'arrière de la tête, il existe de chaque côté deux marques sombres. La coloration ventrale est claire.

Histoire naturelle

La couleuvre de Moïla est surtout crépusculaire et nocturne pendant la saison chaude mais sort pendant la journée en hiver. Elle se nourrit d'une grande diversité de proies : reptiles, petits rongeurs et oiseaux qu'elle recherche activement en inspectant les touffes de végétation et en visitant les terriers. Elle a la réputation d'être agressive, de siffler et de chercher à mordre si on l'approche de trop près. En fait, elle élargit son cou à la manière d'un naja si elle est menacée mais beaucoup de spécimens se laissent manipuler sans poser de problèmes. Elle est opisthoglyphe et son venin est potentiellement dangereux pour l'homme en cas de morsure profonde par un spécimen de grande taille.





© P. Lluch.

Malpolon moilensis.
Zerga (Adrar, Mauritanie).



© J.-F. Trape

Malpolon moilensis.
Environs d'Ayoûn el Atrouïs (Mauritanie).

espèce

Mehelya crossi (Boulenger, 1895)

famille
Colubridae

noms communs

Serpent-lime de Crosse

Crosse's File Snake

identification rapide

Coloration brun foncé. Section du corps triangulaire. Rang vertébral fortement élargi avec double carène. Dorsales carénées disposées sur 17 rangs droits. De 220 à 240 ventrales carénées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 80 cm et 115 cm, maximum 125 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine. Savanes et forêts claires soudaniennes et guinéennes.

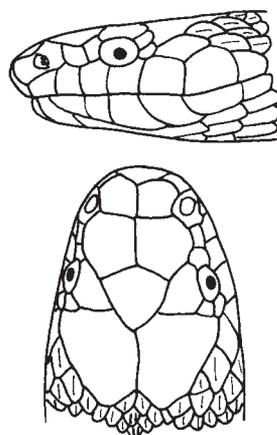
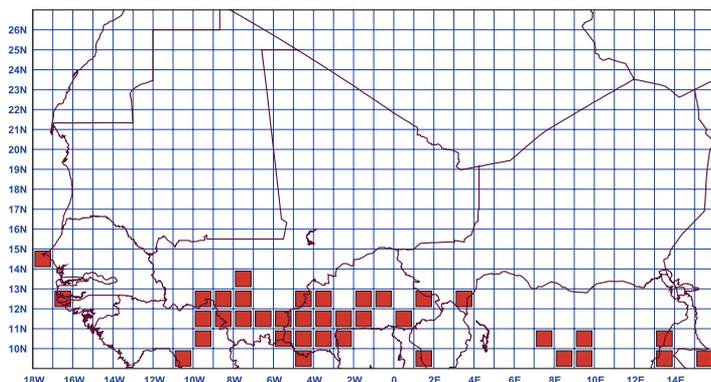
Description

La tête est aplatie et le cou est bien distinct. Le corps est allongé et sa section est triangulaire. L'œil est petit et la pupille est arrondie ou légèrement verticale. La loréale est présente. Il existe une seule préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La for-

mule temporale habituelle est 1 + 2 ou 1 + 3. Les dorsales, fortement carénées, sont disposées sur 17 rangs droits. Le rang vertébral est fortement élargi et présente une double carène. Le nombre de ventrales varie de 220 à 240. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 53 à 68. La coloration dorsale est brun foncé ou brun rougeâtre. Comme les écailles dorsales sont petites, la peau interstitielle de couleur claire est apparente entre des écailles. Le dessous du corps est clair.

Histoire naturelle

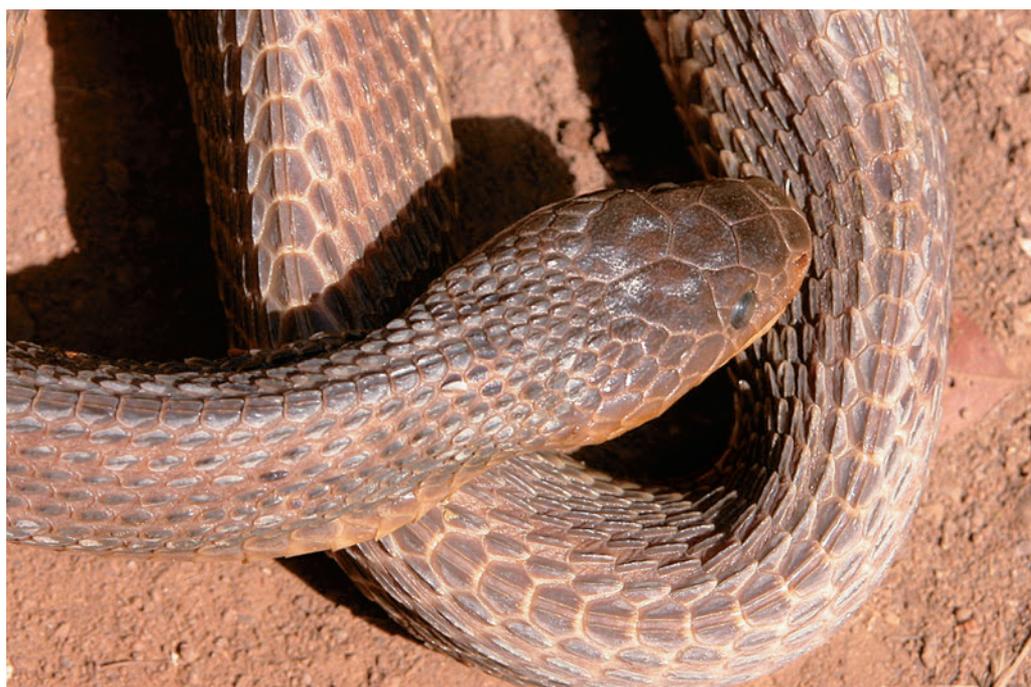
C'est une espèce arboricole qui se nourrit de lézards, de serpents et d'amphibiens. Elle est nocturne. Discrète malgré sa taille, elle se déplace lentement et est assez rarement observée. Elle est sans danger pour l'homme.





©J.-F. Trape

Mehelya crossi.
Pabré (Burkina Faso).



©J.-F. Trape

Mehelya crossi.
Pabré (Burkina Faso).

espèce

Mehelya gabouensis Trape et Mané, 2005

famille
Colubridae

noms communs

Serpent-lime du Gabou

Gabou File Snake

identification rapide

Coloration brun foncé. Rang vertébral fortement élargi avec présence d'une double carène. Dorsales carénées disposées sur 15 rangs droits. De 172 à 176 ventrales carénées. Moins de 50 sous-caudales.

Dimensions

Connu seulement par deux spécimens dont le plus long mesure 37 cm.

Répartition et habitat

Connu seulement du centre de la Casamance au Sénégal en zone de savane soudanienne.

Description

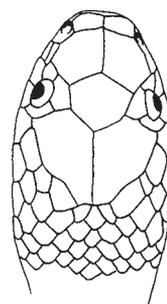
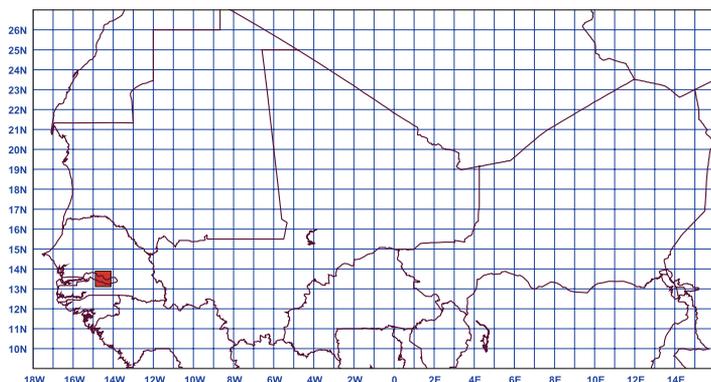
La tête est aplatie et le cou est bien distinct. Le corps est allongé avec une queue courte. L'œil est petit et la pupille est arrondie. La loréale est présente. Il existe une seule préoculaire et une seule postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. Il n'y a pas de temporale antérieure, la cinquième labiale entrant en contact avec la pariétale. Il existe une temporale postérieure. Les dorsales, nettement carénées, sont disposées sur 15 rangs droits. Le rang vertébral est fortement élargi et présente une

double carène. Le nombre de ventrales est de 172 et de 176 chez les deux mâles connus. Elles sont nettement carénées latéralement. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre est de 42 et 43 chez les deux mâles connus.

La coloration dorsale après conservation dans le formol puis l'alcool est brun foncé. Le dessous du corps est clair.

Histoire naturelle

Rien n'est actuellement connu sur les mœurs de cette espèce nouvellement découverte dans une région de l'ancien royaume du Gabou en Casamance où la savane arborée est bien préservée. Le site de collecte est traversé par le fleuve Casamance, qui n'est à ce niveau qu'un ruisseau saisonnier avec quelques mares résiduelles en saison sèche. Cette couleuvre n'est pas venimeuse et les adultes restent probablement de petite taille. Elle ne présente ainsi aucun danger pour l'homme.





©J.-F. Trape

Mehelya gabouensis.
Environs de Vélingara (Casamance, Sénégal).



©J.-F. Trape

Mehelya gabouensis.
Environs de Vélingara (Casamance, Sénégal).

espèce

Meizodon coronatus (Schlegel, 1837)

famille
Colubridae

noms communs

Meizodon couronné

Western Crowned Snake

identification rapide

Coloration grisâtre avec des barres transversales sombres plus ou moins distinctes au niveau de la tête et du cou. Dorsales lisses disposées sur 19 rangs. De 165 à 190 ventrales. De 61 à 75 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 60 cm, maximum 65 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine, en zone de savane soudanienne et guinéenne. Rare en zone sahélienne.

Description

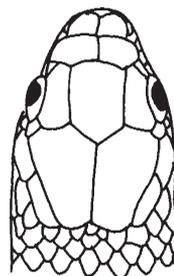
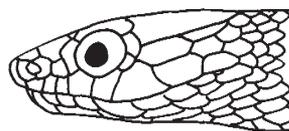
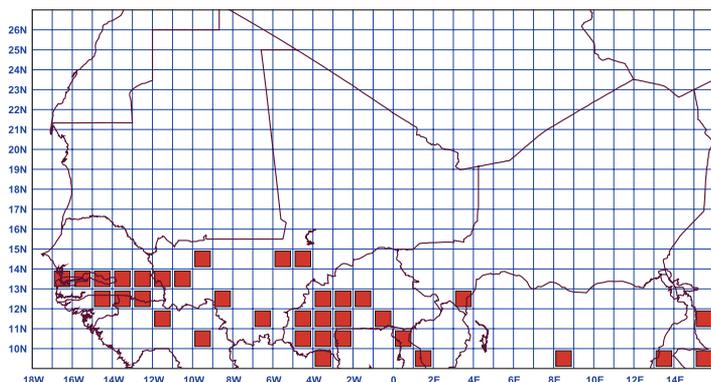
La tête est petite et peu distincte du cou. Le corps est fin et allongé. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 rangs droits. Le rang

vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 165 à 183 chez les mâles et de 175 à 190 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 61 à 75, sans différence entre les sexes.

La coloration dorsale est grisâtre, assez claire chez les jeunes et foncée chez les adultes. Il existe plusieurs bandes transversales noirâtres sur le dessus de la tête et du cou. Celles-ci sont très apparentes chez les juvéniles mais peu distinguables chez les adultes dont la coloration dorsale devient gris foncé. La face ventrale est claire.

Histoire naturelle

Cette petite espèce placide et discrète est active le jour. Terrestre, elle se nourrit de petits lézards. Non venimeuse et non agressive, elle est strictement inoffensive pour l'homme.





©J.-F. Trape

Meizodon coronatus.
Kédougou (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Meizodon coronatus.
Kédougou (Sénégal oriental).

espèce

Natriciteres olivacea (Peters, 1854)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre des marais olivâtre

Olive Marsh Snake

identification rapide

Proximité d'un marais ou d'une rivière. Coloration marron ou olivâtre, avec ou sans bande médio-dorsale brunâtre. Dorsales lisses disposées sur 19 rangs. De 139 à 150 ventrales. Labiales supérieures au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 40 cm. Maximum 60 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et au Mozambique. En Afrique de l'Ouest, rare en zone soudano-sahélienne et surtout rencontré en zone guinéenne. Marais, lacs, rivières et ruisseaux permanents.

Description

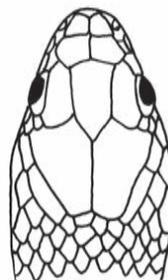
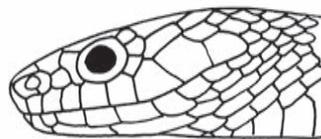
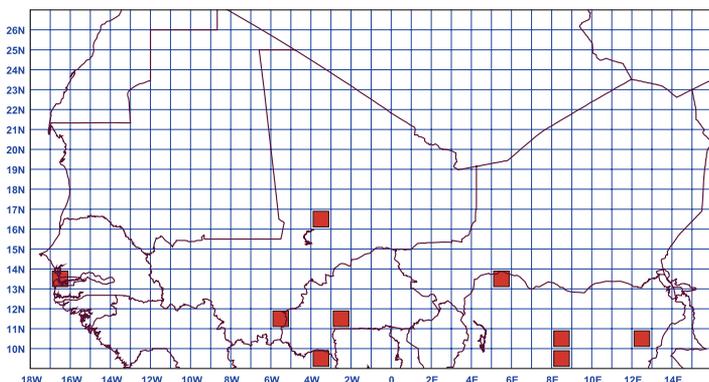
La tête est petite. Le corps est allongé. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 ou 2 préoculaires et habituellement 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont généralement au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 rangs droits, rare-

ment 17. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. En Afrique de l'Ouest le nombre de ventrales varie de 139 à 150, sans dimorphisme sexuel important. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 80 à 90 chez les mâles et de 70 à 83 chez les femelles quand la queue n'est pas mutilée.

La coloration dorsale est classiquement très variable, de brun foncé à olivâtre ou rougeâtre, avec ou sans une large bande médio-dorsale sombre parfois bordée d'une ligne claire. La face ventrale est claire. Les labiales supérieures sont claires avec le bord postérieur noir.

Histoire naturelle

Cette petite couleuvre aquatique semble rare et localisée dans la région considérée. Active pendant la journée, elle se nourrit de petits poissons, de batraciens et de crustacés. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





©J.-F. Trape

Natriciteres olivacea.
Rivière Djikoye (Sine-Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Natriciteres olivacea.
Niégo (Burkina Faso).

espèce

Natriciteres variegata (Peters, 1861)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre des marais variable

Variable Marsh Snake

identification rapide

Proximité d'un marais ou d'une rivière. Coloration brunâtre, avec souvent un collier clair. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs. De 124 à 143 ventrales. Labiales supérieures au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil.

Dimensions

Longueur habituelle entre 20 cm et 35 cm. Maximum 40 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée à la République centrafricaine. Marais et petites rivières en zone de savane soudanienne et guinéenne. Présent également en forêt guinéenne.

Description

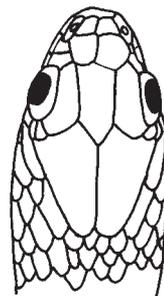
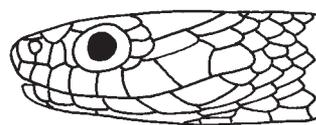
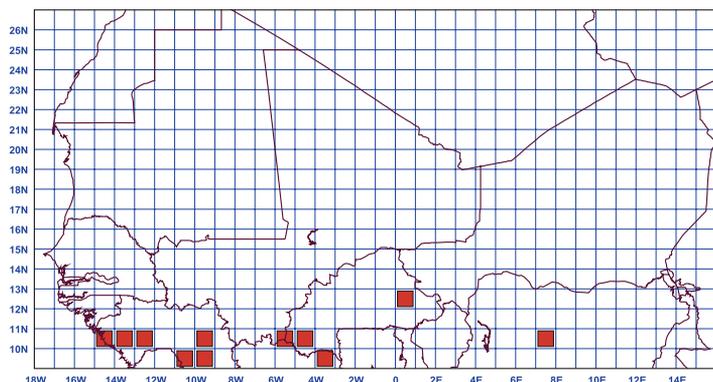
La tête est petite et le cou bien marqué. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 ou 2 préoculaires et habituellement 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont généralement au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 124 à 143, sans

différence entre les sexes. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 70 à 80 chez les mâles et de 60 à 75 chez les femelles quand la queue est entière, ce qui est assez peu fréquent.

La coloration dorsale est brunâtre, parfois rougeâtre, avec souvent sur la nuque un collier clair plus ou moins apparent. Les jeunes spécimens présentent volontiers une bande vertébrale sombre. Les labiales supérieures sont claires avec le bord postérieur noir. La face ventrale est claire avec ou sans taches sombres sur le côté.

Histoire naturelle

Étroitement associée aux marais et marigots permanents, cette petite couleuvre aquatique se nourrit principalement de batraciens. Elle est active pendant la journée. Sa queue très souvent mutilée montre qu'elle est volontiers la proie d'oiseaux aquatiques ou de poissons carnassiers. Elle est strictement inoffensive pour l'homme.





©J.-F. Trape

Natriciteres variegata.
Environs de Nzérékoré (Guinée).



©J.-F. Trape

Natriciteres variegata.
Environs de Nzérékoré (Guinée).

espèce

Philothamnus irregularis (Leach, 1819)

famille
Colubridae

noms communs

Philothamne irrégulier

Irregular Green-snake

identification rapide

Coloration verte uniforme. Intérieur de la bouche noirâtre. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs. De 158 à 186 ventrales. De 93 à 137 sous-caudales non carénées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 80 cm et 110 cm, maximum 115 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Cameroun et au Tchad. Commun en zone soudanienne et guinéenne, rare en zone sahélienne. Régions boisées ou arbustives.

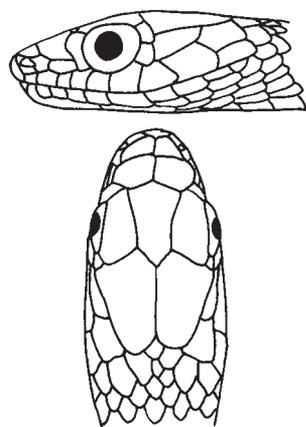
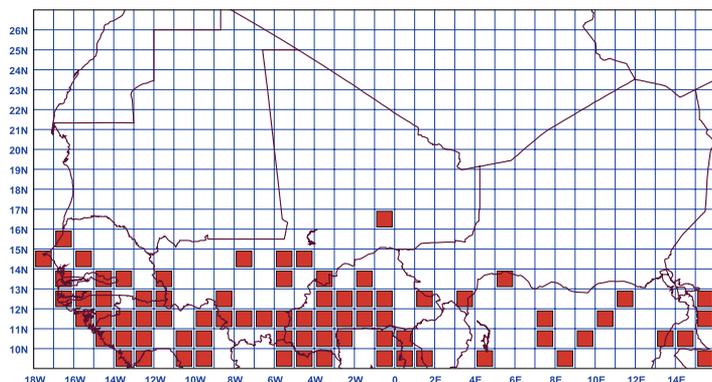
Description

La tête est arrondie et distincte du cou. Le corps est allongé. La queue est fine. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe habituellement une seule préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8 ou 9, la quatrième, la cinquième et la sixième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 1 ou 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs obliques au milieu du corps. Le

rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 158 à 182 chez les mâles et de 169 à 186 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 114 à 137 chez les mâles et de 93 à 127 chez les femelles. Elles sont arrondies ou anguleuses latéralement, jamais carénées. La coloration dorsale est vert émeraude ou vert olive. La face ventrale est vert clair. L'intérieur de la bouche est noirâtre.

Histoire naturelle

Le philothamne irrégulier est le plus commun des serpents verts rencontrés dans la région considérée. Diurne et arboricole, il se nourrit principalement de petits batraciens, parfois aussi de lézards. Quand il est capturé, il adopte un comportement de défense consistant à faire face avec la bouche grande ouverte. Il se laisse néanmoins assez facilement manipuler et mord rarement. Sa morsure n'est pas venimeuse.





©J.-F. Trape

Philothamnus irregularis.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Philothamnus irregularis.
Dielmo (Saloum, Sénégal).

espèce

Philothamnus semivariegatus (Smith, 1847)

famille
Colubridae

noms communs

Philothamne tacheté

Spotted Green Snake

identification rapide

Coloration verte. Intérieur de la bouche clair. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs. De 187 à 209 ventrales. De 130 à 158 sous-caudales fortement carénées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 90 cm et 110 cm, maximum 140 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Cameroun en zone de savane soudanienne et guinéenne pour la sous-espèce d'Afrique de l'Ouest, de la République centrafricaine à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud pour la sous-espèce nominale.

Description

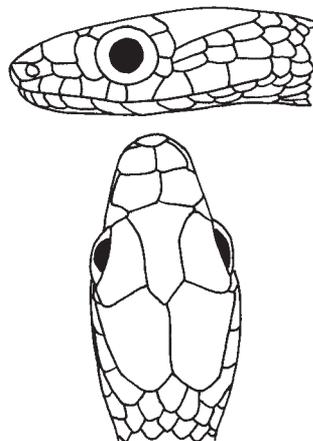
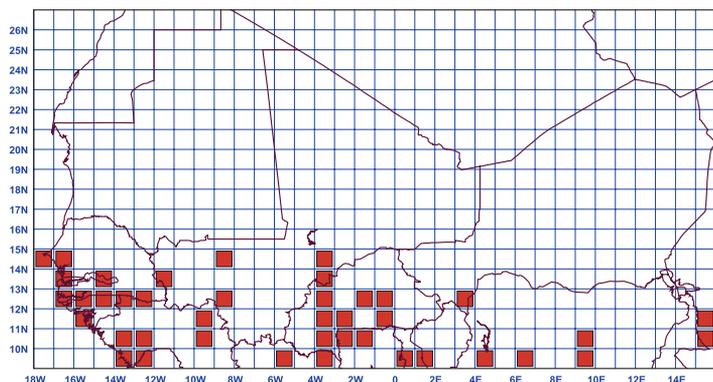
La tête est arrondie et distincte du cou. Le corps est allongé. La queue est fine. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe habituellement une seule préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 9, la quatrième, la cinquième et la sixième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2 ou 2 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs obliques

au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. En Afrique de l'Ouest, le nombre de ventrales varie de 187 à 209, celui des sous-caudales de 130 à 158, sans différences marquées entre les sexes. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et fortement carénées.

La coloration dorsale de la sous-espèce d'Afrique de l'Ouest est vert émeraude avec de nombreuses écailles présentant une ponctuation blanchâtre. On n'observe jamais les taches ou barres transversales noires qui sont habituelles chez les spécimens de la République centrafricaine, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. La face ventrale est vert clair ou jaunâtre. L'intérieur de la bouche est clair.

Histoire naturelle

C'est une espèce diurne. Arboricole, elle se nourrit principalement de lézards. Sa morsure n'est pas venimeuse.





© J.-F. Trape

Philothamnus semivariatus ssp.
Mlomp (Casamance, Sénégal).



© J.-F. Trape

Philothamnus semivariatus ssp.
Mlomp (Casamance, Sénégal).

espèce

Prosymna greigerti Mocquard, 1906

famille
Colubridae

noms communs

Prosymne de Greigert

Greigert's Shovel-snout

identification rapide

Dessus brun foncé ou gris sombre, chaque écaille ponctuée de blanc. Parfois un collier jaune. Dorsales disposées sur 15 rangs droits. Une seule internasale et une seule préfrontale. De 149 à 165 ventrales chez les mâles, de 166 à 187 ventrales chez les femelles.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 32 cm, maximum 36 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Éthiopie. Savanes en zones sahélienne et soudanienne. Deux sous-espèces dans les pays considérés par cet ouvrage : *P. g. greigerti* de la Casamance au sud du Mali et au sud-ouest du Burkina Faso, *P. g. collaris* du nord du Sénégal et du Mali au Burkina Faso (sauf le sud-ouest) et au Niger.

Description

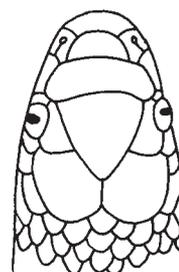
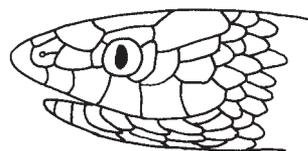
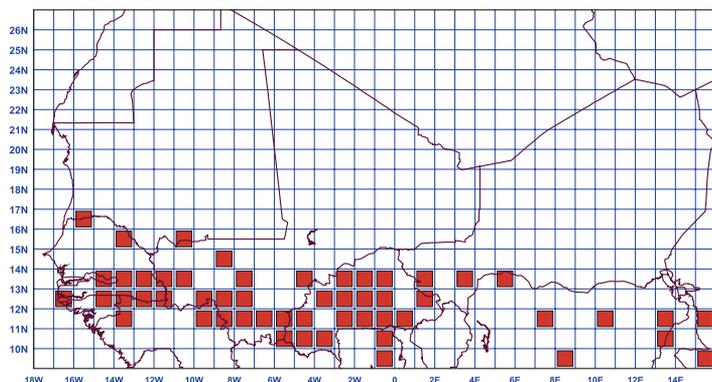
La tête est petite et le cou est peu marqué. La queue est courte et robuste. Le museau est aplati. L'œil est petit et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe une seule internasale et une seule préfrontale. Une seule préoculaire et une seule postoculaire sont habituellement présentes. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 5, la deuxième et la troisième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur

15 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 149 à 165 chez les mâles et de 166 à 187 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 32 à 39 chez les mâles et de 19 à 27 chez les femelles.

La coloration dorsale est brun foncé ou gris foncé. Chaque écaille est ponctuée de clair. La face ventrale est blanc jaunâtre. La sous-espèce *P. g. collaris* présente deux taches blanchâtres allongées sur le côté de la tête et du cou, qui sont suivies sur l'arrière de la nuque par une bande noire transversale qui se prolonge sur la face ventrale et réalise parfois un anneau complet. En arrière de cette bande noire, il existe un collier blanc jaunâtre.

Histoire naturelle

Ce serpent nocturne fouisseur est surtout observé lors des travaux des champs ou après une pluie. Il se nourrit d'œufs de reptiles. Lorsqu'il est découvert, il ne cherche pas à fuir et se défend en s'enroulant et se déroulant comme un ressort. Il ne mord pas et est ainsi totalement inoffensif.





©J.-F. Trape

Prosymna greigerti greigerti.
Bandafassi (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Prosymna greigerti collaris.
Fabrè (Burkina Faso).

espèce

Prosymna meleagris (Reinhardt, 1843)

famille
Colubridae

noms communs

Prosymne ponctuée

Speckled Shovel-snout

identification rapide

Dessus brun foncé ou gris sombre, chaque écaille ponctuée de blanc. Dorsales disposées sur 15 rangs droits. Une seule internasale et une seule préfrontale. Nombre de ventrales compris entre 136 et 151 chez les mâles, entre 153 et 168 chez les femelles.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 35 cm, maximum 40 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au sud du Nigeria. L'essentiel de la distribution de cette espèce intéresse les savanes et mosaïques forêt-savane guinéennes. Au Sénégal, cette espèce remonte le long du littoral en zone sahélo-soudanienne jusqu'à la région de Dakar.

Description

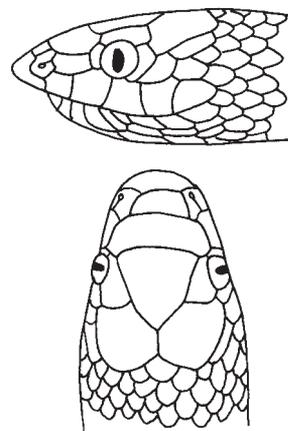
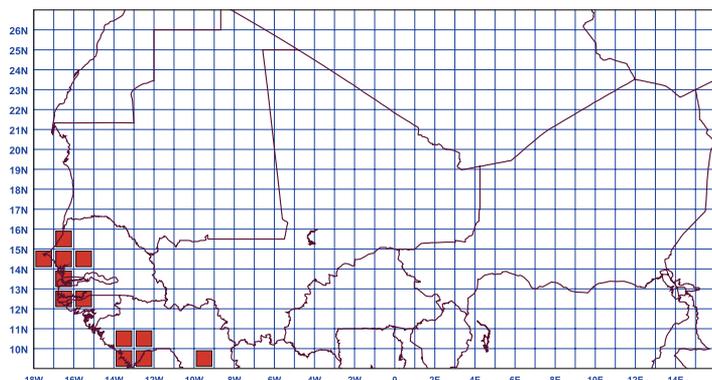
La tête est petite et le cou est peu marqué. La queue est courte et robuste. Le museau est aplati. L'œil est petit et la pupille est verticale. La loréale est présente. Il existe une seule internasale et une seule préfrontale. Une seule préoculaire et une seule postoculaire sont habituellement présentes. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 5, la deuxième et la troisième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est

1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 136 à 151 chez les mâles et de 153 à 168 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 29 à 36 chez les mâles et de 17 à 23 chez les femelles.

La coloration dorsale est brun foncé ou gris foncé. Chaque écaille présente une ponctuation blanche à son extrémité postérieure. La face ventrale est blanc jaunâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce nocturne fousseuse est assez proche des deux formes précédentes dont elle n'est peut-être distincte qu'au niveau subsppécifique. Elle est aussi surtout observée lors des travaux des champs ou la nuit après un gros orage. Elle se nourrit d'œufs de lézards et de serpents. Strictement inoffensive pour l'homme, elle ne mord pas et fait face à une menace en s'enroulant et se déroulant comme un ressort.





©J.-F. Trape

Prosymna meleagris.
Yène (Sénégal).



©J.-F. Trape

Prosymna meleagris.
Yène (Sénégal).

espèce

***Psammophis aegyptius* Marx, 1958**

famille
Colubridae

noms communs

Psammophis du Sahara

Saharan Sand Snake

identification rapide

Une bande sombre sur le côté de la tête avant et après l'œil. Dorsales lisses disposées sur 17 ou 19 rangs obliques. De 185 à 199 ventrales. De 111 à 123 sous-caudales. Anale divisée. Deux temporales antérieures.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 120 cm, maximum 150 cm.

Répartition et habitat

Du Hoggar (Algérie) et de l'Air (Niger) à l'Égypte. Zone saharienne uniquement.

Description

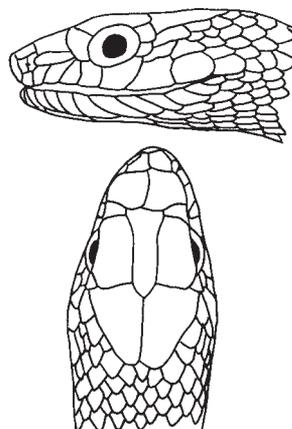
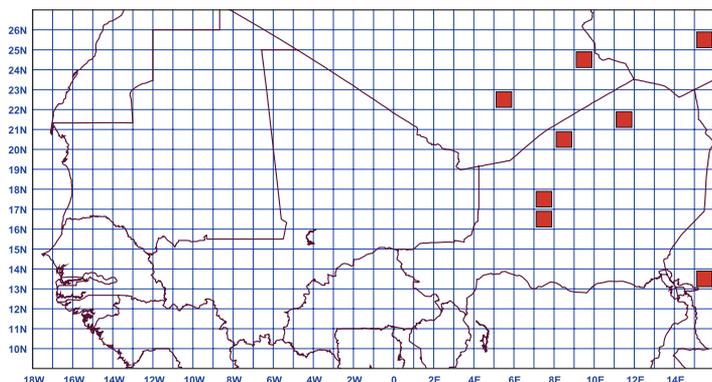
La tête est allongée avec un cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est grand et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 ou 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 9, parfois 10, la cinquième et la sixième, parfois la sixième et la septième, bordant l'œil. Les labiales inférieures sont habituellement au nombre de 12 ou 13, les 5 ou 6 premières en contact avec les mentonnières antérieures. La

formule temporale est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 ou 19 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 185 à 199. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 111 à 123.

La coloration dorsale est brun clair, habituellement uniforme. Sur le côté de la tête, il existe une bande sombre qui traverse l'œil. L'abdomen est uniforme ou finement ponctué de noir.

Histoire naturelle

Cette couleuvre diurne fréquente les oasis et les lits des oueds mais aussi les zones désertiques tant rocheuses que sablonneuses. Elle se nourrit principalement de lézards et occasionnellement de rongeurs. Elle est terrestre mais est occasionnellement observée dans des arbustes. Bien qu'elle soit opisthoglyphe, sa morsure n'est pas dangereuse pour l'homme.





©J.-F. Trape

Psammophis aegyptius.
Korri Solomi (Aïr, Niger).



©J.-F. Trape

Psammophis aegyptius.
Korri Solomi (Aïr, Niger).

espèce

Psammophis elegans (Shaw, 1802)

famille
Colubridae

noms communs

Psammophis élégant

Elegant Sand Snake

identification rapide

Présence sur le dessus du corps de trois bandes longitudinales marron bordées de noir alternant avec des bandes jaunâtres. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs obliques. De 186 à 211 ventrales. De 142 à 172 sous-caudales. Deux temporales antérieures.

Dimensions

Longueur habituelle entre 90 cm et 140 cm, maximum 175 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal et de la Mauritanie à la République centrafricaine. Steppes, savanes et forêts claires sahéliennes, soudaniennes et guinéennes.

Description

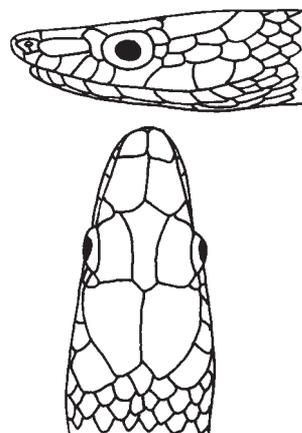
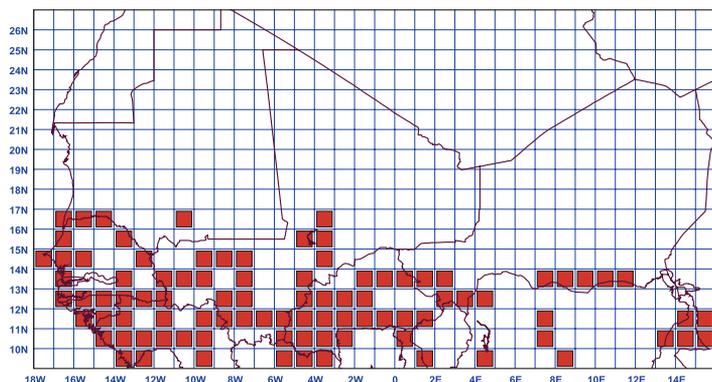
La tête est allongée avec un cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 9, la cinquième et la sixième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 186 à 211, sans différence nette entre les mâles et les femelles. L'anale est tou-

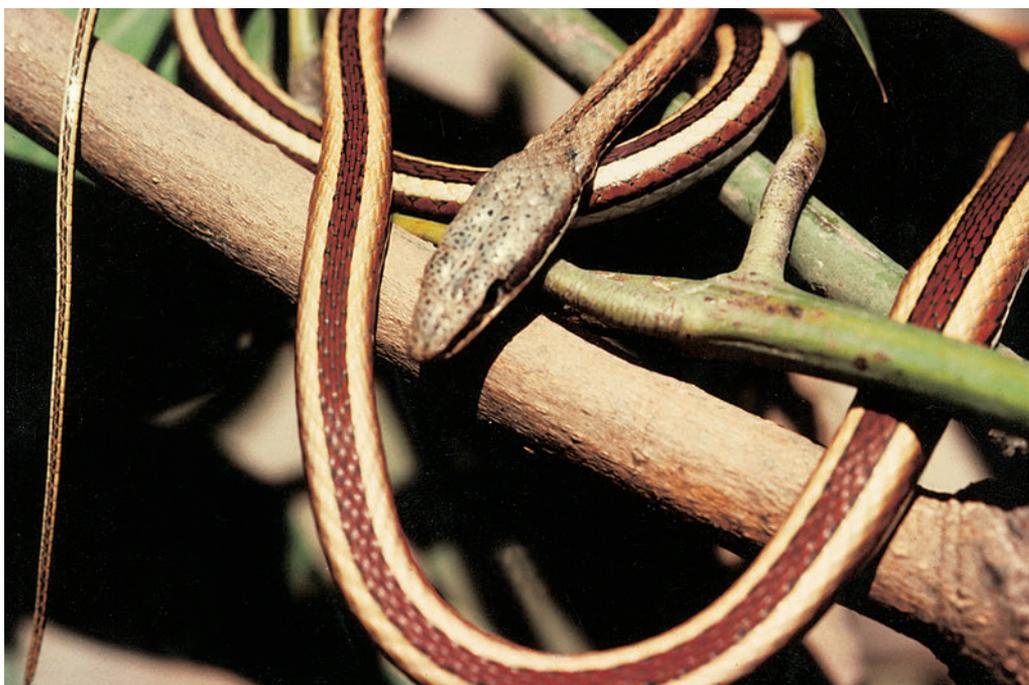
jours divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 142 à 172, sans différence marquée entre les deux sexes.

La coloration très particulière de cette espèce permet de l'identifier facilement. Il existe sur le dessus du corps et de la queue une large bande médiane et deux bandes latérales de couleur marron ou brun rouge, dont chaque écaille est bordée de noir et qui sont séparées par une ligne noire des bandes latérales jaunâtres ou rosâtres avec lesquelles elles alternent. Le dessus de la tête est brun vert avec une fine ponctuation noire. Sur le côté de la tête, une bande brun rouge débute au niveau de la rostrale, traverse l'œil et se prolonge sur le corps. Les labiales sont claires. Le ventre est clair sur le côté et gris rosé au milieu avec de fines lignes parallèles noires.

Histoire naturelle

Ce grand serpent diurne chasse aussi bien au sol que dans les arbres. Il se nourrit principalement de lézards. Il est opisthoglyphe mais sa morsure n'est pas dangereuse pour l'homme.





©J.-F. Trape

Psammophis elegans.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Psammophis elegans.
Mlomp (Casamance, Sénégal).

espèce

Psammophis phillipsi (Hallowell, 1844)

famille
Colubridae

noms communs

Psammophis de Phillips

Phillips' Sand Snake

identification rapide

Coloration dorsale brunâtre ou olivâtre uniforme. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs obliques. De 164 à 185 ventrales. De 93 à 108 sous-caudales. Anale simple. Deux temporales antérieures. Les 4 premières labiales inférieures en contact avec les mentonnières antérieures.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 120 cm, maximum 180 cm.

Répartition et habitat

De la basse Casamance au Ghana, le statut des populations du Togo à l'Afrique centrale étant incertain. Mosaïques forêt-savane, forêts claires et forêts secondaires guinéennes.

Description

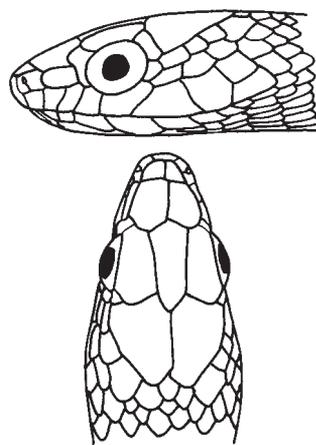
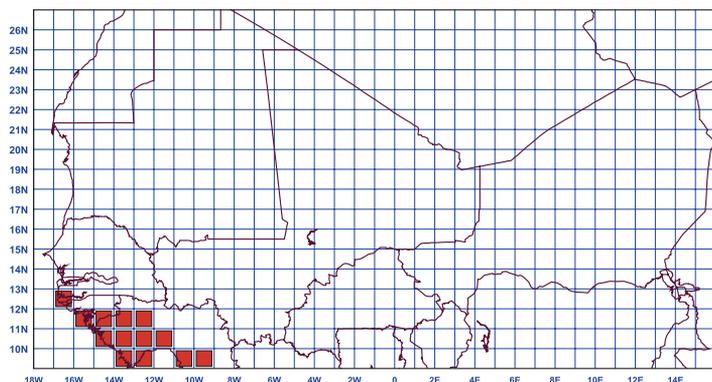
La tête est allongée avec un cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. Les labiales inférieures sont au nombre de 9 ou 10, les 4 premières en contact

avec les mentonnières antérieures. La formule temporale habituelle est 2 + 2, parfois 1 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 164 à 175 chez les mâles et de 168 à 185 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 93 à 108, sans différence marquée entre les deux sexes.

La coloration dorsale est uniforme, brunâtre ou olivâtre, aussi bien chez les jeunes spécimens que chez les adultes. La face ventrale est claire, souvent légèrement verdâtre.

Histoire naturelle

Il s'agit d'une espèce diurne, rapide, qui semble chasser surtout au sol dans les herbes. Elle se nourrit de rongeurs, d'oiseaux, de lézards et de batraciens. Bien qu'elle soit opisthoglyphe, sa morsure est sans danger pour l'homme.





©J.-F. Trape

Psammophis phillipsi.
Cap Skirring (Casamance, Sénégal).



©J.-F. Trape

Psammophis phillipsi.
Cap Skirring (Casamance, Sénégal).

espèce

Psammophis schokari (Forskal, 1775)

famille
Colubridae

noms communs

Psammophis de Schokar

Forskal Sand Snake

identification rapide

Une bande sombre sur le côté de la tête avant et après l'œil. Coloration dorsale brunâtre avec des bandes longitudinales plus ou moins marquées. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs obliques. 9 labiales supérieures. De 167 à 181 ventrales. De 104 à 121 sous-caudales. Anale divisée.

Dimensions

Longueur habituelle entre 60 cm et 100 cm, maximum 148 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie et du Maroc à la péninsule arabe. Régions arides uniquement.

Description

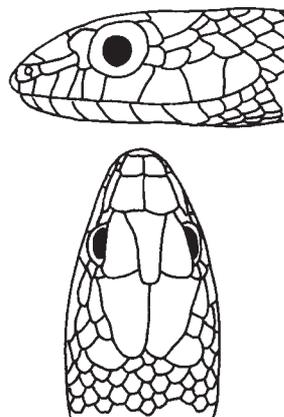
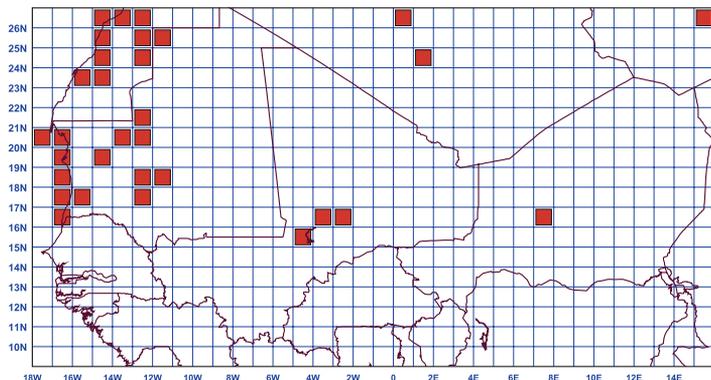
La tête est allongée et le cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est grand et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe habituellement 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 9, la cinquième et la sixième bordant l'œil, rarement la quatrième et la cinquième. Les 5 premières labiales inférieures sont en contact avec les mentonnières antérieures. La formule temporale est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 167 à 181 (Afrique de l'Ouest). L'anale est

divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 104 à 121.

Le caractère le plus constant de la coloration est la présence d'une bande sombre sur le côté de la tête avant et après l'œil. La livrée dorsale de ce serpent est brun clair avec des bandes longitudinales plus ou moins marquées, parfois indistinctes. Chez les spécimens les plus contrastés, surtout rencontrés dans le sud de la Mauritanie, il existe successivement sur le dessus et le côté du corps une fine ligne vertébrale blanchâtre, une large bande paravertébrale sombre bordée latéralement par une ligne noire, une bande claire puis une bande brunâtre. La face ventrale présente souvent une large bande médiane jaunâtre ponctuée de sombre.

Histoire naturelle

Ce serpent diurne est actif toute l'année. Il chasse sur le sol les lézards qui constituent sa nourriture principale. La nuit, il est souvent observé au repos dans les arbustes. Il est opisthoglyphe mais sa morsure n'est pas dangereuse pour l'homme.





© I. Ineich

Psammophis schokari.
Agneitîr (Inchiri, Mauritanie).



© I. Ineich

Psammophis schokari.
Agneitîr (Inchiri, Mauritanie).

espèce

Psammophis sibilans (Linné, 1758)

famille
Colubridae

noms communs

Psammophis sifflant

Striped Sand Snake

identification rapide

Coloration brunâtre ou olivâtre, avec ou sans bandes longitudinales sur le dessus du corps et de la queue. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs obliques. De 159 à 183 ventrales. De 97 à 120 sous-caudales. Anale divisée. Deux temporales antérieures. Les 5 premières labiales inférieures en contact avec les mentonnières antérieures.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 120 cm, maximum 175 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal et de la Mauritanie au Soudan et à l'Égypte. Steppes, savanes et forêts claires sahéliennes, soudaniennes et guinéennes. C'est le plus abondant des serpents de savane d'Afrique de l'Ouest.

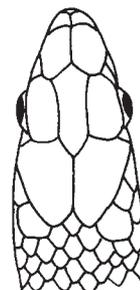
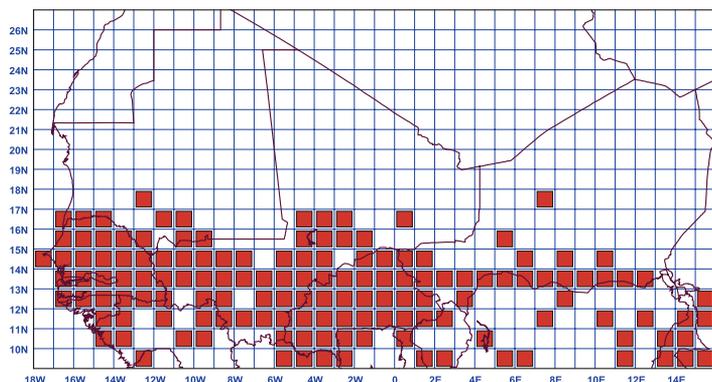
Description

La tête est allongée et le cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 pré-oculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. Les labiales inférieures sont au nombre de 10 à 12, habituellement 11, avec les 5 premières en contact avec les mentonnières antérieures, les 4 premières seulement dans

moins de 5 % des cas. La formule temporale est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 159 à 178 chez les mâles et de 164 à 183 chez les femelles. L'anale est toujours divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 97 à 120, sans différence marquée entre les deux sexes. La coloration dorsale dominante est brunâtre ou olivâtre. Des bandes longitudinales plus claires sont souvent présentes sur le côté du corps et de la queue chez les jeunes spécimens et s'atténuent ou disparaissent totalement chez les adultes. Les écailles du rang vertébral sont le plus souvent partiellement claires et noires. Le ventre est clair.

Histoire naturelle

Très rapide, ce serpent opisthoglyphe chasse le jour sur le sol et dans les buissons une grande diversité de proies, principalement des rongeurs et des lézards. Il est volontiers agressif mais sa morsure est sans danger.





©J.-F. Trape

Psammophis sibilans (livrée à bandes marquées).
Dakar (Sénégal).



©J.-F. Trape

Psammophis sibilans.
Dielmo (Saloum, Sénégal).

espèce

Psammophis sudanensis leucogaster Spawls, 1983

famille
Colubridae

noms communs

Psammophis à ventre blanc

White-bellied Sand Snake

identification rapide

Ligne vertébrale claire très marquée bordée de deux bandes sombres. Ligne médiane claire sur le dessus de la tête coupant la frontale en son milieu. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs obliques. De 148 à 180 ventrales. Anale divisée. Les 4 premières labiales inférieures en contact avec les mentonnières antérieures.

Dimensions

Longueur habituelle entre 70 cm et 100 cm, maximum 137 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est, mais seule la sous-espèce *P. s. leucogaster* est rencontrée dans la région considérée par cet ouvrage. Savanes et forêts claires soudano-sahéliennes.

Description

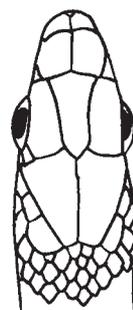
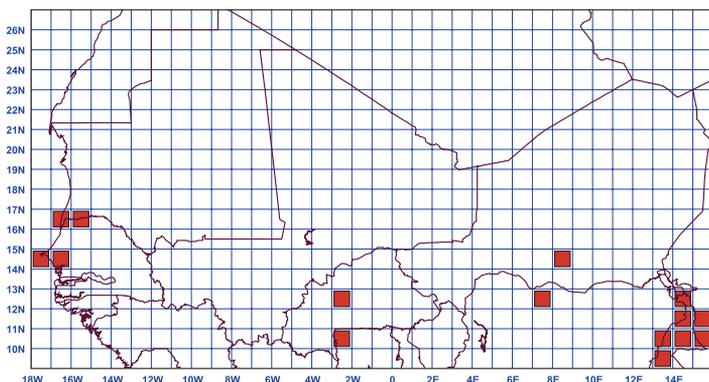
La tête est allongée et le cou bien marqué. Le corps est élancé. La queue est longue et fine. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 pré-oculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. Les labiales inférieures sont au nombre de 9 à 11, avec les 4 premières en contact avec les mentonnières antérieures. La formule temporale est 2 + 2 ou 2 + 3, parfois 1 + 2 ou 1 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs obliques. Le rang vertébral

n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 148 à 180. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 90 à 129.

La livrée de ce serpent est caractérisée par la présence d'une ligne vertébrale claire bordée de bandes latérales sombres et claires alternées. La coloration ventrale est habituellement uniformément blanc ivoire chez la sous-espèce d'Afrique de l'Ouest, sans les lignes noires latérales qui sont observées chez la sous-espèce nominale. Le dessus de la tête est brunâtre avec un réseau de lignes blanchâtres dont une ligne médiane partant du museau et coupant la frontale en deux moitiés symétriques puis recouvrant le bord interne des pariétales et rejoignant la ligne vertébrale.

Histoire naturelle

Ce serpent diurne, très rapide, chasse à vue au sol, dans les buissons et dans les arbustes. Il se nourrit principalement de lézards. Acculé, il cherche à fuir mais peut mordre s'il est capturé. Son venin est peu toxique et sa morsure n'est pas dangereuse pour l'homme.





© S. Spawls

Psammophis sudanensis leucogaster.
Wa (Ghana).



© J.-F. Trape

Psammophis sudanensis leucogaster.
Toukar (Sine, Sénégal).

espèce

Rhamphiophis oxyrhynchus (Reinhardt, 1843)

famille
Colubridae

noms communs

Serpent-à-bec rouge

Rufous Beaked Snake

identification rapide

Museau en forme de bec. Coloration dorsale uniforme roussâtre ou beige. Dorsales lisses disposées sur 17 rangs droits. De 164 à 195 ventrales. De 80 à 108 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 120 cm, maximum 159 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Ouganda. Régions de savane en zone soudano-sahélienne.

Description

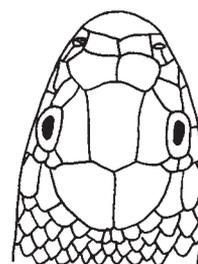
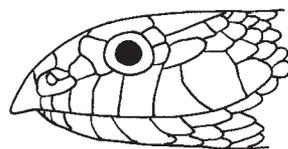
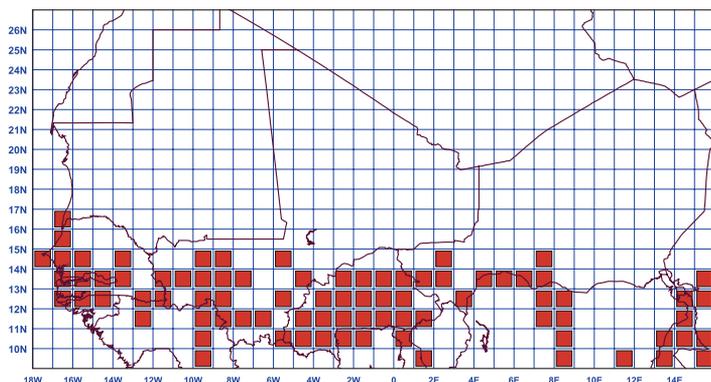
La tête est caractérisée par un museau courbé et pointu en forme de bec. Le corps est allongé. L'œil est moyen et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe 1 pré-oculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 3, parfois 2 + 2, 2 + 4 ou 3 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales

varie de 164 à 179 chez les mâles et de 178 à 195 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 80 à 101 chez les mâles et de 88 à 108 chez les femelles.

La coloration dorsale est uniforme, roussâtre ou beige clair. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Ce serpent chasse sur le sol et à l'intérieur des terriers que son museau renforcé et pointu aide à explorer. Il affectionne tout particulièrement les sols sableux où il est souvent localement abondant en zone de savane. Il se nourrit d'une grande diversité de proies, principalement des rongeurs, lézards et amphibiens. Les grands spécimens mordent fortement sans lâcher prise quand ils sont menacés sans pouvoir fuir, mais leur morsure, qui n'est pas douloureuse, est peu dangereuse pour l'homme bien qu'il s'agisse d'une espèce opisthoglyphe.





©J.-F. Trape

Rhamphiophis oxyrhynchus.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Rhamphiophis oxyrhynchus.
Simiri (Niger).

espèce

Spalerosophis cliffordi (Schlegel, 1837)

famille
Colubridae

noms communs

Couleuvre-diadème de Clifford

Clifford's Diadem Snake

identification rapide

Coloration dorsale tachetée caractéristique. Dorsales faiblement carénées disposées sur 25 à 29 rangs. Présence de sous-oculaires et de plusieurs loréales. De 208 à 248 ventrales et de 62 à 81 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 50 cm et 110 cm, maximum 165 cm.

Répartition et habitat

En Afrique, de la Mauritanie et du Maroc au Soudan et à l'Égypte. En Asie, depuis le désert du Sinaï jusqu'à l'Iran. Régions désertiques. Commun en zone sahélienne au Niger.

Description

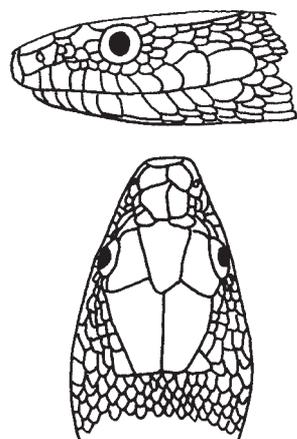
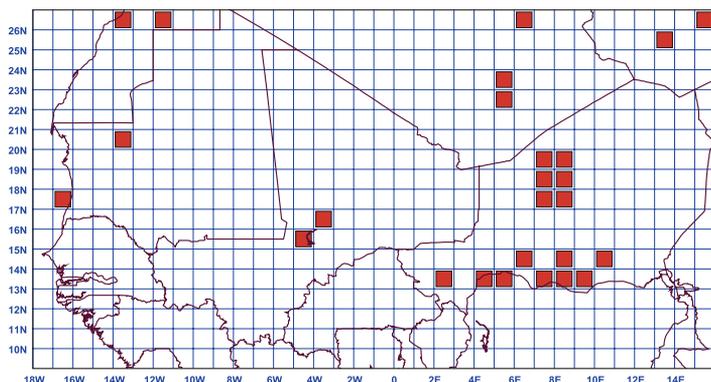
La tête est allongée et légèrement triangulaire. L'œil est de taille moyenne. Il est entouré par une douzaine d'écailles. La pupille est ronde. Il existe habituellement 2 à 5 loréales, 2 ou 3 préoculaires, 2 sous-oculaires et 3 à 5 post-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 10 à 13 et aucune n'est en contact avec l'œil. Les temporales sont divisées en de nombreuses petites plaques. Les dorsales sont faiblement carénées et disposées sur 25 à 29 rangs droits au milieu du corps, habituellement 25 en Afrique de l'Ouest. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre

de ventrales varie de 208 à 248, généralement moins de 233 en Afrique de l'Ouest, les valeurs les plus faibles chez les mâles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 62 à 81.

La coloration dorsale est de couleur sable, jaunâtre ou rougeâtre, avec une série médiane d'une soixantaine de taches brun foncé. Sur chaque flanc il existe également une série de petites taches brun foncé qui s'intercalent entre les taches de la ligne vertébrale. Chez les adultes, ces taches sont volontiers cernées de blanc.

Histoire naturelle

Il s'agit d'un serpent diurne pendant la majeure partie de l'année mais crépusculaire ou nocturne pendant la saison la plus chaude. Il se nourrit principalement de lézards et de petits rongeurs qu'il chasse au sol. Très mobile, il s'enfuit rapidement quand il est dérangé mais attaque quand il est cerné. Sa morsure n'est pas venimeuse.





©J.-F. Trape

Spalerosophis cliffordi.
Tchintoulous (Air, Niger).



©J.-F. Trape

Spalerosophis cliffordi.
Tchintoulous (Air, Niger).

espèce

Telescopus tripolitanus (Werner, 1909)

famille
Colubridae

noms communs

Serpent-chat de Tripolitaine

Western Cat Snake

identification rapide

Tête brun foncé ou noirâtre, contrastant ou non avec la couleur du corps qui est brun clair chez les juvéniles et sombre chez les adultes. Dorsales lisses disposées sur 21 à 23 rangs obliques. De 205 à 230 ventrales. De 55 à 83 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 40 cm et 75 cm, maximum 84 cm.

Répartition et habitat

Zone sahélienne depuis la Mauritanie et le Sénégal jusqu'au Niger. En Afrique du Nord, bordure septentrionale du Sahara depuis le Maroc jusqu'à la Libye. Au Sénégal, descend jusqu'à la latitude 13° 40' N en zone de savane soudanienne.

Description

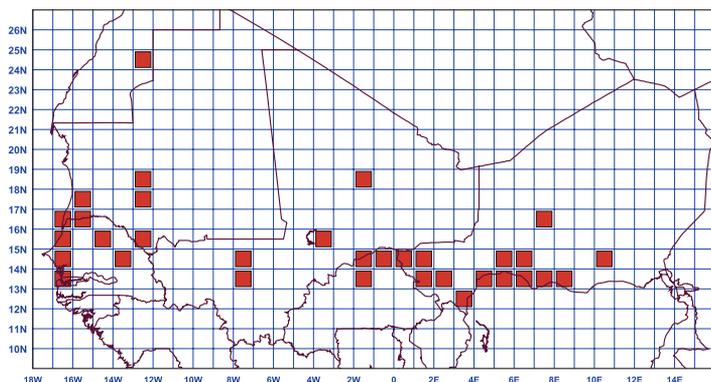
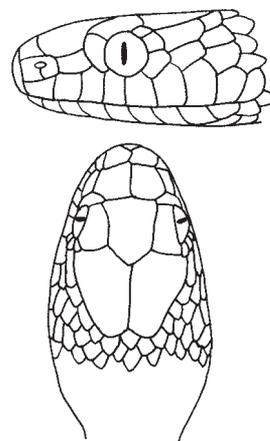
La tête est large et le cou est bien marqué. Le corps est allongé. L'œil est grand avec une pupille verticale. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 ou 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 9, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale

habituelle est 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 21 rangs obliques au milieu du corps, parfois 23. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 205 à 230. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 55 à 83.

La tête et le cou sont brun foncé ou noirâtres. Le dos est brun clair chez les juvéniles avec une série de plus de 80 petites taches médianes brun foncé régulièrement espacées depuis le cou jusqu'à la queue. Chez les adultes, le dos est brun foncé, ce qui masque les taches dorsales et atténue ou supprime le contraste avec la coloration de la tête.

Histoire naturelle

Ce serpent nocturne chasse sur le sol les lézards et les rongeurs dont il se nourrit. Il est opisthoglyphe mais sa morsure est sans gravité.





© L. Chirio

Telescopus tripolitanus.
Maradi (Niger).



© J.-F. Trape

Telescopus tripolitanus (juvénile).
Environs de Saint-Louis (Sénégal).

espèce

Telescopus variegatus (Reinhardt, 1843)

famille
Colubridae

noms communs

Serpent-chat variable

Variable Cat Snake

identification rapide

Livrée gris-brun avec des marques brun foncé et blanchâtres régulièrement disposées sur le corps et la queue. Pupille verticale. Dorsales lisses disposées sur 19 rangs obliques. De 198 à 233 ventrales. De 55 à 73 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 50 cm et 85 cm, maximum 90 cm.

Répartition et habitat

Depuis le Sénégal jusqu'à la République centrafricaine. Savanes et forêts claires soudanaises et guinéennes.

Description

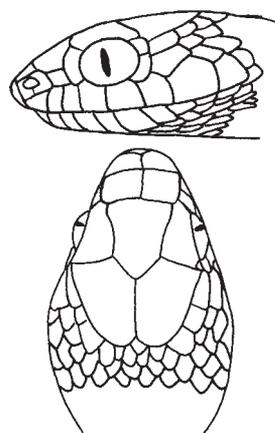
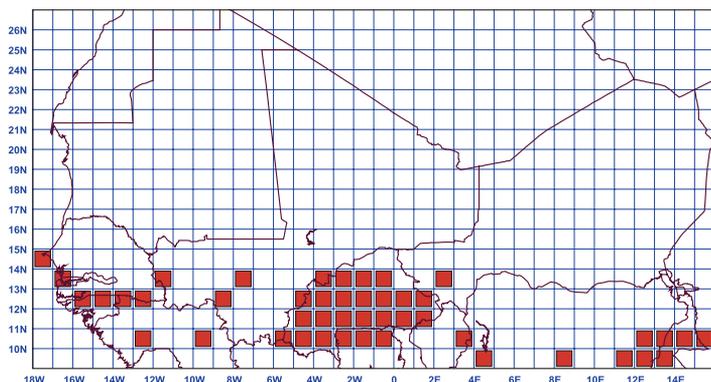
La tête est large et bien distincte du cou. Le corps est allongé. L'œil est assez grand avec une pupille verticale. La loréale est présente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas distinct des autres. Le nombre de ventrales varie de 198 à

214 chez les mâles et de 211 à 233 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 61 à 73 chez les mâles et de 55 à 67 chez les femelles.

La coloration dorsale dominante est gris-brun assez clair. Des marques très contrastées brun foncé et blanchâtres sont régulièrement disposées sur toute la longueur du dos et de la queue. Chaque ventrale est partiellement claire et sombre.

Histoire naturelle

Il s'agit d'un serpent nocturne qui chasse aussi bien sur le sol que dans les arbres et les arbustes. Il se nourrit principalement de lézards, en particulier les agames. Il se déplace assez lentement et fera face pour mordre s'il est menacé. Bien que potentiellement venimeuse, la morsure de ce serpent opisthogyphé est considérée comme sans danger pour l'homme.





© J.-F. Trape

Telescopus variegatus.
Wakaldiam (Casamance, Sénégal).



© J.-F. Trape

Telescopus variegatus.
Wakaldiam (Casamance, Sénégal).

espèce

Thrasops occidentalis Parker, 1940

famille
Colubridae

noms communs

Thrasops occidental

Black Tree Snake

identification rapide

Grand serpent entièrement noir. Dorsales carénées disposées sur 15 rangs obliques. Présence d'une loréale. De 172 à 187 ventrales et de 119 à 140 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 100 cm et 180 cm, maximum 245 cm.

Répartition et habitat

De la Basse Casamance au Togo. Forêt dense et galeries forestières en zone guinéenne.

Description

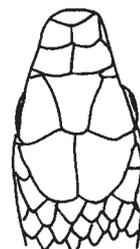
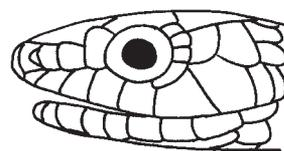
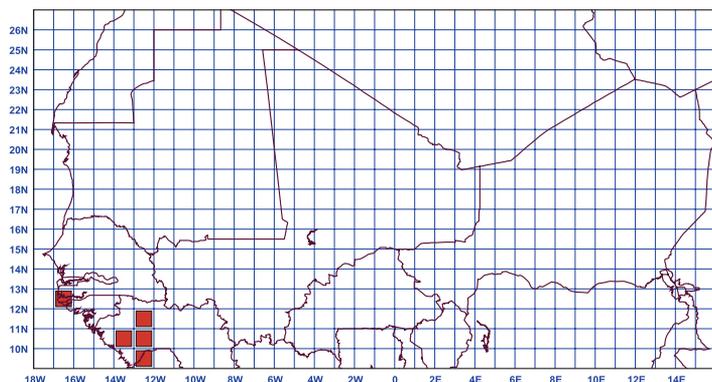
La tête est courte et bien distincte du cou. Le corps est long et comprimé latéralement. La queue est longue et fine. L'œil est très grand et la pupille est ronde. La loréale est présente. Il existe habituellement une préoculaire et 3 ou 4 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont généralement au nombre de 8, parfois 7 ou 9, la quatrième et la cinquième bordant l'œil. La

formule temporale est 1 + 1. Les dorsales sont partiellement carénées. Elles sont disposées sur 15 rangs obliques. Le rang vertébral, qui n'est pas élargi, est nettement caréné. Le nombre de ventrales varie de 172 à 187. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 119 à 140.

La coloration dorsale des adultes est entièrement noire. La face ventrale est sombre.

Histoire naturelle

Diurne, ce grand serpent arboricole affectionne les très grands arbres où il chasse une grande diversité de proies : oiseaux, rongeurs, chauves-souris et lézards. Il semble très rare dans la région considérée par cet ouvrage où il n'est connu que par un seul spécimen de la forêt de Djibonker près de Ziguinchor en Basse Casamance. Sa morsure n'est pas venimeuse.





© J.-F. Trape

Thrasops occidentalis.
Environs de Nzérékoré (Guinée).



© J.-F. Trape

Thrasops occidentalis.
Environ de Nzérékoré (Guinée).

espèce

Toxicodryas blandingi (Hallowell, 1844)

famille
Colubridae

noms communs

Boïga de Blanding

Blanding's Tree Snake

identification rapide

Grand serpent noir ou brun clair. Dorsales lisses disposées sur 21 à 25 rangs. De 240 à 289 ventrales. De 120 à 147 sous-caudales. Rang vertébral élargi.

Dimensions

Longueur habituelle entre 100 cm et 180 cm, maximum 245 cm.

Répartition et habitat

De la Casamance à l'Afrique de l'Est et à la Zambie. En forêt seulement.

Description

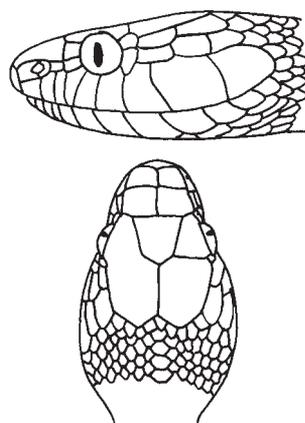
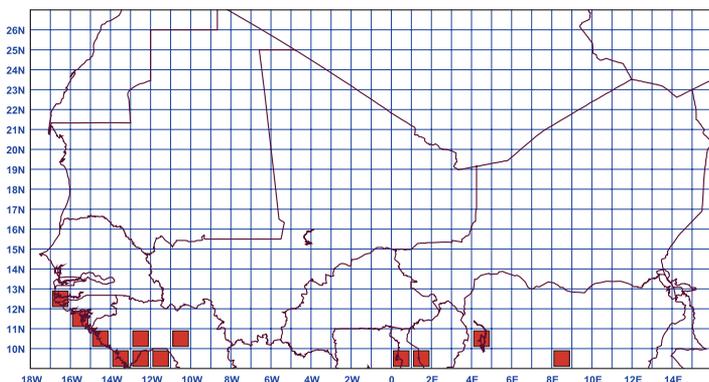
La tête est très large, triangulaire, avec un cou bien marqué. Le corps est allongé et comprimé latéralement. L'œil est grand avec une pupille verticale. La loréale est présente. Il existe normalement 2 préoculaires et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont habituellement au nombre de 9 avec la quatrième, la cinquième et la sixième bordant l'œil. La formule temporale est 2 + 2 ou 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées obliquement sur 21 à 25 rangs. Le rang vertébral est nettement élargi. Le nombre de ventrales varie de 240 à 289 (Sénégal : 256-266 chez les mâles, 263-273 chez les femelles). L'anale est presque toujours divisée. Les sous-cau-

dales sont divisées et leur nombre varie de 120 à 147 (Sénégal : 122-133).

La coloration dorsale présente des différences habituellement très marquées entre les mâles et les femelles d'une part, entre les juvéniles et les adultes d'autre part. Les mâles ont le dessus du corps noir satiné, le dessous du corps jaunâtre et les labiales jaunes bordées de noir. Les femelles ont le dessus du corps brun clair avec une quarantaine de taches brun foncé régulièrement espacées sur toute la longueur de l'animal. Les juvéniles des deux sexes sont brun avec des taches foncées transversales souvent bordées ou centrées de clair. Bien qu'il existe quelques exceptions, les différences de coloration sont clairement associées au sexe et à l'âge des spécimens.

Histoire naturelle

Ce grand serpent forestier affectionne les très grands arbres. Nocturne, il se nourrit d'oiseaux, de chauves-souris et de lézards. Il est opisthoglyphe et son venin est neurotoxique. Sa morsure est potentiellement dangereuse si elle implique les dents postérieures mais aucun cas mortel ne semble lui avoir été attribué.





© J.-F. Trape

Toxicodryas blandingi (mâle et femelle).
Mlomp (Casamance, Sénégal).



© J.-F. Trape

Toxicodryas blandingi.
Environs de Nzérékoré (Guinée).

espèce

Amblyodipsas unicolor (Reinhardt, 1843)

noms communs

Amblyodipsas unicolore*Western Purple-glossed Snake***identification rapide**

Coloration brun-noir. Queue très courte. Loréale, préoculaire et temporale antérieure absentes. Dorsales lisses disposées sur 15 à 17 rangs droits. De 165 à 214 ventrales. De 19 à 41 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 40 cm et 70 cm, maximum 114 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Kenya et au Congo. Savanes et forêts claires soudaniennes et guinéennes.

Description

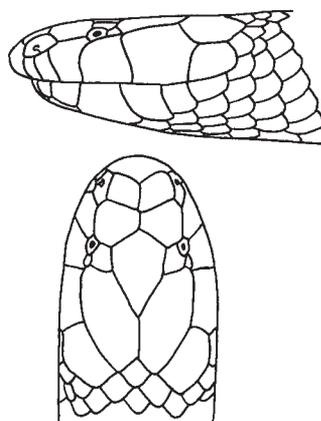
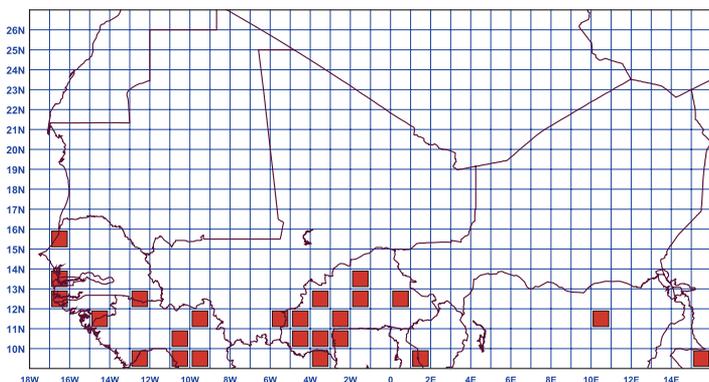
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le museau est arrondi. Le corps est allongé. La queue est très courte, moins de 15 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il n'y a pas de préoculaire ni de sous-oculaire. Il existe une postoculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 5 ou 6, la deuxième et la troisième ou la troisième et la quatrième bordant l'œil. La temporale antérieure est

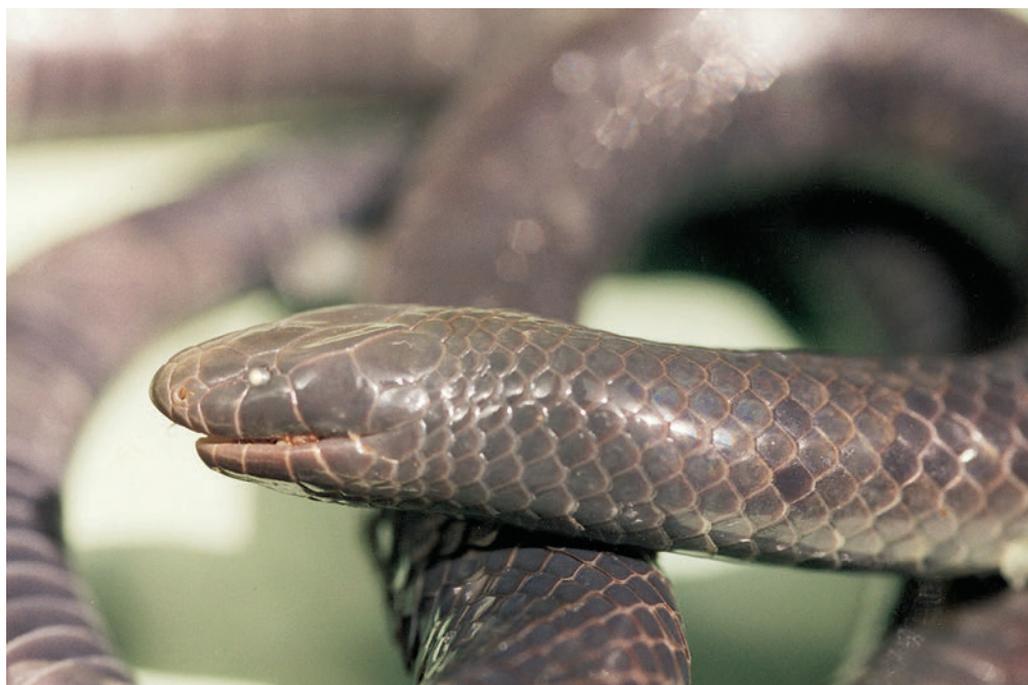
absente, la plus grande labiale supérieure touchant la pariétale. Il existe une seule temporale postérieure. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 à 17 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 165 à 179 chez les mâles et de 190 à 214 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 29 à 41 chez les mâles et de 19 à 30 chez les femelles.

La coloration de l'animal est entièrement brun-noir.

Histoire naturelle

Cette espèce fousseuse n'est rencontrée en surface que la nuit, surtout après la pluie. Elle se nourrit d'amphisbènes, de petits serpents et de lézards fousseurs. Elle se déplace lentement. Elle cherchera à mordre si on la saisit mais sa morsure n'est pas venimeuse.





©J.-F. Trape

Amblyodipsas unicolor.
Mlomp (Casamance, Sénégal).



©J.-F. Trape

Amblyodipsas unicolor.
Mlomp (Casamance, Sénégal).

espèce

Aparallactus lunulatus nigrocollaris

Chabanaud, 1916

famille

Atractaspididae

noms communs

Aparallacte à collier noir

Black-collared Centipede Eater

identification rapide

Coloration grisâtre avec un collier noir. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs droits. De 140 à 177 ventrales. De 41 à 65 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 20 cm et 40 cm, maximum 52 cm.

Répartition et habitat

Du Burkina Faso aux savanes du nord du Congo, d'autres sous-espèces au statut mal défini à l'est et au sud de l'Afrique. Savanes et forêts claires.

Description

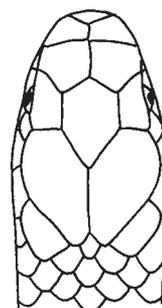
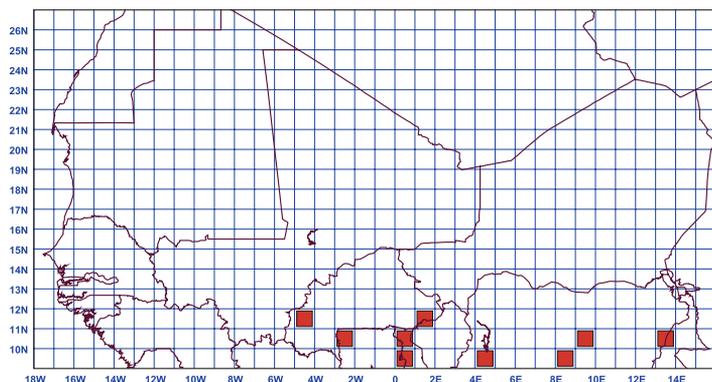
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, avec un cou peu marqué. Le museau est arrondi. Le corps est allongé. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La temporale antérieure est absente, la cinquième labiale supérieure touchant la pariétale. Il

existe une seule temporale postérieure. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 140 à 162 chez les mâles et de 153 à 177 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples et leur nombre varie de 53 à 65 chez les mâles et de 41 à 61 chez les femelles.

La coloration de l'animal est grisâtre. Le dessus de la tête est brun sombre, cette coloration se prolongeant sur une partie des labiales supérieures en dessous de l'œil. Il existe un collier noirâtre sur la nuque et le côté du cou. La face ventrale est plus claire.

Histoire naturelle

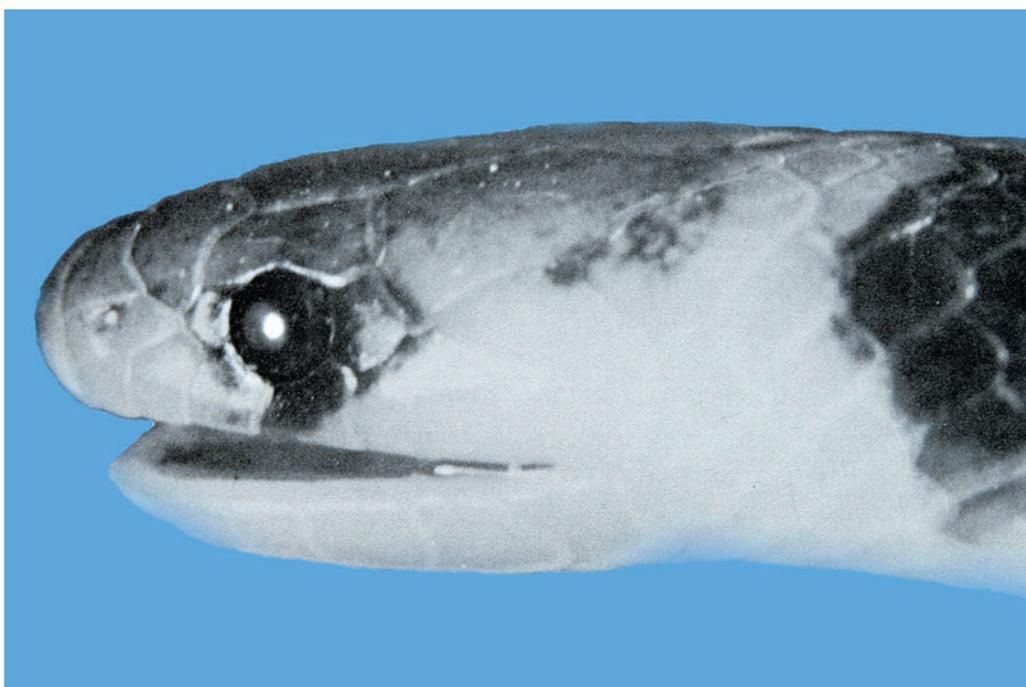
Cette espèce fousseuse est rencontrée sur le sol la nuit, surtout après la pluie. Elle se nourrit d'arthropodes et parfois de petits serpents fousseurs. Bien qu'opisthoglyphe, elle est sans danger pour l'homme.





© L. Chirio

Aparallactus lunulatus nigrocollaris.
Yimbéré (Cameroun).



© B. Roman

Aparallactus lunulatus nigrocollaris.
Environs de Bobo Dioulasso (Burkina Faso).

espèce

Atractaspis aterrima Günther, 1863

famille
Atractaspididae

noms communs

Atractaspide gracile

Slender Burrowing Asp

identification rapide

Coloration entièrement noire. Queue très courte. Loréale absente. Cinq labiales supérieures. Une seule temporale antérieure. Trois gulaires en contact avec les mentonnières. Dorsales lisses disposées sur 19 à 21 rangs droits. De 244 à 300 ventrales. De 17 à 25 sous-caudales simples.

Dimensions

Longueur habituelle entre 35 cm et 45 cm, maximum 65 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Congo et à la Tanzanie. Savanes et forêts claires soudaniennes et guinéennes.

Description

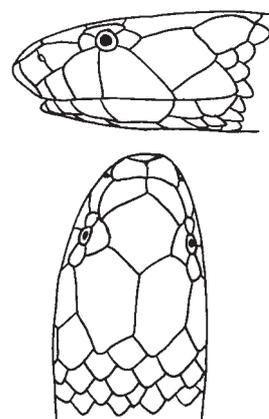
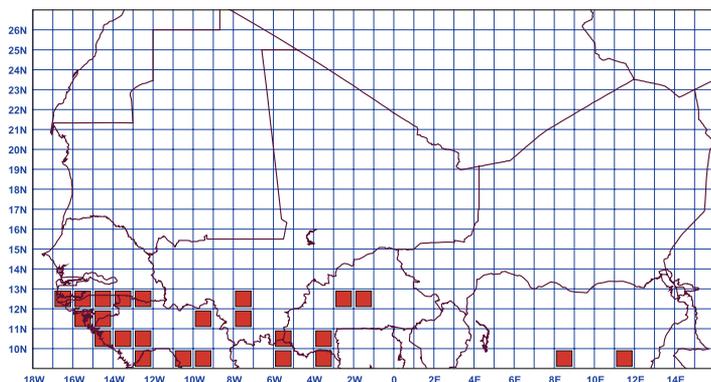
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le corps est fin. La queue est très courte, moins de 8 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 5, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2. Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 à 21 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 244 à 277 chez

les mâles et de 263 à 300 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples et leur nombre varie de 21 à 25 chez les mâles et de 17 à 21 chez les femelles.

Le dessus du corps et de la queue est noir. La face ventrale est noire, avec le bord postérieur des écailles ventrales légèrement éclairci. La tête est entièrement noire.

Histoire naturelle

Cette espèce fouisseuse est surtout trouvée dans des terriers et autres cavités, sous des amas végétaux ou dans le sol meuble. Elle est observée en surface quand elle sort la nuit, notamment après de fortes pluies. Elle se nourrit principalement de lézards, d'amphibiens et de petits serpents. Comme tous les atractaspides, elle possède deux longs crochets venimeux dirigés vers l'arrière. Elle ne mord pas mais peut piquer par un mouvement de tête latéral. Sa piqûre est douloureuse et potentiellement dangereuse mais aucun cas mortel n'est connu. Il n'existe pas de sérum antivenimeux pour cette espèce.





©J.-F. Trape

Atractaspis aterrima.
Ndébou (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Atractaspis aterrima.
Ndébou (Sénégal oriental).

espèce

Atractaspis dahomeyensis

Barboza du Bocage, 1887

famille
Atractaspididae

noms communs

Atractaspide du Dahomey

Dahomey Burrowing Asp

identification rapide

Coloration noire. Queue très courte. Loréale absente. Cinq labiales supérieures. Une seule temporale antérieure. Dorsales lisses disposées sur 29 à 35 rangs droits. De 210 à 250 ventrales. De 22 à 30 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 50 cm, maximum 56 cm.

Répartition et habitat

De la Guinée au Cameroun. Savanes et forêts claires soudanaises et guinéennes.

Description

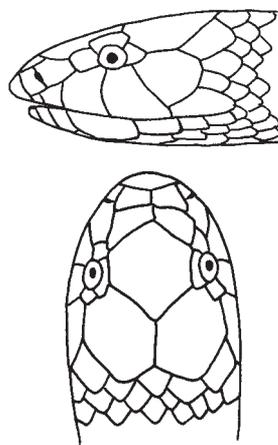
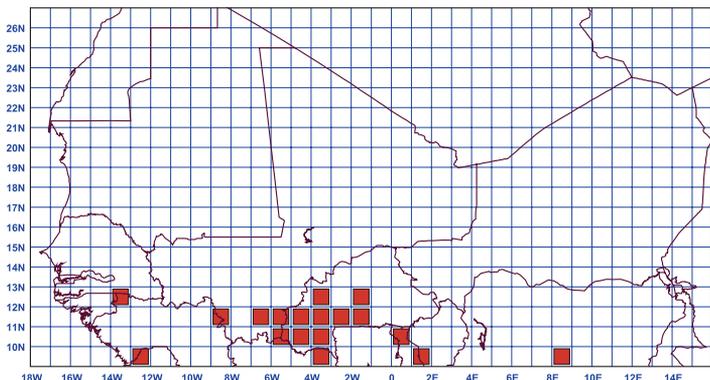
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le museau est pointu. Le corps est allongé. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 5, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 1 + 2 ou 1 + 3. Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de 5. Les dorsales sont lisses et disposées sur 29 à 35 rangs droits, généralement 29 ou

31 chez les mâles et 33 ou 35 chez les femelles. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 210 à 234 chez les mâles et de 236 à 250 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont partiellement divisées et leur nombre varie de 25 à 30 chez les mâles et de 22 à 25 chez les femelles.

La coloration dorsale est uniformément noirâtre ou brun foncé. La face ventrale est gris foncé.

Histoire naturelle

Comme les autres atractaspides, il s'agit d'une espèce nocturne et fouisseuse qui passe l'essentiel de sa vie dans des terriers et autres cavités, sous des amas végétaux ou dans le sol meuble. Elle possède deux longs crochets venimeux dirigés vers l'arrière. Dans les cas connus de morsure par cette espèce, les patients ont guéri en quelques jours. Il n'existe pas de sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Atractaspis dahomeyensis.
Parakou (Bénin).



©J.-F. Trape

Atractaspis dahomeyensis.
Environs de Sikasso (Mali).

espèce

Atractaspis microlepidota Günther, 1866

famille
Atractaspididae

noms communs

Atractaspide à petites écailles

Small-scaled Burrowing Asp

identification rapide

Coloration entièrement noire. Queue très courte. Loréale absente. Six labiales supérieures, la troisième et la quatrième bordant l'œil. Deux temporales antérieures. Cinq gulaires en contact avec les mentonnières. Grande frontale. Dorsales lisses disposées sur 29 à 31 rangs droits. De 198 à 218 ventrales. De 21 à 26 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 50 cm, maximum 67 cm.

Répartition et habitat

Sénégal, Gambie et Mauritanie. Zone sahélienne et soudano-sahélienne.

Description

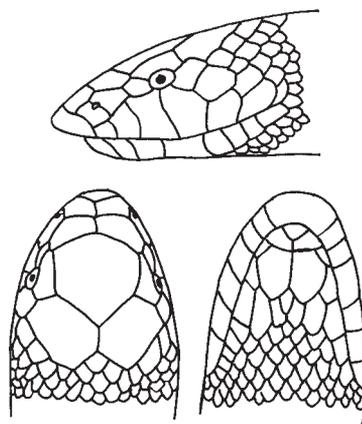
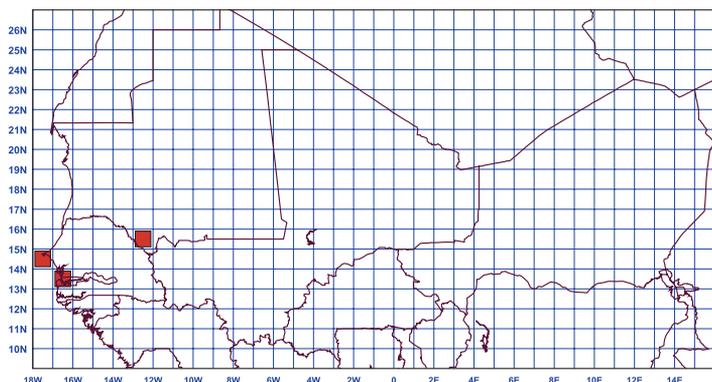
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le museau est arrondi. Le corps est allongé. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2 + 3 ou 2 + 4. Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est constamment de 5. La frontale est grande, le rapport de la longueur de la frontale sur la longueur de la jonction médiane des deux pariétales variant

de 3,2 à 4,2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 29 à 31 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 198 à 203 chez les mâles et de 205 à 218 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples ou partiellement divisées et leur nombre varie de 24 à 26 chez les mâles et de 21 à 25 chez les femelles.

La coloration dorsale est noire. La face ventrale est un peu moins sombre.

Histoire naturelle

Cette espèce fouisseuse semble étroitement associée aux sols sablonneux. Elle est observée sur le sol la nuit, notamment après une pluie. Elle se nourrit de crapauds, de lézards et occasionnellement de serpents. Comme les autres atractaspides, elle possède deux longs crochets venimeux dirigés vers l'arrière. Elle ne mord pas mais peut piquer par un mouvement de tête latéral. Sa piqûre est potentiellement dangereuse mais le risque réel de décès n'est pas connu. Il n'existe pas de sérum anti-venimeux.





© J.-F. Trape

Atractaspis microlepidota.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



© J.-F. Trape

Atractaspis microlepidota.
Dielmo (Saloum, Sénégal).

espèce

Atractaspis micropholis Günther, 1872

famille
Atractaspididae

noms communs

Atractaspide du Sahel

Sahelian Burrowing Asp

identification rapide

Coloration brun foncé. Queue très courte. Loréale absente. Six labiales supérieures. Deux temporales antérieures. Sept gulaires en contact avec les mentonnières. Dorsales lisses disposées sur 25 à 27 rangs droits. De 211 à 230 ventrales. De 26 à 32 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 80 cm, maximum 91 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Nigeria. Zone sahélienne et soudano-sahélienne.

Description

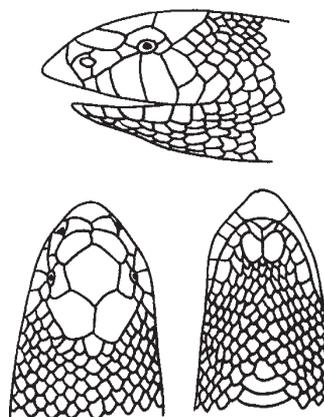
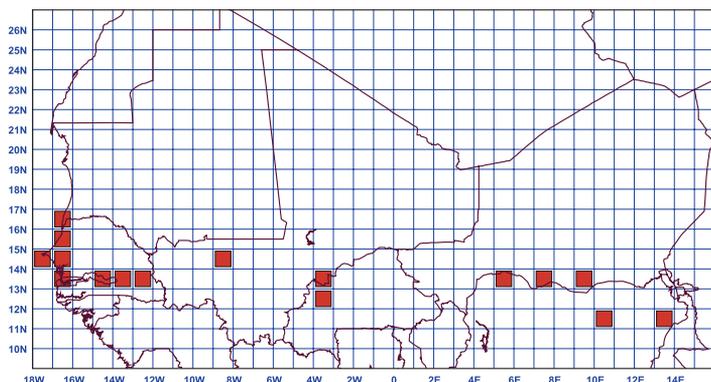
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le museau est pointu. Le corps est allongé. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2 + 3 ou 2 + 4. Le nombre de gulaires en contact avec les mentonnières est de 7, rarement de 8. Les dorsales sont lisses et dispo-

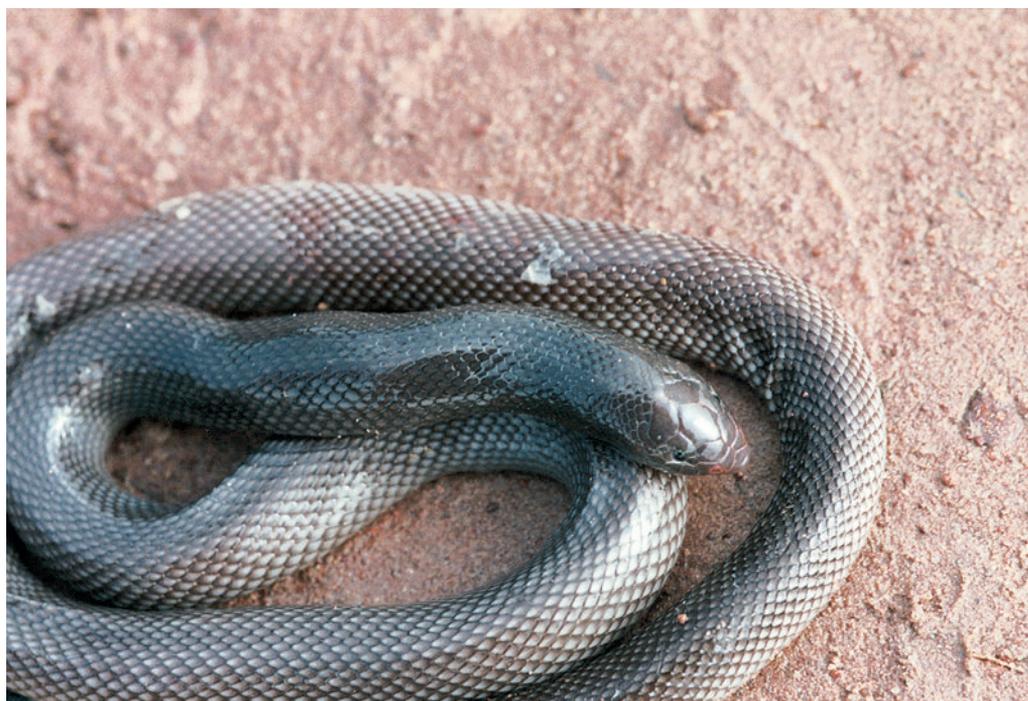
sées sur 25 à 27 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 211 à 230 chez les mâles et de 217 à 227 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples ou partiellement divisées et leur nombre varie de 27 à 32 chez les mâles et de 26 à 30 chez les femelles.

La coloration de la tête et du corps est brunâtre. La partie postérieure des écailles dorsales est souvent blanchâtre. La face ventrale est brunâtre un peu plus clair.

Histoire naturelle

Cette atractaspide est commune au Sénégal mais plus rare dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne. Nocturne et fousseuse, elle se nourrit surtout de lézards. Un spécimen de grande taille qui était manipulé a été responsable au Sénégal d'une piqûre mortelle en moins d'une heure chez un militaire français. Il n'existe pas de sérum antivenimeux pour cette espèce.





© J.-F. Trape

Atractaspis micropholis.
Médina Djikoye (Saloum, Sénégal).



© J.-F. Trape

Atractaspis micropholis.
Médina Djikoye (Saloum, Sénégal).

espèce

Atractaspis watsoni Boulenger, 1908

famille
Atractaspididae

noms communs

Atractaspide de Watson

Watson's Burrowing Asp

identification rapide

Coloration entièrement noire. Queue très courte. Loréale absente. Six labiales supérieures, habituellement la quatrième seule bordant l'œil. Deux temporales antérieures. Cinq gulaires en contact avec les mentonnières. Petite frontale. Dorsales lisses disposées sur 27 à 31 rangs droits. De 213 à 242 ventrales. De 21 à 30 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 65 cm, maximum 70 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie au Soudan. Zone sahélienne et soudano-sahélienne.

Description

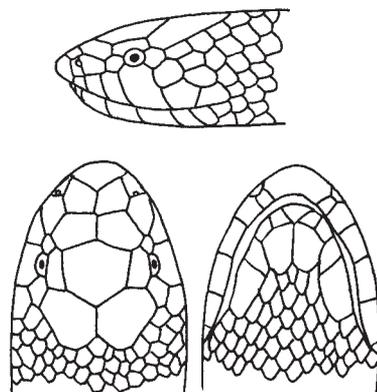
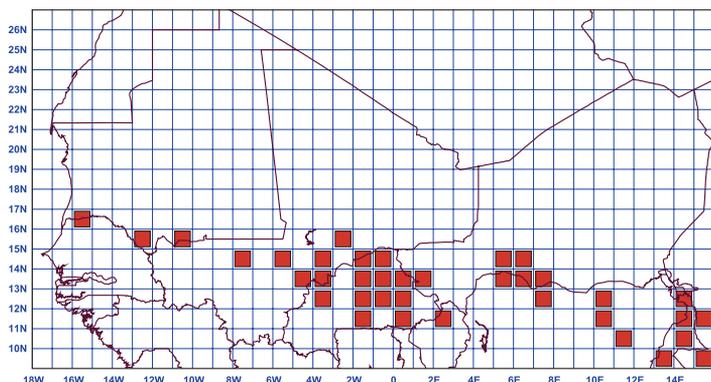
La tête est petite et située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le museau est arrondi. Le corps est allongé. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6. Habituellement, seule la quatrième labiale supérieure borde l'œil. Parfois, la troisième labiale supérieure touche également l'œil, mais ce contact est seulement ponctuel. La formule temporale est 2 + 3 ou 2 + 4. Le nombre de gulaires en contact avec

les mentonnières est constamment de 5. La frontale est petite, le rapport de la longueur de la frontale sur la longueur de la jonction médiane des deux pariétales varie de 2,3 à 3,5. Les dorsales sont lisses et disposées sur 27 à 31 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 213 à 231 chez les mâles et de 220 à 242 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples ou partiellement divisées et leur nombre varie de 24 à 30 chez les mâles et de 21 à 25 chez les femelles.

La coloration dorsale est noire. La face ventrale est un peu moins sombre.

Histoire naturelle

Cette espèce fouisseuse est occasionnellement rencontrée sur le sol la nuit. Elle se nourrit de reptiles. Comme les autres atractaspides, elle possède deux longs crochets venimeux dirigés vers l'arrière et peut piquer par un mouvement de tête latéral. Sa piqûre est rarement mortelle mais occasionne une nécrose locale. Il n'existe pas de sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Atractaspis watsoni.
Environs de Yélimané (Mali).



©J.-F. Trape

Atractaspis watsoni.
Environs de Madaoua (Niger).

espèce

Polemon neuwiedi (Jan, 1858)

famille
Atractaspidae

noms communs

Polémon de Neuwied

Neuwied's Polemon

identification rapide

Trois lignes noires sur le dessus du corps. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 15 rangs droits. Moins de 22 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 15 cm et 30 cm, maximum 35 cm.

Répartition et habitat

Du Mali et de la Côte d'Ivoire au Nigeria. Savane et forêt claire guinéenne.

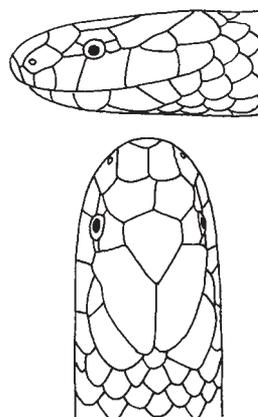
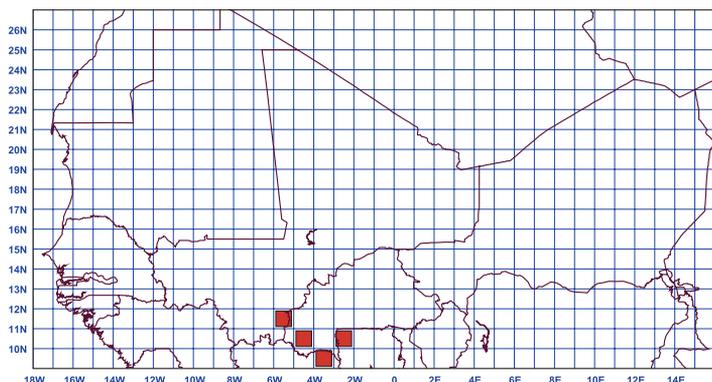
Description

La tête est située dans le prolongement du corps, sans cou distinct. Le museau est arrondi. Le corps est allongé. La queue est très courte. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe une préoculaire et une postoculaire. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6 ou 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporelle est 0 + 1,

la cinquième labiale supérieure touchant la pariétale, parfois aussi la quatrième ou la sixième. Les dorsales sont lisses et disposées sur 15 rangs droits. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 219 à 261. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 11 à 21. Le dessus de la tête et la base de la queue sont noirâtres. Le corps est blanchâtre ou brun clair avec trois lignes noires sur toute sa longueur. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette espèce rare n'est connue dans la région considérée par cet ouvrage que par un seul spécimen des environs de Bobo-Dioulasso. C'est une espèce fousseuse et nocturne. Bien qu'opisthoglyphe, elle n'est pas dangereuse pour l'homme.





© S. Spawls

Polemon neuwiedi.
Wa (Ghana).



© J.-F. Trape

Polemon neuwiedi.
Environs de Sikasso (Mali).

espèce

Dendroaspis polylepis Günther, 1864**noms communs****Mamba noir***Black Mamba***identification rapide**

Grand serpent grisâtre ou brunâtre sur le dessus du corps, blanchâtre ventralement. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 23 ou 25 rangs. De 251 à 266 ventrales. De 122 à 131 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 190 cm et 300 cm, maximum 425 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Érythrée et à l'Afrique du Sud. En Afrique de l'Ouest : savanes et forêts claires soudano-sahéliennes et guinéennes.

Description

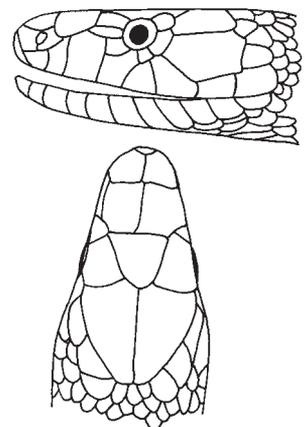
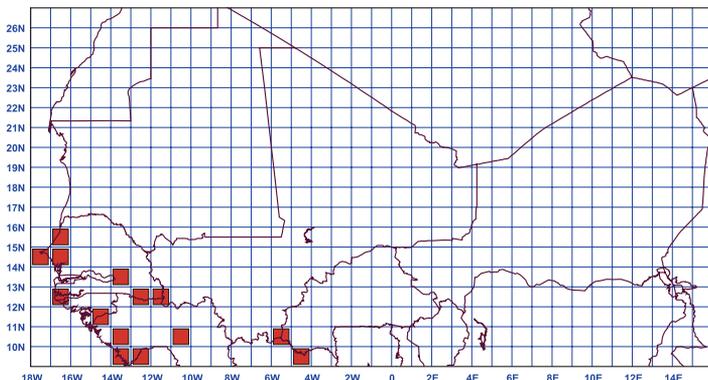
La tête est allongée. Le cou est bien marqué. Le corps et la queue sont longs et fins. L'œil est de taille moyenne avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe 3 préoculaires et 3 postoculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2 + 3 ou 2 + 4. Les dorsales sont lisses et disposées sur 23 rangs obliques au milieu du corps, rarement 25. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 251 à 259 chez les mâles et de 261 à 266 chez les femelles (Afrique de l'Ouest). L'anale est divisée. Les sous-caudales

sont divisées et leur nombre varie de 122 à 131, sans différence claire entre les sexes.

La coloration dorsale est assez claire, grisâtre ou brunâtre, avec quelques petites mouchetures noires sur une partie des flancs. Elle n'est jamais noire comme le suggère le nom commun de cette espèce. La coloration ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Le mamba noir est le plus redoutable serpent d'Afrique. Longtemps considéré comme très rare en Afrique de l'Ouest, plus d'une vingtaine de spécimens ont été collectés ces dernières années au Sénégal et en Guinée. Ce serpent extrêmement rapide est aussi à l'aise dans les arbres qu'au sol où il se déplace avec la tête et le cou dressés. Il est diurne et se nourrit surtout de petits mammifères, rongeurs, insectivores ou chauves-souris et occasionnellement d'oiseaux ou d'autres serpents. Sa morsure est habituellement mortelle en l'absence de sérum antivenimeux.





© C. Birck et K. Guérand

Dendroaspis polylepis.
Bandafassi (Sénégal oriental).



© J.-F. Trape

Dendroaspis polylepis.
Environs de Kindia (Guinée).

espèce

Dendroaspis viridis (Hallowell, 1844)

famille
Elapidae

noms communs

Mamba vert

West African Green Mamba

identification rapide

Grand serpent vert sur la majeure partie du corps, progressivement jaune vers la queue. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 13 rangs. De 211 à 225 ventrales. De 111 à 125 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 140 cm et 210 cm, maximum 239 cm.

Répartition et habitat

De la Gambie au Bénin. Forêt claire et forêt dense guinéenne.

Description

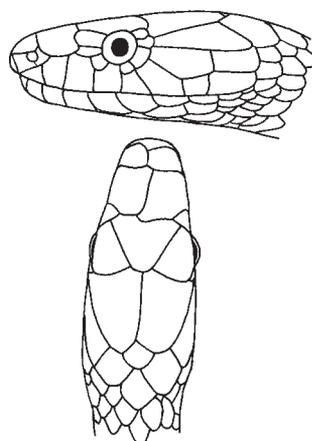
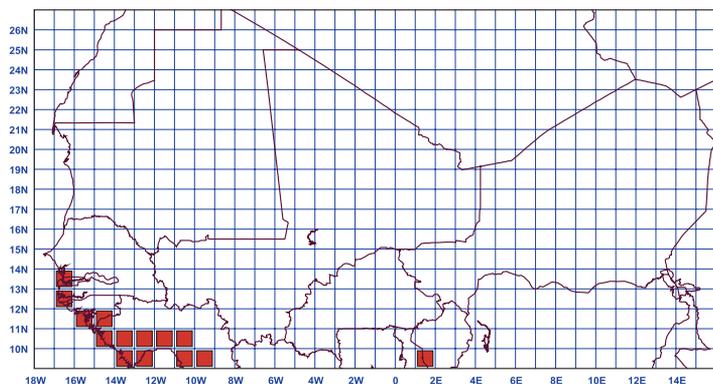
La tête est allongée. Le cou est bien marqué. Le corps et la queue sont longs et fins. L'œil est de taille moyenne avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe 2 ou 3 préoculaires et 3 ou 4 postoculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 8, la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2 + 2, 2 + 3 ou 2 + 4. Les dorsales sont lisses et disposées sur 13 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 211 à 219 chez les mâles et de 215 à 225 chez les femelles. L'anale est divisée. Les sous-caudales sont

divisées et leur nombre varie de 111 à 125, sans différence nette entre les sexes.

La coloration dorsale dominante est vert vif et vire progressivement à l'ocre jaune vers la queue. La partie arrière des écailles dorsales est discrètement bordée de noir, ce qui dessine de grands chevrons peu marqués sur le dos de l'animal. Au niveau de la queue, chaque écaille possède une épaisse bordure noire, l'ensemble donnant l'aspect d'un quadrillage noir sur fond jaune. La face ventrale est vert clair ou jaunâtre.

Histoire naturelle

Le mamba vert est un serpent arboricole, extrêmement rapide, qui est actif pendant la journée. Il chasse dans les arbres mais aussi au sol. Il se nourrit principalement de rongeurs, occasionnellement aussi d'oiseaux et de chauves-souris. Menacé, il cherche à s'enfuir et ne mordra que s'il est acculé. Son venin est fortement neurotoxique et de nombreux cas mortels sont connus. Il existe un sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Dendroaspis viridis.
Kindia (Guinée).



©J.-F. Trape

Dendroaspis viridis.
Kindia (Guinée).

espèce

Elapsoidea semiannulata moebiusi (Werner, 1897)

famille
Elapidae

noms communs

Élaphoïde semi-annelée occidentale

Half-banded Garter Snake

identification rapide

Coloration noirâtre chez les adultes, avec ou sans lignes transversales blanches. Chez les juvéniles, alternance de larges anneaux clairs et sombres. Ventre blanchâtre. Loréale absente. 7 labiales supérieures. Dorsales lisses disposées sur 13 rangs. De 145 à 167 ventrales. De 15 à 28 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 65 cm, maximum 67 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Soudan et au Congo. Savanes et forêts claires soudano-sahéliennes et guinéennes.

Description

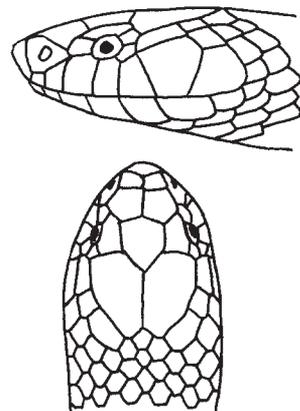
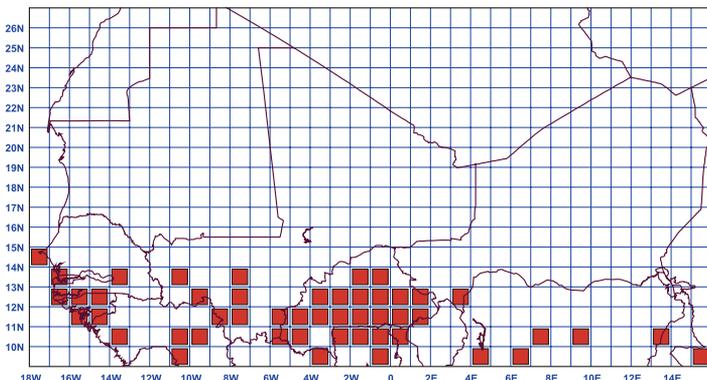
La tête est petite et à peine distincte du cou. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est absente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil, la sixième la plus grande. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 13 rangs légèrement obliques. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 149 à 167 chez les mâles et de 145 à 161 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-cau-

dales sont généralement divisées, une ou plusieurs étant parfois simples. Leur nombre varie de 22 à 28 chez les mâles et de 15 à 20 chez les femelles.

La coloration des juvéniles est remarquable, une quinzaine de grands anneaux noirâtres alternant avec des anneaux clairs de même largeur. Ces derniers foncent avec l'âge, seule une étroite bande claire persistant en bordure des anneaux noirâtres. Ces bandes claires disparaissent à leur tour avec l'âge, les spécimens les plus âgés étant entièrement noirâtres. La coloration ventrale est toujours blanchâtre.

Histoire naturelle

Caché le jour dans des cavités dans le sol ou sous des débris végétaux, ce serpent sort la nuit, surtout après une pluie, pour se nourrir d'autres serpents, de lézards et d'amphibiens. Il se déplace lentement et ne cherche pas à mordre lorsqu'il est capturé. Son venin est peu actif et les rares cas de morsure connus ont guéri sans symptômes importants. Il n'existe pas de sérum antivenimeux pour cette espèce.





©J.-F. Trape

Elapsoidea semiannulata moebiusi.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Elapsoidea semiannulata moebiusi (juvénile).
Tionkuy (Burkina-Faso).

espèce

Elapsoidea trapei Mané, 1999

famille
Elapidae

noms communs

Élapsoïde de Trape

Trape's Garter Snake

identification rapide

Coloration noirâtre, avec ou sans lignes ou bandes transversales blanches. Ventre gris-noir. Loréale absente. 6 labiales supérieures. Dorsales lisses disposées sur 13 rangs. De 155 à 170 ventrales. De 18 à 27 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 60 cm, maximum 68 cm.

Répartition et habitat

Sénégal, sud de la Mauritanie (Guidimaka) et probablement régions limitrophes du Mali et de Guinée. Savanes et forêts claires soudanaises et soudano-sahéliennes.

Description

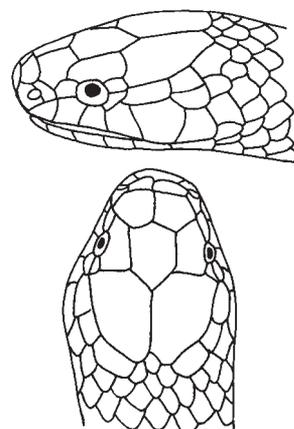
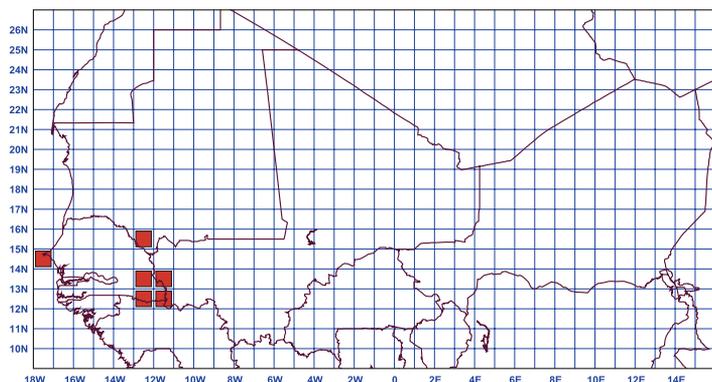
La tête est petite et à peine distincte du cou. La queue est très courte, moins de 10 % de la longueur totale de l'animal. L'œil est de taille moyenne et la pupille est ronde. La loréale est absente. Il existe 1 préoculaire et 2 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6, la deuxième et la troisième bordant l'œil, la cinquième est la plus grande. La formule temporale est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 13 rangs légèrement obliques. Le rang vertébral n'est

pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 160 à 170 chez les mâles et de 155 à 165 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 22 à 27 chez les mâles et de 18 à 22 chez les femelles.

La coloration dorsale est noirâtre avec le plus souvent des lignes transversales blanches régulièrement espacées le long du corps et de la queue. La coloration des juvéniles est très particulière avec l'alternance d'une vingtaine de larges bandes noirâtres et blanchâtres. La coloration ventrale est toujours gris-noir.

Histoire naturelle

Il s'agit d'une espèce découverte récemment et encore mal connue. Son mode de vie est certainement très proche de celui des autres élapsoïdes : nocturne et se nourrissant de reptiles. De même, il est probable qu'elle ne soit guère dangereuse pour l'homme. Il n'existe pas de sérum antivenimeux pour cette espèce.





©J.-F. Trape

Elapsoidea trapei.
Bandafassi (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Elapsoidea trapei (face ventrale).
Bandafassi (Sénégal oriental).

espèce

Naja haje (Linné, 1758)

famille
Elapidae

noms communs

Naja d'Égypte

Egyptian Cobra

identification rapide

Coloration brunâtre ou jaunâtre. Loréale absente. Présence de sous-oculaires. Dorsales lisses disposées sur 21 rangs. De 199 à 226 ventrales. De 53 à 70 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 140 cm et 220 cm, maximum 260 cm. Les juvéniles dont la taille est comprise entre 40 cm et 70 cm sont fréquents.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la Zambie et à l'Afrique du Nord. Les spécimens de savane soudanienne du Sénégal au Niger appartiennent à une sous-espèce nouvelle non encore décrite. Sahel et savane soudano-sahélienne.

Description

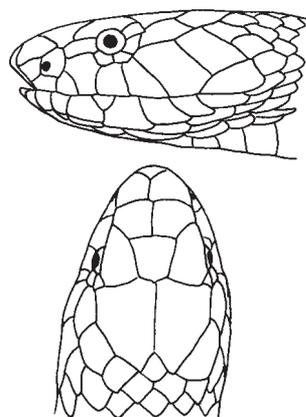
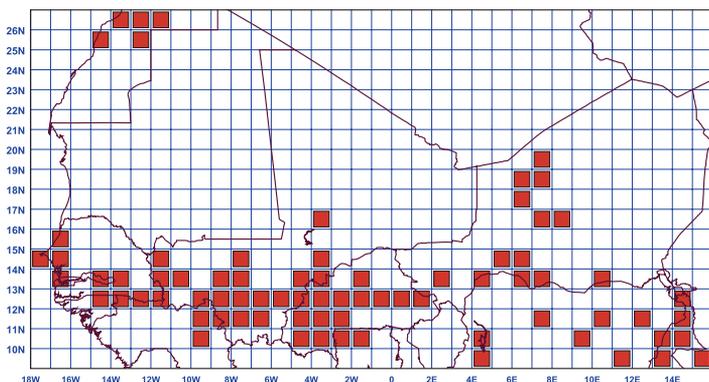
La tête est courte. Le cou peut s'élargir en forme de coiffe. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe 1 préoculaire, 2 postoculaires et de 1 à 3 sous-oculaires. Les labiales supérieures sont généralement au nombre de 7 et aucune ne touche l'œil. La formule temporale est 1 + 2 ou 1 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 21 rangs obliques au milieu du corps, rarement 19 ou 23. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 199 à 218 chez les mâles et de

208 à 226 chez les femelles (Afrique de l'Ouest). L'anale est simple. Les sous-caudales sont généralement divisées, une ou plusieurs étant occasionnellement simples. Leur nombre varie de 56 à 70 chez les mâles et de 53 à 65 chez les femelles.

La coloration dorsale habituelle des adultes de savane est brun foncé. Chez les juvéniles, la tête et le cou sont souvent noirs, contrastant avec une coloration dorsale brun clair. Les spécimens sahéliens du Niger sont jaunâtres avec des taches sombres sur le dessus du corps et présentent en dessous de l'œil une petite tache noire ressemblant à celle observée chez *Naja nubiae*.

Histoire naturelle

Le naja d'Égypte est une espèce terrestre qui est active de jour et de nuit. Il se nourrit d'une grande diversité de proies : amphibiens, rongeurs, reptiles et œufs d'oiseaux. Menacé, il se dresse et aplatit son cou en forme de coiffe. Il ne peut pas cracher son venin. Sa morsure est potentiellement très grave et de nombreux cas mortels sont connus. Il existe un sérum anti-venimeux pour cette espèce.





©J.-F. Trape

Naja haje haje.
Tahoua (Niger).



©J.-F. Trape

Naja haje ssp.
Dielmo (Saloum, Sénégal).

espèce

Naja katiensis Angel, 1922

famille
Elapidae

noms communs

Naja cracheur de Kati

Katian Spitting Cobra

identification rapide

Dos brun uniforme, ventre jaunâtre avec au niveau du cou deux bandes transverses sombres. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 23 ou 25 rangs. De 160 à 186 ventrales. De 42 à 59 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 90 cm, maximum 107 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal au Cameroun. Savane et forêts claires en zone soudanienne.

Description

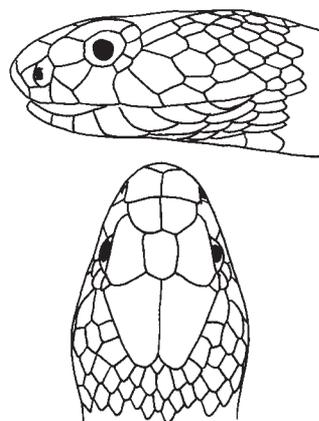
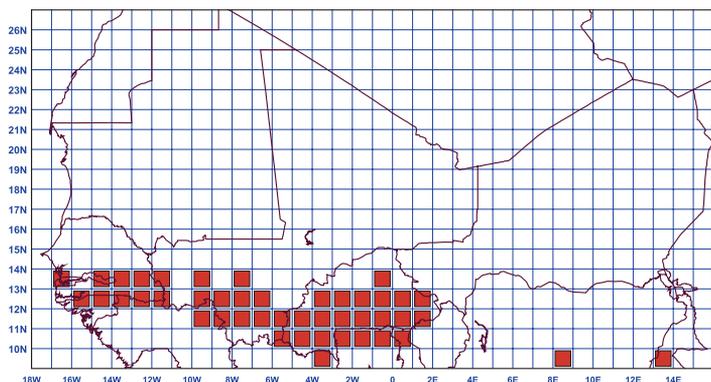
La tête est courte. Le cou peut s'élargir en forme de coiffe. L'œil est de taille moyenne avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe 2 préoculaires et 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 6, la troisième bordant l'œil. Il existe 2 ou 3 temporales antérieures et 4 ou 5 temporales postérieures. Les dorsales sont lisses et disposées sur 23 ou 25 rangs obliques au milieu du corps, exceptionnellement 27 (23 au Sénégal, habituellement 25 au Burkina Faso). Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 160 à 173 chez les mâles et de 164 à 186

chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 46 à 59 chez les mâles et de 42 à 54 chez les femelles.

La coloration dorsale est uniformément brunâtre, souvent brun-rouge. La face ventrale est claire, jaunâtre ou beige, avec vers le niveau du cou deux bandes transverses brun-noir ou brun-rouge.

Histoire naturelle

Ce petit naja est très commun en zone soudanienne. Il est pourtant moins bien connu que les autres najas car, malgré sa description ancienne par Angel, il est resté confondu avec *Naja nigricollis* jusqu'à sa redécouverte en 1968 par Roman. Lui aussi terrestre, il semble actif le jour et la nuit. Il se nourrit principalement d'amphibiens. Menacé, il se dresse et peut également cracher son venin à distance. Sa morsure est grave, sans doute potentiellement mortelle, mais aucun décès n'a été formellement attribué à ce naja jusqu'à présent. Il existe un sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Naja katiensis.
Toubakouta (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Naja katiensis.
Toubakouta (Saloum, Sénégal).

espèce

Naja melanoleuca Hallowell, 1857

famille
Elapidae

noms communs

Naja noir et blanc

Forest Cobra

identification rapide

Proximité d'une rivière ou d'un marais. Grand serpent noir avec des bandes transversales jaunâtres. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 19 rangs. De 211 à 228 ventrales. De 65 à 76 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 150 cm et 220 cm, maximum 270 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud. En zone soudano-sahélienne, toujours rencontré à proximité de rivières, lacs ou marais avec forêt riveraine.

Description

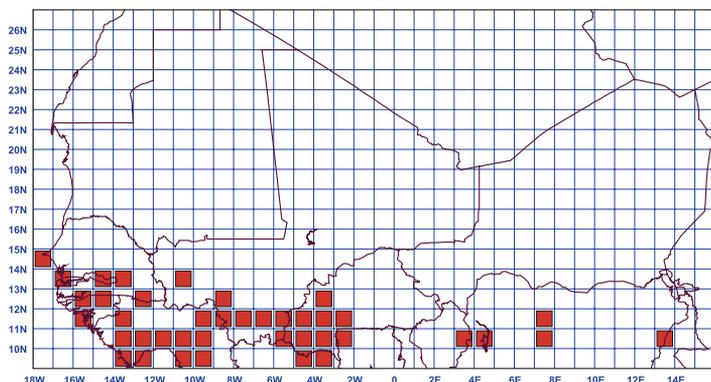
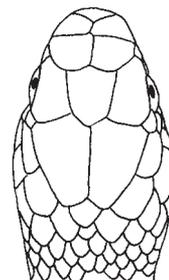
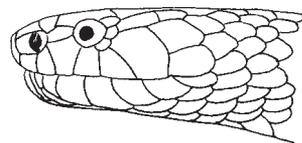
La tête est courte. L'œil est de taille moyenne avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe 1 préoculaire et 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaire. Les labiales supérieures sont au nombre de 7, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 1 + 2. Les dorsales sont lisses et disposées sur 19 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 211 à 218 chez les mâles et de 215 à 228 chez les femelles (Afrique de l'Ouest). L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre

varie de 70 à 76 chez les mâles et de 65 à 73 chez les femelles.

La coloration dorsale est noire, avec parfois des parties mouchetées de jaune. La face ventrale est en majeure partie noirâtre, mais il existe toujours de larges bandes jaunâtres, en particulier sur la moitié antérieure du corps. Le dessous et le côté de la tête sont jaunâtres, avec la plupart des labiales supérieures et inférieures bordées de noir.

Histoire naturelle

Le naja noir et blanc est toujours étroitement associé aux cours d'eau et autres collections d'eau pérennes. Il nage bien et se nourrit volontiers de poissons. Ses autres proies sont très diversifiées : amphibiens, reptiles, œufs d'oiseaux et petits rongeurs. Il se déplace rapidement au sol et monte également dans des arbres. Il est surtout actif de jour mais parfois aussi la nuit. Menacé, il se dresse et aplatit son cou en forme de coiffe. Il ne peut cracher son venin à distance. Sa morsure est potentiellement mortelle. Il existe un sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Naja melanoleuca.
Kindia (Guinée).



©J.-F. Trape

Naja melanoleuca.
Kindia (Guinée).

espèce

Naja nigricollis Reinhardt, 1843

famille
Elapidae

noms communs

Naja cracheur à cou noir

Black-necked Spitting Cobra

identification rapide

Face dorsale uniformément noire. Face ventrale en majeure partie noirâtre mais présence de quelques barres jaunâtres, rosâtres ou rougeâtres. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 21 rangs. De 189 à 216 ventrales. De 55 à 72 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 110 cm et 170 cm, maximum 225 cm. Les juvéniles dont la taille est comprise entre 30 cm et 60 cm sont fréquents.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Afrique de l'Est. Savanes et forêts claires en zone sahélienne, soudanienne et guinéenne.

Description

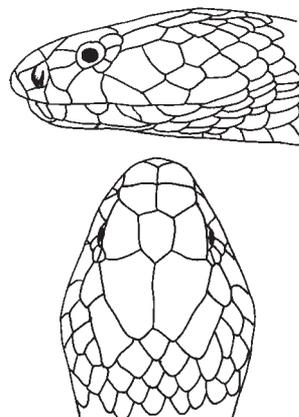
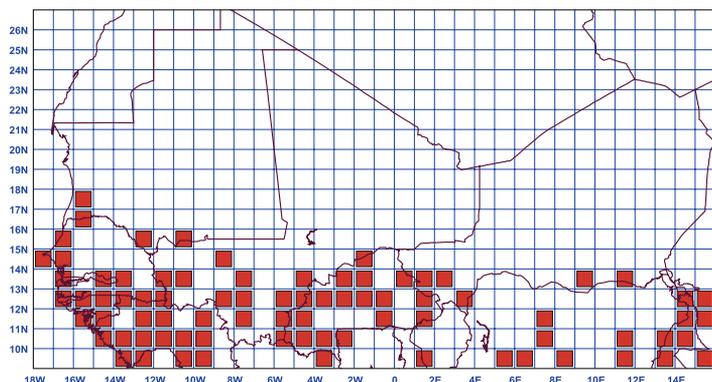
La tête est courte. L'œil est petit avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe habituellement 2 préoculaires et 3 postoculaires. Il n'y a pas de sous-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 6, la troisième bordant l'œil. La formule temporale est 2 + 3, 2 + 4 ou 2 + 5. Les dorsales sont lisses et disposées sur 21 rangs obliques au milieu du corps, rarement 23. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 189 à 208 chez les mâles et de 195 à 216 chez les femelles (Afrique de l'Ouest).

L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 59 à 72 chez les mâles et de 55 à 63 chez les femelles.

En zone de savane d'Afrique de l'Ouest, la coloration dorsale est uniformément noire, celle de la face ventrale noirâtre avec quelques barres transversales jaunâtres, rosâtres ou rougeâtres sur sa partie antérieure.

Histoire naturelle

Le naja cracheur à cou noir est le plus largement réparti des najas d'Afrique de l'Ouest. Il est surtout actif la nuit mais on le rencontre également souvent le jour. Terrestre, rapide, il peut aussi se déplacer dans des arbres. Il se nourrit d'amphibiens, de reptiles et de rongeurs. Il pénètre aussi dans les cours des maisons à la recherche de volaille et d'œufs. Menacé, il se dresse et aplatit son cou en forme de coiffe. Il crache son venin jusqu'à trois mètres de distance en visant les yeux. Sa morsure est grave et de nombreux cas mortels sont connus. Il existe un sérum antivenimeux pour cette espèce.





©J.-F. Trape

Naja nigricollis.
Bandafassi (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Naja nigricollis.
Bandafassi (Sénégal oriental).

espèce

Naja nubiae Wüster et Broadley, 2003

famille
Elapidae

noms communs

Naja cracheur de Nubie

Nubian Spitting Cobra

identification rapide

Zone saharienne. Coloration dorsale brunâtre assez claire avec des bandes transverses noires à l'avant du corps. Loréale absente. Dorsales lisses disposées sur 23 à 27 rangs. De 207 à 226 ventrales. De 56 à 69 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 50 cm et 120 cm, maximum 148 cm.

Répartition et habitat

Du Niger (Air) à l'Égypte et à l'Érythrée. Sahara et régions sahéliennes limitrophes.

Description

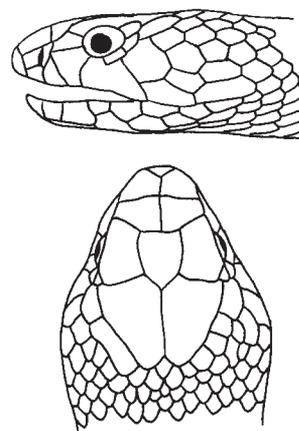
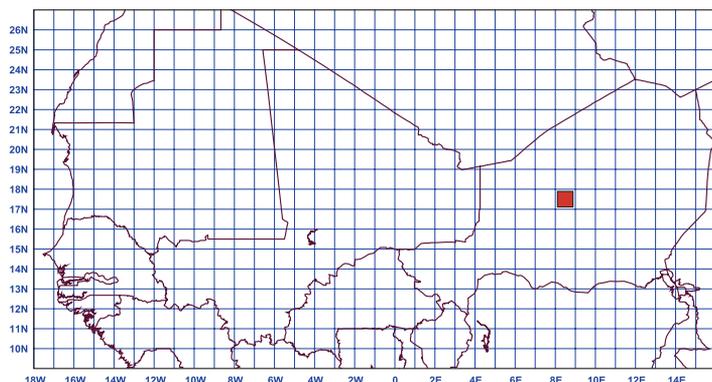
La tête est courte. Le cou peut s'élargir en forme de coiffe. L'œil est de taille moyenne avec une pupille ronde. La loréale est absente. Il existe 1 ou 2 préoculaires et 3 postoculaires, rarement 2 seulement. Il n'y a pas de sous-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 6 à 8, habituellement 7, la troisième ou la troisième et la quatrième bordant l'œil, rarement la quatrième seulement. La formule temporale habituelle est 2 + 4 ou 2 + 5, rarement 3 + 4 ou 3 + 5. Les dorsales sont lisses et disposées sur 23 à 27 rangs obliques au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 207 à 221 chez les mâles et de 209 à 226 chez les

femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 56 à 69 chez les mâles et de 61 à 69 chez les femelles.

La coloration dorsale est beige ou brunâtre. La face ventrale est plus claire. Il existe une tache noire en forme de chevron sur la nuque et deux bandes transversales noires à l'avant du corps qui se prolongent sur la face ventrale. Le dessus de la tête est de même couleur que le corps, le côté et le dessous sont plus clairs. En dessous de l'œil, il existe une petite tache noire en forme de larme.

Histoire naturelle

Jusqu'à très récemment ce petit naja cracheur était resté confondu avec *Naja nigricollis* puis avec *Naja pallida* dont il est proche. Dans son aire de répartition, qui intéresse des zones très arides, les localités d'où il est connu – vallée du Nil, Air, Ennedi, Djebel Marra – régions côtières ou montagneuses d'Érythrée – sont toutes relativement humides avec une végétation souvent importante. La morsure de ce serpent est probablement grave mais aucun cas documenté n'a été rapporté jusqu'à présent.





©J.-F. Trape

Naja nubiae.
Irabellaben (Air, Niger).



©J.-F. Trape

Naja nubiae. Spécimen capturé par Villiers et initialement confondu avec *Naja nigricollis*.
Irabellaben (Air, Niger).

espèce

Bitis arietans (Merrem, 1820)

noms communs

Vipère heurtante*Puff Adder***identification rapide**

Aspect massif. Coloration beige avec des taches sombres et des motifs blanchâtres en forme de U le long du dos. Tête couverte de petites écailles carénées. Dorsales carénées disposées sur 28 à 37 rangs. De 132 à 150 ventrales. De 15 à 30 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle des adultes entre 70 cm et 130 cm, maximum 190 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à l'Éthiopie et à l'Afrique du Sud. Populations isolées dans le sud marocain et le sud-ouest de la péninsule arabique. Tous les milieux sauf les zones désertiques et la forêt dense.

Description

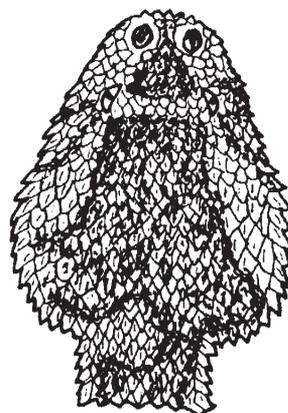
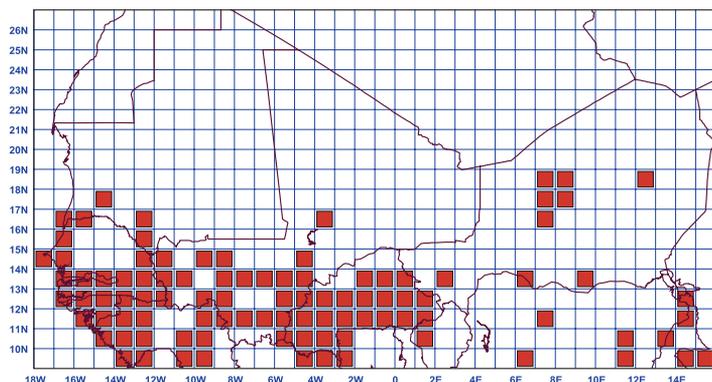
La tête est triangulaire et le cou très marqué. Le corps est large et massif. La queue est courte. L'œil est petit avec une pupille verticale. La tête est couverte de petites écailles carénées similaires aux écailles dorsales. De 8 à 16 écailles séparent les deux yeux. De 15 à 20 écailles entourent chaque œil. Les labiales supérieures sont au nombre de 13 à 15 et aucune ne touche l'œil. Les dorsales sont carénées et disposées sur 28 à 37 rangs au milieu du corps (Afrique de l'Ouest). Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ven-

trales varie de 132 à 146 chez les mâles et de 137 à 150 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 23 à 30 chez les mâles et de 15 à 22 chez les femelles.

La coloration dorsale dominante est beige. Des motifs blanchâtres en forme de U ou de demi-cercle dont la face concave est dirigée vers l'avant sont régulièrement espacés le long du dos. Des taches brun foncé chez les adultes ou noirâtres très contrastées chez les juvéniles sont présentes à l'intérieur de ces motifs et les prolongent latéralement. Le dessus de la tête présente un large motif sombre coupé par une ligne claire entre les deux yeux. La coloration ventrale est claire tachetée de sombre.

Histoire naturelle

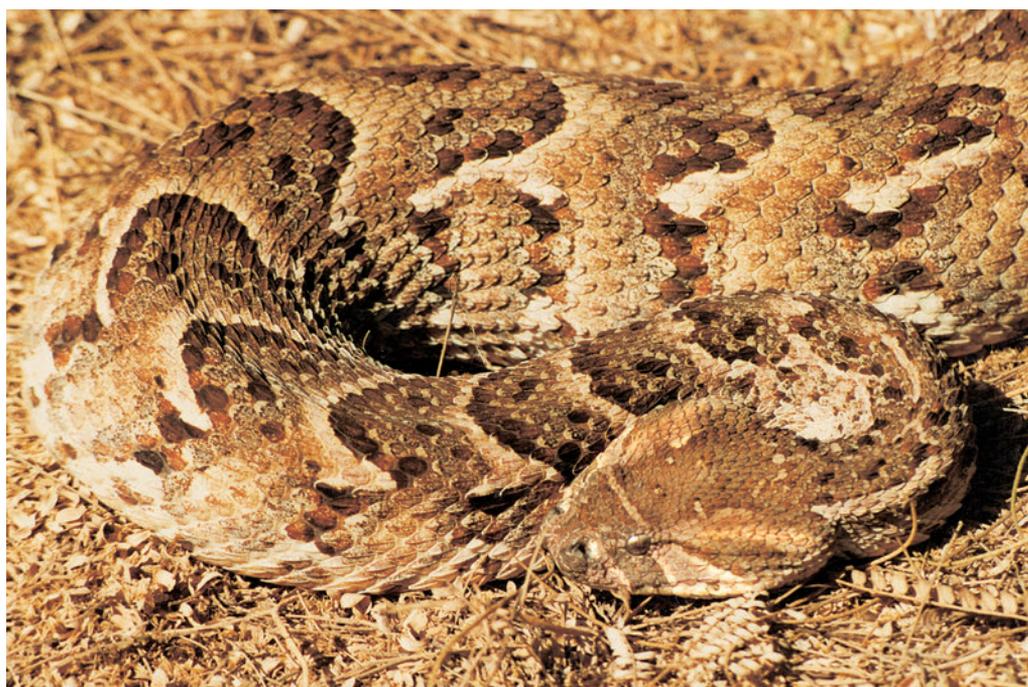
La vipère heurtante est nocturne et se nourrit surtout de petits mammifères et d'oiseaux. Terrestre, se déplaçant lentement, elle se confond avec la végétation. Elle est responsable de nombreux accidents mortels, la plupart survenant quand on lui marche dessus. Il existe un sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Bitis arietans.
Dielmo (Saloum, Sénégal).



©J.-F. Trape

Bitis arietans.
Dielmo (Saloum, Sénégal).

espèce

Causus maculatus (Hallowell, 1842)

famille
Viperidae

noms communs

Causus maculé

West African Night Adder

identification rapide

Dos brunâtre ou olivâtre, avec un dessin noir en forme V sur la tête. Loréale présente. Dorsales lisses disposées sur 17 à 21 rangs. De 118 à 147 ventrales. De 14 à 26 sous-caudales.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 60 cm, maximum 70 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie à l'Éthiopie et à l'Angola. Savane et forêt. Rare et localisé en zone sahélienne, abondant et ubiquiste en zone soudanienne et guinéenne.

Description

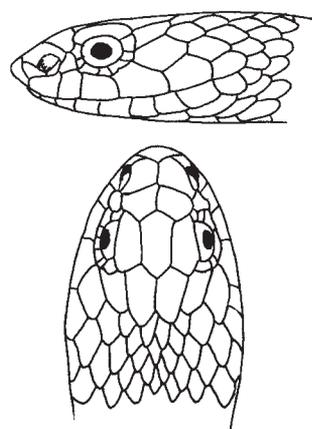
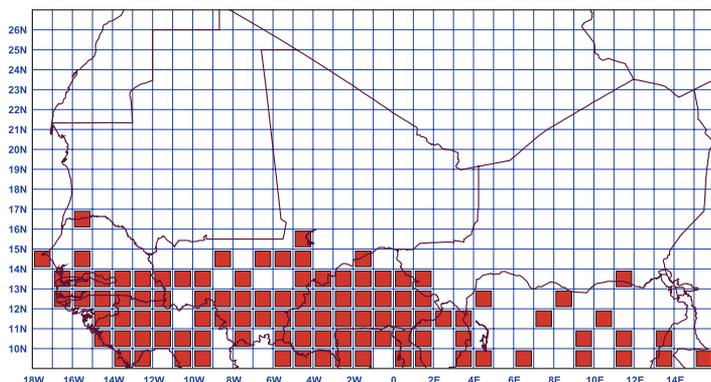
La tête est courte et le cou peu marqué. Le corps est épais et la queue courte, moins de 12 % de la longueur de l'animal. L'œil est grand avec une pupille ronde. La loréale est présente. Il existe généralement 2 préoculaires, 1 sous-oculaire et 2 postoculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de 6 et aucune ne touche l'œil. La formule temporale est 2 + 3. Les dorsales sont lisses et disposées sur 17 à 21 rangs au milieu du corps (17 au Sénégal, le plus souvent 19 dans les autres pays). Les rangs dorsaux centraux sont droits, ceux latéraux sont obliques. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 118 à

141 chez les mâles et de 127 à 147 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 18 à 26 chez les mâles et de 14 à 22 chez les femelles.

La coloration dorsale est brunâtre, grisâtre ou olivâtre, souvent assez claire. Il existe sur le dessus de la tête un dessin noir en forme de V dont la pointe est dirigée vers l'avant. Des marques sombres, qui tendent à disparaître avec l'âge, sont régulièrement disposées le long du corps. La face ventrale est blanchâtre.

Histoire naturelle

Cette petite vipère, souvent très commune, vit au sol et est active aussi bien le jour que la nuit. Se nourrissant de crapauds et de grenouilles, elle estive en zone soudano-sahélienne pendant la saison sèche. Discrète, elle se déplace lentement, vient souvent au contact de l'homme dans les cours des maisons et les potagers, et mord facilement si elle est approchée. La morsure est douloureuse mais le venin n'est pas mortel pour l'homme et les symptômes disparaissent en quelques jours. Il n'existe pas de sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Causus maculatus.
Bandafassi (Sénégal oriental).



©J.-F. Trape

Causus maculatus.
Environs de Nzérékoré (Guinée)

espèce

Cerastes cerastes (Linné, 1758)

famille
Viperidae

noms communs

Vipère à cornes

Horned Viper

identification rapide

Sahara et zone sahélienne limitrophe. Tête couverte de petites écailles carénées. Présence habituelle de deux cornes. Dorsales carénées disposées sur 27 à 35 rangs. De 130 à 165 ventrales. De 25 à 42 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 30 cm et 65 cm, maximum 80 cm.

Répartition et habitat

Ensemble du Sahara et régions sahéliennes limitrophes, de l'océan Atlantique à la mer Rouge et au désert du Sinaï. Tous les milieux sauf les dunes vives.

Description

La tête est triangulaire et le cou très marqué. La tête est couverte de nombreuses petites écailles carénées similaires aux écailles dorsales. Il existe habituellement deux grandes écailles dressées en forme de corne sur le dessus de la tête, mais certaines populations locales en sont dépourvues, notamment dans l'Air au Niger. L'œil possède une pupille verticale. Il existe de 15 à 21 écailles entre les yeux. Les dorsales sont carénées et disposées sur 27 à 35 rangs au milieu du corps. Les carènes sur les flancs présentent des petites dents de scie. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 130 à

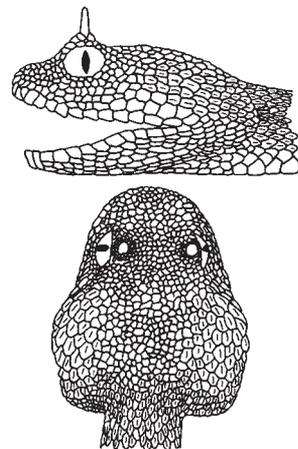
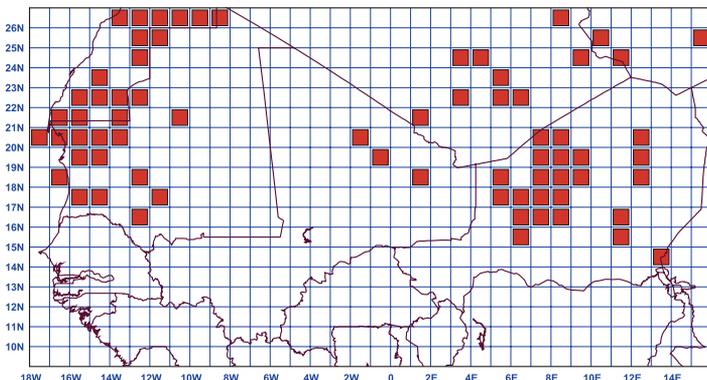
165. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 25 à 42. La queue représente 13 à 15 % de la longueur totale chez les mâles et seulement 10 à 11 % chez les femelles.

La coloration dorsale est habituellement jaune sable avec de nombreuses marques brunes régulièrement disposées de part et d'autre de la ligne vertébrale. La couleur ventrale est un peu plus claire que la couleur de fond dorsale.

Histoire naturelle

La vipère à cornes s'abrite dans la journée dans les terriers ou les éboulis rocheux. Elle sort au crépuscule et chasse activement sur le sol les reptiles, oiseaux, rongeurs et gros insectes. De décembre à février, elle ne se nourrit pas et ne sort que pour s'exposer au soleil. Aux saisons intermédiaires, elle chasse à l'affût.

Sa morsure provoque un œdème important et des signes généraux souvent sévères. Des séquelles fonctionnelles sont assez fréquentes mais les cas mortels semblent rares et concernent surtout les enfants et les personnes âgées.





©J.-F. Trape

Cerastes cerastes.
Environs de Zouerate (Mauritanie).



©J.-F. Trape

Cerastes cerastes.
Environs d'Abalak (Niger).

espèce

Cerastes vipera (Linné, 1758)

famille
Viperidae

noms communs

Vipère des sables

Sahara Sand Viper

identification rapide

Zone saharienne. Tête couverte de petites écailles carénées. Dorsales carénées disposées sur 23 à 27 rangs. De 99 à 128 ventrales. De 16 à 26 sous-caudales divisées.

Dimensions

Longueur habituelle entre 25 cm et 40 cm, maximum 53 cm.

Répartition et habitat

Ensemble du Sahara, de l'océan Atlantique au désert du Sinaï. Dunes vives et autres zones fortement ensablées.

Description

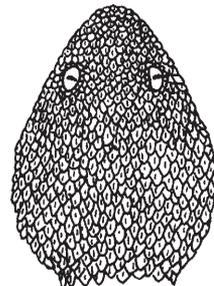
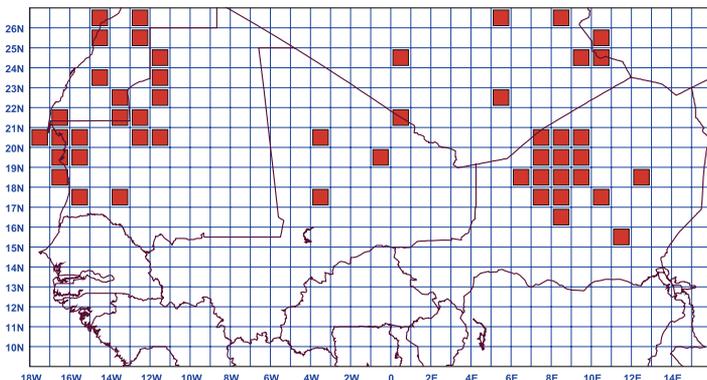
La tête est triangulaire et le cou très marqué. La tête est couverte de nombreuses petites écailles carénées similaires aux écailles dorsales. Les yeux sont dirigés vers le haut et possèdent une pupille verticale. Il existe de 7 à 13 écailles entre les yeux. Les dorsales sont carénées et disposées sur 23 à 27 rangs au milieu du corps. Les carènes sur les flancs présentent des petites dents de scie. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 99 à 128. L'anale est simple. Les sous-caudales sont divisées et leur nombre varie de 16 à 26. La queue représente 11 à 14 % de la longueur totale chez les mâles et seulement 7 à 9 % chez les femelles.

La coloration dorsale est habituellement jaune sable ou jaune orangé avec des taches marron régulièrement disposées de part et d'autre de la ligne vertébrale et sur les flancs. L'extrémité de la queue est généralement noire chez les femelles et brune ou couleur sable chez les mâles.

Histoire naturelle

La vipère des sables se rencontre exclusivement sur des terrains sablonneux. Elle est surtout abondante dans les grands ergs mais occupe aussi le lit des oueds sablonneux et les dunes de sable accrochées aux massifs rocheux. Elle est surtout active en saison chaude. Elle chasse la nuit les rongeurs, lézards et oiseaux aussi bien à l'affût qu'à la maraude et va s'enfouir le matin au pied d'une touffe de végétation. Au printemps et à l'automne, elle ne chasse qu'à l'affût et est pratiquement indétectable dans le sable dès que le vent efface les traces caractéristiques en forme de S qu'elle laisse.

Sa morsure peut être mortelle pour l'homme. Il n'existe plus actuellement de sérum antivenimeux disponible contre cette espèce.





© J.-F. Trape

Cerastes vipera.
Ténéré, bordure est du Taghmert (Niger).



© J. Ineich

Cerastes vipera.
Cap Blanc (Mauritanie).

espèce

Echis leucogaster Roman, 1972

famille
Viperidae

noms communs

Échide à ventre blanc

White-bellied Carpet Viper

identification rapide

Livrée dorsale avec des motifs clairs et sombres régulièrement disposés. Écailles ventrales uniformément blanches. Tête couverte de petites écailles carénées. Dorsales carénées disposées sur 25 à 33 rangs. De 158 à 189 ventrales. De 25 à 39 sous-caudales simples.

Dimensions

Longueur habituelle entre 20 cm et 70 cm, maximum 83 cm.

Répartition et habitat

De la Mauritanie au Tchad. Tous les milieux en zone sahélienne.

Description

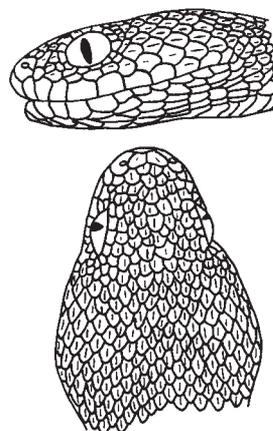
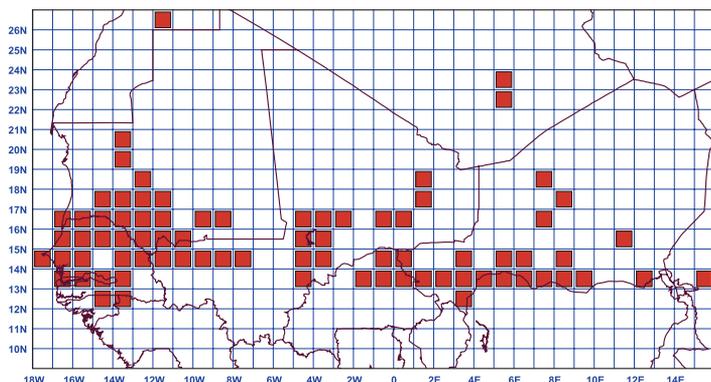
La tête est ovale et le cou bien distinct. La queue est courte, moins de 15 % de la longueur de l'animal. L'œil est moyen avec une pupille verticale. La tête est couverte de petites écailles carénées similaires aux écailles dorsales. De 7 à 15 écailles séparent les deux yeux. De 13 à 19 écailles entourent chaque œil. Les labiales supérieures sont au nombre de 10 ou 11 et aucune ne touche l'œil. Les dorsales sont carénées et disposées sur 25 à 33 rangs droits au milieu du corps. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 158 à 179 chez les mâles et de 170 à 189 chez les femelles. L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples et leur nombre varie de 31 à 39

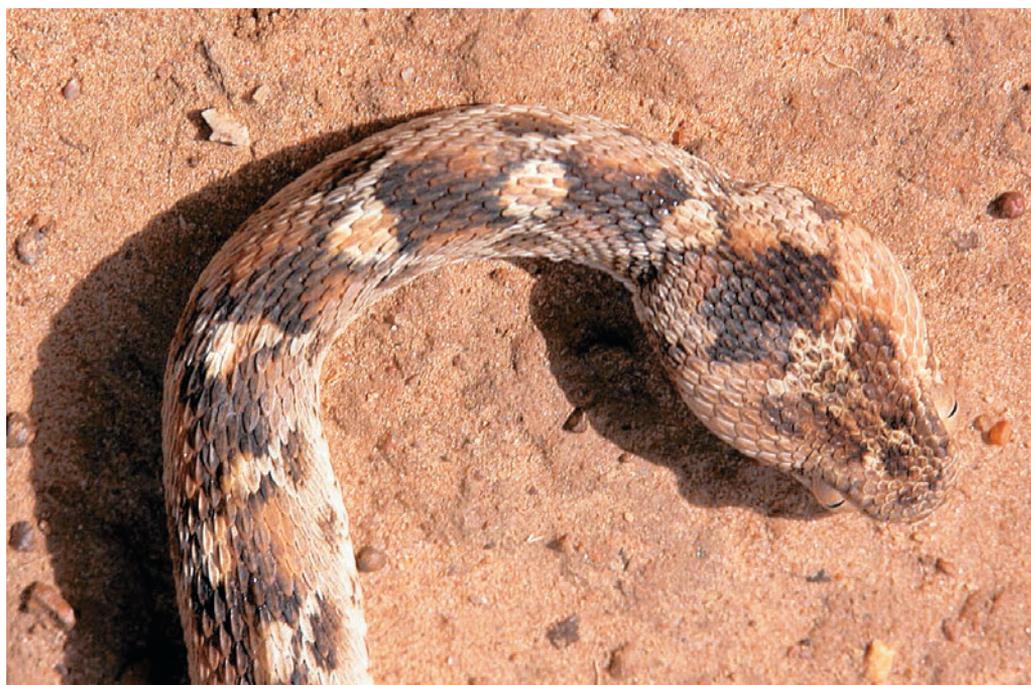
chez les mâles et de 25 à 34 chez les femelles.

Le dos, dont la couleur dominante est plutôt brunâtre, présente un ensemble complexe d'une quarantaine de taches médianes claires, alternant avec des taches sombres et prolongées chacune latéralement par un motif blanchâtre, souvent en forme de V, contenant quelques écailles sombres. Les écailles ventrales sont uniformément blanches.

Histoire naturelle

L'échide à ventre blanc est souvent très abondant en zone sahélienne. Il est nocturne et se nourrit de petits rongeurs et de lézards qu'il chasse sur le sol. Il se déplace lentement. Quand il est menacé, il se resserre sur lui-même, fait crisser ses écailles par ondulations de son corps et cherche à mordre si on l'approche de trop près. Son venin est potentiellement mortel pour l'homme mais l'incidence réelle des décès qui lui sont attribuables est mal connue. Il existe un sérum antivenimeux. Il existe un sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Echis leucogaster.
Soufa (Mauritanie).



©J.-F. Trape

Echis leucogaster.
Soufa (Mauritanie).

espèce

Echis ocellatus Stemmler, 1970

famille
Viperidae

noms communs

Echide ocellé

West African Carpet Viper

identification rapide

Livrée dorsale avec des motifs clairs et sombres régulièrement espacés. Écailles ventrales blanches avec des points sombres. Tête couverte de petites écailles carénées. Dorsales carénées disposées sur 23 à 33 rangs. De 121 à 167 ventrales. De 17 à 30 sous-caudales simples.

Dimensions

Longueur habituelle entre 20 cm et 40 cm, maximum 55 cm.

Répartition et habitat

Du Sénégal à la République centrafricaine. Savane et forêt claire en zone soudanienne. Les rares spécimens signalés en zone sahélienne ont probablement été transportés accidentellement.

Description

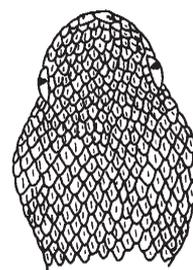
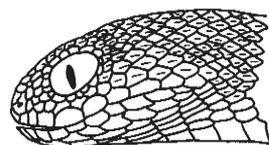
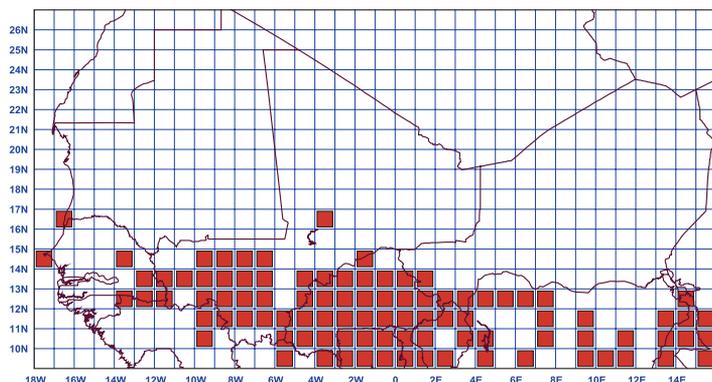
La tête est ovale et le cou bien distinct. La queue est courte, moins de 15 % de la longueur de l'animal. L'œil est moyen avec une pupille verticale. La tête est couverte de petites écailles similaires aux écailles dorsales. De 8 à 15 écailles séparent les deux yeux. De 12 à 17 écailles entourent chaque œil. Les labiales supérieures sont au nombre de 9 ou 10 et aucune ne touche l'œil. Les dorsales, carénées, sont disposées sur 23 à 33 rangs droits au milieu du corps (Sénégal : 23-29 ; Mali : 25-31 ; Burkina Faso : 27-33). Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 121 à 149 chez les mâles (Sénégal : 121-135 ;

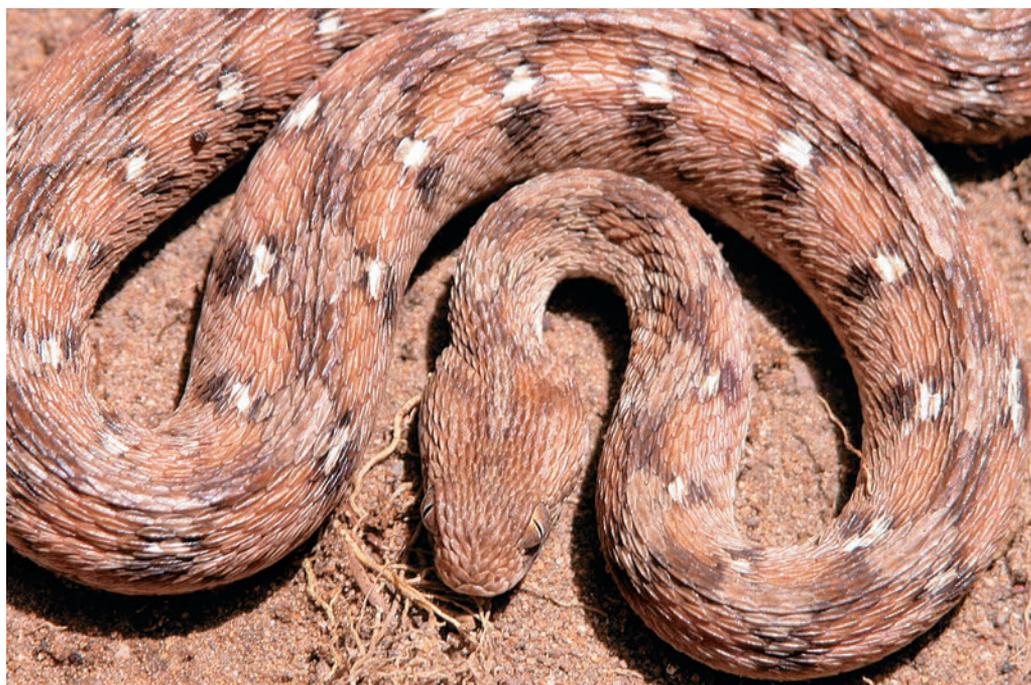
Mali : 123-143 ; Burkina Faso : 134-149) et de 128 à 167 chez les femelles (Sénégal : 128-143 ; Mali : 130-150 ; Burkina Faso : 140-167). L'anale est simple. Les sous-caudales sont simples et leur nombre varie de 20 à 30 chez les mâles et de 17 à 25 chez les femelles.

Le dos est jaunâtre ou rougeâtre, avec une trentaine de taches sombres alternant avec des taches blanchâtres et des petites ocelles latérales blanches. Les écailles ventrales sont blanches, chacune portant une rangée de points sombres.

Histoire naturelle

L'échide ocellé, de par son abondance dans beaucoup de régions et la gravité de sa morsure, est le plus dangereux des serpents de savane d'Afrique de l'Ouest. Dans la journée, ce serpent est caché sous des pierres ou des amas végétaux. Il sort la nuit et chasse sur le sol une grande diversité de proies dont des rongeurs et beaucoup de petits invertébrés. Son venin, qui est hémotoxique, est très souvent mortel pour l'homme. Il existe un sérum antivenimeux.





©J.-F. Trape

Echis ocellatus.
Environs de San (Mali).



©J.-F. Trape

Echis ocellatus. Nathia
(Sénégal oriental).

Bibliographie

- ANDERSSON L. G., 1935 – Reptiles and Batrachians from the Central Sahara. *Göteborg Kungl. Vetensk. Vitterh. Samh. Handl.*, B4, 10 : 4-10.
- ANDERSSON L. G., 1937 – Reptiles and Batrachians collected in the Gambia by Gustav Svensson and Birger Rudebeck (Swedish Expedition 1931). *Arkiv. Zool.*, A29, 16 : 1-28.
- ANGEL F., 1922 – Sur une collection de reptiles et de batraciens, recueillis au Soudan français par la mission du Dr Millet-Horsin. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 28 : 39-41.
- ANGEL F., 1923 – Reptiles du Sahara, rapportés par la mission du colonel Hovart. Description d'un ophidien nouveau du genre *Rhamphiophis*. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 29 : 205-208.
- ANGEL F., 1932 – Les serpents de l'Afrique Occidentale Française. *Bull. Com. Étud. Hist. Sci. Afr. Occ. Franç.* 15 : 613-858.
- ANGEL F., 1933 – Sur quelques reptiles et batraciens du nord du Soudan français. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, sér. 2, 5 : 68-69.
- ANGEL F., 1936 – Sur quelques formes nouvelles de reptiles et de batraciens du Sahara central. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 61 : 273-277.
- ANGEL F., 1938 – Liste des reptiles de Mauritanie recueillis par la mission d'études de la biologie des Acridiens en 1936 et 1937. Description d'une sous-espèce nouvelle d'*Eryx muelleri*. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, sér. 2, 10 : 485-487.
- ANGEL F., 1939 – Deuxième liste de reptiles du Rio de Oro et de Mauritanie recueillis par la mission de biologie des acridiens 1937-1938. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, sér. 2, 11 : 49-50.
- ANGEL F., 1944 – Contribution à l'étude de la faune herpétologique du Sahara central. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, sér. 2, 16 : 418-419.
- ANGEL F., LHOTE H., 1938 – Reptiles et amphibiens du Sahara central et du Soudan. *Bull. Com. Étud. Hist. Sci. Afr. Occ. Franç.*, 21 : 345-384.
- BALDWIN M., 1995 – The snakestone experiments. An early modern medical debate. *Isis*, 86 : 394-418.
- BALLETTO F., BARDELLI G., SPANO S., 1973 – Contributo all'erpetologia della Costa d'Avorio. *Bull. Mus. Inst. Biol. Univ. Genova*, 41 : 85-104.
- BARNETT L.K., EMMS C., SANTONI C., 2001 – The herpetofauna of Abuko Nature Reserve, The Gambia. *Herp. Bull.*, 77 : 5-14.
- BÖHME W., 1978 – Zur Herpetofaunistik des Senegal. *Bonner Zool. Beitr.*, 29 : 360-417.
- BÖHME W., 1986 – Preliminary note on the taxonomic status of *Psammophis leucogaster* Spawls, 1983 (Colubridae : Psammophini). *Litter. Serpent.*, 6 : 171-180.
- BÖHME W., 2000 – Die wechselvolle Geschichte der Sahara : Untersuchung von Reptilienzönosen entlang eines westsaharischen Transektes, mit einem überraschenden Fund im Südosten Mauritaniens. *Tier und Museum*, 7 : 11-21.
- BÖHME W., SCHMITZ G., MESSER L., 1989 – Erster Nachweis der Gattung *Telescopus* für die Schlangenfauna Marokkos. *Salamandra*, 25 : 73-76.
- BÖHME W., MENIG H., RÖDEL M. O., 1996 – News records of amphibians and reptiles from Burkina Faso and Mali. *Brit. Herpetol. Soc. Bull.*, 56 : 7-26.
- BÖHME W., WILMS T., NICKEL H., MERZ M., 2001 – Bericht über eine herpetologische Forschungsreise in die westliche Sahara und ihre Randgebiete. *Zeitschrift Kölner Zoo*, 44 : 117-131.
- BONS J., 1962 – Notes sur trois couleuvres africaines : *Coluber algirus*, *Coluber florulentus* et *Coluber hippocrepis*. Description de *Coluber algirus villiersi* subsp. nov. *Bull. Soc. Sci. Nat. Phys. Maroc*, 42 : 61-86.
- BONS J., 1967 – *Recherche sur la biogéographie et la biologie des Reptiles et Amphibiens du Maroc*. Thèse doct. Sci. Nat., Montpellier, CNRS, A. O., 2345 : 321 p.
- BONS J., GENIEZ P., 1996 – *Amphibiens et reptiles du Maroc (Sahara occidental compris)*. *Atlas biogéographique*. Barcelona, Assoc. Herpetol. Espanola, 320 p.
- BOULENGER G. A., 1906 – Report of the reptiles collected by the late L. Fea in West Africa. *Ann. Mus. Civ. Stor. Nat. Genova*, ser. 3, 2 : 196-216.

- BOULENGER G. A., 1919 – A list of the snakes of West Africa, from Mauritania to the French Congo. *Proc. Zool. Soc. London* : 267-298.
- BRANCH W. R., HAACKE W. D., 1980 – A fatal attack on a young boy by an African rock python *Python sebae*. *J. Herp.*, 14 : 305-307.
- BRANDSTÄTTER F., 1995 – *Eine Revision der Gattung Psammophis mit Berücksichtigung der Schwesterngattungen innerhalb der Tribus Psammophiini (Colubridae, Lycodontinae)*. Dissert. Doktor Naturwiss Math.-Naturwiss., Fak. Univ. Saarlandes.
- BROADLEY D. G., 1966 a – A review of the genus *Natriciteres* Loveridge (Serpentes : Colubridae). *Arnoldia Rhodesia*, 2 (35) : 1-11.
- BROADLEY D. G., 1966 b – A review of the African Stripe-bellied Sand-snakes of the genus *Psammophis*. *Arnoldia Rhodesia*, 2 (36) : 1-19.
- BROADLEY D. G., 1968 – A review of the African cobras of the genus *Naja* (Serpentes : Elapinae). *Arnoldia Rhodesia*, 3 : 1-14.
- BROADLEY D. G., 1971 a – A review of *Rhamphiophis acutus* (Günther) with the description of the new subspecies from Zambia (Serpentes : Colubridae). *Arnoldia Rhodesia*, 5 : 1-18.
- BROADLEY D. G., 1971 b – A revision of the African snake genus *Elapsoidea* Bocage (Elapidae). *Occ. Pap. Natl. Mus. Rhodesia* (ser. B), 4 : 577-626.
- BROADLEY D. G., 1971 c – A revision of the African snake genera *Amblyodipsas* and *Xenocalamus* (Colubridae). *Occ. Pap. Natl. Mus. Rhodesia* (ser. B), 4 : 629-697.
- BROADLEY D. G., 1980 – A revision of the African genus *Prosymna* Gray (Colubridae). *Occ. Pap. Natl. Mus. Rhodesia* (ser. B), 6 : 481-556.
- BROADLEY D. G., 1992 – The taxonomy and zoogeography of the genus *Lycophidion* (Serpentes : Colubridae). *J. Herpetol. Assoc. Afr.*, 40 : 30-36.
- BROADLEY D. G., 1998 – A review of the African *Elapsoidea seminannulata* complex (Serpentes : Elapidae). *J. Herpetol. Assoc. Afr.*, 47 : 13-23.
- BROADLEY D. G., HUGHES B., 1993 – A review of the genus *Lycophidion* (Serpentes : Colubridae) in Northeastern Africa. *Herpetol. J.*, 3 : 8-18.
- BROADLEY D. G., HUGHES B., 2000 – A revision of the African genus *Hemirhagerhis* Boettger 1893 (Serpentes : Colubridae). *Syntarsus*, 6 : 1-17.
- BUTLER J. A., 1990 – Records of snakes from Nigeria. *Nigerian Field*, 55 : 19-40.
- CANSDALE G. S., 1948 – Field notes on some Gold Coast snakes. *Nigerian Field*, 13 : 43-50.
- CANSDALE G. S., 1961 – *West African Snakes*. London, Longmans, 74 p.
- CHABANAUD P., 1917 – Note complémentaire sur les Ophidiens de l'Afrique occidentale, avec la description d'une espèce nouvelle. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 23 : 7-14.
- CHABANAUD P., 1918 – Étude d'une collection de reptiles de l'Afrique Occidentale Française, récemment donnée au Muséum d'histoire naturelle de Paris par le Dr G. Bouet, avec la description de deux espèces nouvelles. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 24 : 160-166.
- CHABANAUD P., 1921 – Contribution à l'étude de la faune herpétologique de l'Afrique occidentale. Deuxième note. *Bull. Com. Étud. Hist. Sci. Afr. Occ. Franç.* : 445-472.
- CHERLIN V. A., 1990 – « Taxonomic revision of the snakes genus *Echis* (Viperidae). II. An analysis of taxonomy and description of the new forms. » In Borkin L. J. (ed.) : *Reptiles of mountain and arid territories : systematics and distribution* (en russe). Proc. Zool. USSR Inst. Acad. Sc. Leningrad, 207 : 193-223.
- CHERLIN V. A., BORKIN L. J., 1990 – « Taxonomic revision of the snake genus *Echis* (Viperidae). I. Analysis of the history of study and synonymy ». In Borkin L. J. (ed.) : *Reptiles of mountain and arid territories : systematics and distribution* (en russe). Proc. Zool. Soc. USSR Inst. Acad. Sc. Leningrad, 207 : 175-192.
- CHEVALIER J., 1997 – Nouvelles données sur l'écologie d'*Echis ocellatus* (Viperidae) au Burkina Faso. *Bull. Soc. Herp.*, 81 : 21-27.
- CHIPPAUX J. P., 1998 – Snake-bites : appraisal of the global situation. *Bull. Wrld. Hlth. Org.*, 76 : 515-524.
- CHIPPAUX J. P., 2001 – *Les serpents d'Afrique occidentale et centrale*. Paris, IRD, 292 p.
- CHIPPAUX J. P., 2002 – *Venins de serpents et envenimations*. Paris, IRD, 288 p.
- CHIPPAUX J. P., DIALLO A., 2002 – Évaluation de l'incidence des morsures de serpent en zone rurale de sahel sénégalais, l'exemple de Niakhar. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 95 : 151-153.
- CHIPPAUX J. P., LANG J., AMADI-EDDINE S., FAGOT P., RAGE V., PEYRIEUX J. C., LE MENER V., VAO INVESTIGATORS, 1998 – Clinical safety of a polyvalent F(ab)2 equine antivenom in 223 African snake envenimations : a field trial in Cameroon. *Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 92 : 657-662.
- CHIRIO L., INEICH I., 1991 – Les genres *Rhamphiophis* Peters, 1854 et *Dipsina* Jan,

- 1863 (Serpentes : Colubridae) : revue des taxons reconnus et description d'une espèce nouvelle. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 4e sér., sect. A, 13 : 217-235.
- CHIRIO L., INEICH I., 1993 – *Hemirhagerhis nototaenia* (Bark Snake). *Herpetol. Rev.*, 24 : 156.
- CHIRIO L., LEBRETON M., sous presse – *Atlas des Reptiles du Cameroun*. Paris, IRD.
- CONDAMIN M., 1958 – La collection de serpents de l'Ifan (acquisitions en 1956). *Bull. Ifan*, sér. A, 20 : 243-262.
- CONDAMIN M., 1959 – Serpents récoltés à Sérédou (Guinée) par R. Pujol. *Bull. Ifan*, sér. A, 21 : 1351-1366.
- CONDAMIN M., 1994 – *Lycophidion semicinatum albomaculatum* (Serpentes : Colubridae), élevé au rang d'espèce. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 69-70 : 51-56.
- CONDAMIN M., VILLIERS A., 1962 – Contribution à l'étude de la faune de la basse Casamance. II Reptiles. *Bull. Ifan*, A24 : 897-908.
- DAVID P., INEICH I., 1999 – Les serpents venimeux du monde : systématique et répartition. *Dumerilia*, 3 : 3-499.
- DEKEYSER P. L., VILLIERS A., 1954 – Essai sur le peuplement zoologique terrestre de l'Ouest africain. *Bull. Ifan*, sér. A, 16 : 957-970.
- DEKEYSER P. L., VILLIERS A., 1956 – *Notations écologiques et biogéographiques sur la faune de l'Adrar*. Dakar, Ifan, Mém. n° 54, 222 p.
- DOUCET J., 1963 – Les serpents de la République de Côte d'Ivoire. *Acta Tropica*, 20 : 201-259, 297-340.
- DOWLING H. G., 1951 – A proposed method of expressing scales reduction in snakes. *Copeia*, 1951 : 131 - 134.
- DRAGESCO-JOFFE A., 1993 – *La vie sauvage au Sahara*. Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 240 p.
- DUMÉRIL A. M. C., BIBRON G., 1834-1854 – *Erpétologie générale ou Histoire naturelle complète des Reptiles*. Paris, Roret, 9 tomes et un atlas.
- DUNGER G. T., 1966 – A new species of the colubrid genus *Mehelya* from Nigeria. *Amer. Mus. Novitates*, 2268 : 1-8.
- DUNGER G. T., 1971 a – The snakes of Nigeria. Part 1. The file snakes of Nigeria. *Nigerian Field*, 36 : 54-71.
- DUNGER G. T., 1971 b – The snakes of Nigeria. Part 2. The house snakes of Nigeria. *Nigerian Field*, 36 : 151-163.
- DUNGER G. T., 1972 – The snakes of Nigeria. Part 3. The harmless water and marsh snakes of Nigeria. *Nigerian Field*, 37 : 21-38.
- DUNGER G. T., 1973 – The snakes of Nigeria. Part 4. The harmless green snakes of Nigeria. *Nigerian Field*, 38 : 158-180.
- DUPUY A. R., 1975 – Sur la présence de quelques serpents dans les parcs nationaux du Sénégal. *Notes africaines*, 148 : 120.
- GANS C., 1959 – A taxonomic revision of the African Snake Genus *Dasypeltis* (Reptilia, Serpentes). *Ann. Mus. Roy. Congo Belge, Sci. Zool.* (sér. B), 74 : 1-237.
- GANS C., 1960 – The western extremity of the range of *Dasypeltis fasciata*, with notes on ecology and color resemblance. *Copeia*, 2 : 154-155.
- GANS C., 1964 – Further comments on the forms of the African snake genus *Dasypeltis*. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 69 : 279-295.
- GAUTHIER R., 1967 a – Écologie et éthologie des reptiles du Sahara Nord-Occidental (région de Béni-Abbès). Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, *Ann. Sci. Zool.* n° 156.
- GAUTHIER R., 1967 b – La faune herpétologique du Sahara N.O. algérien. Additions et mises à jour. *Bull. Mus. Natl. Hist. Nat.*, 5 : 819-825.
- GENIEZ P., MATEO J. A., GENIEZ M., PETHER J., 2004 – *The amphibians and reptiles of the Western Sahara*. Frankfurt-am-Main, Chimaira, 229 p.
- GRABER M., 1966 – Note d'herpétologie tchadienne : étude préliminaire de quelques serpents récoltés dans la région de Fort-Lamy de 1954 à 1965. *Rev. Élev., Méd. Vét. Pays Trop.*, 19 : 137-148.
- GRUBER U., 1992 – *Guide des serpents d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 248 p.
- GRUSCHWITZ M., LENZ S., BÖHME W., 1991 – Zur Kenntnis der Herpetofauna von Gambia (Westafrika). Teil 2 : Schlangen (Reptilia, Serpentes), herpetofaunistische Bewertung. *Herpetofauna*, 13 : 27-34.
- GUIBE J., ROUX-ESTEVE R., 1972 – Les espèces ouest-africaines du genre *Lycophidion* (Serpentes : Colubridae). Leiden, *Zool. Mededel.*, 47 : 391-400.
- GUYAVARCH E., TRAPE J.-F., 2005 – L'incidence des morsures de serpents en zone rurale au Sénégal oriental. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 98 : 197-200.

- Hahn D. E., Roux-Estève R., 1979 – Comments on the systematics of the old world members of the genus *Leptotyphlops* (Serpentes, Leptotyphlopidae). Document non publié.
- Hahn D. E., Wallach V., 1998 – Comments on the systematics of the old world members of the genus *Leptotyphlops* (Serpentes : Leptotyphlopidae), with description of a new species. *Hamadryad*, 23 : 50-62.
- Hakansson T., 1981 – An annotated checklist of reptiles known to occur in the Gambia. *J. Herpetol.*, 15 : 155-161.
- Hakansson T., Madsen T., 1983 – On the distribution of the Black Mamba (*Dendroaspis polylepis*) in West Africa. *J. Herpetol.*, 17 : 186-189.
- Hallermann J., Rödel M. O., 1995 – A new species of *Leptotyphlops* (Serpentes : Leptotyphlopidae) of the *longicaudus*-group from West Africa. *Stuttgarter Beitr. Naturk., Ser. A*, 532 : 1-8.
- Hartert E., 1913 – Expedition to the central Western Sahara. V. Reptiles, Batrachians. *Nov. Zool. Tring.*, 20 : 76-84.
- Heatwole H., Davison E., 1976 – A review of caudal luring in snakes with notes on its occurrence in the Saharan sand viper, *Cerastes vipera*. *Herpetologica*, 32 : 332-336.
- Hughes B., 1976 – Notes on African carpet vipers, *Echis carinatus*, *E. leucogaster* and *E. ocellatus* (Viperidae, Serpentes). *Rev. Suisse Zool.*, 83 : 359-371.
- Hughes B., 1977 – Latitudinal clines and ecogeography of the West African night adder *Causus maculatus* (Hallowell, 1842), Serpentes, Viperidae. *Bull. Ifan*, A39 : 358-384.
- Hughes B., 1983 – African snake faunas. *Bonn. Zool. Beitr.*, 34 : 311-356.
- Hughes B., 1985 – « Progress on a taxonomic revision of the African green tree snakes (*Philothamnus* spp.) ». In Schuchmann K. L. (ed.) : *Proc. Intern. Symp. African Vertebrates*, Bonn, Zool. Forschung. Mus. Alexander Koenig : 511-530.
- Hughes B., 1988 – Herpetology in Ghana (West Africa). *Br. Herpetol. Soc. Bull.*, 25 : 29-38.
- Hughes B., 1999 – Critical review of a revision of *Psammophis* (Linnaeus 1758) by Frank Brandstätter. *Afr. J. Herpetol.*, 48 : 63-70.
- Hughes B., Barry D. H., 1969 – The snakes of Ghana : a checklist and key. *Bull. Ifan*, A31 : 1004-1041.
- INEICH I., 1997 – Les Amphibiens et les Reptiles du littoral mauritanien. In Colas F. (ed.) : *Environnement et littoral mauritanien*. Montpellier, Cirad : 93-99.
- Joger U., 1981 – Zur Herpetofaunistik Westafrikas. *Bonn. Zool. Beitr.*, 35 : 129-174.
- Joger U., Lambert M. R. K., 1996 – Analysis of the herpetofauna of the Republic of Mali, I. Annotated inventory, with description of a new *Uromastix* (Sauria : Agamidae). *J. Afr. Zool.*, 110 : 21-51.
- Joger U., Lambert M. R. K., 1997 – « Analysis of the herpetofauna of the Republic of Mali, II. Species diversity and biogeographical assemblages ». In Ulrich H. (ed.) : *Tropical biodiversity and systematics*. Proceedings of the International Symposium on Biodiversity and Systematics in Tropical Ecosystems, Bonn, 1994. Zool. Forschung. Mus. Alexander Koenig, Bonn : 189-202.
- Joger U., Lambert M. R. K., 2002 – Inventory of reptiles and amphibians in SE Senegal including the Niokolo-Koba National Park, with observations on factors influencing diversity. *Trop. Zool.*, 15 : 165-185.
- Jooris R., Fourmy R., 1996 – An analysis of scutellation in populations of *Cerastes vipera* (Linnaeus, 1758) : scale characters co-vary with environmental temperature. *Afr. J. Herpetol.*, 45 : 59-67.
- KRAMER E., Schnurrenberger H., 1963 – Systematik, Verbreitung und Ökologie der Libyischen Schlangen. *Rev. Suisse Zool.*, 70 : 453-568.
- KRISKA M. A., 2001 – *Contribution à l'inventaire chorologique des biogéocénoses de l'Aïr et du Tamesna nigérien*. Montpellier, École pratique des hautes études, Mém. n° 24.
- Kulmus H., 1985 – Einige Anmerkungen zur Zucht und Haltung von Eierschlangen. *Herpetofauna*, 7 : 23-34.
- LARGEN M. J., Rasmussen J. B., 1993 – Catalogue of the snakes of Ethiopia (Reptilia, Serpentes), including identification keys. *Trop. Zool.*, 6 : 313-434.
- Laurent R. F., 1950 – Révision du genre *Atractaspis* Smith. *Inst. Roy. Sci. Nat. Belgique, Mém.* (sér. 2), 38 : 1-49.
- Laurent R. F., 1956 – Contribution à l'herpétologie des Grands Lacs de l'Afrique centrale. *Ann. Mus. Roy. Congo Belge (Sci. Zool.)*, 48 : 1-390.
- Laurent R. F., 1960 – Notes complémentaires sur les chéloniens et les ophidiens du Congo oriental. *Ann. Mus. Roy. Congo Belge (Sci. Zool.)*, 84 : 1-86.

- LAURENT R. F., 1964 – Reptiles et amphibiens de l'Angola (troisième contribution). Lisbonne, *Publ. Cult. Comp. Diamantes Mus. Dundo*, 67 : 1-165.
- LAURENT R. F., 1968 – A re-examination of the snake genus *Lycophidion* D. & B. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, 163 : 461-482.
- LE BERRE M., 1989 – *Faune du Sahara. I- Poissons - Amphibiens - Reptiles*. Paris, Lechevallier et Chabaud, 332 p.
- LEESON F., 1950 – *Identification of snakes of the Gold Coast*. London, Crown Agents, 130 p.
- LESCURE J., BOUR R., INEICH I., 1990 – Les noms scientifiques français des reptiles d'Europe. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 54 : 23-54.
- LESTON D., HUGHES B., 1968 – The snakes of Tafo, a forest Cocoa-farm in Ghana. *Bull. Ifan*, sér. A, 30 : 737-770.
- LEVITON A.E., ANDERSON S., 1970 – Review of the snakes of genus *Lytorhynchus*. *Proc. California Acad. Sci.* (ser. 4), 37 : 249-274.
- LHOTE H., 1958 – Les serpents du Hoggar. *Bull. Liaison saharienne*, 32 : 301-308.
- LOVERIDGE A., 1939 – Revision of the African Snakes of the genera *Mehelya* and *Gonionotophis*. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, 86 : 131-162.
- LOVERIDGE A., 1940 – Revision of the African Snakes of the genera *Dromophis* and *Psammophis*. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, 87 : 1-70.
- LOVERIDGE A., 1944 – Further revisions of African snake genera. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, 95 : 121-247.
- LOVERIDGE A., 1958 – Revision of five African snake genera. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, 119 : 1-198.
- MANACAS S., 1955 – Saurios e ofidios da Guine Portuguesa. *An. Junta Invest. Ultramar (Zool.)*, 10 : 1-29.
- MANÉ Y., 1992 – *Étude systématique et bioécologique des serpents de la région de Dielmo (Sine-Saloum) Sénégal*. Dakar, Mémoire de DEA, univ. Cheikh Anta Diop, 85 p.
- MANÉ Y., 1999 – Une espèce nouvelle du genre *Elapsoidea* (Serpentes : Elapidae) au Sénégal. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 91 : 13-18.
- MANÉ Y., TRAPE J.-F. – Note sur les contenus stomacaux de serpents du Sénégal (en préparation).
- MARX H., 1958 a – Egyptian snakes of the genus *Psammophis*. *Fieldiana Zool.*, 39 : 191-200.
- MARX H., 1958 b – Sexual dimorphism in coloration in the viper *Cerastes vipera* L. *Nat. Hist. Miscell.*, 164 : 1-2.
- MARX H., 1959 – Review of the Colubrid snake genus *Spalerosophis*. *Fieldiana Zool.*, 39 : 347-361.
- MARX H., 1968 – *Checklist of the Reptiles and Amphibians of Egypt*. Cairo, Special Publication, United States Naval Medical Research Unit Number Three, 91 p.
- MARX H., 1988 – The Colubrid Snake *Psammophis schokari* from the Arabian Peninsula. *Fieldiana Zool.*, new ser., 40 : 1-16.
- MEIRTE D., 1992 – Clés de détermination des serpents d'Afrique. *Annl. Mus. Roy. Afr. Centr., Sci. Zool.*, 267 : 1-152.
- MILES M. A., THOMSON A. G., WALTERS G. W., 1978 – Amphibians and reptiles from the vicinity of Boughari, Casamance (Senegal), and the Gambia. *Bull. Ifan*, sér. A, 40 : 437-456.
- MION G., GOYFFON M., 2000 – *Les envenimations graves*. Paris, Arnette, 164 p.
- MULLIE W. C., BA A., SAMBOU N., 1999 – *Herpetological observations in four temporary wetlands in the Hodh el Gharbi and Assaba in Easter Mauritania*. Dakar, Rapport FAO Locustox Project, 10 p.
- NÄGELE V., 1985 – *Lamprophis fuliginosus* Boie 1827, the brown house snake. *Litteratura Serpenticum*, 5 : 88-95.
- PADIAL J. M., 2003 – On the presence of *Python sebae* Gmelin, 1788 (Ophidia, Pythonidae) in Mauritania. *Herpetol. Bull.*, 84 : 30-31.
- PAPENFUSS T. J., 1969 – Preliminary analysis of the reptiles of arid central West Africa. *Wasman J. Biol.*, 27 : 249-325.
- PARKER H. W., 1949 – The snakes of Somaliland and the Socotra Islands. Leiden, *Zool. Veirh.*, 6 : 1-115.
- PASTEUR G., BONS J., 1960 – Catalogue des reptiles actuels du Maroc. Révision de formes d'Afrique, d'Europe et d'Asie. *Trav. Inst. Sci. Chérifien, sér. Zool.*, 21 : 1-132.
- PAUWELS O., 1996 – Geographic distribution : *Grayia tholloni*. *Herpetol. Rev.*, 27 : 88
- PAUWELS O., MEIRTE D., 1996 – Contribution to the knowledge of the Gambian herpetofauna. *Brit. Herpetol. Soc. Bull.*, 56 : 27-34.
- PELLEGRIN J., 1909 – Reptiles du Soudan récoltés par la mission Tilho-Gaillard. Description d'une espèce nouvelle. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 15 : 413-415.

- PELLEGRIN J., 1910 – Mission en Mauritanie occidentale. III. Partie zoologique, reptiles. Bordeaux, *Actes Soc. Linn.*, 44 : 21-25.
- PITMAN R. S., 1974 – *A guide to the snakes of Uganda. Revised Edition.* Codicote, Wheldon & Wesley, 290 p.
- PUGH R. N. H., BOURDILLON C., THEAKSTON R. D. G., REID H. A., 1979 – Bites by the carpet viper in the Niger valley. *Lancet*, ii : 625-627.
- PUGH R. N. H., THEAKSTON R. D. G., 1980 – Incidence and mortality of snake bite in savanna Nigeria. *Lancet*, ii : 1181-1183.
- RASMUSSEN J. B., 1985 – A new species of *Crotaphopeltis* from East Africa, with remarks on the status of *Dipsas hippocrepis* Reinhardt, 1843 (Serpentes : Boiginae). *Steenstrupia*, 11 : 113-129.
- RASMUSSEN J. B., 1994 a – Afrikanske slanger, (2) *Dendroaspis viridis*. *Nord. Herpet. Foren.*, 37 : 25-28.
- RASMUSSEN J. B., 1994 b – Afrikanske slanger, (3) *Dendroaspis polylepis*. *Nord. Herpet. Foren.*, 37 : 61-65.
- RASMUSSEN J. B., 1995 – Afrikanske slanger, (7) *Naja melanoleuca*. *Nord. Herpet. Foren.*, 38 : 89-96.
- RASMUSSEN J. B., 1996 – Afrikanske slanger, (8) *Naja katiensis*. *Nord. Herpet. Foren.*, 39 : 41-44.
- RASMUSSEN J. B., 1997 – Afrikanske slanger, (10) *Boiga blandingii*. *Nord. Herpet. Foren.*, 40 : 97-103.
- RASMUSSEN J. B., CHIRIO L., INEICH I., 2000 – The Herald Snakes (*Crotaphopeltis*) of the Central African Republic, including a systematic review of *C. hippocrepis*. *Zoosystema*, 22 : 585-600.
- RASMUSSEN J. B., HUGHES B., 1997 – Description of some new snakes species. I. Th. Reinhardt. *Vid. Sel. Naturvid. Og mathem. Afh.* (1843) X Part : 233-279. *Steenstrupia*, 22 : 13-39.
- ROCHEBRUNE DE A. T., 1884 – *Faune de la Sénégambie. Reptiles.* Paris, Éd. Octave Doin, 221 p.
- RÖDEL M.O., GRABOW K., BÖCKHELER C., MAHSBERG D., 1995 – Die Schlangen des Comoé-Nationalparks, Elfenbeinküste (Reptilia : Squamata : Serpentes). *Stuttgarter Beitr. Naturk.*, Ser. A, 528 : 1-18.
- ROMAN B., 1968 – Serpents de Haute-Volta. Une nouvelle espèce de *Naja* (cracheur) en Haute-Volta. *Carrefour africain*, 299.
- ROMAN B., 1969 – Les *Naja* de Haute-Volta. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 79 : 1-14.
- ROMAN B., 1972 – Deux sous-espèces de la vipère *Echis carinatus* (Schneider) dans les territoires de la Haute-Volta et du Niger : *Echis carinatus ocellatus* Stemmler, *Echis carinatus leucogaster* n. ssp. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 5 (4) : 1-15.
- ROMAN B., 1973 a – Une collection de serpents peu commune. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 6 (2) : 1-58.
- ROMAN B., 1973 b – Vipéridés et Élapidés de Haute-Volta. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 6 (4) : 1-49.
- ROMAN B., 1974 a – L'influence du climat sur la dispersion des serpents de Haute-Volta et dans l'ouest du Niger. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 7 (3) : 44-53.
- ROMAN B., 1974 b – Deux espèces du genre *Crotaphopeltis* dans le territoire de Haute-Volta : *Crotaphopeltis hotamboeia* (Laurenti) et *Crotaphopeltis acarina* n. sp. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 8 (1) : 1-13.
- ROMAN B., 1975 – La vipère *Echis carinatus leucogaster* Roman 1972 de Haute-Volta et du Niger élevée au rang d'espèce. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 8 (4) : 3-32.
- ROMAN B., 1976 – *Serpents mortels de l'Ouest africain.* Études scientifiques, 60 p.
- ROMAN B., 1977 – Le genre *Telescopus* (Colubridés opisthoglyphes) Wagler, 1830 en Haute-Volta et dans l'ouest du Niger. Ouagadougou, CVRS, *Notes et Documents voltaïques*, 10 : 92-98.
- ROMAN B., 1980 – *Serpents de Haute-Volta.* Ouagadougou, CNRST, 132 p.
- ROMAN B., 1984 – *Serpents des pays de l'Entente.* Ouagadougou, CNRST, 45 p.
- ROUX-ESTÈVE R., 1965 – Les serpents de la Maboké. *Cahiers de la Maboké*, 3 : 51-92.
- ROUX-ESTÈVE R., 1969 a – Étude comparée de *Meizodon coranatus* (Schlegel) et de *Meizodon regularis* Fischer (Colubridés : Serpentes). *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 2e sér., 41 : 395-409.
- ROUX-ESTÈVE R., 1969 b – Les serpents de la région de Lamto (Côte d'Ivoire). *Ann. Univ. Abidjan (Sér. E)*, 2 : 81-140.
- ROUX-ESTÈVE R., 1974 a – Révision systématique des Typhlopidae d'Afrique. *Reptilia, Serpentes. Mém. Mus. Nat. Hist. Nat.*, n. s., A, *Zool.*, 87, 315 p.
- ROUX-ESTÈVE R., 1974 b – Recherches sur la morphologie, la biogéographie et la phylogénie des Typhlopidae d'Afrique. *Bull. Ifan*, sér. A, 36 : 428-508.

- ROUX-ESTÈVE R., GUIBE J., 1965 a – Étude comparée de *Boaedon fuliginosus* (Boie) et *Boaedon lineatus* D. et B. (Ophidiens). *Bull. Ifan*, sér. A, 27 : 397-409.
- ROUX-ESTÈVE R., GUIBE J., 1965 b – Contribution à l'étude du genre *Boaedon*. *Bull. Mus. Natn. Hist. Nat.*, 36 : 761-774.
- SCHÄTTI B., 1986 – Herpetologische Ausbeute einer Sammelreise nach Mali (Amphibia, Reptilia). *Rev. Suisse Zool.*, 93 : 765-788.
- SCHÄTTI B., 1988 – Systematics and phylogenetic relationships of *Coluber florulentus* Geoffroy 1827 (Reptilia, Serpentes). *Trop. Zool.*, 1 : 95-116.
- SCHLEICH H. H., KÄSTLE W., KABISH K., 1996 – *Amphibians and reptiles of North Africa*. Koenigstein, Koeltz Publ., 630 p.
- SEURAT L. G., 1934 – Études zoologiques sur le Sahara central. Mission du Hoggar. III. Février à mai 1928. *Mém. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord*, 4 : 1-198.
- SHINE T., 2002 – *An integrated investigation of the ephemeral wetlands of eastern Mauritania and recommendations for management*. Thèse doct. Philo. Univ. Ulster.
- SPAWLS S., 1983 – A new *Psammophis* from Northern Ghana. *Br. J. Herpetol.*, 6 : 311-312.
- SPAWLS S., BRANCH B., 1995 – *The dangerous snakes of Africa*. London, Cassell Pub., 192 p.
- SPAWLS S., HOWELL K., DEWES R., ASHE J., 2002 – *A field guide to the reptiles of East Africa*. London-San Diego, Academic Press, 543 p.
- STEMMLER O., 1970 – Die Sandrasselotter aus Westafrika, *Echis carinatus ocellatus* subsp. nov. (Serpentes : Viperidae). *Rev. suisse Zool.*, 77 : 273-281.
- THORPE R. S., MCCARTHY C. J., 1978 – A preliminary study, using multivariate analysis of a species complex of African house snakes (*Boaedon fuliginosus*). *J. Zool. London*, 184 : 489-506.
- TOKAR A. A., 1995 – Taxonomic revision of the genus *Gongylophis* Wagler 1930 : *G. conicus* (Schneider 1801) and *G. muelleri* Boulenger 1892 (Serpentes : Boidae). *Trop. Zool.*, 8 : 347-360.
- TOKAR A. A., 1996 – Taxonomic revision of the genus *Gongylophis* Wagler 1930 : *G. colubrinus* (L. 1758) (Serpentes : Boidae). *Trop. Zool.*, 9 : 1-17.
- TRAPE J.-F., 1990 – Présence de *Ramphotyphlops braminus* (Ophidia, Typhlopidae) au Sénégal. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 55 : 40-41.
- TRAPE J.-F., 1997 – *Haemorrhoids* (= *Coluber dorri* (Boie's Racer). *Herpetol. Rev.*, 28 : 97-98.
- TRAPE J.-F., 2002 – Note sur la répartition et le statut de quelques Leptotyphlopidae (Serpentes : Scolecophidia) du Sahara et des savanes d'Afrique de l'Ouest. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 102 : 49-62.
- TRAPE J.-F., 2005 – Note sur quelques serpents méconnus du Burkina Faso de la collection de Benigno Roman. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 116 : 39-49.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 1995 a – *Afonatrix anoscopus* (African Brown Water Snake). *Herpetol. Rev.*, 26 : 156.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 1995 b – *Grayia tholloni* (Thollon's Water Snake). *Herpetol. Rev.*, 26 : 156.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 2000 – Les serpents des environs de Dielmo (Sine-Saloum, Sénégal). *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 95 : 19-35.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 2002 – Les serpents du Sénégal : liste commentée des espèces. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 95 : 148-150.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 2004 – Les serpents des environs de Bandafassi (Sénégal oriental). *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 109 : 5-34.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 2005 – Une nouvelle espèce du genre *Mehelya* (Serpentes : Colubridae) de Haute-Casamance (Sénégal). *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 115 : 23-30.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., 2006 – Le genre *Dasypeltis* Wagler (Serpentes : Colubridae) en Afrique de l'Ouest : description de trois espèces et d'une sous-espèce nouvelles. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 119 : 5-24.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y. – Serpents du Mali, de Mauritanie et du Niger (en préparation).
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., BALDE C., 2005 – Le Mamba noir *Dendroaspis polylepsis* en Afrique de l'Ouest. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 115 : 31-36.
- TRAPE J.-F., MANÉ Y., INEICH I., sous presse – Note sur *Atractaspis microlepidota*, *Atractaspis micropholis* et *Atractaspis watsoni* en Afrique occidentale et centrale. *Bull. Soc. Herp. Fr.*
- TRAPE J.-F., PISON G., GUYAVARCH E., MANÉ Y., 2001 – High mortality from snakebite in south-eastern Senegal. *Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 95 : 420-423.
- TRAPE J.-F., PISON G., GUYAVARCH E., MANÉ Y., 2002 – La mortalité par les morsures de serpent, d'animaux sauvages et domestiques et les piqûres d'arthropodes en zone de savane soudanienne du Sénégal oriental. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 95 : 154-156.

- VILLIERS A., 1950 a – Contribution à l'étude du peuplement de la Mauritanie. Ophidiens. *Bull. Ifan*, 12 : 984-998.
- VILLIERS A., 1950 b – Contribution à l'étude de l'Air. Reptiles ophidiens et chéloniens. *Mém. Ifan*, 10 : 337-344.
- VILLIERS A., 1950 c – *La collection de serpents de l'Ifan*. Dakar, Ifan, Catalogue, VI, 155 p.
- VILLIERS A., 1951 – La collection de serpents de l'Ifan (acquisitions 1950). *Bull. Ifan*, 13 : 813-836.
- VILLIERS A., 1952 a – À propos de *Leptotyphlops macrorhynchus* Jan. *Bull. Ifan*, 14 : 243-246.
- VILLIERS A., 1952 b – La collection de serpents de l'Ifan (acquisitions 1951). *Bull. Ifan*, 14 : 881-898.
- VILLIERS A., 1953 – La collection de serpents de l'Ifan (acquisitions 1952). *Bull. Ifan*, 15 : 1103-1127.
- VILLIERS A., 1954 a – Un mamba noir au Sénégal. *Notes africaines*, 62 : 59-61.
- VILLIERS A., 1954 b – La collection de serpents de l'Ifan (acquisitions 1953). *Bull. Ifan*, sér. A, 16 : 1234-1247.
- VILLIERS A., 1956 a – La collection de serpents de l'Ifan (acquisitions 1954-1955). *Bull. Ifan*, sér. A, 18 : 877-883.
- VILLIERS A., 1956 b – Le parc de Niokolo Koba. V. Reptiles. *Mém. Ifan*, 48 : 150-162.
- VILLIERS A., 1956 c – Encore un mamba noir au Sénégal. *Notes africaines*, 72 : 127.
- VILLIERS A., 1963 – Serpents africains des collections de Muséum de Paris. *Bull. Ifan*, A25 : 1367-1373.
- VILLIERS A., 1965 – Serpents récoltés au Mali et en Haute-Volta par le Dr Lamontellerie. *Bull. Ifan*, A27 : 1192-1195.
- VILLIERS A., 1975 – *Les serpents de l'Ouest africain*. Dakar, Ifan, 3^e éd., 195 p.
- WARRELL D. A., 2003 – *Scolecophidia miscellanea*. *Hamadryad*, 27 : 222-240.
- WARRELL D. A., ARNETT C., 1976 – The importance of bites by the saw-scaled viper (*Echis carinatus*). Epidemiological studies in Nigeria and a review of world literature. *Acta Tropica*, 23 : 307-341.
- WARRELL D. A., GREENWOOD B. M., DAVIDSON N. MCD., ORMEROD L. D., PRENCTICE C. R. M., 1975 a – Poisoning by bites of the saw-scaled viper (*Echis carinatus*) in Nigeria. *Quart. J. Med.*, 45 : 1-22.
- WARRELL D. A., ORMEROD L. D., DAVIDSON N. MCD., 1975 b – Bites by Puff Adder (*Bitis arietans*) in Nigeria, and value of antivenom. *Brit. Med. J.*, 1975 : 679-700.
- WARRELL D. A., ORMEROD L. D., DAVIDSON N. MCD., 1976 a – Bites by Night Adder (*Causus maculatus*) and burrowing vipers (*genus Atractaspis*) in Nigeria. *Am. J. Trop. Med. Hyg.*, 25 : 517-524.
- WARRELL D. A., BARNES H. J., PIBURN M. E., 1976 b – Neurotoxic effects of bites by the Egyptian cobra (*Naja haje*) in Nigeria. *Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 70 : 78-79.
- WARRELL D. A., GREENWOOD B. M., DAVIDSON N. MCD., ORMEROD L. D., PRENCTICE C. R. M., 1976 c – Necrosis, haemorrhage and complement depletion following bites by the spitting cobra (*Naja nigricollis*). *Quart. J. Med.*, 45 : 1-22.
- WARRELL D. A., DAVIDSON N. MCD., GREENWOOD B. M., ORMEROD L. D., POPE H. M., WATKINS B. J., PRENCTICE C. R. M., 1977 – Poisoning by bites of the saw-scaled viper (*Echis carinatus*) in Nigeria. *Quart. J. Med.*, 46 : 33-62.
- WELCH K. R. G., 1982 – *Herpetology of Africa*. Malabar, Krieger Publ. Co., 293 p.
- WHITE F., 1986 – *La végétation de l'Afrique*. Paris, Orstom-Unesco, 384 p., 4 cartes.
- WITTE DE G. F., 1930 – Missions sahariennes Angerias-Draper 1927-1929. Reptiles et batraciens. *Bull. natn. Hist. nat.*, 2 : 614-618.
- WUSTER W., BROADLEY D. G., 2003 – A new species of spitting cobra (*Naja*) from north-eastern Africa (Serpentes : Elapidae). *J. Zool. Lond.*, 259 : 345-359.
- ZIMMERMAN J., MANN G., KAPLAN Y., SAGHER U., 1981 – Envenoming by *Cerastes vipera*. A report of two cases. *Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 75 : 702-705.

Index des espèces

<i>Afronatrix anoscopus</i>	84
<i>Amblyodipsas unicolor</i>	170
<i>Aparallactus lunulatus nigrocollaris</i>	172
<i>Atractaspis aterrima</i>	174
<i>Atractaspis dahomeyensis</i>	176
<i>Atractaspis microlepidota</i>	178
<i>Atractaspis micropholis</i>	180
<i>Atractaspis watsoni</i>	182
<i>Bitis arietans</i>	204
<i>Causus maculatus</i>	206
<i>Cerastes cerastes</i>	208
<i>Cerastes vipera</i>	210
<i>Crotaphopeltis hippocrepis</i>	86
<i>Crotaphopeltis hotamboeia</i>	88
<i>Dasypeltis confusa</i>	90
<i>Dasypeltis gansi</i>	92
<i>Dasypeltis sahelensis</i>	94
<i>Dendroaspis polylepis</i>	186
<i>Dendroaspis viridis</i>	188
<i>Dispholidus typus</i>	96
<i>Dromophis lineatus</i>	98
<i>Dromophis praeornatus</i>	100
<i>Echis leucogaster</i>	212
<i>Echis ocellatus</i>	214
<i>Elapsoidea semiannulata moebiusi</i>	190
<i>Elapsoidea trapei</i>	192
<i>Gongylophis colubrinus</i>	76
<i>Gongylophis muelleri</i>	78
<i>Gonionotophis granti</i>	102
<i>Grayia smithi</i>	104
<i>Grayia tholloni</i>	106
<i>Haemorrhois algirus</i>	108
<i>Haemorrhois dorri</i>	110
<i>Hemirhagerrhis nototaenia</i>	112
<i>Lamprophis fuliginosus</i>	114
<i>Lamprophis lineatus</i>	116
<i>Leptotyphlops adleri</i>	60
<i>Leptotyphlops albiventer</i>	62
<i>Leptotyphlops algeriensis</i>	64
<i>Leptotyphlops bicolor</i>	66
<i>Leptotyphlops boueti</i>	68
<i>Leptotyphlops cairi</i>	70
<i>Leptotyphlops rouxestevae</i>	72
<i>Lycophidion albomaculatum</i>	118
<i>Lycophidion irroratum</i>	120

<i>Lycophidion semicinatum</i>	122
<i>Lytorhynchus diadema</i>	124
<i>Malpolon moilensis</i>	126
<i>Mehelya crossi</i>	128
<i>Mehelya gabouensis</i>	130
<i>Meizodon coronatus</i>	132
<i>Naja haje</i>	194
<i>Naja katiensis</i>	196
<i>Naja melanoleuca</i>	198
<i>Naja nigricollis</i>	200
<i>Naja nubiae</i>	202
<i>Natriciteres olivacea</i>	134
<i>Natriciteres variegata</i>	136
<i>Philothamnus irregularis</i>	138
<i>Philothamnus semivariatus</i>	140
<i>Polemon neuwiedi</i>	184
<i>Prosymna greigerti</i>	142
<i>Prosymna meleagris</i>	144
<i>Psammophis aegyptius</i>	146
<i>Psammophis elegans</i>	148
<i>Psammophis phillipsi</i>	150
<i>Psammophis schokari</i>	152
<i>Psammophis sibilans</i>	154
<i>Psammophis sudanensis leucogaster</i>	156
<i>Python regius</i>	80
<i>Python sebae</i>	82
<i>Ramphotyphlops braminus</i>	54
<i>Rhamphiophis oxyrhynchus</i>	158
<i>Rhinoleptus koniagui</i>	74
<i>Spalerosophis cliffordi</i>	160
<i>Telescopus tripolitanus</i>	162
<i>Telescopus variegatus</i>	164
<i>Thrasops occidentalis</i>	166
<i>Toxicodryas blandingi</i>	168
<i>Typhlops lineolatus</i>	56
<i>Typhlops punctatus</i>	58

Photogravure : Atelier Six, 34980 Saint-Clément-de-Rivière
Imprimé en France - JOUVE, 11, bd de Sébastopol, 75001 Paris
N° 409355T - Dépôt légal : Septembre 2006

Destiné à la fois à un large public et aux spécialistes, ce guide permet d'identifier les 81 espèces de serpents actuellement connues en Afrique occidentale soudano-sahélienne et saharienne (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Mali, Burkina Faso et Niger).

Des clés de détermination facilitent l'identification des familles et des espèces. Une fiche fournit, pour chaque espèce, une présentation détaillée des caractères distinctifs ainsi que des précisions sur l'écologie et le risque potentiel pour l'homme. Chaque fiche est illustrée en couleur et comprend également une carte de répartition géographique ainsi qu'un schéma de l'écaillure de la tête. Un chapitre est consacré spécifiquement au problème des morsures de serpents et à leur prise en charge.

Synthèse de quinze années de recherches, ce guide, qui présente des photographies d'espèces rares ou méconnues publiées pour la première fois, apporte des informations scientifiques nouvelles sur la composition et la répartition de la faune des serpents d'Afrique occidentale.

Jean-François Trape est médecin et docteur es-sciences, directeur de l'unité de recherche « Paludologie afrotropicale » de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Spécialiste de parasitologie et de zoologie médicale, il conduit depuis plus de 25 ans des programmes de recherche en Afrique tropicale, d'abord au Congo (1980-1984) puis au Sénégal (depuis 1986). Il est l'auteur de plus de 200 publications dans des revues scientifiques, dont une vingtaine consacrées à l'herpétologie.

Youssof Mané est docteur en biologie animale. Il rejoint en 1991 le laboratoire de paludologie et zoologie médicale du centre IRD de Dakar. Après une thèse sur les abeilles de Casamance, c'est à l'herpétologie qu'il consacrera l'essentiel de ses activités de laboratoire et de terrain. Il est responsable de la collection de 13 000 serpents d'Afrique de l'Ouest conservée au centre IRD de Dakar.



213, rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Diffusion :
32, avenue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex
fax : 01 48 02 79 09
diffusion@bondy.ird.fr
www.ird.fr

29 €

ISBN 2-7099-1600-2

